



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



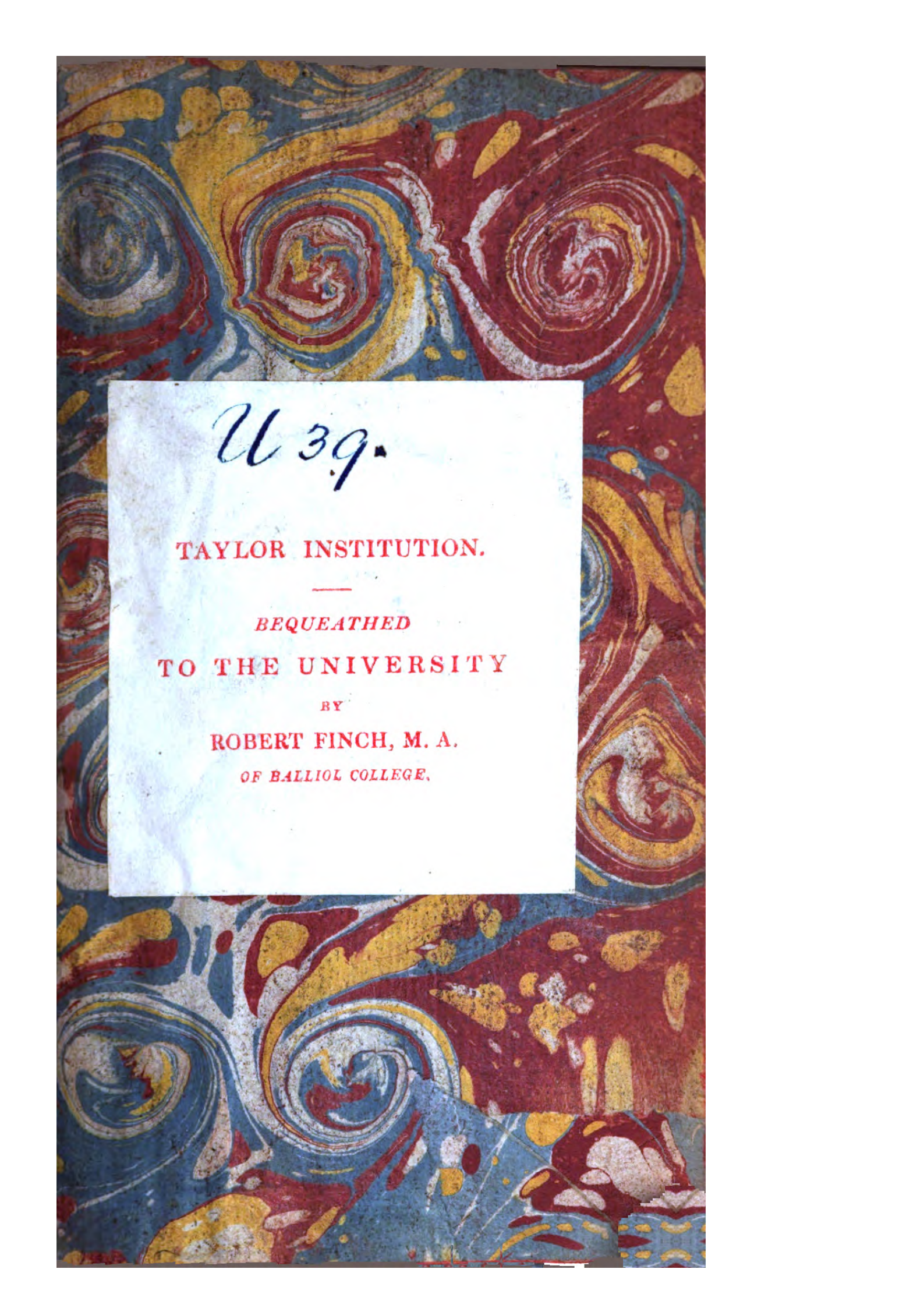
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.











U 39.

TAYLOR INSTITUTION.

—  
BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

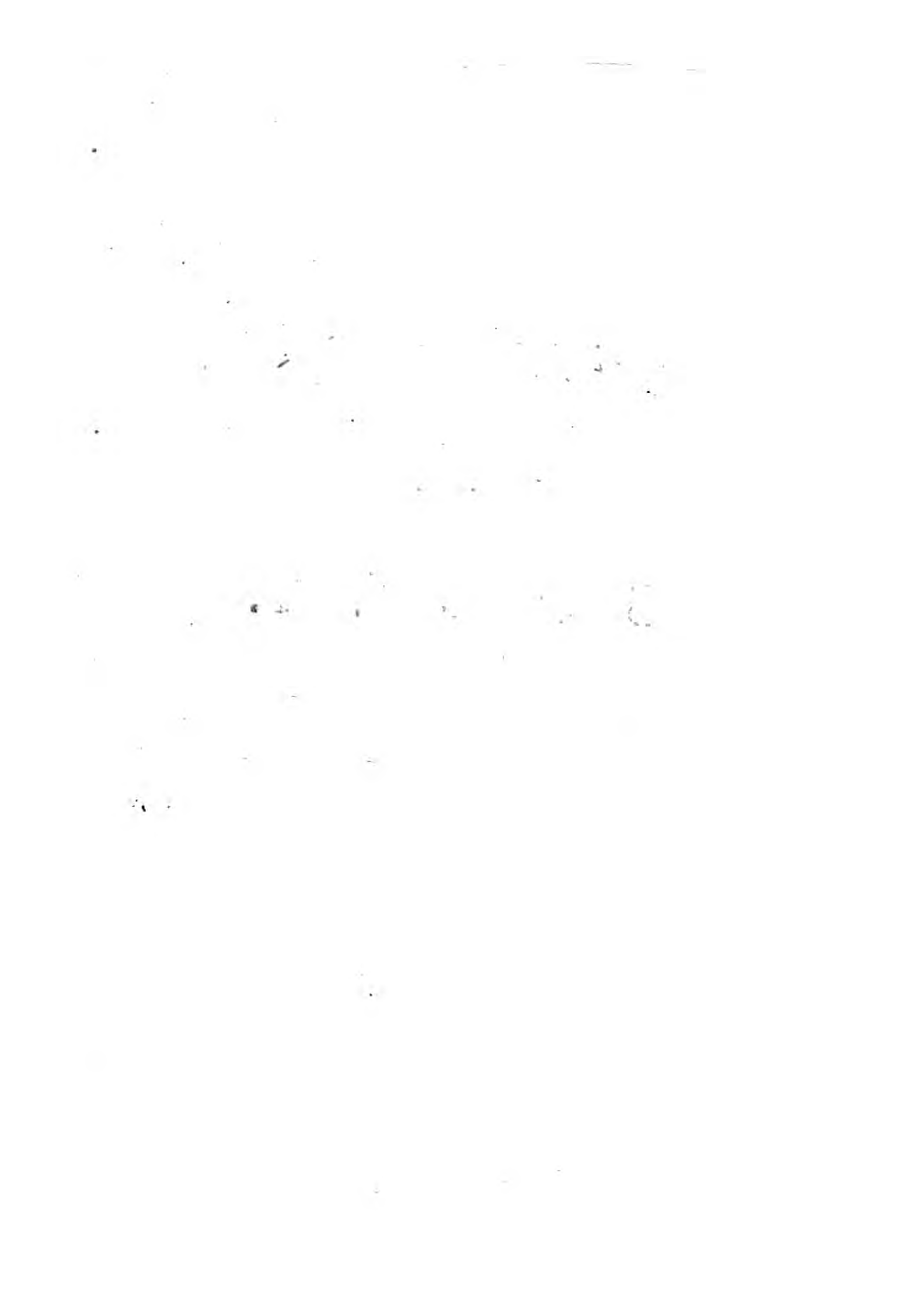
23746 f 34



**MÉMOIRES**

**D E**

**S U L L Y.**



# MEMOIRES

DE MAXIMILIEN

DE BETHUNE,

D U C

DE SULLY,

PRINCIPAL MINISTRE

DE HENRI LE GRAND;

Mis en ordre , avec des Remarques.

PAR M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition , revue & corrigée.

---

TOME IV.

---



A LONDRES.

---

M. DCC. LXVII.



Very faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



Very faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

---

---

S O M M A I R E S  
D E S L I V R E S

C O N T E N U S

DANS LE QUATRIEME VOLUME.

---

S O M M A I R E  
DU DOUZIEME LIVRE.

**M**EMOIRES de l'année 1601.  
*Affaires de finance, de monnoie, de commerce, &c. Défense de transporter les espèces d'or & d'argent hors du royaume. Chambre de justice établie avec peu de fruit. Reflexions de l'auteur sur le luxe & la corruption des mœurs. Suppression d'officiers de robe & de finance. Voyage de Henri IV. à Orléans. Affaires des Provinces-Unies. Henri va à Calais. Insulte faite à Madrid à l'ambassadeur de France. Ambassades du Grand Seigneur & des Vénitiens. Elisabeth vient à Douvres. Lettres réciproques de Henri & d'Elisabeth. Rosny va à Douvres.*

Tome IV.

A

ij      S O M M A I R E S

*Entretien entre Elisabeth & lui , où ils jettent les fondemens du grand dessein contre la maison d'Autriche. Sageſſe de cette reine. Mort du jeune Châtillon-Coligny. Naiffance de Louis XIII. Henri fait tirer ſon horoſcope par la Riviere. Affaires des Iſles avec le grand duc de Toſcane terminées. Roſny fait donner l'ambaffade de Rome au Comte de Béthune , malgré Villeroi & Sillery. Opposition de ces miniſtres aux ſentimens & à la politique de Roſny. Particularités ſur la conſpiration du maréchal de Biron. Roſny cherche à le faire rentrer dans ſon devoir. Henri envoie Biron en ambaffade à Londres , en Suisse. Il reprend ſes brigues à ſon retour. Dépoſition de La Fin. Question du faux D. Sébaſtien , & autres faits étrangers.*

---

S O M M A I R E

DU TREIZIEME LIVRE.

**M**EMOIRES de 1602. Princes étrangers à Paris. Henri IV. va à Blois. Sujet de ce voyage. Suite de la conſpiration du maréchal de Biron. Con-



DES LIVRES.    iij

*feil tenu à Blois à cette occasion. Desein d'arrêter les ducs d'Epéron & de Bouillon. Le premier se justifie. Manège adroit du second. Brouillerie entre le roi & la reine. Conversation de Henri avec Rosny à ce sujet. Fruit du voyage de Henri dans les Provinces. Il se détermine à faire arrêter Biron. Particularités sur la détention & celle du comte d'Auvergne; sur son procès. Son exécution. Quelle part eut Rosny dans toute cette affaire. Henri pardonne au baron de Lux, au comte d'Auvergne, qui le trahit de nouveau. Raisons qu'il eut d'en user ainsi avec le comte d'Auvergne. Le Prince de Joinville est arrêté. Le roi lui pardonne aussi, & le retient en prison. Le duc de Bouillon se défend adroitement de venir à la cour. Soupçons que les courtisans jettent dans l'esprit de Henri contre Rosny. Conversation curieuse entr'eux à cette occasion. Affaire des Avocats. Discours de Sigogne. Edits & réglemens sur la monnoie, le commerce, la finance, &c. Mines découvertes en France. Edit contre le duel. Renouvellement de l'alliance avec les Suisses. Voyage de Henri à Calais. Suite des expéditions militaires entre les Espagnols & les Flamands. Autres affaires étrangères.*

A ij

## S O M M A I R E

## DU QUATORZIEME LIVRE.

**M**EMOIRES de l'année 1603.  
*Troubles à Metz. Henri y va, & en chasse les Sobolles. Autres affaires traitées pendant ce voyage. Mémoires contre le cardinal d'Ossat. Examen des sentimens & de la conduite de ce cardinal. Suite des affaires des Pays-Bas. Brigues du duc de Bouillon, & nouvelle mutinerie des Calvinistes. Mort d'Elisabeth. Jacques I, roi de la Grande Bretagne. Retour de Henri, ses conversations avec Rosny sur la mort d'Elisabeth: il se détermine à l'envoyer ambassadeur à Londres. Délibération dans le conseil, & intrigues à la Cour sur cette ambassade. Maladie du roi. Instructions publiques & particulieres données à Rosny. Il part avec une suite nombreuse. Caractère du jeune Servin. Rosny s'embarque à Calais. Insulte qui lui est faite par le vice-amiral Anglois: maniere dont il est reçu à Douvres, à Cantorbery, &c. Il est reçu dans Londres avec les plus grands hon-*

## DES LIVRES. ▼

*neurs. Sa sévérité dans l'affaire de Combaut. Etat des affaires politiques de la Grande-Bretagne : caractère des Anglois, du roi Jacques, de la reine, &c. Factions différentes en cette cour. Conférences de Rosny avec les conseillers Anglois, avec les députés des Etats Généraux, avec le résident de Venise, &c. Il obtient sa première audience : sa peine de ne pouvoir y paroître en habit de deuil.*

---

## S O M M A I R E

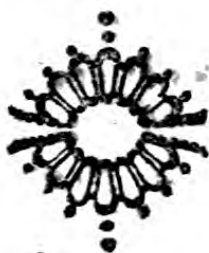
### DU QUINZIEME LIVRE.

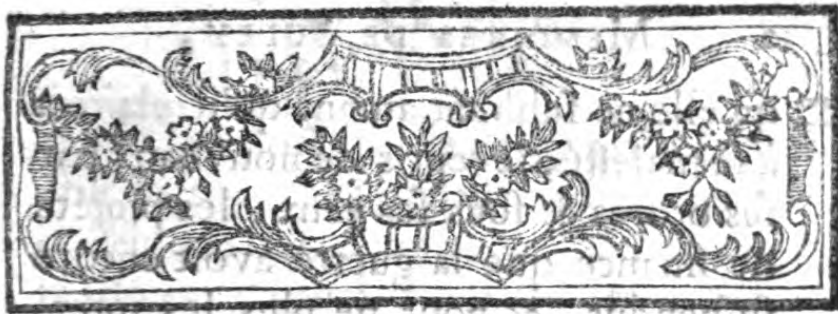
**S***UITE des Mémoires de 1603. Continuation de l'ambassade de Rosny à Londres. Détail de ce qui se passa à sa première audience : entretien public du roi d'Angleterre avec lui sur différens sujets. Evénemens à la cour de Londres ; favorables & contraires à sa négociation : dispositions des différentes cours de l'Europe. Première conférence de Rosny avec les Ministres Anglois. Intrigues de l'Espagne. Seconde audience, & entretien particulier du roi Jacques avec Rosny, qui lui persuade de soute-*



vj SOMMAIRES DES LIV.

*nir les Provinces-Unies : autres matieres traitées entr'eux. Seconde conférence de Rosny avec les ministres de sa majesté Britannique , qui cherchent à faire échouer sa négociation. Procédé imprudent du comte d'Aremberg. Troisième audience : Rosny est admis à la table du roi d'Angleterre : entretien public sur differens sujets. Troisième conférence de Rosny avec les conseillers Anglois & les députés des Provinces Unies : artifice & mauvaise foi de Cécil. Quatrième audience : entretien secret de Rosny avec le roi Jacques , où il lui communique les desseins politiques de Henri IV. & de la reine Elisabeth , & les lui fait goûter : explication sommaire de ces desseins. Jacques se déclare publiquement en faveur de Rosny.*





# MEMOIRES

DE

SULLY.

---

LIVRE DOUZIÈME.

**J**E viens d'achever le dernier détail militaire qu'on verra dans ces mémoires, du moins qui regarde la France. La vie de Henri le Grand, passée toute entière jusqu'ici dans le tumulte des armes, n'offrira plus dans la suite que des actions d'un roi pacifique & d'un pere de famille. La maniere dont avoit été conduite & terminée la campagne de Savoye, ne laissant aucun lieu de douter que la paix ne dût plus être troublée cette fois par aucun des anciens ennemis de cette monarchie, &

---

1600.

1601.

qu'elle ne subsistât autant qu'il plairoit à sa majesté, je repris de nouveau, par ses ordres & sous ses yeux, les projets de finance que la guerre avoit encore suspendus, & pour ne plus les interrompre. Après l'idée que j'ai ci-devant donnée de l'état des affaires qui concernent l'intérieur du royaume, on auroit tort assurément de regarder comme un genre de vie oisive, celui qu'elles nous firent embrasser à ce prince & à moi; s'il est moins tumultueux & moins bruyant, il n'est peut être que plus occupé.

Me voilà donc encore renfermé dans mon cabinet, où j'épluche avec la dernière attention tous les abus qui restoient à extirper dans la chambre des comptes (1), les bureaux des finances, le domaine, les aides, les gabelles, les tailles, les équivalens, les cinq grosses fermes, les décimes & tout le reste. Je travaille en même-tems pour le présent & pour l'avenir, en m'attachant à faire enforte que l'ordre que j'établis dans la direction de toutes ces parties, ne puisse être renversé dans la

(1) Consultez aussi Mathieu, *tom. 2. liv. sur ses opérations P. 3. p. 444.*

suite. Je m'occupe des moyens d'enrichir le roi, sans appauvrir ses sujets, d'éteindre ses dettes, de réparer ses maisons, de perfectionner l'art de fortifier les villes encore davantage que celui de les attaquer & de les défendre, de faire provision d'armes & de munitions. Je médite sur la manière de rétablir & de recommencer les ouvrages publics, comme chemins, ponts, levées & autres bâtimens, qui ne font pas moins d'honneur au souverain, que la magnificence de ses propres maisons, & qui font d'une utilité générale. Je commence pour cela à rechercher quel emploi on avoit fait des deniers octroyés à ce sujet aux villes & communautés, ou plutôt de quelles friponneries on avoit usé dans le maniment de ces fonds.

1601.

L'idée de dresser pour chaque partie des finances, des états généraux qui en prescrivent nettement & uniformément la forme, m'a toujours paru si heureuse & si propre à conduire à la plus grande exactitude, que j'étendis cette méthode sur tout ce qui en étoit capable. Dès le premier jour de cette année, en présentant au roi les jettons



1601.

d'or & d'argent, suivant la coutume, je lui présentai en même-tems cinq de ces états généraux, dont chacun avoit rapport à quelqu'un de mes emplois, compris dans un volume que j'avois fait relier fort proprement. Dans le premier, qui étoit le plus important, parce que j'y entrois dans le détail de tout ce qui me regardoit comme surintendant, étoit renfermé d'une part tout ce qui se lève d'argent en France par le roi, de quelque nature qu'il puisse être; d'une autre, tout ce qui doit en être déduit en frais de perception, & conséquemment ce qui revient de net dans les coffres de sa majesté. Je ne sçaurois croire que l'idée de ces sortes de formules ne soit pas venue à quelqu'un, depuis que les finances ont été assujéties à quelques réglemens; l'intérêt seul doit en avoir empêché l'exécution. Quoiqu'il en soit, je soutiendrai toujours que sans ce guide on ne peut travailler qu'en aveugle ou en fripon.

Le second de ces états étoit fait uniquement pour l'instruction du garde du trésor royal. Il y apprenoit de quelle part & à quel titre lui étoit remis tout ce qui passoit de deniers royaux par

ses mains pendant l'année de son administration ; ensuite , de combien il pouvoit disposer sur cette somme totale , & à quoi l'employer. Le troisième avoit été fait pour la grande maîtrise de l'artillerie. Un mémoire exact de recette & de dépense , un inventaire fidèle de tout ce qui fait partie de l'artillerie , comme le nombre & la qualité des canons & autres armes , la quantité des instrumens de guerre , & celle des provisions de bouche répandues dans les différentes places ou magasins ; l'état des arsenaux & des places de guerre , & autres observations à ce sujet : voilà ce qui le composoit. Le quatrième appartenoit à ma charge de grand voyer , & exposoit les frais faits & à faire pour la réparation de tout ce qui est de la dépendance de cet emploi , tant à la charge du roi , qu'à celle des provinces. Enfin , le cinquième comprenoit le dénombrement de toutes les villes & châteaux , particulièrement sur les frontieres , qui demandoient actuellement quelques dépenses , avec une espèce de devis des travaux qu'il falloit y faire , tiré de leur situation & de leur état présent.

1601.

1601. Le roi corrigea, sur mes représentations, quantité d'abus dans la monnoie, principales causes du dépérissement du commerce qui roule sur elle. Le premier est celui par lequel il étoit permis de constituer de l'argent au denier douze, & même au denier dix (2); loi aussi dommageable pour la noblesse, que pour le peuple : pour la noblesse, parce que toute sorte de trafic lui étant interdit en France, sa seule richesse est dans les fonds de terre, qui en demeuroient avilis ; pour le peuple, parce que content d'une indolence qui lui rapportoit autant qu'auroit pû faire son industrie, il laissoit inutile à l'état une quantité immense d'argent, qu'il auroit cherché sans ceta à faire fructifier d'une manière lucrative pour tout l'état. Le denier douze fut défendu, & le denier seize lui fut substitué.

(2) C'est ainsi qu'à l'état, dans une opération qui mettoit les particuliers pécunieux dans la nécessité de recourir au commerce & à la culture des terres, infiniment préférables au stérile produit des rentes.

La monnoie frappée au coin des différens princes de l'Europe, avoit eu cours en France jusques là, & s'employoit indifféremment avec la monnoie marquée de l'empreinte du souverain, à l'exception de la monnoie d'Espagne, dont la privation subite auroit produit un trop grand vuide dans le négoce ; il fut défendu d'exposer aucune autre monnoie que celle de France (3). Il étoit encore plus nécessaire de se passer des marchandises de nos

1601.

(3) Il est vrai que les espèces d'or & d'argent étrangères ne doivent pas avoir cours, & être confondues avec celles du prince dans le commerce intérieur, & dans les payemens de particuliers à particuliers ; mais n'est-il pas évident que plus elles abonderont dans nos monnoies, plus notre commerce sera florissant ? Aussi l'historien Mathieu remarque, *tom. 2. liv. 3. p. 446.* que cette défense fit tomber presque entièrement le commerce en France ; & le duc de Sully convient lui-même plus bas, qu'il fut obligé de recourir à un autre moyen. Nous examinerons cette question avec lui, lorsqu'il y reviendra, dans le livre suivant. Quant à la défense d'employer l'or & l'argent dans les habillemens & les meubles, nous aurons aussi occasion dans la suite de dire



§ MEMOIRES DE SULLY,

1601. voisins, que de leur monnoie. Le royaume étoit entièrement rempli du travail de leurs manufactures; & il est incroyable quelle plaie lui caufoient ces étoffes, sur-tout celles d'or & d'argent. L'entrée de celles-ci & de toutes les autres y fut défendue sous de très-grandes peines; & comme la France ne pouvoit pas trouver chez elle de quoi remplir cette quantité d'étoffes précieuses qui s'y consommoient, on eut recours au véritable remède, qui est de s'en passer. L'usage de toute étoffe, où il entreroit de cette matiere précieuse, fut aboli par le prince (4).

Toutes ces déclarations tendoient à une dernière, par laquelle on défendit de transporter hors du royaume au-

notre sentiment sur les principes qu'il étoit par rapport au luxe.

(4) Il montrait, par son exemple, à retrancher la superfluité des habits, car il alloit ordinairement vêtu de drap gris, avec un pourpoint de Satin, ou

» de taffetas sans décou-  
» pure, passément,  
» ni broderie. Il louoit  
» ceux qui se vêttoient  
» de la sorte, & se  
» mocquoit des autres,  
» qui portoient,  
» disoit il, leurs mou-  
» lins & leurs bois de  
» haute futaie sur  
» leur dos «. *Peréf.*

3. part.

eune espèce d'or ou d'argent. A la peine de confiscation des espèces qui seroient interceptées dans le transport, on joignoit celle de tous les biens des contrevenans, tant ceux qui feroient par eux-mêmes, que ceux qui favoriseroient ce transport. Le roi témoigna publiquement combien il avoit cette affaire à cœur, par le serment qu'il fit de n'accorder aucune grace pour cette sorte de malversation, & même de regarder de mauvais œil tous ceux qui oseroient le solliciter de l'accorder. Tout cela n'étoit capable que d'obliger les contrevenans à se cacher plus soigneusement. Je crus qu'un exemple auroit plus de force que toutes les menaces contre un mal aussi invétééré. Je n'ignorois pas que plusieurs personnes très-considérables, & de la cour même, se faisoient un fonds de ce mauvais trafic, en faisant passer ces espèces sous leur nom, ou en vendant bien chèrement l'autorité que leur donnoit leur correspondance chez l'étranger & dans les endroits de passage. Je jugea à propos de me tourner du côté de ceux qu'on employoit pour ces correspondances, & je leur promis, pour récompense de leur avis, le quart des sommes

1601.

qui seroient saisies par leur moyen. Je pouvois en disposer, le roi m'avoit attribué ces confiscations en entier; moyennant cela je fus bien servi.

Un mois s'étoit à peine écoulé, que je reçus avis par un homme de néant, les auteurs n'ayant pas voulu se nommer, qu'il se préparoit un transport de deux cens mille écus en or, qui devoit se faire en deux voitures, dont la première seroit moindre de beaucoup que la seconde. Après avoir pris toutes mes précautions, comme je trouvai cette somme un peu forte, je crus être obligé d'en parler au roi, qui apporta cette modification au droit qu'il m'avoit donné, que si la somme ne passoit pas dix mille écus, je pouvois me l'approprier toute entière; mais que l'excédent seroit pour lui: » ce qui lui vient droit, disoit il, bien à propos, ayant fait quelques pertes au jeu, qu'il n'a voit osé me faire connoître, ni prendre sur ses propres deniers ». Je n'avois pas des vues assez mercenaires pour attendre à profiter de la seconde voiture. Je fis épier la première, & avec tant de vigilance, qu'elle fut arrêtée à demi-lieue hors des terres de France. Elle n'auroit pû l'être

dans le royaume, ne fut-ce qu'à un ~~un~~  
 quart de lieue de la frontière, sans  
 fournir aux contrevenans un prétexte  
 pour se la faire relâcher. Il s'y trouva  
 en écus au soleil, pistoles, pistolets  
 & quadruples, 48 mille écus qu'on  
 avoit enfermés dans le fond de quel-  
 ques ballots de marchandise commune.  
 Les conducteurs ne la reclamèrent de  
 personne : la volonté du roi étoit trop  
 connue sur cet article : ainsi quelque  
 bruit que fit cette prise à la cour, elle  
 fut désavouée de tout le monde, & le  
 partage en fut fait par sa majesté de  
 cette manière ; elle s'en réserva soi-  
 xante-douze mille livres, en fit donner  
 vingt-cinq mille livres aux donneurs  
 d'avis, & m'abandonna les quarante-  
 sept mille livres restantes, en me pro-  
 mettant que, quelque considérable que  
 pussent être les autres captures qui se-  
 roient faites dans la suite, elle ne m'en  
 retrancheroit plus rien. Mais il ne sortit  
 plus d'argent, l'exemple avoit dégoûté  
 d'un trafic aussi ruineux.

Ceux que préparoit la chambre de jus-  
 tice (5), qu'on établit contre les trai-

(5) Autrement appel- Elle étoit composée  
 lée chambre royale : d'un président du par-



1601.

tans, trésoriers, receveurs & autres gens de plume, qui avoient malversé dans leurs emplois, devoient en apparence produire des effets bien plus terribles encore. Mon avis fut qu'on ne devoit pas se borner à leur faire rendre gorge à tous ; je conclus pour des peines afflictives contre ceux qui seroient trouvés coupables de péculat. Pourquoi en effet a-t-on jugé à propos d'excepter ce crime de ceux que la justice poursuit (6), si ce n'est que l'on est en possession de couvrir tous les crimes qu'il fait commettre ? Je voudrois, s'il étoit

lement de Paris, de deux conseillers, de deux maîtres des requêtes, d'un président & de quatre conseillers de la chambre des comptes, d'un président & de trois conseillers de la cour des aides, d'un des avocats généraux du parlement, &c. On envoya dans les provinces des commissaires pour informer contre ceux qui avoient malversé.

(6) M. de Sully me paroît raisonner juste, lorsqu'en supposant l'utilité des chambres de Justice, il demande qu'on ne s'y borne pas aux amendes pécuniaires, mais qu'on y joigne des peines afflictives ; & il me paroît avoir plus de raison encore, lorsque dans la suite il conseille de supprimer ce moyen comme absolument inutile, & de recourir à celui

possible, faire passer dans l'esprit des François l'indignation que je sens contre un abus aussi pernicieux, & tout le mépris dont je suis rempli pour ceux qui lui doivent leur élévation. Si nous comptons pour peu de chose de nous rendre méprifables à nos voisins par cette indigne coutume ( car il n'en est point qui attaque plus directement l'honneur de la nation ), ne nous cachons pas du moins les maux qu'elle nous cause à nous-mêmes. Rien n'a plus contribué à pervertir parmi nous l'idée de la probité, de la simplicité & du désintéressement, ou à tourner ces vertus en ridicule : rien n'a plus fortifié ce penchant malheureux au luxe & à la mollesse, naturel à tous les hommes, mais qui devient chez nous une seconde nature, par le caractère de vivacité qui fait que nous nous attachons tout d'abord avec fureur à tous les projets qu'on offre à notre plaisir : rien en particulier ne dégrade si fort la noblesse françoise, que ces fortunes si ra-

1601.

d'abolir tout-à-fait en France l'usage des traités de finance : & c'est aussi le sentiment du

cardinal de Richelieu.  
*Testam. polit. 1. part.*  
*ch. 4. sect. 5.*

1601.

pides & si brillantes des traitans & autres gens d'affaires, par l'opinion trop bien fondée qu'elles ont répandue, qu'il n'y a presque plus en France que cette seule voie pour parvenir aux honneurs & aux premières places, & qu'alors tout est oublié, tout devient permis.

A remonter à la source, les vertus militaires sont presque les seuls endroits par lesquels s'acquiert, se conserve & s'illustre en France la véritable noblesse; & on ne trouvera dans cet usage ni opinion, ni préjugé, si l'on fait attention que rien n'est si naturel que d'accorder la prééminence à celui des états par lequel tous les autres subsistent & s'entretiennent dans la sûreté, sans laquelle il n'est point de biens; mais cet état ne conduit point à faire une grande fortune; & cela par un effet de la simplicité, qui prouve encore & l'ancienneté & la pureté de sa première institution; il n'est rien qu'honorable, parce qu'alors on ne connoissoit guère que l'honneur qui pût être le prix des belles actions. Aujourd'hui que les idées sont changées, & que l'or met le prix à tout, on compare le corps de cette généreuse noblesse avec celui des gens de finance, de jus-

tice & d'affaires ; mais ce n'est que pour  
 déferer à ceux ci tous les respects qu'on  
 ne peut se dispenser de rendre à ceux  
 qui sont les seuls puissans & nos vérita-  
 bles supérieurs ; qualité dont les pre-  
 miers se sont trouvés dépouillés (7). Et  
 comment cela n'arriveroit-il pas , puis-  
 qu'on voit la noblesse elle-même pen-

1601.

(7) Le même car-  
 dinal de Richelieu se  
 plaint de cet abus, &  
 propose d'y remédier,  
 suivant les idées du  
 duc de Sully. » Les  
 » gentilshommes, dit-  
 » il, ne peuvent s'é-  
 » lever aux charges &  
 » dignités, qu'au prix  
 » de leur ruine.... Au  
 » lieu que maintenant  
 » toutes sortes de gens  
 » y sont reçus par le  
 » sale trafic de leur  
 » bourse ; l'entrée en  
 » doit être fermée à  
 » l'avenir à ceux qui  
 » n'auront pas le bon-  
 » heur d'être d'une  
 » naissance noble, &c.  
 Ce ministre conclut en  
 un autre endroit, après  
 M. de Sully, que » le  
 » moyen de faire sub-  
 » sister la noblesse  
 » dans la pureté de  
 » cœur qu'elle tire de  
 » la naissance ( ce sont  
 » ses paroles ) est de  
 » retrancher le luxe &  
 » les insupportables  
 » dépenses qui se sont  
 » introduites peu à  
 » peu «. 1. part. ch.  
 3. sect. 1. Cependant  
 l'impartialité dont je  
 fais profession, m'o-  
 blige de convenir que  
 les sentimens qu'ex-  
 pose le duc de Sully,  
 ont quelque chose  
 d'outré ; & qu'il y a  
 dans tout cet endroit  
 un peu de ce qu'on ap-  
 pelle invective & vai-  
 ne déclamation. Je  
 préviens d'avance sur



1601. fer sur cet article précisément comme le peuple, & ne pas se foucher de mêler, par une honteuse alliance avec un

une remarque que nous aurons encore occasion de faire dans la suite, c'est que les changemens arrivés dans l'état politique de l'Europe par les différentes circonstances, & sur-tout par l'esprit de commerce, qui paroît en être l'ame aujourd'hui, ont obligé de changer quelque chose à ces anciennes maximes sur le luxe, les dépenses, &c. Voici donc à quoi il me semble qu'on peut s'en tenir sur toute cette matiere. Il est vrai que la profession qui a pour objet la défense de l'état, doit être en possession des premières & principales dignités, ou ce qui revient au même, qu'on doit toutes sortes d'égards, d'honneurs & de respects à celles qui y sont attachées. Le duc de Sully a ensuite raison de remarquer, que de toutes les professions, c'est celle pour qui le luxe & la mollesse sont le plus à craindre; de-là cet éloignement dans les officiers de résider à leurs régimens, & cette aversion de la jeune noblesse pour une étude qui devoit l'occuper tout entière; de-là cet attirail asiatique de bonne chere & de plaisir dont on s'accoutume à surcharger les armées; de-là les fatigues & tous les autres travaux de la guerre, impossibles à supporter à des corps que la débauche a usés presque dès la plus grande jeunesse. Enfin on conviendra encore avec M. de Sully, que l'abus des mé-

fang pur & illustre, celui d'un roturier, qui ne connoît que le change, la boutique, le comptoir ou la chicane. 1601.

|   |   |
|---|---|
| <p>falliances est aujourd'hui porté à un point qui a quelque chose de honteux, &amp; qu'en général nous avons trop négligé un point de la police, qui a toujours été regardé, avec raison, comme un des principaux fondemens de la force d'un état, l'attention à procurer &amp; à mettre en honneur le mariage. Mais après tous ces aveux, il faut aussi convenir qu'un des principaux soins du souverain, devant être de maintenir &amp; d'affermir l'union parmi ses sujets, en bannissant la jalousie entre les conditions, &amp; la haine des différens ordres l'un pour l'autre, &amp; que la guerre n'étant plus, comme autrefois, le vrai &amp;</p> | <p>même le seul moyen de rendre un royaume florissant, la plus grande partie des maximes dictées dans cet esprit, porte à faux. Ne seroit-il pas bien plus à propos d'obliger les familles nombreuses à se partager entre la guerre, la marine, l'église, le commerce, &amp;c. &amp; de permettre ce dernier à la noblesse, comme un moyen sans lequel il est désormais impossible que les grandes familles se soutiennent ? Nous reviendrons encore plus d'une fois à traiter ce sujet ; mais il est certain en général, &amp; une médiocre attention suffit pour s'en convaincre, que les maximes de gouvernement pour la poli-</p> |
|---|---|

1601. Cet abus en produit nécessairement deux autres ; la confusion des états & l'abâtardissement des races : celui-ci se prouve encore mieux par l'expérience que par la raison. Il ne faut que jeter les yeux sur tant de gentilshommes méritifs, dont la

|   |   |
|---|---|
| <p>tique, la police, le commerce, &amp;c. ne doivent pas être aujourd'hui absolument les mêmes qu'il y a mille ans. On pourroit s'imaginer d'abord que sur les changemens nécessaires à tous égards, on ne sauroit mieux faire que de se reposer sur le tems &amp; sur les dispositions naturelles qui rendent tous les hommes si éclairés sur leurs propres intérêts &amp; leur bien-être ; cependant une malheureuse expérience n'a que trop appris combien il est dangereux de laisser à la multitude le choix des moyens d'y parvenir. De ces</p> | <p>changemens il y en a qui doivent ou s'accompagner ou le suivre, &amp; être subordonnés les uns aux autres ; c'est ce qu'elle ne sçait ni discerner, ni goûter. Il y a en tout, excès ou abus, &amp; c'est ce qu'elle ne sçait ni prévoir, ni prévenir. Voilà le grand point de la science de gouverner, science qui demande une étude &amp; une attention continuelles. La main du pilote n'est pas nécessaire pour soutenir le vaisseau sur les flots ; mais sans elle il échouera pourtant à la fin, ou du moins il n'arrivera jamais à son but.</p> |
|---|---|

COUR

cour & la ville sont pleines, vous n'y voyez plus rien de cette vertu simple, mâle & nerveuse de leurs ancêtres, nuls sentimens, nulle solidité dans l'esprit, air étourdi & évaporé, passion pour le jeu & la débauche, soin de leur parure, raffinement sur les parfums & sur toutes les autres parties de la mollesse: vous diriez qu'ils cherchent à l'emporter sur les femmes. Ils prennent encore le parti des armes, mais de quoi sont-ils capables avec de pareilles dispositions, auxquelles se joint fort souvent un mépris secret pour une profession qu'ils n'embrassent que par contrainte? Ce renversement est déplorable, mais il est inévitable tant que le métier qui n'a pour objet que la gloire, ne sera pas en possession & du plus haut rang & des premiers honneurs. Pour cela il faut les enlever aux gens de fortune, & puisque la honte même dont'on trouveroit couvertes ces créatures du hasard, si on vouloit bien les examiner, ne suffit pas pour nous les faire mépriser, il est besoin de leur marquer par de véritables flétrissures, quel est le rang qu'ils doivent occuper.

Ces raisons sont sensibles, le roi les

*Tome IV.*

**B**

1601. gouta fort , & cependant il n'arriva de cette chambre de justice que ce qui en arrivera toujours ; il n'y eut que quelques larronneaux qui payerent pour tout le reste , les principaux coupables trouverent une ressource assurée dans ce même métal , pour lequel on les poursuivoit. Ils en employèrent une petite partie en présens & sauverent l'autre. Ce tempérament n'auroit pas absolument réussi auprès du roi , en l'employant directement , mais on trouva accès auprès des dames de la cour & de la reine même ; on gagna le connétable , Bouillon , Bellegarde , Roquelaure , Souvré , Frontenac & quelques autres , qui pour n'être pas de cette volée , ne sçavoient pas moins tourner l'esprit du roi : tels étoient Zamet , La Varenne , Gondy , Boneuil , Conchini & autres de cette espèce. La complaisance de ce prince pour tous ceux auxquels il laissoit prendre quelque familiarité avec lui , & sur-tout pour les femmes , détruisit toutes ses belles résolutions , de maniere que l'orage ne tomba que sur ceux qui pouvoient se reprocher de n'avoir pas encore assez volé pour mettre leurs



vois à couvert. On pourroit presque regarder comme une opération de chambre de justice, le retranchement qui fut fait dans le même tems, d'une partie de ces officiers de toute espèce, dont le barreau & les finances abondent, & dont la licence, aussi bien que l'excessive quantité, sont des certificats sans réplique des malheurs arrivés à un état, & les avant-coureurs de sa ruine.

Au mois de Mai, le roi & la reine eurent la dévotion d'aller gagner le Jubilé à Orléans. J'accompagnai leurs majestés jusques à une demi-lieue par de-là Fontainebleau, d'où elles vinrent coucher à Puiseaux. Je profitai de cette petite vacance, pour aller visiter la terre de Baugy, qui venoit de m'être adjudgée par décret, pour de grandes sommes qui m'étoient dues sur cette terre, & sur laquelle j'avois aussi-tôt commencé à faire bâtir, de l'argent de la confiscation des espèces interceptées, dont je viens de parler. Je fus arrêté à deux lieues de ma couchée par un courier de sa majesté, qui se faisoit entendre de fort loin derrière moi. Il m'apportoit une lettre du roi,

1601.            qui contenoit ce peu de mots. « Je  
 » vous avois donné dix jours pour vo-  
 » tre voyage de Baugy ; mais j'ai reçu  
 » des lettres importantes de Buzenval,  
 » que je veux vous faire voir. Vous  
 » me ferez plaisir de venir ce soir cou-  
 » cher ici à Puiseaux, où vous n'avez  
 » que faire de rien apporter. J'ai fait  
 » donner ordre pour votre logis, j'y  
 » ai envoyé mon lit de chasse, & fait  
 » commander à Coquet de vous tenir  
 » un souper prêt & votre déjeuner du  
 » matin, car je ne vous tiendrai pas  
 » plus long-tems. Adieu, mon ami,  
 » que j'aime bien ».

Je donnai le bon soir à mon épouse,  
 qui m'accompagnoit. Je ne pris avec  
 moi que deux gentilshommes, un page,  
 un valet de chambre & un palefrenier,  
 & je vins à Puiseaux, où je trouvai le  
 roi, qui se divertissoit à faire jouer la  
 jeunesse de sa suite au faut & à la lutte  
 dans la cour du prieuré. Si-tôt qu'il me  
 vit, il appella Pasquier, qui étoit venu  
 de la part de Villerói lui apporter les  
 lettres de Buzenval. Buzenval mandoit  
 au roi que le prince Maurice s'étoit  
 mis en campagne avec son armée gros-  
 sie des garnisons qu'il avoit tirées de

ses quartiers & escortées de près de 

---

deux mille chariots. Qu'avec cette armée il comptoit (comme lui Buzenval l'avoit sçu des officiers du prince d'Orange & du prince lui-même) traverser le Brabant, le pays de Liège, le Hainaut & l'Artois, gagner le dessus des rivières le long des frontières de France, dont il s'attendoit d'être assisté, & venir faire la guerre aux environs de Gravelines, Bergue-Saint-Vinox, Dunkerque & Nieuport; que l'archiduc, fort inférieur au prince d'Orange, parce qu'il n'avoit pas encore reçu les troupes, qu'il attendoit d'Italie & d'Allemagne, regardoit avec surprise ces préparatifs, & n'osoit s'opposer à sa marche, mais qu'il se contentoit de le cotoyer, afin de l'obliger à se tenir serré, le retarder & se trouver proche de l'endroit où il verroit fondre l'orage: qu'il avoit trouvé cette démarche qu'on lui avoit communiquée, si importante, qu'il avoit jugé en devoir faire part au roi.

La connoissance que j'avois des Pays-Bas me fit trouver ce dessein du prince d'Orange si hazardeux, que je jugeai qu'il pouvoit lui attirer une dé-

1601. faite totale. Il lui falloit faire un trajet fort long, en présence & sur les terres des ennemis, par un pays si plein de bois, de haies, de chemins creux & étroits, tel est particulièrement le Liégeois, que je le regardois comme inaccessible à tant de chariots. Mon sentiment se trouva conforme à celui du roi. Après que nous en eûmes longtemps conféré ensemble, il résolut d'en dire son avis au prince Maurice. Je repris ma route de Baugy, sur laquelle je visitai en passant Sully que j'avois dessein d'acheter & que j'achetai en effet l'année suivante. Le roi de son côté continua son pèlerinage d'Orléans. Il y posa la première pierre, pour la réédification de l'église de Sainte Croix, puis s'en revint à Paris, où je m'étois rendu trois jours avant sa majesté.

Place sur le Rhin. Les lettres de Henri firent changer d'avis à Nassau. Il assiégea Rhinberg & le prit le dix Juin. L'archiduc Albert prit sa revanche, en venant investir Ostende (8) le cinq Juillet.

(8) Il en sera sou- plus de trois ans, mais vent parlé; ce siège, c'est dans M. de Thou, où de part & d'autre le Septénaire & autres il se fit de fort belles historiens, qu'il faut actions, ayant duré en voir le détail.

Maurice de son côté mit le siège devant Bolduc, pour lui faire abandonner son entreprise, ou pour s'en dédommager par la prise de cette place, estimée la plus importante forteresse du Brabant. Je jugeai encore qu'il ne feroit ni l'un ni l'autre, & lorsque le roi m'appella pour en sçavoir ma pensée, en présence des courtisans, qui s'étoient trouvés à l'ouverture du paquet par lequel il en reçut la nouvelle, & qui en parloient tous fort différemment, je répondis, que quoique je fusse encore fort jeune lorsque j'avois visité Bolduc, j'avois pourtant conservé le souvenir de cette place, & que sans parler de sa situation qui rendoit ce siège d'un travail immense, il me paroïssoit impossible, vu la grandeur de la place & sa nombreuse bourgeoisie, d'en faire l'enceinte de manière qu'on empêchât personne d'y entrer & d'en sortir, à moins d'une armée de vingt-cinq mille hommes. Le prince d'Orange manqua effectivement Bolduc, mais tout cela ne se passa qu'au mois de Novembre.

La guerre qui s'allumoit si près de notre frontière, fit résoudre Henri à



1601. s'approcher de Calais, comme s'il n'a-  
 voit eu d'autre intention que de visi-  
 ter ce pays. Quoiqu'il se défiât tou-  
 jours des Espagnols, il ne craignoit  
 point, dans l'état où étoient les affaires  
 de cette couronne, de la voir se por-  
 ter à rompre la paix; mais il ne fut pas  
 fâché de leur donner un peu d'inquié-  
 tude, pour se venger de tous les su-  
 jets de mécontentemens qu'il en rece-  
 voit journellement. Ils en faisoient af-  
 fez pour obliger sa majesté à quelque  
 chose de plus, si la politique ne l'eût  
 emporté sur le ressentiment. Après  
 les ressorts qu'ils avoient fait jouer inu-  
 tilement pour rompre l'alliance des  
 cantons Suisses avec la France, &  
 pour empêcher le pape de juger com-  
 me arbitre dans le différend du mar-  
 quisat de Saluces, parce que sa sainte-  
 té n'auroit pu se dispenser de condam-  
 ner le duc de Savoye, ils avoient en-  
 voyé à ce duc dans la dernière cam-  
 pagne, des troupes par le comte de  
 Fuentes. Leurs sollicitations conti-  
 nuelles auprès du maréchal de Biron,  
 de Bouillon, d'Auvergne, du prince  
 de Joinville & de plusieurs autres,  
 n'étoient plus ignorées de personne.

Biron en avoit fait de sa propre bouche l'aveu à sa majesté. En dernier lieu le roi avoit reçu à son retour d'Orléans, des avis certains de leurs pratiques dans les villes de Metz, de Marseille & de Bayonne. 1601.

Sa majesté avoit dissimulé tout cela, mais rien ne l'aigrit si fort contre cette couronne, que la maniere outrageante dont (9) La-Rochepot, notre ambassadeur à Madrid, son neveu & toute sa suite, venoient d'être traités en cette cour. La Rochepot en fit le détail dans ses lettres. « Pardieu ! j'en » jure, s'écria Henri dans un violent

|  |  |
|--|--|
| <p>(9) Antoine de Sully, comte de La-Rochepot. Son neveu étant à se baigner avec quelques seigneurs françois, fut insulté par des Espagnols, qui jetterent leurs habits dans la riviere. Les François se vengerent de cette injure, en tuant &amp; blessant quelques-uns de ces Espagnols, qui revinrent ensuite forcer la maison de</p> | <p>l'ambassadeur, &amp; traînerent son neveu en prison, avec quelques autres François. Ce différend fut apaisé par le pape, qui se fit envoyer à Rome les prisonniers, &amp; les remit au comte de Béthune, frere de M. de Sully, ambassadeur de France en cette cour. Voyez les historiens ci-dessus, année 1601.</p> |
|--|--|

1601.

» mouvement de colere, si je puis une  
 » fois voir mes affaires en bon ordre  
 » & assembler de l'argent, & le reste  
 » de tout ce qui m'est nécessaire, je  
 » leur ferai une si furieuse guerre,  
 » qu'ils se repentiront de m'avoir mis  
 » les armes à la main ». Il ferma pour-  
 tant encore les yeux sur un violement  
 si marqué du droit des gens, mais ce  
 ne fut pas sans se faire une grande vio-  
 lence. « Je vois bien, me disoit quel-  
 » quefois ce prince, que par jalousie  
 » de gloire & intérêt d'état, il est bien  
 » difficile que la France & l'Espagne  
 » sympatisent jamais ensemble, &  
 » qu'il faut prendre avec cette cou-  
 » ronne, d'autres fondemens que de  
 » simples paroles données, si l'on veut  
 » s'établir dans une parfaite sûreté ». Il étoit assez détrompé du sentiment  
 politique de Villeroy & de Sillery, qui soutenoient quelquefois contre  
 moi en sa présence, qu'une étroite liai-  
 son avec l'Espagne, non-seulement  
 n'étoit ni impossible, ni dangereuse  
 pour la France, mais encore que c'é-  
 toit le vrai systême auquel on devoit  
 s'attacher. Je leur opposois la rivalité  
 naturelle entre ces deux couronnes,

l'opposition d'intérêt, & la mémoire de tant d'injures si récentes, & je conclus qu'avec un voisin aussi rusé & aussi fourbe, il ne restoit d'autre parti à prendre que de se défier & se défendre. Les dernières nouvelles venues de Madrid me donnerent cette fois gain de cause sur mes adversaires, du moins dans l'esprit du roi, qui ne balançoit pas à se mettre en chemin du côté d'Ostende, après qu'il eut satisfait à deux ambassades célèbres qu'il reçut en ce tems-là.

1601.

L'une de ces ambassades fut de la part du grand seigneur, qui ayant sçu que le sophi de Perse, son ennemi, avoit fait une députation solennelle vers le pape, l'empereur, & le roi d'Espagne, sans faire mention du roi de France, contre lequel il sembloit leur offrir son amitié en demandant la leur, usoit du réciproque. Sa hauteesse se servit en cette occasion de son (10)

(10) Barthelemi les prophéties que les  
Cœur, Marseillois re-Turcs croient, il y en a  
négal, il demanda au une, dit-on, qui porte  
roi, de rappeler le duc que les François chaf-  
de Mercœur d'Hon-seront les Turcs de  
grie, parce qu'entre l'Europe.

1601.            médecin, qui étoit chrétien, & qu'elle revêtit du titre d'ambassadeur. Les termes avec lesquels ce superbe potentat s'exprimoit en parlant des François (11), marquent une distinction dont on voit peu d'exemples. Il faisoit plus de cas, disoit il, de l'amitié & des armes des seuls François, que de tous les autres peuples chrétiens ensemble, & quand même ceux-ci s'uniroient tous avec la Perse contre lui, il croyoit pouvoir mépriser leurs efforts, d'abord qu'il pourroit s'assurer de l'alliance & du secours d'un roi, dont il paroissoit bien ne pas ignorer la supériorité sur tous ses voisins, quant aux qualités personnelles. L'ambassadeur Turc présenta à sa majesté de la part de son maître quantité de riches présens, & me donna deux cimeteres

(11) « Au plus glo- » majesté & richesse,  
 » rieux, magnanime » & glorieux guide  
 » & plus grand sei- » des plus grands,  
 » gneur de la créance » Henri IV. Empereur  
 » de JESUS... termi- » de France, &c. »  
 » nateur des diffé- Tels étoient les titres  
 » rends qui survien- que sa hauteffe y don-  
 » nent entre les prin- noit au roi. *Mss. de la*  
 » ces chrétiens, sei- *bibliot. du roi, Vol.*  
 » gneur de grandeur, 9592.



d'une façon exquisite, que je garde soigneusement.

---

1601.

L'autre ambassadeur fut de la part de la république de Venise. Cet état étoit uni depuis long-tems avec la France par des alliances particulières souvent renouvelées, & par l'intérêt commun contre la puissance Espagnole. Il avoit été des premiers à complimenter sa majesté très chrétienne sur son mariage & sur la paix, par les sieurs Gradenigo & Delfin, celui-ci étoit encore de cette dernière ambassade. Henri voulut qu'on reçût ces ambassadeurs à Paris, avec la plus haute distinction. Il les fit servir avec sa propre vaisselle d'argent, & les combla de riches présens. Il en avoit fait de même valeur aux premiers. Toutes les lettres qu'il m'écrivit alors, ne rouloient presque que sur ce détail, car il étoit à Fontainebleau avec la reine qui étoit fort avancée dans sa grossesse; ce qui fit que le roi ne pouvant venir sitôt à Paris, encore moins la reine, qui avoit tant de part à cette ambassade, sa majesté eut cet égard pour les ambassadeurs Vénitiens, de ne pas leur faire attendre son retour à Paris; il manda qu'il les recevroit à

Fontainebleau, où ses carosses & ses équipages les conduisirent avec le même honneur.

1601. Les archiducs ne manquèrent pas d'entrer en soupçon que le roi, en marchant vers Calais, pouvoit bien chercher à traverser leurs desseins sur Ostende, par représailles des mauvais traitemens faits à La-Rochepot. Pour essayer de découvrir le but de ce voyage, ils lui députerent le comte de Solre en qualité d'ambassadeur, sous prétexte de lui faire les mêmes complimens qu'il recevoit de toutes parts, sur la grossesse de la reine. Ils enjoignirent à cet ambassadeur de profiter d'un moment favorable, pour jeter quelques propos en forme de plainte sur ce voyage. Solre ouvrit par-là un beau champ au roi, qui au lieu de le satisfaire sur ces plaintes, en fit à son tour de fort graves contre l'Espagne, & l'assura pourtant, mais d'une manière bien générale, que la rupture ne viendroit point de lui, pourvu que les Espagnols ne l'y forçassent point en continuant leurs mauvais procédés; l'ambassadeur feignit d'être content de cette assurance.

La reine d'Angleterre ne scut pas

plutôt le roi à Calais, qu'elle crut l'oc-  
 casion favorable, pour satisfaire l'impac-  
 tience qu'elle avoit de voir & d'embras-  
 ser son meilleur ami. Henri ne souhai-  
 toit pas moins cette entrevue pour con-  
 férer avec cette reine, tant sur les affaires  
 politiques de la chrétienté, que sur les  
 leurs propres, & en particulier sur celles  
 dont les ambassadeurs Anglois & Hol-  
 landois lui avoient touché quelque chose  
 à Nantes. Elisabeth lui écrivit la pre-  
 miere une lettre également polie & plei-  
 ne d'offres de services; elle lui fit faire  
 ensuite les complimens ordinaires, &  
 réitérer ces assurances par milord Ed-  
 mond, qu'elle lui députa à Calais  
 pendant qu'elle s'avançoit elle-même  
 jusqu'à Douvres, d'où elle fit partir mi-  
 lord Sidney avec de secondes lettres.

Henri ne voulut pas demeurer en  
 reste de courtoisie. Il répondit à ces  
 avances d'une maniere aussi pleine d'é-  
 gards & de respects pour le sexe d'E-  
 lisabeth, que d'estime & d'admiration  
 pour sa personne. Ce commerce dura  
 quelque tems, au grand chagrin des  
 Espagnols, auxquels un pareil voisinage  
 & une si étroite correspondance don-  
 noient beaucoup de jalousie: mais de  
 toutes les lettres que s'écrivirent ces

1601.

deux souverains en cette occasion, il ne m'est resté entre les mains que celle où Elifabeth instruit le roi des obstacles qui l'empêchent de s'aboucher avec lui, en plaignant le malheur des têtes couronnées, de se voir, malgré elles, esclaves des formalités & de la circonspection, parce que c'est cette lettre (12), qui fut la cause du voyage

(12) Cette lettre, choit un piège dans & tout ce détail du lequel Elifabeth avoit due de Sully sur les envie de faire tomber voyages d'Henri IV. Henri, qui étoit de & d'Elifabeth à Calais s'assurer de sa person- & à Douvres, suffi- ne dans cette entre- sent sans autres réflé- vue, & de le retenir xions, pour faire voir prisonnier, jusqu'à ce combien sont faux qu'il lui eût cédé Ca- nous les jugemens lais; que Henri IV. qu'on porta en ce ne s'en dispensa, que tems-là, & qui sont parce qu'il se douta rapportés dans diffé- du tour qu'on vouloit rens historiens sur lui jouer, d'autres di- ces deux têtes cou- sent; parce qu'il crai- ronnées. On a dit guoit si fort la mer, qu'Elifabeth fit pro- qu'il ne put se résou- poser à Henri, ou de dre à s'embarquer. passer à Douvres, ou Personne ne se douta du moins de s'abou- du vrai motif qui fit cher avec elle à moi- proposer cette entre- tié chemin de ces vue, qui occasionna deux villes, & que toutes ces lettres de cette proposition ca- part & d'autre, & qui

que je fis vers cette princesse. Elle y 

---

marquoit à son très-cher & bien-aimé frere, c'est ainsi qu'elle appelloit le roi de France, qu'elle en étoit d'autant plus fâchée, qu'elle avoit quelque chose à lui faire sçavoir, qu'elle n'osoit ni confier à personne, ni mettre sur le papier, & que cependant elle étoit sur le point de reprendre la route de Londres. 1601.

Ces dernières paroles piquerent la curiosité du roi, qui se donna inutilement la torture pour deviner à quoi elles pouvoient avoir rapport. Il envoya le secrétaire Féret me chercher,

|  |  |
|--|--|
| fit faire à M. de Sully le voyage secret à Douvres, dont il rend compte. Siri ne manque pas une occasion d'appuyer sur le sentiment qu'il suppose qu'Elisabeth conserva toujours, soit de la paix de Vervins, soit du refus de Calais; ainsi que sur la crainte qu'avoit cette princesse, que Henri ne s'agrandît trop; & sur la jalousie de la nation Angloise contre | la France. ( <i>Mem. Recond. Vol. I. p. 130, 150. &amp;c.</i> ) Mais cet écrivain suffisamment versé dans les négociations étrangères, surtout dans celles de l'Italie & de l'Espagne, n'est sûr ni pour les faits, ni dans les jugemens qu'il porte de l'intérieur de notre cour & de notre conseil sous le regne de Henri IV. Il n'a connu ni ce prince, ni le duc de Sully. |
|--|--|



1601. & me dit : » Je viens de recevoir des  
 » lettres de ma bonne sœur la reine  
 » d'Angleterre, que vous aimez tant,  
 » plus pleine de cajoleries que jamais ;  
 » voyez si vous devinerez mieux que  
 » moi ce qu'elle veut dire sur la fin de  
 » sa lettre ». Je convins avec Henri  
 que ce n'étoit pas sans quelque grand  
 sujet qu'elle s'exprimoit de la sorte. Il  
 fut résolu que je passerois le lendemain  
 à Douvres, comme si je n'avois d'au-  
 tre dessein que de profiter de la proxi-  
 mité de la mer, pour faire un tour à  
 Londres, afin de voir quel parti pren-  
 droit la reine sur mon arrivée, dont  
 nous nous doutions bien qu'elle ne  
 manqueroit pas d'être instruite. Je ne  
 parlai à qui que ce soit de mon passa-  
 ge, excepté à ceux de mes domestiques  
 qui devoient venir avec moi, & que  
 je pris en fort petit nombre.

Je me mis dans une barque de  
 grand matin, & j'arrivai sur les dix  
 heures à Douvres, où parmi la foule  
 de ceux qui débarquoient & se rem-  
 barquoient, je fus tout d'abord re-  
 connu par milord Sidney, qui m'avoit  
 vu il n'y avoit que cinq ou six jours à  
 Calais. Il étoit avec MM. Cobham,

Raleich & Greffin, & fut encore joint 1601.  
 dans le même moment par deux autres  
 Anglois, qui étoient les comtes d'E-  
 vencher & de Pembrok. Il me deman-  
 da en m'embrassant, si je ne venois pas  
 voir la reine. Je lui répondis que non,  
 je l'assurai même que le roi ne sçavoit  
 rien de mon voyage, & je le priai  
 de n'en rien dire non plus à la reine,  
 parce que n'ayant point eu intention  
 de la saluer, je n'avois aucune lettre  
 à lui donner, & que je cherchois à  
 faire *incognito* un voyage à Londres,  
 qui seroit très-court. Tous ces mes-  
 sieurs reprirent en riant, que j'avois  
 pris une précaution inutile, parce que  
 le vaisseau de garde avoit peut-être en  
 ce moment déjà donné avis de mon  
 arrivée, & que je devois m'attendre  
 à voir bientôt un messager de la reine,  
 qui ne me laisseroit pas aller de la  
 sorte, n'y ayant que trois jours qu'elle  
 avoit parlé publiquement de moi,  
 & dans des termes très-obligeans.  
 Je feignis d'être extrêmement mor-  
 tifié de ce contre-tems, mais de  
 compter pourtant sur le bonheur de  
 n'être point découvert, pourvu que  
 ces messieurs voulussent bien me gar-

1601.

der le secret sur l'endroit où j'étois logé, & d'où je les assurai en les quittant brusquement, que je partirois aussitôt que j'aurois mangé un morceau. Je ne faisois qu'entrer dans ma chambre où je parlois à mes gens, lorsque je me sentis embrasser par derrière, par quelqu'un qui me dit qu'il m'arrêtoit prisonnier de la part de la reine, c'étoit le capitaine de ses gardes. Je lui rendis son embrassade, & lui répondis en sôûriant que je tenois cette prison à grand honneur.

Il avoit ordre de m'emmener à l'heure même vers la reine, je le suivis. « Eh quoi M. de Rosny, me » dit cette princesse, est-ce ainsi que » vous rompez nos hayes, & passez » sans me venir voir? J'en suis bien » étonnée: car j'ai vu que vous m'af- » fectionnez plus qu'aucun de mes » serviteurs, & je ne crois pas vous » avoir donné sujet de changer cette » bonne volonté ». Je répondis en peu de mots ce qu'un accueil aussi gracieux exigeoit que je répondisse, après quoi je passai sans affectation à entretenir Elisabeth des sentimens que le roi avoit pour elle. « Pour

» vous témoigner, reprit-elle, que je  
» crois tout ce que vous me dites de  
» la bienveillance du roi mon frere  
» & de la vôtre, je veux vous par-  
» ler de la dernière lettre que je lui ai  
» écrite. Je ne sçais si vous ne l'aurez  
» point vue; car Staffort (c'est le nom  
» de milord Sidney) & Edmont m'ont  
» dit qu'il ne vous cachoit guère de ses  
» secrets ». Elle me tira à quartier en  
me disant ces paroles, afin de pou-  
voir m'entretenir en liberté sur l'état  
présent des affaires de l'Europe : ce  
qu'elle fit avec tant de netteré & de  
solidité en reprenant les choses de-  
puis le traité de Vervins, que je con-  
vins que cette grande reine étoit digne  
de toute la réputation qu'elle s'étoit  
acquise dans l'Europe. Elle n'entroit  
dans ce détail que pour montrer la  
nécessité où étoit le roi de France,  
de commencer de concert avec elle  
les grands desseins que l'un & l'autre  
méditoient contre la maison d'Autri-  
che : nécessité qu'elle établissoit sur  
les accroissemens qu'on voyoit pren-  
dre chaque jour à cette maison. Elle  
me rappella ce qui s'étoit passé à ce  
sujet en 1598, entre le roi & les am-

1601. 1601. bassadeurs Anglois & Hollandois ;  
 & me demanda si ce prince ne persistoit pas toujours dans les mêmes sentimens, & pourquoi il différoit tant à mettre la main à l'œuvre.

Je satisfis à ces demandes d'Elisabeth, en lui disant : Que sa majesté très-chrétienne pensoit en ce moment comme elle avoit toujours pensé ; que ce n'étoit pour aucune autre fin qu'elle faisoit provision d'argent, de munitions & d'hommes de guerre : mais qu'il s'en falloit encore beaucoup que les choses fussent en France, au point où il falloit qu'elles fussent, pour entreprendre de détruire une puissance aussi affermie que celle des princes Autrichiens, ce que je justifiai par les dépenses extraordinaires que Henri avoit été obligé de faire depuis la paix de Vervins, tant pour les besoins généraux de son état, que pour réprimer les entreprises des séditieux, & pour la guerre qu'il venoit de finir avec la Savoye. Je ne dissimulai point à cette princesse ce que j'ai toujours pensé sur cette entreprise : c'est que quand même l'Angleterre & les Provinces-Unies feroient tous les plus grands ef-



forts dont elles sont capables contre la maison d'Autriche , à moins qu'elles ne soient aidées de même de toutes les forces de la monarchie Françoisise , à qui le premier rôle dans cette guerre tombe de droit par mille raisons , la maison d'Autriche , en unissant les forces de ses deux branches , pouvoit sans peine non-seulement se soutenir contre elles , mais encore rendre la balance égale. Or , n'étoit-ce pas une entreprise inutile & même pleine d'imprudence , de n'employer pour saper cette puissance formidable , que les mêmes moyens par lesquels on se tiendroit simplement sur la défensive avec elle ? Qu'il étoit donc indispensable d'attendre encore quelques années à se déclarer ; pendant lesquelles la France acquerroit ce qu'il lui manquoit , & pour mieux assurer le coup qu'on préparoit contre l'ennemi commun , travailleroit avec ses alliés à faire conspirer dans la même vue les rois , princes , & états voisins , principalement ceux d'Allemagne , qui sont le plus fortement menacés de la tyrannie de la maison d'Autriche.

La maniere dont je m'exprimois

1601.            fit aisément comprendre à la reine  
 d'Angleterre, que c'étoit moins mon  
 sentiment que celui de Henri, que je  
 lui exposois. Elle me le donna à en-  
 tendre, en avouant qu'elle le trouvoit  
 si raisonnable, qu'elle ne pouvoit pas  
 n'y point conformer le sien. Elle ajouta  
 seulement, qu'il y avoit une chose sur  
 laquelle on ne pouvoit se prévenir mu-  
 tuellement de trop bonne heure : c'est  
 que le but de l'union projetée étant  
 de réduire la maison d'Autriche dans  
 de justes bornes, il étoit nécessaire  
 que chacun des alliés proportionnât si  
 bien de lui-même tous ses desirs en  
 cette occurrence, qu'il n'en formât  
 point qui fût capable de choquer les  
 autres; qu'en supposant par exemple,  
 l'Espagne dépouillée des Pays - Bas,  
 cet état ne devoit être convoité en  
 tout ou en partie, ni par le roi de  
 France, ni par celui d'Ecosse, qui de-  
 voit l'être un jour de toute la Grande-  
 Bretagne, ni même par les rois de Suede  
 & de Dannemark, assez puissans par ter-  
 re & par mer pour donner de l'ombrage  
 aux autres alliés; qu'il en devoit être  
 de même des autres dépouilles qu'on  
 enleveroit à cette couronne par  
 rapport

rapport aux princes les plus voisins des terres conquises. » Car si le roi de France, mon frere, disoit-elle, vouloit se rendre propriétaire, ou seulement seigneur féodal des Provinces-Unies, je ne le cèle point, j'en prendrois un violent sujet de jalousie : de mon côté je ne trouverois point mauvais qu'il eût cette même crainte pour mon égard.

Ce ne furent pas là les seules réflexions que fit la reine d'Angleterre ; elle y joignit plusieurs autres considérations si sages & si sensées, qu'elle me rendit plein d'étonnement & d'admiration. Il n'est pas rare de trouver des princes qui enfantent de grands desseins, l'esprit s'y porte si naturellement dans le rang qu'ils occupent, qu'il n'est besoin que de leur faire envisager l'autre excès, qui est d'en former de si peu proportionnés à leurs forces, qu'on trouvera presque toujours qu'ils peuvent à peine la moitié de ce qu'ils entreprennent ; mais sçavoir s'appliquer à n'en former que de raisonnables, en régler sagement l'œconomie, en prévoir & en prévenir tous les inconvéniens, en sorte qu'il ne s'agisse plus

1601. quand ils arrivent , que d'y appliquer le remède préparé de long-tems , c'est de quoi peu de princes sont capables. L'ignorance , la prospérité , la volupté , la vanité , la paresse même & la peur , font entreprendre tous les jours des choses qui manquent même de possibilité. Une autre cause de ma surprise , c'est qu'Elisabeth & Henri , qui n'avoient jamais conféré ensemble sur leur projet politique , se rencontraient si juste dans toutes leurs idées , que ce rapport s'étendoit jusqu'aux plus petites choses.

La reine voyant que je la regardois fixement sans lui rien dire , crut s'être expliquée trop obscurément pour que j'eusse pu comprendre toute l'étendue de ses paroles. Lorsque je lui eus avoué sincèrement la véritable cause de ma surprise & de mon silence , elle craignit encore moins d'entrer jusques dans les plus petites particularités de son dessein. Mais comme j'aurai une ample occasion de traiter cette matiere , lorsque je déduirai les grands desseins que la mort prématurée de Henri le Grand a fait échouer , je n'exposerai point le lecteur à des redites inu-

tiles. J'indiquerai seulement ici en peu 1601.  
 de mots les cinq points auxquels sa  
 majesté Britannique réduisit un projet  
 aussi étendu que celui qu'on verra dans  
 ces mémoires. Le premier, de remet-  
 tre l'Allemagne dans le même état de  
 liberté, par rapport à l'élection de ses  
 empereurs & à la nomination du roi  
 des Romains, où elle étoit ancienne-  
 ment. Le second, de rendre les Pro-  
 vinces Unies absolument indépendan-  
 tes de l'Espagne, & d'en composer une  
 république puissante, en y joignant,  
 s'il étoit besoin, quelques provinces  
 démembrées de l'Allemagne. Le troi-  
 sième, d'en faire autant de la Suisse,  
 en y incorporant quelques pays limi-  
 trophes, & sur-tout l'Alsace & la Fran-  
 che-Comté. Le quatrième, de partager  
 toute la chrétienté en un certain nom-  
 bre de puissances à peu près égales. Le  
 cinquième, d'y réduire toutes les reli-  
 gions aux trois qui paroissent avoir le  
 plus de cours en Europe.

Notre entretien fut fort long. Je ne  
 puis louer la reine d'Angleterre autant  
 qu'elle mérite de l'être, par les quali-  
 tés du cœur & de l'esprit, que je lui



1601.            remarquai dans ce peu de momens que je passai avec elle. Je fis mon rapport au roi, qui goûta extrêmement tout ce qui m'avoit été dit. Pendant le reste du tems que leurs majestés passèrent à Calais & à Douvres, elles s'en entretenrent par lettres. On convint de tous les préliminaires; il fut même pris des arrangemens sur l'objet principal, mais avec tant de secret, que toute cette affaire est demeurée jusqu'à la mort du roi, & même long-tems après, au nombre de celles sur lesquelles on n'a proposé que des conjectures aussi hasardées, qu'opposées entr'elles.

Le roi ne revint pas à Paris, sans avoir exactement visité toutes les places de sa frontiere, & pourvu à leur sûreté. Du reste il se montra spectateur indifférent de la querelle des Espagnols & des Flamands, & ne fit rien en faveur d'Ostende, dont le siège continuoit, sinon qu'il ne s'opposa pas que plusieurs françois prissent parti dans les troupes du prince d'Orange. Il en coûta la vie à quelques-uns d'eux, parmi lesquels on dut compter pour une perte considérable, la mort du jeune

(13) Châtillon-Coligny, qui eut la tête emportée d'un boulet de canon devant Ostende. Le roi dit hautement en l'apprenant, que la France venoit de perdre un homme d'un grand mérite. J'y fus en mon particulier extrêmement sensible. Dans un âge si peu avancé, Coligny avoit déjà sçu réunir presque toutes les qualités qui font le grand homme de guerre : la valeur, le sang-froid, la prudence, l'étendue de l'esprit, & l'art de se faire aimer également du soldat & de l'officier.

Mais la jalousie des courtisans fit bientôt à Coligny un crime de toutes ces vertus dans l'esprit du roi. Il étoit Protestant. On rapporta à sa majesté, qu'il ambitionnoit déjà la qualité de chef des Réformés dedans ou hors le royaume, à quoi il étoit sollicité par le duc de Bouillon. Qu'en toutes oc-

(13) Henri de Coligny, seigneur de Châtillon, fils de François, & petit-fils de l'amiral de Coligny ; il avoit amené au secours d'Ostende un régiment de huit cens François. Selon Brantôme, la mai-

son de Châtillon-Coligny étoit originaire de Savoye, » d'un » très-haut & ancien » lignage « (c'est ainsi qu'il en parle ) » & » autrefois souverain, » & très-grand, « tom. 3. pag. 173.

---



---

1601.

1601.

casions il avoit montré n'avoir point de plus forte passion que de suivre les traces de son pere & de son aïeul, ou même de les surpasser ; qu'il avoit assuré qu'il ne regretteroit point la perte de sa vie, pourvû qu'il eût eu la satisfaction de la perdre à la tête d'une armée pour le salut de ses freres. Son affection pour les soldats fut traitée de manége adroit & dangereux. On fit entendre au roi, qu'il avoit déjà donné de la jalousie au prince d'Orange, & que sa majesté auroit eu tout à craindre un jour, du rejetton d'une souche qui avoit fait tant de mal à nos rois. Ensorte que lorsque j'allai trouver Henri, pour le prier d'accorder quelques graces à la mere & au frere du mort, il ne fit que me répéter tous ces discours, auxquels il n'avoit que trop ajoûté foi ; & il me parut non-seulement consolé de la mort de Châtillon, mais encore si prévenu contre toute cette famille, que je me désistai d'une sollicitation qui ne pouvoit plus que m'être nuisible à moi-même, par mes liaisons & ma conformité de religion avec le mort.

Le roi eut le plaisir de retrouver la

reine à Fontainebleau dans une aussi bonne santé qu'il l'avoit laissée. Il ne la quitta que très-peu pendant le tems de sa grossesse, & parut prendre tout le soin possible de sa santé (14).

» N'amenez point avec vous pour  
 » cette fois des personnes d'affaires, «  
 m'écrivit-il quelques jours avant l'accouchement de la reine, » il n'en faut  
 » point parler pendant la première semaine des couches de ma femme ;  
 » nous ferons assez occupés à empêcher qu'elle ne se morfonde.

Le moment arriva qui devoit combler de joie le roi, la reine & tout le royaume. La reine mit au monde le dix-sept Septembre (15), un prince, qui par sa bonne santé & celle de sa mere, donna les plus heureuses espé-

(14) » Nous lisons, » Marie de Médicis,  
 » dit Baile, (Rep. des » qu'il ne fut pas né-  
 » lett. Janvier 1686, » cessaire de recourir  
 » dans Louise Bour- » à un homme ; car  
 » geois, sage-femme » la pudeur, ajouta-  
 » fort habile) qu'Hen- » t'il, en souffriroit  
 » ri IV. lui recom- » trop «.  
 » manda de faire si (15) La nuit du  
 » bien son devoir au- Jeudi au Vendredi  
 » près de la reine sur le minuit.

1601. rances (16). Je crois pouvoir dire qu'aucune satisfaction n'égalait la mienne. J'étais attaché à la personne du roi par les liens les plus étroits, j'avais cette qualité de plus que les bons François & les plus fidèles de ses sujets, pour m'intéresser à cet événement. Il en étoit si bien persuadé, qu'il me fit l'honneur de m'en donner avis par un billet, qu'il fit partir de Fontainebleau à dix heures du soir pour Paris où j'étais alors. » La reine, me disoit-il en » deux mots, vient d'accoucher tout » présentement d'un fils. Je vous en

|  |  |
|--|--|
| <p>(16) Peréfixe dit au contraire : » L'enfantement fut difficile, » &amp; l'enfant si travaillé, qu'il en étoit tout violet; ce qui peut-être lui ruina au dedans les principes de la santé &amp; de la bonne constitution. Le roi invoquant sur lui la bénédiction du ciel, lui donna la sienne, &amp; lui mit son épée à la main, priant Dieu qu'il lui fit</p> | <p>» seulement la grace d'en user pour la gloire, &amp; pour la défense de son peuple. P. Mathieu en parle dans les mêmes termes : » Marie, dit-il à la reine, esjouissez-vous, Dieu nous a donné ce que nous desirions. Cet écrivain ajoute, qu'on sentit un tremblement de terre à deux heures après minuit, tom. 2. liv. 3. p. 441.</p> |
|--|--|



» donne avis , afin que vous vous en  
 » réjouissiez avec moi «. Outre ce  
 billet , dans lequel il ne consulta que  
 son cœur , il m'en écrivit un second  
 le même jour , comme grand-maitre  
 d'Artillerie , & me le fit rendre par la  
 Varenne. Il y parloit de la naissance  
 du nouveau Dauphin , comme d'un  
 sujet de joie pour lui , qu'il ne pouvoit  
 assez exprimer. » Non pas encore tant  
 » pour ce qui me touche ( ce sont ses  
 » termes ) que pour le bien général de  
 » mes sujets «. Il m'ordonnoit de faire  
 tirer le canon de l'Arsenal , ce qui fut  
 exécuté de maniere que le bruit s'en  
 fit entendre jusqu'à Fontainebleau.  
 Les ordres étoient inutiles en cette  
 occasion. Depuis le premier jusqu'au  
 dernier des sujets de sa majesté , les  
 témoignages d'allégresse ne tinrent  
 rien de la crainte ni de la politique.

Celle du roi ne fut altérée que par  
 un léger chagrin qu'il se procura vo-  
 lontairement. Il avoit pour premier  
 médecin la Riviere ( 17 ) , qui n'a-

( 17 ) La Rivière suc- | médecin , il avoit été  
 céda à d'Alibouft dans | au duc de Bouillon ,  
 la place de premier | qui le donna au roi.

1601.

voit guère plus de religion que n'en ont ordinairement ceux qui se mêlent de professer publiquement l'Astrologie judiciaire, quoiqu'on lui fit l'honneur dans le monde de dire qu'il cachoit un cœur Protestant sous les dehors d'un Catholique. Henri qui sentoit déjà pour son fils une passion qui lui donnoit la plus vive impatience sur ses destinées, & qui entendoit dire d'ailleurs que la Rivière avoit souvent très-bien réussi, lui recommanda de tirer l'horoscope du Dauphin avec toutes les attentions & les formalités de son art; afin de sçavoir le moment précis de sa naissance, il avoit cherché la plus excellente montre qu'on eût pu trouver. Il parut que cette idée lui étoit ensuite sortie de l'esprit, jusqu'à ce que nous étant retrouvés seuls, sa majesté & moi, environ quinze jours après, & notre entretien ayant tombé sur ces prédictions, dont j'ai déjà ci-devant parlé, que la Brosse avoit faites au sujet de sa majesté & de moi, & qui s'étoient trouvées si parfaitement accomplies, l'envie reprit à Henri plus fortement qu'auparavant, d'en faire l'essai sur la personne de son fils.

Il fit appeller la Rivière, qui sans 

---

 en rien dire, n'avoit pas laissé que de travailler, & lui dit en ma présence, 1601.  
 mais sans aucun autre témoin : » A  
 » propos M. de la Riviere, vous ne  
 » me dites rien sur la naissance de M. le  
 » dauphin : qu'en avez vous trouvé ?  
 » J'en avois commencé quelque chose,  
 » répondit la Riviere ; mais j'ai tout  
 » laissé là, ne me voulant plus amu-  
 » ser à cette science que j'ai en par-  
 » tie oubliée, parce que je l'ai tou-  
 » jours reconnue extrêmement fautive.  
 Le roi vit tout d'abord qu'il ne par-  
 loit pas sincèrement, soit que ce fût  
 par crainte de déplaire à sa majesté,  
 soit mauvaise humeur & fantaisie,  
 soit manège d'astrologue qui se défie  
 de ses secrets. » Je vois bien, lui dit  
 » Henri, que ce n'est pas là où il vous  
 » tient ; car vous n'êtes pas de ces gens  
 » si scrupuleux : mais c'est qu'en effet  
 » vous ne voulez me rien dire, de  
 » peur de mentir, ou de me fâcher :  
 » mais quelque chose qu'il y ait, je le  
 » veux sçavoir, & je vous commande  
 » même, sur peine de m'offenser, de  
 » m'en parler librement. « La Rivière  
 se le fit encore dire trois ou quatre fois

1601.

& dit enfin avec un air de mutinerie feint ou véritable : » Sire, votre fils » vivra âge d'homme, & régnera plus » que vous ; mais vous & lui ferez d'in- » clinations & d'humeurs bien diffé- » rentes. Il aimera ses opinions & ses » fantaisies, & quelquefois celles d'au- » trui : plus penser que dire fera de » saison : défolations menacent vos an- » ciennes sociétés : tous vos ménage- » mens feront déménagés. Il exécutera » choses fort grandes, fera fort heu- » reux en ses desseins, & fera fort parler » de lui dans la chrétienté ; toujours » paix & guerre ; de lignée il en aura, » & après lui les choses empireront : » c'est tout ce que vous en sçaurez de » moi, & plus que je n'avois résolu de » vous en dire. « Le roi après avoir rêvé quelques momens sur ce qu'il venoit d'entendre. » Vous voulez, lui dit-il, » parler des Huguenots, je le vois bien ; » mais vous dites cela, parce que vous » en tenez. J'entends tout ce qu'il vous » plaira, répondit la Riviere ; mais » vous n'en sçaurez pas davantage de » moi ; « & il nous quitta brusque- ment. Nous demeurâmes encore long- tems en conversation, sa majesté &

moi, dans l'embrasure d'une fenêtre, repassant sur chacune des paroles de la Riviere, qui demeurerent fort avant dans l'esprit du roi. 1601.

Je ne pus séjourner long-tems à Fontainebleau, mais le roi continua à me donner, avec la même affection, des nouvelles de tout ce qui s'y passoit.

» Vous ne sçauriez croire, me man-  
 » doit il, combien ma femme se porte  
 » bien, vû le mal qu'elle a eu. Elle se  
 » coëffe d'elle-même, & parle déjà de  
 » se lever. Elle va même jusqu'à sa  
 » garde robe (c'étoit le neuvième jour  
 » après sa couche.) Elle a un tempé-  
 » rament terriblement robuste &  
 » fort. Mon fils se porte bien aussi,  
 » Dieu merci. Ce sont les meilleures  
 » nouvelles que je puis mander à un  
 » serviteur fidèle & affectionné, &  
 » que j'aime (18) «. Il l'envoya nour-  
 » rir à Saint-Germain, à cause de la  
 » bonté de l'air, & par une de ces at-  
 » tentions qui justifient quelquefois bien  
 » mieux le fond des véritables senti-

(18) L'original de d'hui, elle est datée  
 cette lettre de Henri de Fontainebleau du  
 IV. à M. de Sully, 27 Août. Cabinet de  
 existe encore aujourd'hui. M. le duc de Sully.



**1601.** mens, que les démarches d'éclat, il voulut qu'on le montrât à tout Paris. Pour cela, il le fit porter à découvert au travers de cette grande ville. Les Parisiens marquerent, par leurs acclamations redoublées, combien ils étoient charmés de cette popularité.

Le roi étoit convenu avec la reine, que si elle lui faisoit un enfant mâle, il lui donneroit Monceaux en propre. » Ma femme a gagné Monceaux, m'écrivit-il encore dans le même-tems, » puisqu'elle m'a fait un fils : c'est » pourquoi, je vous prie d'envoyer » querir le président Forget, de conférer avec lui sur cette affaire-là, & » d'aviser à la sûreté qu'il y faut observer pour mes enfans, donnant » ordre que la somme pour laquelle je le prends, soit bien assurée ». La ville de Paris avoit aussi promis à la reine une tenture de tapisserie, pour présent de couches : sa majesté me fait songer dans cette lettre à la demander. Il nâquit une (19) infante en Espagne, dans le même-tems que le ciel donnoit un prince à la France.

(19) Anne-Marie-|reine de France, née  
Mauricette, depuis |le 22 Septembre.

La négociation qui se traitoit depuis plusieurs années avec le grand duc de Florence, fut terminée en celle-ci. Pour entendre de quoi il est question ici, il faut sçavoir que sous le règne de Henri III. Ferdinand de Médicis, grand duc de Florence, se saisit, à la faveur des troubles qui désoloient la France, des petites isles de Pomégue, de Ratonneau & d'If avec son château, aux environs de Marseille. Henri, résolu de se les faire rendre, les fit redemander au grand duc en 1598. par d'Ossat, qui étoit alors de là les Monts. Le grand duc n'osa répondre par un refus; il représenta seulement qu'il avoit employé de grandes sommes à ces Isles, qu'on ne pouvoit lui faire perdre. D'Ossat leva de lui-même cette difficulté, en engageant le roi son maître à payer, en dédommagement de ces dépenses, une somme de trois cens mille écus, pour laquelle douze personnes des plus riches & des plus considérables de la France cautionneroient (20) Henri, comme

1601.

(20) C'est ce que le traité passé le porte en effet le cin-  
quième article du traité passé le premier mai 1598, entre le roi de France

1601. si sa majesté n'avoit pas pu répondre seule d'une somme aussi médiocre. Le roi ratifia ce traité sans beaucoup d'attention, & le duc de Florence fit partir peu de tems après le chevalier Vinta pour finir avec Gondy l'affaire des Isles sur ce plan.

Chancelier de Savoye.

Les deux agens ne sortirent point du conseil pour chercher leurs cautions, & la chose me fut proposée comme aux autres. Je trouvai quelque chose de si singulier dans cette façon de procéder avec un roi, dont la puissance n'est ignorée en aucun en-

|  |  |
|--|--|
| & le grand duc de Toscane, par l'entremise du cardinal d'Offat, qu'on peut voir tout au long à la fin du recueil des lettres de ce cardinal. Au reste, le duc de Sully ne fait point ici de reproches à M. d'Offat, qu'il ne paroisse qu'il n'ait prévenu lui-même, dans la lettre qu'il écrit au roi le 5 Mai 1598, immédiatement après la confection de ce trai- | té, & dans celle à M. de Villeroy, du 4 Août suivant. Il s'en justifia dans la suite encore plus ample-ment par un assez long mémoire, qui est aussi inséré à la fin de ce recueil. Cependant on ne sçauroit trouver mauvaises les raisons que M. de Sully apporte contre cette disposition, ni croire que le duc de Florence eût rompu le traité, sans cette condition. |
|--|--|

droit de l'Europe , que je ne fis que rire  
 au nez de ceux qui vinrent m'en parler. 1601.  
 Villeroi eut beau me représenter la né-  
 cessité de dégager la parole de d'Ossat ,  
 je lui répondis qu'il n'y avoit jamais eu  
 de Banquiers dans ma famille ; en ef-  
 fet , c'étoit plutôt là une affaire de ban-  
 quiers que de gentilshommes. » Tous  
 » les autres , repliqua-t'il , n'en ont fait  
 » aucune difficulté. Je le crois , lui ré-  
 » pondis-je avec quelque indignation ,  
 » aussi n'y en a-t'il pas un qui ne soit  
 » sorti , ou du trafic , ou de la robe. «  
 Il y eut là dessus une petite contesta-  
 tion dans le conseil , qui fut rapportée  
 au roi. Ce prince n'en fit que sourire ,  
 & dit qu'on avoit mal fait de m'en  
 parler , sans le prévenir , parce qu'il  
 ne m'en avoit pas parlé lui-même.  
 » Je m'étonne , ajouta-t'il , qu'il ne  
 » vous ait pas répondu encore plus ru-  
 » dement ; ne connoissez-vous pas  
 » bien quel homme c'est , & combien  
 » il fait d'état de sa noblesse ? Ache-  
 » vez cette affaire sans qu'il s'y oblige,  
 » ni nul autre aussi , aussi-bien n'avois-  
 » je donné aucune charge à l'évêque  
 » de Rennes de s'obliger à tout cela «.  
 Le grand duc ne se fit pas prier pour

1601.            cette main-levée, il déchargea le roi de la condition des douze Fidéjusseurs, par respect pour sa personne royale. L'acte qui en fut passé est du quatre Août 1598; mais cette affaire ne fut consommée de part & d'autre, que par l'arrivée du chevalier Vinta dans celle-ci.

Je fus aussi commis à la liquidation de certains biens en Piémont, dont M. le comte de Soissons vouloit traiter avec sa majesté. Ils lui étoient dévolus par la mort de madame la princesse de Conti, du chef de la princesse son épouse, qui étoit de la maison de Montaffié (21). Mon rapport ne fut pas favorable à M. le comte : je représentai au roi que ces biens, d'une valeur beaucoup moindre qu'on ne les faisoit passer, étoient de plus si litigieux & si défavantageusement situés, que ces considérations en rabatoient encore beaucoup du prix. M. le comte dissi-

(21) M. le prince de Conti avoit épousé en premières nôtces Jeanne de Coëme, dame de Bonnetable, veuve de Louis, comte de Montaffié en Piémont, & M. le comte de Soissons avoit épousé Anne de Montaffié, fille de Louis & de Jeanne de Coëme.



mula le ressentiment que lui donna contre moi ce discours.

---



---

 1601.

Fresne Canaye (22) fut nommé ambassadeur à Venise, & Béthune, mon frere à Rome, au grand mécontentement des autres ministres, sur-tout de Villeroi & de Sillery, avec lesquels j'étois souvent exposé à avoir des démêlés, dont le roi avoit la tête rompue. Ces deux messieurs avoient entrepris de me donner l'exclusion, du moins dans toutes les affaires étrangères, dont ils prétendoient que la connoissance n'appartenoit qu'à eux. Celle des ambassades étant de cette espèce, ils dirent à sa majesté en ma présence, qu'ils avoient à lui proposer pour l'ambassade de Rome, des sujets beaucoup plus capables que Béthune, » qui » n'avoit, disoient-ils, aucune intelli- » gence des affaires de cette cour, » & n'avoit encore rendu aucun service à l'état. « Mon frere avoit pourtant déjà été chargé de l'ambassade d'Ecosse, dont je puis dire qu'il s'étoit bien acquitté, & on

(22) Philippe Canaye de Fresne; Philippe de Béthune, comte de Selles, & de Charost.

1601.

ne pouvoit nier qu'il n'eut du moins les bonnes qualités qui, à mon sens, ne sont pas les moins essentielles pour cette fonction : la probité, la circonspection & la sagesse. Ainsi ce discours étoit tout ensemble faux & méprisant. Je le fis bien sentir dans ma réponse à ces messieurs, en leur montrant de quel prix étoient ses services rendus à l'état dans l'art militaire, qu'ils sembloient ravalier si fort au-dessous des autres.

Villeroi piqué à son tour de ce que je ne mettois pas les siens au premier rang, soutint sa cause d'un air & d'un ton où il entroit beaucoup de chaleur. Il fallût que sa majesté nous imposât silence, en nous disant qu'elle se sentoit offensée de ce qu'on tenoit de pareils discours en sa présence ; & que sans entrer dans la discussion de nos services, il nous devoit suffire qu'elle nous tint tous trois pour bons serviteurs. Je demandai pardon au roi, de ce qu'après sa défense j'osois encore ajouter un mot pour fermer la bouche à des personnes que je voyois donner hautement la préférence à l'oisiveté de la robe, & au repos du cabinet, sur les travaux, les dangers &

les dépenses de la profession militaire ;  
 & je dis là-dessus tout ce que je pen-  
 sois. » Bien, bien, je vous pardonne aux  
 » uns & aux autres, & je prends vos  
 » paroles comme il faut, reprit Henri  
 » en m'interrompant ; mais à condition  
 » que vous éviterez dans la suite ces  
 » picoteries , & que quand l'un de  
 » vous desirera que je favorise quel-  
 » qu'un de ses amis, les autres ne  
 » s'y opposeront point ; mais s'en re-  
 » mettront à mon choix. Je décide  
 » pour le présent en faveur du sieur  
 » de Béthune, dont j'estime la mai-  
 » son, l'esprit, la sagesse & même la  
 » capacité, l'ayant employé dans plu-  
 » sieurs affaires de paix & de guerre,  
 » dont il s'est dignement acquitté. «  
 Il promit à Villeroi qu'après le retour  
 de mon frere il disposeroit de l'am-  
 bassade de Rome à sa recommanda-  
 tion. Il nous exhorta encore à demeurer  
 unis ; après quoi il quitta la prome-  
 nade, où ce démêlé l'avoit retenu plus  
 de deux heures, & s'en alla dîner.

Je fis plusieurs voyages cette an-  
 née à Fontainebleau, pour prendre  
 les ordres de sa majesté sur les affai-  
 res qui ne pouvoient lui être commu-

1601.

niquées autrement ; & comme nous  
 fûmes souvent & long-tems éloignés  
 l'un de l'autre , je reçus un plus grand  
 nombre de lettres de ce prince que de  
 coutume. Celle où il parle du maré-  
 chal (23) d'Ornano est singuliere. Ce  
 maréchal lui avoit donné quelques su-  
 jets de plaintes. » Je n'ai jamais vû ,  
 » dit Henri, tant d'ignorance & d'o-  
 » piniâreté ensemble , mais je dis ,  
 » très-dangereuses, il a fait le Corse  
 » à toute outrance. Faites qu'il ne me  
 » donne pas sujet de le faire connoître  
 » pour ce qu'il est , c'est à-dire , indi-  
 » gne des honneurs qu'il a reçus de  
 » moi ; sa seule fidélité m'y obligeoit ,  
 » ses désobéissances me dispenseront  
 » bientôt d'user de ce terme : il faut  
 » dire vrai , je suis fort rebuté de lui. «  
 Les états de Languedoc s'étant te-  
 nus cette année , ce prince m'écrivit  
 qu'il falloit transférer le lieu de leur  
 tenue , dans le bas Languedoc , » afin  
 » dit-il , que mes serviteurs n'aillent  
 » pas , pour la première fois , où  
 » étoient ceux de la ligue. « Il  
 m'ordonne, dans une autre, de faire ve-

(23) Alphonse d'Or- | Pietro de Bastelica,  
 nano , fils de San- | colonel des Suisses.

nir des poulins de son Haras ( 24 ) de Meun , & dans une autre , de donner deux cens écus à Garnier son prédi-

1601.

|   |  |
|---|--|
| ( 24 ) » Dès son jeu-<br>» ne âge , dit Brantô-<br>» me , parlant de Hen-<br>» ri II. ( <i>Vies des hom-</i><br>» <i>mes illustres</i> , tom. 2.<br>» p. 24. ) il avoit tou-<br>» jours fort aimé cet<br>» exercice de che-<br>» vaux. Aussi l'a - t'il<br>» continué , & en avoit<br>» toujours une grande<br>» quantité en sa gran-<br>» de écurie , fut aux<br>» tournelles où étoit<br>» la principale , à Me-<br>» hun , à Saint Leger ,<br>» à Orion chez M. le<br>» grand écuyer de<br>» Boissy , & la plûpart ,<br>» quasi voire les meil-<br>» leurs , étoient de ses<br>» haras , qui se plaisoit<br>» à les bien faire en-<br>» tretenir. « Il ajoûte<br>que ce prince ayant<br>un jour fait voir ses<br>chevaux au grand<br>écuyer de l'empereur ,<br>celui-ci lui dit « que<br>» l'empereur son maî- | » tre n'avoit point d'é-<br>» curie plus belle , il<br>» s'en falloit beau-<br>» coup , & la loua en<br>» toute extrémité , &<br>» sur-tout dequoi la<br>» plûpart de ses che-<br>» vaux étoient de son<br>» haras. « Par les mal-<br>» heurs des derniers rè-<br>» gnes , le haras du roi<br>étoit alors bien déchu<br>de l'état où on l'avoit<br>vu sous Henri II.<br>Meun , ou Mehun en<br>Berry étoit le seul des<br>endroits ci - dessus<br>nommés , où l'on éle-<br>vât des chevaux pour<br>le roi , & cet établisse-<br>ment étoit fort peu de<br>chose , comme on le<br>voit par les archives<br>du secrétaire d'état de<br>la maison du roi ,<br>qu'on conserve aux<br>petits Peres , à Paris ,<br>où Meun est nommé<br>Main , apparemment<br>pour le distinguer d'un |
|---|--|



1601.

cateur d'Avent & de Carême. Le reste que je supprime ne renferme que des détails peu considérables, quoiqu'ils fassent foi de la vigilance & de l'attention de ce prince.

Je vais comprendre dans un seul article, par lequel je finirai les mémoires de cette année, tout ce qui se passa au sujet de la révolte du maréchal de Biron, dont on eut enfin les preuves les plus positives. Dès le

autre Meun, sur l'Indre, aussi en Berry.

En 1654. le duc de Belle-garde, grand écuyer, fit transférer le haras du roi à Saint-Leger, forêt appartenante au roi, par Marc-Antoine de Bazzy, capitaine du haras. Là il reçut en 1618. quelques accroissemens assez considérables, & de beaucoup plus considérables encore, environ l'année 1665, que feu M. Colbert, ministre d'état, en augmenta le terrain, y fit former des Parcs, & rassembler

grand nombre d'étalons & de jumens, par Alain de Garfault, qui en étoit capitaine. Il y a demeuré jusqu'en 1715, qu'il a commencé à s'établir en Normandie, sous la conduite de François-Gédéon de Garfault, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, étant pour lors grand écuyer de France. Depuis ce dernier établissement, il prend de jour en jour une forme plus digne du haras du plus puissant monarque de l'Europe.

tems

tems que le roi étoit à Lyon, & qu'il y  
 avoit déjà de violens soupçons contre ce  
 maréchal, sa majesté eut un entretien  
 secret avec lui dans le cloître des corde-  
 liers; & lui parut si bien informée de  
 toutes ses différentes démarches auprès  
 du duc de Savoye, que Biron, soit qu'il  
 crût en ce moment qu'après une pareille  
 découverte il ne lui convenoit plus que  
 de songer à réparer sa faute, soit qu'il  
 ne voulût que tromper le roi, lui avoua  
 qu'il n'avoit pu en effet tenir contre les  
 offres que lui avoit faites le duc de Sa-  
 voye, jointes à la promesse de lui faire  
 épouser la princesse (25) sa fille; qu'il

1601.

(25) Le maréchal de Biron en épousant la troisième des filles du duc de Savoye, devoit recevoir du roi d'Espagne & de ce duc, la Bourgogne, la Franche-Comté, & le Comté de Charolois en souveraineté; c'étoit une partie du grand projet de ces deux couronnes, qui consistoit à démembrer de cette

maniere le royaume de France, & à le partager entre les gouverneurs de ses provinces. On peut en voir les preuves dans Vittorio Siri (*Mém. Rec. Vol. 1. p. 103, 127 & suiv.*) qui loue aussi les services que le comte de Béthune, frere de l'auteur, rendit en cette occasion à Henri IV. pendant son ambassade à Rome.

1601. lui en demanda pardon, & lui protesta avec la plus apparente sincérité, que de sa vie il ne retomberoit dans un pareil délire.

Henri crut pouvoir compter sur une promesse qui fut pourtant oubliée presque dans l'instant même qu'elle fut faite. Biron reprit ses premières briées; fit à son ordinaire différens voyages dans les provinces; caressa tout ce qu'il trouva dans la noblesse de mécontents ou de mutins; ne les entretint d'un côté que des injustices qu'il recevoit du roi; de l'autre, que de son crédit & de ses intelligences hors du royaume. Il renoua plus fortement que jamais avec les Bouillon, d'Entragues, d'Auvergne & autres (26). Il força son naturel, jusqu'à paroître aux soldats l'homme le plus humain & le plus affable, lui qui étoit

(26) L'auteur ne portent de lui ces paroles extravagantes :  
 dit rien dans tout ce récit sur la conspiration, la détention & le procès du Maréchal de Biron, qui ne soit confirmé par les histoires & mémoires de ce tems-là. Ils rap-  
 portent de lui ces paroles extravagantes :  
 » Que le roi ne m'offense point ; car je  
 » me sçais venger des  
 » rois & des empereurs.  
 » Mathieu, tom. 2. liv. 2. p. 333.

l'orgueil & la fierté même : & quant à la plus vile populace , comme aucun personnage ne coûte à faire à l'ambition , il l'attira à lui , en faisant l'hypocrite & le dévot. Jusques-là pourtant on auroit pu encore douter s'il n'avoit point tenu ses desseins renfermés dans lui-même , & si ce qu'on voyoit de lui n'étoit point une suite de ce caractère qu'on remarque dans tant de personnes , qui pour montrer dans tous leurs discours un esprit inquiet & ami des nouveautés, sont pourtant quelquefois bien éloignées de se jeter tête baissée dans la révolte.

C'est à quoi s'en tint fort longtems Henri sur le compte du maréchal de Biron , quoiqu'il continuât de l'observer soigneusement , & qu'il ne pût s'empêcher d'être ému des rapports qu'on lui fit de la conduite qu'avoit tenue Biron dans le dernier voyage qu'il avoit fait à Dijon , où il passa la fin de l'année précédente , & le commencement de celle-ci. Biron de son côté , qui avoit ses espions à la cour , apprenant l'impression que sa conduite faisoit prendre au roi , jugea à propos de m'écrire à ce sujet. Sa let-

1601.

tre est datée du 3 Janvier : elle ne roule que sur l'injustice qu'on lui fait auprès du roi, & que sa majesté lui fait elle-même de le croire capable de desseins dont il n'a pas la moindre pensée. Il me demande mon secours pour lui aider à faire connoître son innocence. Il justifie son voyage en Bourgogne, par les affaires domestiques qui le lui rendoient indispensable, & assure qu'il sera de retour dans deux jours. Enfin il me prie d'ajouter foi à tout ce que me dira de sa part Prevôt, l'un de ses Agens ordinaires, & qu'il avoit jugé à propos de me députer. Les convictions de l'infidélité du Maréchal de Biron ont suivi cette lettre de trop près, pour qu'on puisse la juger sincère : aussi, loin de le croire, je ne fis que m'en défier encore davantage.

Pendant le séjour que fit le roi à Calais, il reçut de nouveaux avis contre Biron, encore plus clairs & mieux circonstanciés ; parce qu'apparemment Biron qui se crut moins éclairé, se licentia aussi davantage. Sur quoi Henri, au lieu de prendre le parti qu'il ne devoit pas tarder plus long-tems



à prendre , ne pouvant encore regarder cet homme comme incurable , résolut au contraire de n'omettre rien de tout ce qu'il crut capable de le guérir par la douceur , les bons traitemens & les distinctions si sensibles au cœur d'un honnête homme. Biron avoit demandé à sa majesté une gratification de trente mille écus : le roi y trouva de la justice , & ne balança pas à la lui accorder : & parce qu'il survint quelques difficultés qui devoient en retarder le payement , ce prince m'ordonna qu'on les levât de façon qu'on pût sans délai satisfaire Biron , auquel je fis toucher à l'heure même une moitié de la somme en argent comptant , & lui assignai l'autre dans un an.

Biron crut être obligé de venir me remercier. Il me dit qu'il m'avoit plus d'obligation de cette somme qu'au roi. Il se plaignit devant moi de ce que ce prince le laissoit dans l'oubli , & même le méprisoit depuis qu'il n'avoit plus besoin de son épée : » cette » épée , disoit-il , qui l'avoit mis sur » le trône. « Je n'avois garde de me taire en cette occasion. Je fis voir

---

---

1601.

avec une espèce de reproche au maréchal, qu'il accusoit Henri d'autant plus injustement, que ce prince, auquel seul il avoit l'obligation de sa gratification, n'avoit pas dédaigné de se rendre encore sollicitateur de son paiement. Je pris occasion de-là de parler encore plus librement à Biron. Je lui remontrai, que quand même il auroit des preuves du contraire, il devoit toujours se souvenir qu'il parloit de son maître, & d'un maître qui avoit de quoi s'attirer le respect de ses sujets, par ses qualités personnelles, bien plus encore que par son rang; qu'il devoit être instruit qu'il n'y a rien à quoi les têtes couronnées se montrent plus sensibles, qu'à ce manque de respect pour leurs personnes, à la jalouse affectation de rabaisser la gloire de leurs armes, & à l'ingratitude pour leurs bienfaits. Ces termes étoient, ce me semble, assez expressifs. J'allai encore plus loin, & si je ne dis pas positivement à Biron que je le regardois comme un ingrat & un traître, il ne tint qu'à lui de le conclure de tout mon discours. Je l'exhortai à prendre une autre émulation qui pût lui mériter de véritables

louanges. J'appuyai sur la différence 1601.  
 qu'il y a entre se rendre cher à son prin-  
 ce & à sa patrie, & chercher à s'en  
 faire craindre : personnage odieux, &  
 presque toujours funeste à celui qui le  
 joue. Je lui dis que s'il vouloit s'unir  
 avec moi pour travailler de concert à  
 la gloire de l'état & au bien public,  
 nous pourrions lui & moi les faire en  
 quelque sorte dépendre de nous deux ;  
 lui par ses talens pour la guerre, moi,  
 par la place que j'occupois dans la po-  
 litique : en sorte que nous gouvernions  
 le plaisir qu'il ne se fit aucun bien,  
 dont nous ne pussions être, ou les au-  
 teurs, ou les instrumens. Je finis ma  
 remontrance par vouloir l'engager à  
 aller remercier sa majesté de la graufi-  
 cation qu'il venoit d'en recevoir.

A tout cela Biron, loin de paroître  
 touché de repentir ou de tendresse, ne  
 fit que répondre en exagérant son pro-  
 pre mérite si hors de propos, & d'une  
 maniere si fanfaronne, que je compris  
 clairement une chose, dont je n'avois  
 eu jusques-là qu'un simple soupçon ;  
 c'est que la rudesse de son esprit & l'i-  
 négalité de son humeur provenoient en  
 partie d'une légère teinture de folie

1601.

proprement dite : folie au reste d'autant moins excusable , que l'empêchant de raisonner , elle ne l'empêchoit ni de mal parler , ni de mal agir. Ce qui m'en parut la preuve complete , c'est que devant me regarder , après tout ce que je venois de lui dire , du moins comme un homme , en présence duquel il ne pouvoit trop s'observer , il eut l'imprudence de lâcher quelques mots sur les desseins qui lui rouloient dans la tête : les mêmes sans doute qu'il osoit tenir publiquement. Je ne les relevai point : mais il s'apperçut lui-même de sa bévue , & pour la réparer , il feignit d'acquiescer à mes raisons , & de goûter mes sentimens. Dès ce moment je désespérai si bien qu'on pût jamais ramener cet homme à son devoir , que je crus que le mien m'obligeoit à ne rien déguiser au roi de ce que je le croyois capable de faire.

Le caractère de Henri a toujours été de ne pouvoir que difficilement se défier de personne. Il me répondit , qu'il connoissoit parfaitement Biron ; qu'il étoit bien capable d'avoir dit tout ce qu'on lui avoit rapporté ; mais que cet homme , qui par un effet de sa fougue naturelle , causée par une bile noire ,

n'étoit jamais content, & s'élevoit au-dessus de tout le monde, étoit pourtant le premier à monter à cheval le moment d'après, & à courir tous les hazards pour ceux-là même dont il venoit de dire tant de mal; que cela méritoit bien quelque indulgence pour un simple défaut d'indiscrétion de langue; qu'il étoit assuré que Biron ne se porteroit pas jusqu'aux derniers effets de la défobéissance; que si cela arrivoit, comme il avoit déjà montré dans les occasions où il avoit sauvé la vie à ce maréchal, & en dernier lieu à Fontaine-Françoise, qu'il ne lui cédoit en rien du côté de l'intrépidité, il sçauroit bien lui faire voir encore qu'il ne le craignoit pas. Le roi ne changea donc rien à sa conduite à l'égard de Biron, que pour le caresser encore davantage, & pour le combler d'honneurs: ce qu'il regardoit comme le véritable remède à son mal.

Il l'envoya ambassadeur vers la reine Elisabeth, avec laquelle il eut une conversation singulière (27). Il

(27) Le détail de cette ambassade se voit dans P. Mat-

thieu. *Tom. 2. liv. 2. pag. 426. & suivantes.*



1691. fut assez imprudent, non-seulement pour lui rappeler l'affaire du comte d'Essex, auquel cette princesse venoit de faire couper la tête, mais encore pour plaindre le comte, de ce que tant de bons services ne lui avoient attiré qu'une fin si tragique; & Elisabeth eut la complaisance de répondre à un discours si impertinent, en exposant les raisons qui justifioient l'action à laquelle elle s'étoit portée. Elle lui rapporta comment Essex s'étoit précipité follement dans des projets beaucoup au-dessus de ses forces, & comment après les preuves & même une pleine conviction de sa révolte, pouvant encore par sa soumission obtenir son pardon, ni ses amis, ni ses parens n'avoient pu le résoudre à demander sa grace. Je ne sçais si la reine d'Angleterre voyoit dans l'ambassadeur François plusieurs traits de ressemblance avec le favori Anglois; les réflexions sensées sur le caractère des têtes royales & sur le devoir des sujets, par lesquelles elle finit son récit, semblent le donner à entendre; mais Biron n'en tira aucun fruit.

De retour de Londres, le roi le

nomma encore ambassadeur extraordinaire en Suisse, pour le renouvellement d'alliance des Cantons avec la France; toujours prévenu qu'un emploi qui emporteroit l'esprit de Biron loin des armes & le mettroit en commerce avec un corps aussi sage & aussi politique que le senat Helvétique, en arracheroit à la fin toute semence de mutinerie; mais malheureusement il est des passions qui ne vieillissent jamais: ce sont l'ambition, l'envie & l'avarice: & qui auroit bien fondé le cœur de Biron, l'auroit peut être trouvé atteint de toutes les trois. Il fut à peine revenu de cette seconde ambassade, que comme s'il avoit cherché à se payer du tems perdu, il travailla plus fortement que jamais à réaliser toutes ses anciennes chimères; soit qu'il y fût entraîné par le duc de Bouillon & le comte d'Auvergne, qui avoient aussi leur parti formé; soit qu'il les entraînaît lui-même dans le sien.

Pour se lier ensemble de façon qu'ils ne pussent plus après cela se manquer les uns aux autres, ces trois messieurs signerent une formule d'association,

dont ils gardèrent chacun un original.  
 1601. Cette pièce singulière a été produite  
 au procès du maréchal de Biron. Ils s'y  
 engagent réciproquement, foi & parole  
 de gentilhomme & d'homme de bien,  
 de demeurer unis pour leur commune  
 conservation, *envers & contre tous,*  
*sans nul excepter* ( tous ces termes mé-  
 ritent d'être remarqués ); de se garder  
 le secret inviolablement sur ce qui  
 pourra être révélé à l'un d'eux, & de  
 brûler cet écrit en cas d'accident à  
 quelqu'un des associés. Leurs desseins  
 ne pouvoient réussir que par l'opéra-  
 tion de l'Espagne & de la Savoye.  
 Ils renouèrent plus fortement qu'au-  
 paravant leurs intelligences avec ces  
 deux puissances ; & pour les seconder  
 de leur côté, ils alloient ramassant  
 tout ce qu'ils pouvoient trouver de  
 mutins dans la noblesse & parmi les  
 gens de guerre. Pour entraîner dans  
 la rébellion plusieurs des villes les plus  
 éloignées de Paris, principalement  
 dans la Guyenne & le Poitou, ils se  
 servirent de la mutinerie qu'y avoit  
 excitée l'établissement du sol pour li-  
 vre, contre lequel je m'étois si fort  
 élevé dans l'assemblée des notables,

& qu'il n'avoit pas été en mon pouvoir ~~de faire~~  
 de faire supprimer depuis : il avoit été 1601.  
 seulement converti, parce qu'il étoit  
 impossible de l'établir selon la première  
 idée, en un subside évalué à huit cent  
 mille francs, dont une moitié avoit été  
 fondue dans la taille, & l'autre dans  
 les entrées des marchandises.

Biron & ses associés joignoient à  
 ce motif celui de la gabelle, qu'ils  
 persuadoient à ces peuples qu'on étoit  
 sur le point d'imposer chez eux, pour  
 achever de les accabler. Des gens  
 apostés qu'ils tenoient en grand nom-  
 bre à leurs gages dans toutes ces pro-  
 vinces, les entretenoient dans des  
 allarmes continuelles. Quel gouverne-  
 ment pourra jamais se croire exempt  
 de ces fléaux de la tranquillité publi-  
 que, puisque celui de Henri le Grand,  
 si doux, si sage & si populaire, ne l'a  
 pas été ! Ne nous en prenons pourtant  
 qu'à la malheureuse influence, que ré-  
 pandent les guerres civiles sur les  
 mœurs des hommes. C'est leur poison  
 qui engendre ces esprits turbulens,  
 que le repos fatigue, & pour qui la  
 condition la plus heureuse n'est qu'une  
 espèce de langueur. De-là cette ma-

1601.

nie qui les fait vivre sans cesse hors d'eux-mêmes, se prendre à Dieu & aux hommes des tourmens qu'ils se donnent à eux-mêmes, & répandre leur fiel contre les princes, dont toute la puissance, qui est pour eux un supplice, ne suffiroit pas à satisfaire leur folle cupidité.

Henri ouvrit enfin les yeux sur le caractère du maréchal de Biron, qu'il s'étoit flatté de bien connoître, & commença à croire qu'il seroit obligé d'en venir au plus violent remède pour arrêter la contagion. Les avis se multiplioient. Ils venoient de personnes non suspectes. Ils se rapportoient tous. Quelques-uns parloient de l'acte d'association & en articuloient les termes, pour l'avoir vu. Le plus circonstancié & le plus suivi de tous ceux qui furent envoyés au roi, fut celui que lui donna Calvairac (28). Il contenoit outre les rumeurs publiques, que Biron & ses adjoints avoient touché plusieurs milliers de pistoles, par les mains de personnes venues d'Espagne. Qu'ils attendoient de plus grandes sommes encore & des secours

(28) Jean de Sudrie, Baron de Calvairac.



d'hommes. Que le conseil de Madrid 1601.  
 y avoit mis pour condition, que les rebelles commenceroient par s'emparer de quelques bonnes places maritimes, ou frontieres d'Espagne ; que conformément à cette clause, il y avoit déjà des entreprises formées sur Blaye, Bayonne, Narbonne, Marseille, & Toulon, & que le comte d'Auvergne ne faisoit qu'attendre qu'elles s'exécutassent, pour faire éclater celle qu'il avoit faite personnellement sur Saint-Flour.

Dans la  
 haute Au-  
 vergne.

Tous ces avis méritoient bien qu'on mît tout en usage pour en approfondir le sujet. Le roi vint exprès à l'arsenal, où il me trouva occupé à presser les travaux commencés, pour me communiquer ce qu'il venoit d'apprendre, & il m'en fit le détail, appuyé sur le balcon de la grande allée. Je le suivis à Fontainebleau, dont il prit ensuite le chemin : c'est-là que nous devions prendre les dernières mesures au sujet du maréchal de Biron. Il s'étoit long-tems servi pour les négociations étrangères de (29) La-Fin, homme vif

(29) Jacques de La-Fin, homme vif  
 me Bourguignon, de la maison de Beauvais

1601. rufé, intrigant, que Bouillon & lui appelloient souvent leur parent. La-Fin avoit fait plusieurs voyages vers le roi d'Espagne, le duc de Savoye & le comte de Fuentes : mais ensuite sur quelque mécontentement que lui avoit donné Biron, il étoit retourné chez lui, où il demeuroit inutile. On crut pouvoir le gagner & le faire parler, & on se servit pour cela de son neveu le vicomte de Chartres (30). Pendant que celui-ci travailloit à faire venir son oncle à Fontainebleau, je retournai à Paris préparer tout pour un voyage que sa majesté jugea à propos de faire

la Nocle, « le plus planté auprès de ce  
 » pernicieux, dit Péré-maréchal, & par ref-  
 » fixe, & le plus traître sentiment de ce que  
 » qu'on eût sçu trou- le comte de Fuentes,  
 » ver en toute la Fran- s'appercevant qu'il le  
 » ce. Le roi qui le con- trahissoit, avoit fait  
 » noissoit bien, dit plus arrêter son secrétaire;  
 » d'une fois au maré- mais pour mieux per-  
 » chal: Ne laissez point dre le maréchal de  
 » approcher cet hom- Biron, il feignit d'a-  
 » me de vous, c'est une voir toujours pour lui  
 » peste, il vous perdra. le même attachement  
 Il se porta à accuser le qu'auparavant.  
 maréchal de Biron, par (30) Prégent de La-  
 jaloufie de ce que le Ba- Fin vidame de Char-  
 ron de Lux l'avoit sup- tres.

au plutôt dans tous les endroits où ~~il~~  
 avoit passé Biron ; c'est - à - dire , en 1601.  
 Poitou , Guyenne , Limosin , & surtout  
 du côté de Blois.

La-Fin se détermina enfin à venir à  
 Fontainebleau révéler tout ce qu'il  
 avoit sçu de la conspiration de Biron.  
 Le roi voulut qu'il s'arrêtât & fût logé à  
 la Mi-voie , afin qu'il ne fût vu que de  
 ceux qu'on enverroit conférer avec lui.  
 Sa majesté jugea dès le premier dis-  
 cours que tint La-fin , que ma présence  
 y étoit nécessaire , & m'écrivit ces  
 deux mots. « Mon ami , venez me  
 » trouver en diligence , pour chose  
 » qui intéresse mon service , votre  
 » honneur & le commun contente-  
 » ment de nous deux : adieu , je vous  
 » aime bien ». Je pris la poste aussitôt.  
 En arrivant à Fontainebleau , je ren-  
 contrai sa majesté au milieu de la gran-  
 de avenue du château , qui alloit à la  
 chasse , & je courus lui accoler la botte.  
 » Il y a bien des nouvelles , mon ami ,  
 » me dit ce prince , en m'appuyant la  
 » tête contre son cœur : tout est dé-  
 » couvert ; le principal négociateur  
 » est venu me demander pardon &  
 » confesser tout. Il y embarrasse beau-

1601.

» coup de gens & des plus grands &  
 » des plus obligés à m'aimer ; mais  
 » c'est un grand (31) menteur , & je  
 » suis résolu à ne rien croire de lui,  
 » que sur de bonnes preuves; il y en  
 » met entr'autres, que vous ne pen-  
 » seriez jamais : or devinez qui. De-  
 » viner un homme qui soit traître !  
 » C'est, sire, lui répondis-je, ce que  
 » je ne ferai jamais ». Après m'avoir  
 encore pressé inutilement deux ou  
 trois fois : « M. de Rosny en est, me  
 » dit il, le connoissez vous ? Tous les  
 » autres n'en font ils pas plus que moi,  
 » lui répondis-je en souriant ? Si cela  
 » est, votre majesté ne doit pas s'en  
 » mettre beaucoup en peine. Aussi  
 » n'en ai-je rien cru, reprit ce prince,

(31) On doit sans doute regarder comme un de ces mensonges, l'accusation d'avoir cherché à attenter à la vie du roi & à celle du dauphin, dont La-Fin chargea le maréchal de Biron, suivant la chronologie Septénaire, puisque ses parens se servirent de la preuve du contraire, pour tâcher d'obtenir sa grace ; sire, nous avons du moins cet avantage, dit M. de la Force à Henri IV, en se jettant à ses pieds, qu'il ne se trouve point qu'il ait entrepris sur votre personne. *Vol. 9129. Manuscrits de la Bibliothèque du roi.*

» & pour vous le montrer, j'ai com-  
 » mandé à Bellièvre & à Villeroi de  
 » vous aller trouver, & de vous porter  
 » toutes les accusations, tant contre  
 » vous, que contre tous les autres. J'ai  
 » même dit à La-Fin, que je voulois  
 » qu'il vous vît, & vous parlât libre-  
 » ment. Il a été au pressoir; il est ca-  
 » ché à la Mi-voie, & ira vous trou-  
 » ver sur le chemin de Moret; mandez-  
 » lui l'heure & l'endroit, & qu'il n'y  
 » ait personne que vous deux. »

---



---

 1601.

Je ne pouvois comprendre com-  
 ment mon nom se trouvoit & avoit  
 même été nommé dans cette méchan-  
 te cabale; si cela parloit de quelqu'un  
 des gens de Biron, qui s'imagina  
 que j'étois ami de son maître, ou de  
 Biron lui-même, & de ses collègues,  
 qui se croyoient cette imputation  
 permise pour grossir aux ministres  
 d'Espagne le nombre de leurs parti-  
 sans, ou celui des mécontents du  
 gouvernement. Deux lettres que j'a-  
 vois écrites à ce maréchal, par zèle  
 encore plus que par civilité, peuvent  
 bien y avoir donné lieu; d'autant plus  
 que faisant allusion à ce qui s'étoit dit  
 entre Biron & moi dans la conversa-



1601.

tion dont j'ai rendu compte un peu plus haut, j'y marquois sans aucune affectation, qu'il ne tenoit qu'à lui de se rendre utile & très-recommandable dans le royaume par les moyens que je lui avois dit. J'y disois encore à Biron : que moi qui étois toujours auprès du roi, je ne lui avois point entendu tenir les discours qu'il vouloit que sa majesté eût tenus contre lui : que je ne lui conseillois pas d'en parler ainsi dans le monde, parce qu'on ne manqueroit pas de croire & de dire qu'il ne feignoit du mécontentement contre sa majesté, que parce que sa conscience lui reprochoit beaucoup à lui-même : voilà comment on peut avoir mal-interprété ce que je ne disois que dans la vûe de rendre Biron plus sage.

Le sentiment de Henri fut, comme il me le dit quelque tems après, que cette accusation n'avoit été faite contre moi, ni par Biron, ni par aucun de ses affidés, mais par La-Fin seul, à l'instigation de ceux qui croyoient par-là me faire perdre ma place. Quoiqu'il en soit, cette fausseté fit si peu d'impression sur l'esprit du roi, que ce

prince , qui venoit de me donner le gouvernement de la bastille , ayant cru que les provisions n'en devoient point paroître sous mon nom , mais seulement sous celui de la Chevalerie , changea d'avis à l'occasion de l'affaire de Biron , & les fit expédier sous le mien ; » ne voyant , disoit-il , que moi qui le » pûs bien servir , s'il lui arrivoit d'a- » voir des oiseaux en cage. « L'ordre en fut donné à Villeroy , qui m'apporta ces provisions peu de jours après , mais au commencement de l'année suivante.

J'entretins La-Fin assez long-tems seul dans la forêt , ensuite je visitai exactement avec Bellièvre & Villeroy , tous les papiers qui renfermoient quelques preuves contre le duc de Bouillon , le maréchal de Biron & le comte d'Auvergne , comme lettres , mémoires & autres pièces de cette nature. J'y vis quantité de noms mêlés avec ceux de ces trois messieurs ; mais comme ce peut être avec la même injustice que le mien , qui y étoit aussi , je me garderai bien de leur donner , sur un fondement aussi léger , une place dans ces mémoires , qui pourroit les rendre plus justement suspects aux esprits délians , que les dépositions

---



---

 1601.

Mathieu,  
tom. 2. l. 3.  
pag. 482. &  
suiv.

1601. de La Fin. Nous rejoignîmes tous trois sa majesté après cet examen : & le résultat du conseil tenu entre nous fut qu'on ne feroit rien éclater, pour ne pas prévenir Biron contre les moyens qu'on alloit commencer à mettre en usage pour le faire venir à la cour, afin de l'arrêter plus sûrement, & que sa majesté entreprendroit cependant incessamment le voyage dont il vient d'être parlé. Nous verrons l'année suivante ce qui arriva de ces dispositions.

Il y a dans celle-ci quelques remarques à faire sur ce qui arriva en différentes cours de l'Europe. Celle de Londres fut troublée par la révolte qu'exciterent les Espagnols en Irlande. Elisabeth envoya assiéger Quinzal, la plus forte place qu'occupoient les rebelles. Le comte de Tiron, leur chef, & don Alonce del Campo, celui des Espagnols en Irlande, accoururent avec les forces qu'ils purent ramasser, & furent taillés en pièces par mylord Perfy : Alonce y resta prisonnier, & Quinzal se rendit.

On a parlé fort diversement de la destination de la flotte qu'équipoit pendant ce tems-là le roi d'Espagne, sans pouvoir rien en dire de bien positif ; par-

ce qu'après avoir rôdé quelque-tems dans la Méditerranée, elle fut assaillie de la tempête, & ne put faire mieux que d'entrer dans le port de Barcelone presque ruinée. Elle étoit fort considérable, & le commandement en avoit été donné au prince Doria : peut être regardoit elle le Portugal, où le vrai ou faux dom Sébastien (32) continuoit à avoir

1601.

(32) C'est quelque chose d'assurément très-singulier, que cette ressemblance si parfaite dans toutes les parties, les signes naturels & même les défauts du corps, que la nature avoit mis, au rapport de tous les historiens, entre le vrai D. Sébastien, & cet homme, qu'on dit avoir été un particulier Calabrois. On n'est pas moins embarrassé à deviner comment il avoit pu parvenir à connoître des circonstances de la vie de ce roi de Portugal, si particulières & si se-

crettes, qu'elles jettoient tout le monde dans l'admiration. Les Portugais plus trompés encore par leur affection pour le sang de leurs rois & par leur haine pour l'Espagne (ce dernier motif pourroit aussi être appliqué à M. de Sully) que par les preuves qu'ils ont cru avoir, ont persisté à soutenir les droits de cet imposteur. Le Septénaire lui est très-favorable, année 1601. p. 247. Voyez ce que nous en avons déjà dit plus haut. Les Espagnols se persuaderent avoir

1601.

grand nombre de Partisans. Ses discours, des secrets qui sembloient ne pouvoit avoir été connus que du vrai roi de Portugal qu'il révéla, certaines empreintes naturelles sur le corps, qu'il fit voir, & quelques autres rapports de cette espèce avec dom Sébastien, dépofoient à la vérité pour lui : mais pour l'avouer, aucun de ces témoignages ne paroît être sans réplique; & le roi d'Espagne prit toujours le parti de se défaire secrètement du prétendu prince; sans que la vérité ait été jamais connue, du moins que d'un très petit nombre de personnes intéressées à ne pas la publier.

Il fut convoqué une Diette à Rarisbonne, dont l'objet étoit un accommodement proposé entre les deux religions catholique & réformée. On s'en flattoit inutilement; elle fut rompue dès-la première question qui y fut agitée sur l'autorité de la Sainte

si bien découvert la fourberie, lorsque Ferdinand, grand duc de Toscane, l'eut remis entre les mains du viceroi de Naples, qu'ils ne craignirent point de l'exposer à la risée publique, monté sur un âne: après quoi ils l'envoyerent aux Galères. Voyez *P. Math.* t. 2. l. 3. p. 451.

Écriture



Ecriture (33) : & les esprits s'y aigriront si fort, qu'il fut impossible de les rapprocher. Les Catholiques romains soutenant que cette autorité tire toute sa force de celle que lui donne le jugement de l'église, afin d'augmenter encore, de la prérogative d'infaillibilité sur ce point, tant d'autres droits dont ils font déjà jouir si gratuitement le pape ; & les Protestans traitant cette doctrine de ridicule (34).

1601.

(33) Cette question fut débattue publiquement pendant plusieurs séances, entre les théologiens catholiques de Maximilien, duc de Bavière, & les Protestans de Ludovic, comte Palatin de Neubourg, des électeurs de Saxe, de Brandebourg, &c. Les deux premiers de ces princes y assistoient en personne, & furent obligés de mettre fin à ce Colloque, dont chacune des parties, comme il arrive toujours, s'attribua ensuite l'avantage. *De Thou, Chronol. Sep-*

*ten. ann. 1601.*  
 (34) Ce sera pourtant toujours aux yeux des personnes non-prévenues, l'un des faux dogmes de Calvin les plus insoutenables, que cette attribution qu'on donne au sens des saintes écritures, de suffire à se faire connoître de soi-même, ou ce qui est encore pis, de pouvoir être déterminé par l'esprit particulier. C'est la principale source de cette monstrueuse confusion de sectes dont la prétendue réformée fut tout d'abord inondée.

1601. La guerre allumée en Transilvanie, continua au désavantage des Vaivodes, Battory & Michel, révoltés contre l'empereur ; ils furent défaits par Georges Baste, & Clausembourg fut pris. Le duc de Mercœur ne se signala pas moins à la tête des troupes Impériales contre les Turcs ( 35 ). Il prit Albe - Royale en Hongrie, forteresse réputée imprenable, & ensuite en chassa les Turcs, qui y revinrent mettre le siège, pendant que l'archiduc, plus malheureux, échoua devant Canise, & que les chevaliers de Malte prirent & détruisirent la ville de Passava dans la Morée.

Ferdinand  
d'Autriche.  
Appellée  
Château-  
neuf par les  
Chrétiens.

Constantinople & l'intérieur du Palais même du grand seigneur n'étoient pas moins agités par le mécontentement des Janissaires, qui vinrent étrangler, en présence de Mahomet III lui-même, sept mignons de son ferrail, & le menacerent de le déposer. C'étoit dans la vérité un homme bien peu digne du trône, lâche, cruel, traître, avare, & enseveli dans la débauche.

( 35 ) Le duc de Mer- | guerre de son tems,  
cœur acquit par ses | Voyez - le dans les  
grands exploits, la ré- | historiens, ainsi que  
putation d'un des pre- | les autres faits dont  
miers hommes de | il est parlé ici.

*Fin du douzième Livre.*



# MEMOIRES

DE

SULLY.

---

## LIVRE TREIZIÈME.

L'AGITATION des esprits causée par tous les soulèvemens domestiques qu'on vient de voir dans le dernier livre, n'empêcha point qu'on ne se livrât cet hiver aux plaisirs & aux spectacles ordinaires. On travailla par ordre, & pour le divertissement de la reine, à la composition d'un ballet d'une grande magnificence. L'Arsenal étoit le lieu que le roi avoit choisi pour la représentation de ces spectacles, à cause de la commodité de ses appartemens spacieux, soit pour les ac-

---

1602.

1602.

teurs, soit pour les spectateurs. Comme je me trouvois hors d'état de donner les ordres nécessaires chez moi pour l'exécution de celui-ci, parce que dans le tems qu'il devoit se faire, la playe que j'avois reçue à la bouche pendant le siège de Chartres, vint à se r'ouvrir, on avoit déjà jeté les yeux sur un autre endroit que l'Arfenal; mais le roi aima mieux qu'on attendît que je fusse guéri, ce qui retarda le ballet d'une huitaine.

Vers la mi-carême, le comte de Schombourg, grand maréchal de l'Empire, envoyé de la cour de Vienne, arriva à Paris, où il fit son entrée avec une suite de quarante ou cinquante chevaux. Sa majesté lui fit rendre tous les mêmes honneurs que le maréchal de (1) Bois-Dauphin avoit reçus à Vienne. Le prince, fils du marquis de Brandebourg, fit aussi quelque séjour à Paris. Quoique ce ne soit pas la coutume de défrayer les personnes de ce rang, principalement, comme le remarquoit sa majesté, lorsqu'elles ne suivent pas la cour, elle voulut qu'on

(1) Urbain de Laval, marquis de Sablé, mort en 1629.

eût tous les égards possibles pour ce prince, dont la maison, d'ailleurs des premières de l'Allemagne, faisoit profession d'un attachement particulier à la France. Je reçus ordre du roi de lui faire chaque jour, de la part de sa majesté, des présens de vins & de viandes des plus rares.

Lorsque tout fut prêt pour le départ du roi, & que sa majesté eût donné, dans les différens voyages qu'elle fit à Paris, les ordres nécessaires, tant pour assurer la paix & la tranquillité dans cette ville & dans les provinces dont elle alloit s'éloigner, que pour ce qui concernoit celles où elle alloit passer, elle partit de Paris vers le vingt Mai, & vint à Fontainebleau, d'où elle s'achemina vers Blois. La reine fut de ce voyage, avec toute sa maison. Je le fis aussi, mais je ne partis que quelques jours après sa majesté, qui me fit sçavoir son arrivée à Blois, & le dessein qu'elle avoit d'y séjourner huit ou dix jours. Ce tems étoit nécessaire au roi pour une diette qui lui avoit été ordonnée par les médecins, afin de guérir une fluxion qui lui étoit tombée sur la jambe, & qui avec le tems eût pu,



1602.

comme il me le mandoit, mériter le nom de goutte. Blois étoit d'ailleurs la ville la plus propre à découvrir les secrets du maréchal de Biron. Henri avoit dans toute cette province des personnes de confiance, qui s'y employoient uniquement, & qui détachotent presque à chaque moment des courriers chargés des nouvelles qu'ils venoient d'apprendre. On sçut par eux que la cabale de Biron embrassoit l'Anjou, le haut Poitou, la Saintonge, le Mirabalais, le Châtelleraudois, l'Angoumois, le Périgord, le Limosin, la Marche & l'Auvergne; qu'elle s'étendoit même par toute la haute Guyenne & le haut Languedoc; qu'elle étoit appuyée par quatre ou cinq seigneurs de la cour, dont cependant on ne spécifioit pas les noms, pour ne rien avancer de douteux. Les liaisons avec l'Espagne, les desseins pour la surprise des villes frontières, & les raisons dont on se servoit pour animer le peuple contre le gouvernement présent ( les mêmes que j'ai déjà rapportés plus haut ) faisoient encore partie de ces avis; & voici ce qu'on y ajoutoit de nouveau.

Les factieux , pour faire prendre                       
 ombrage au peuple , du voyage de sa                       
 majesté à Blois , qui sans doute ne les                       
 inquiétoit pas médiocrement , disoient                       
 par-tout , que Henri ne l'avoit entre-                       
 pris que pour faire faire une justice sé-                       
 vere de ceux qui s'étoient révoltés                       
 contre Jambeville , d'Amours & les                       
 autres commissaires envoyés pour exi-                       
 ger le sol pour livre sur les rivières                       
 & dans les passages , pour l'y établir                       
 lui-même , & de maniere que par une                       
 nouvelle réappréciation cet impôt se                       
 trouvât triplé ; pour faire recevoir par-                       
 tout la Gabelle , en s'emparant des                       
 Marais salans , dont les propriétaires                       
 ne recevroient en dédommagement                       
 que de mauvaises rentes sur l'Hôtel-                       
 de-ville de Paris ; enfin pour arrêter                       
 les murmures que devoient causer une                       
 double décime , qu'ils faisoient croire                       
 que Henri avoit obtenu du pape la per-                       
 mission de lever , & la rétractation des                       
 remises faites sur les tailles de 1594 ,                       
 1595 & 1596 ; j'en ai parlé , lors de                       
 mon voyage dans les généralités.

Voilà comment on peignoit presque  
 par-tout le royaume , un prince si bon ,  
 avec les couleurs d'un tyran furieux

1602.

& implacable. On avoit toujours des raisons prêtes pour lui enlever la noblesse catholique. On en avoit de différentes pour mutiner les gentilshommes & les officiers protestans. On faisoit entendre aux premiers, que ce trésor & cette artillerie formidable, dont le roi faisoit provision, n'avoient pour objet que d'anéantir leurs privilèges, & de les mettre en servitude. On persuadoit aux seconds, que la persécution étoit déjà ouverte contre eux; que le payement de leurs garnisons, les fonds pour l'entretien de leurs villes, les pensions de leurs chefs, de leurs officiers & de leurs ministres, alloient être dès cette année diminués d'un tiers, & la suivante de deux, après quoi il seroit d'autant moins difficile de leur ôter leurs places de sûreté, que c'étoit déjà un point arrêté dans le conseil, de fermer aux Réformés tout accès aux charges & aux emplois publics, en refusant de leur en expédier les provisions.

Si les preuves contre la personne des conjurés avoient été aussi claires que l'étoient celles de leurs complots, le roi auroit pu dès ce moment laisser un libre cours à sa justice, mais par

rapport aux ducs de Bouillon & de la Trémouille, par exemple, la chose n'en étoit pas encore aux mêmes termes qu'à l'égard du maréchal de Biron & du comte d'Auvergne; tout se réduisoit à des soupçons contre eux, à la vérité très-violens; & pour ce qui regarde les autres seigneurs de la cour, dont les noms se trouvoient aussi mêlés dans la liste, au nombre de huit, on en pouvoit faire une troisième classe, sous le nom de gens dont la conduite équivoque demandoit à être éclaircie. Les ducs de Bouillon & d'Epéron étoient du voyage de Blois; le roi imagina qu'il pourroit tirer d'eux-mêmes la conviction de leurs sentimens, en observant attentivement pendant le récit qu'il leur feroit des nouvelles qu'il recevoit, leur maintien & l'air de leur visage. D'Epéron fut celui qu'il attaqua le premier. La vérité m'a obligé de parler si souvent au désavantage de ce duc, que c'est avec une véritable satisfaction que je me porte en cette occasion à faire voir son innocence, & à publier ses louanges.

D'Epéron entendant parler four-

1602.

dement à la cour de brigues & de cabales, comprit aisément que comme on juge ordinairement du présent par le passé, son nom ne manqueroit pas d'avoir place parmi ceux qu'on disoit les ennemis de l'état. Cela lui fit prendre les précautions de renouveler à sa majesté, lorsqu'elle étoit encore à Fontainebleau, les assurances de sa fidélité. Il n'avoit point d'autre preuve à lui en donner, & le malheur est que Henti prévenu de longue main contre d'Epéron, n'y ajoutoit pas beaucoup de foi. Il ne laissa pas de lui sçavoir gré de cette démarche, & parce que d'Epéron en lui parlant, m'avoit cité pour quelque chose, le roi, en me mandant à Paris ce qui venoit de se passer, me manda en même-tems que d'Epéron lui avoit paru dans le dessein de me rechercher, & m'ordonna de le prévenir en tout, afin que si le crime qu'on lui imputoit, n'étoit encore qu'en dessein, on n'eût point à se reprocher de l'avoir laissé se précipiter, lorsqu'il ne falloit peut-être que de bons conseils & de bons traitemens pour l'en empêcher.

Je fis ce que le roi m'ordonnoit, &



dès ce moment je tins le duc d'Epernon dans mon esprit pour suffisamment disculpé. Il parla à Blois au roi de la même manière qu'à moi. Il ne nia point qu'il n'eût entendu parler de mouvemens & d'intrigues secrètes, mais il dit que ç'avoit toujours été d'une manière si vague, & quelquefois même si contradictoire, qu'il ne lui étoit pas venu dans l'idée qu'on pût y ajouter aucune créance; que ceux qu'on en disoit les auteurs ou les fauteurs, ne lui en ayant jamais donné rien à connoître, ni à entrevoir, il avoit traité de fable un projet dans lequel il ne trouvoit d'ailleurs que de l'extravagance; les conjonctures présentes en rendant l'exécution visiblement impossible. Quel qu'il fût, il offrit au roi de demeurer près de sa personne, pour lui servir de caution de lui-même, pendant six mois; & si ce tems ne suffisoit pas, il lui jura qu'il ne le quitteroit point que ses soupçons ne fussent entièrement dissipés. Le roi n'eut rien à repliquer, & commença aussi à trouver le duc d'Epernon beaucoup moins coupable qu'il ne l'avoit pensé.

1602.

1602. Il s'en fallut de beaucoup que le duc de Bouillon montrât dans ses paroles la même sincérité. A la première ouverture que lui fit sa majesté, il traita tout de calomnies inventées par des espions & des délateurs contre les grands du royaume, afin de se faire valoir, & de paroître du moins gagner l'argent qu'on leur donnoit pour exercer cet emploi. Il joignoit à ce reproche, qui attaquoit tacitement sa majesté, une application du passage du nouveau testament : qu'il est nécessaire que les scandales arrivent, & que malheur à ceux qui les causent ; passage qui auroit été plus juste contre Bouillon & ses partisans, en le prenant dans son sens naturel. Bouillon ne s'en tint pas-là, il continua en disant, qu'il étoit vrai qu'il avoit entendu dire que les Catholiques, aussi-bien que les Protestans, se plaignoient qu'on les accabloit d'impôts, & que plus les richesses & le bonheur du roi alloient croissant, plus ils devenoient pauvres & misérables ; qu'outre ces plaintes communes, il avoit oui dire en certain endroit aux Protestans, que leur sort étoit d'être regardés tôt ou tard com-

me la peste & l'excrément de l'état ; qu'ils y feroient haïs , persécutés , profcrits , eux & leurs enfans ; qu'on les excluroit de tous les honneurs & de tous les emplois ; qu'enfin on ne se reposeroit qu'après qu'on les auroit exterminés ; que tous ces bruits ne se répandoient & ne prenoient tant de force , que parce que les personnes les plus qualifiées du royaume n'étant point admises au conseil , où se déci- doient les affaires , soit à l'égard des différentes religions , soit à l'égard des impôts , elles ne pouvoient instruire le peuple du motif des résolutions qui s'y prenoient , ni le peuple croire autre chose , sinon qu'on en vouloit en effet à sa liberté.

Il n'est pas douteux que le duc de Bouillon , en parlant ainsi , cherchoit à insinuer au roi , que tous les bruits de révolte n'avoient point d'autres fondemens que les cris du peuple gémissant sous le fardeau des impôts , & que ce feint mécontentement qu'il affectoit , lui servoit à dérober au roi la connoissance de ses sentimens ; mais tout ce qu'il y avoit d'aigre & de hardi dans ses paroles , fait bien voir que sa

1602.

mauvaise humeur ne put lui laisser passer cette occasion sans décharger son fiel. Il ajouta avec la même finesse & le même chagrin, qu'on avoit voulu lui persuader à lui-même que sa majesté avoit entrepris d'abolir les privilèges de sa Vicomté de Turenne, & acheter les droits de la maison de la Mark sur Sedan, mais qu'à cela aussi-bien qu'à tout le reste, il s'étoit contenté de répondre, qu'il se tenoit assuré que le roi n'en feroit rien, à cause des obligations qu'il avoit eues de tout tems au corps des Réformés. Il finit en protestant au roi, que supposé que tout ce qu'on lui avoit rapporté de révoltes & d'attentats dans le royaume, fût aussi vrai qu'il le croyoit faux, pour lui il ne s'étoit écarté en rien de son devoir.

Le roi dissimulant au duc de Bouillon ce qu'il pensoit du discours qu'il venoit de lui tenir, lui fit une proposition, sur l'idée de celle que le duc d'Epéron lui avoit faite à lui-même, par laquelle il s'attendoit bien à le jeter dans un grand embarras. Il dit au duc, qu'il étoit content de cette assurance, & qu'il ne lui resteroit

plus aucune défiance, s'il avoit pour lui la même complaisance qu'avoit 1602.  
 eue d'Épernon de ne point s'éloigner  
 de la cour, tant que cette affaire dure-  
 roit; qu'au reste il ne le retiendrait  
 pas près de sa personne, sans lui faire  
 part de tous ses desseins, & sans l'ap-  
 peller dans tous ses conseils, comme  
 il avoit paru le souhaiter, afin qu'il  
 vît par lui-même l'attention qu'il ap-  
 portoit à soulager le peuple, & qu'il  
 pût rendre aux Protestans comme aux  
 Catholiques, un témoignage authenti-  
 que de la pureté de ses intentions.  
 Bouillon garda, en recevant ce coup,  
 une présence d'esprit singulière, il fit  
 une exclamation de joye & d'admira-  
 tion des sentimens que sa majesté lui  
 témoignoit, il répondit sur le fond de  
 la proposition, qu'il alloit se mettre  
 en état d'y satisfaire, non seulement  
 pour six mois, mais pour toute sa vie  
 s'il étoit nécessaire, en faisant un voya-  
 ge dans toutes ses maisons, afin que  
 rien n'interrompît ensuite le long sé-  
 jour qu'il comptoit faire à la cour. C'est  
 ainsi qu'en paroissant faire tout ce que  
 souhaitoit sa majesté, il se réserva  
 pourtant de ne faire que ce qu'il vou-



1602. droit lui-même, & qu'il ſcut la prévenir adroitement ſur le départ ſubit auquel il ſe préparoit.

Henri comprit tout cela, c'eſt ce qui le fit réſoudre à aſſembler un conſeil ſecrét pour délibérer ſur ce qu'il avoit à faire en cette conjoncture. Il n'y eut d'appelés à ce conſeil, que MM. le comte de Soiffons, le chancelier, Villeroi, Maiſſe & moi. On y entendit, avant toutes choſes, Deſcures, qui avoit été envoyé convier le maréchal de Biron, de la part de ſa majeſté, de venir à la cour, & dont le rapport fut tel, qu'il n'y eut qu'une voix ſur la détention de ce maréchal & du comte d'Auvergne, ſitôt qu'ils ſeroient arrivés. Le roi propoſa enfuite, ſ'il ne ſeroit pas à propos d'en faire autant des ducs de Bouillon & d'Epennon, pendant qu'ils étoient à la cour. Préſque tous les aſſiſtans furent encore de cet avis, & le plus diſtingué de la troupe ne le modifia que pour dire que Biron étoit le ſeul auquel il faudroit enfuite faire grace, parce que ne faiſant rien de lui même, on le rameneroit aiſément à la raiſon, lorsqu'on lui auroit ôté ceux dont la fo-

Pierre Fougeuse, ſieur Deſcures.

ciété le perdoit. Je remarque cet avis à cause de sa singularité.

---



---

1602.

Le mien fut totalement opposé. Je ne pus goûter qu'on arrêtât d'Épernon, ni même Bouillon. Si les soupçons tiennent lieu de preuves en ces matières, il falloit donc aussi arrêter tous ceux que La-Fin avoit chargés, & moi-même tout le premier, c'est ainsi que je m'expliquai. Qu'on suppose après cela qu'ils soient trouvés innocens, on manque par cette action précipitée les vrais coupables, Biron & d'Auvergne, qu'il étoit impossible d'arrêter au même moment, & dont la fuite ôtoit encore toute espérance de rien prouver contre les prisonniers. Le malheur est que criminels ou innocens, on ne pouvoit plus après cela se dispenser de les traiter comme réellement coupables, dans la crainte des effets où le ressentiment d'un outrage de si grand éclat étoit seul capable de les porter. Le roi se rendit à cette opinion, sépara le conseil, l'heure de dîner étant venue, & voulant m'entretenir seul sur ce qui venoit d'être agité, il me dit de dîner en soldat, & de le venir retrouver avant que tout le monde se fût rassemblé.

1601.

Etant descendu dans la cour, où j'étois attendu par cette foule qui s'attache aux personnes en place, je vis venir à moi le duc d'Epéron, qui me dit avec la même assurance que je lui avois remarquée, que des conseils si longs & si secrets allarmoient une infinité de personnes, mais qu'il n'étoit pas de ce nombre, parce qu'il n'avoit rien à se reprocher. Je lui répondis qu'en ce cas il n'avoit en effet rien à craindre, le roi étant bien plus disposé à pardonner à de véritables coupables, qui avoueroient leurs fautes, qu'à punir sur un simple soupçon, ceux qui ne l'étoient pas. » Je vois, lui dis-je, force gens qui s'éloignent de la cour, mais ceux qui ont la conscience nette ne le doivent pas faire. Je suis de ce nombre, reprit d'Epéron, & je ne partirai point de la cour tant que ces ombrages dureront. Vous ne sçauriez mieux faire, monsieur, lui répliquai-je, & je vous promets que je ferai valoir dans l'occasion cette résolution que vous prenez. »

En arrivant chez moi, je dis à mon maître d'hôtel qu'il retranchât tout

un service, & qu'il me servît ce qu'il avoit de prêt. Nicolas (2) arriva, comme je me mettois à table. » Lavez promptement, lui dis je, sans l'avertir des ordres donnés à la cuisine, & vous mettez à table. « Il fut bien surpris, lorsqu'après avoir bu deux coups, & mangé un morceau à la hâte, il vit que je demandois le fruit, & en même tems le cheval sur lequel je devois monter pour retourner au château. Cet ordre ne lui plût pas, car il n'aimoit pas moins la bonne chère que la plaisanterie. » Pardieu, Monsieur, me dit-il, je ne m'étonne pas que vous passiez pour un des plus

1602.

(2) Simon Nicolas étoit un secrétaire du roi, Poète, directeur de bons mots, vieux pécheur, dit le Journal d'Henri IV. croyant en Dieu par bénéfice d'inventaire, & qui n'en étoit que mieux reçu dans les compagnies, selon l'humeur corrompue de ce siècle

» misérable. Il mourut deux ans après, âgé de soixante-dix ans. Comme on lui parloit de Dieu, de la mort & d'une vie éternelle, il fit réponse qu'il eût quitté volontiers sa part de Paradis pour cinquante ans de vie de plus. « Journal d'Henri IV.

1602. » habiles seigneurs de France, je ne  
 » connois personne qui puisse boire  
 » trois coups pendant votre dîner. Là,  
 » là, Monsieur Nicolas, lui répondis-  
 » je, ne laissez pas d'achever de dî-  
 » ner, pour moi j'ai une affaire qui  
 » m'appelle ailleurs.

Je rapportai à sa majesté les paroles que venoit de me dire le duc d'Epernon. Elle convint qu'il pouvoit bien ne s'être pas embarqué dans une affaire qu'il voyoit traiter par des personnes d'humeur & de religion si différentes, & où tant s'en faut qu'il y eût rien à gagner pour lui, il y risquoit au contraire à se faire dépouiller de son bien & de ses charges. D'Epernon avoit assez d'esprit pour sentir que le projet des séditieux n'avoit rien que de ruineux. « Ce n'est pas, ajoûtoit le  
 » roi, qu'en son cœur il ne fût peut-  
 » être bien aise que quelqu'un me tra-  
 » versât, afin que j'eusse d'autant plus  
 » affaire de lui; mais il sçait par sa  
 » propre expérience, combien de pa-  
 » reils desseins sont sujets à échouer. «  
 Sa majesté me chargea de l'entretenir dans ces dispositions, & de faire encore un effort auprès des ducs de



Bouillon & de la Trémouille, pour 1602. I  
 les arrêter à la cour, mais d'attendre  
 pour cela qu'on fût arrivé à Poitiers,  
 parce que jusqu'à ce tems-là il pouvoit  
 lui venir des avis qui le détermineroient.  
 Je m'y employai de tout mon pouvoir & en présence de MM. de la Nouë, de Constant, d'Aubigny & de Préaux, mais tout ce que je pus leur dire fut inutile.

Il se traita à la cour, pendant le séjour que firent leurs majestés à Blois, d'une autre affaire fort différente de celle-ci, dont le récit me met dans quelque embarras, parce qu'elle fit un assez grand éclat pour ne devoir pas être passée sous silence, & que d'un autre côté il ne m'est pas permis de la révéler ici, dans la crainte que j'ai de trahir le secret que j'ai voué au roi & à la reine, qui ne s'en sont ouverts qu'à moi seul, & qu'elle regarde personnellement. Le tempérament dont je vais me servir, est de ne rien rapporter au-delà de ce qui transpira au dehors, & vint à la connoissance du courtisan.

Il se répandit donc un bruit que le roi & la reine avoient eu un différend ensemble, ce qui fut confirmé, parce

1602.  
Premier  
valet de  
chambre du  
roi.

qu'un jour le roi m'envoya chercher par Armagnac de si grand matin, qu'il étoit encore au lit aussi bien que la reine, & contre leur coutume, chacun dans leur appartement. On remarqua que j'avois fait plusieurs allées & venues de l'un à l'autre, on sçut que je m'étois mis trois ou quatre fois à genoux devant le roi & la reine, comme si j'avois eu une grande grace à obtenir d'eux. Comme rien n'échape en ces occasions aux courtisans curieux, ils tirèrent chacun leurs conjectures de ce que parmi les noms du roi & de la reine, on avoit aussi entendu prononcer ceux du duc & de la duchesse de Florence & de Mantouë, de Virgile Urfin, de Dom Joan, de Bellegarde, de Trainel, Vinti, Joannini, Conchini, la Léonor, Gondy, Catherine Sauvage, avec celui de la marquise de Verneuil. D'autres personnes furent désignées, disoit on encore, sous le nom mystérieux de couleur de tanné. On chercha à faire parler mon épouse, parce qu'on découvrit que Conchini, qui avoit souvent affaire à elle, & qui lui rendoit publiquement le même respect qu'un serviteur à sa maîtresse, (il

l'appelloit même souvent de ce nom) étoit venu la chercher plusieurs fois de la part de la reine, avec laquelle, tantôt seule, tantôt la Léonor avec elle, elle étoit demeurée secrètement enfermée plusieurs après-dînées entières.

---



---

 1602.

Mais ce qui fournit le plus de matière aux discours, c'est que dans le tems que la contestation étoit le plus échauffée, La Varenne vint m'avertir un matin que le roi m'attendoit dans la nouvelle galerie qu'il avoit fait bâtir à Blois, au-dessus de celles qui regnent le long des jardins d'en-bas, c'est celle où l'on voit la représentation singulière d'une biche avec le bois d'un cerf. On prit garde que sa majesté fit mettre en sentinelle au bout de cette galerie, qui n'étoit pas encore fermée, deux Suisses qui ne sçavoient pas un mot de françois, & que pendant deux heures & plus que nous y demeurâmes, on nous vit parler avec beaucoup d'action. On pouvoit malgré la distance entendre quelques-unes de nos paroles, dont on ne tira aucune lumière. Il n'en fut pas de même de celles ci, qu'on entendit proférer à sa majesté

1602.

en sortant & qu'on recueillit soigneusement. » Il n'en faut plus parler, je » me conduirai en tout par vos conseils, afin qu'il ne me soit plus reproché que je fais toutes choses de ma tête ; mais souvenez-vous que peut-être vous & moi nous en reprenons un jour : car il ne sçauroit pleuvoir sur moi, qu'il ne dégoutte sur vous. Je connois l'esprit de ceux qui s'en mêlent, ils feront cause de beaucoup de mal. Je ne nie point que la douceur & l'indulgence ne soient fort louables ; mais vous ne nieriez pas aussi que l'excès n'en soit pernicieux. On distingua aussi ces paroles, que je répondis au roi, qu'à la vérité il y avoit de la prudence à prévoir & à prévenir les accidens fâcheux ; mais qu'il falloit aussi se donner de garde de les avancer par des recherches trop curieuses. C'est sur ce fondement qu'on soupçonna que le roi avoit eu dessein de se porter à quelque démarche violente contre certaines personnes de la maison & du conseil de la reine. ( 3 ) Je ne puis en dire davantage.

( 3 ) C'est dire la chose assez clairement &

De

De Blois le roi vint à Poitiers. Il se 

---

montra ensuite dans le Limosin & la 

---

Guienne ; sa présence fut d'une si grande efficace , qu'il ne trouva nulle part d'opposition à ses volontés , pas même à l'établissement du sol pour livre (4). Il auroit pu après cela laisser subsister cet impôt , rien n'en auroit troublé la levée : mais content de la soumission de ses peuples , il prit ce moment pour

1602.

les autres mémoires de ce tems-là se rapportant tous à cette idée. On ne sçauroit presque douter que Henri IV n'eût pris la résolution non - seulement de purger la cour de ces délateurs , qui envenimoient l'esprit de la reine contre lui , mais encore de faire sentir un peu fortement à cette princesse son indiscretion en cessant de la voir , & en l'obligeant de vivre loin de lui dans une de ses maisons , peut-être même en la renvoyant à Florence. On voit dans l'histoire

de la mere & du fils , tom. 1 , p. 9 , que ce prince la menaça de l'un & de l'autre. M. de Rosny trouvoit apparemment ce second parti un peu trop violent , comme en effet il l'étoit , vu les circonstances.

(4) Le Septénaire dit que M. de Rosny fut envoyé par sa majesté pour ce sujet à la Rochelle , & que les Rochellois le chargèrent de faire leurs représentations au roi pour la suppression de la pancarte ou tarif de cet impôt.



1602. le convertit d'abord en une menue subvention, & peu après pour le supprimer tout à fait. L'édit de révocation porte que S. M. ne s'y est déterminée uniquement qu'à cause de cette obéissance de ses sujets. Henri satisfait du succès de son voyage (5), reprit le chemin de Fontainebleau, où arriva peu de tems après lui le maréchal de Biron.

La consternation que le voyage de S. M. avoit répandue parmi les créatures, lui fit connoître que ses affaires n'étoient pas à beaucoup près aussi avancées qu'il s'en étoit flatté, & lui fit prendre ce parti, dans lequel plusieurs autres motifs le confirmoient. Son traité avec l'Espagne & la Savoye n'étoit pas encore au point qu'il pût en espérer incessamment le secours d'hommes & d'argent qui lui étoit nécessaire. Une résistance trop marquée aux volontés du roi pouvoit donner de sa trahison

(5) » Durant ce » voyage de Poitiers, » dit le Septénaire, » qui dura près de » deux mois, la cour » sembloit triste, le » roi pensif, nul conseil ni d'affaires, » aucunes de justice, » sinon à Blois ». Ce » qui provenoit des » grins publics & particuliers de Henri, dont » il vient d'être fait » mention,

les soupçons qu'il ne s'imaginoit pas qu'on eût déjà conçus. Il pouvoit même arriver, ainsi que lui représentoit le baron de Lux son ami & son confident, que sur des refus réitérés de paroître devant le roi, sa majesté prendroit le parti de venir droit à lui à main armée, comme à un rebelle; ce qui seroit le coup mortel pour ce maréchal, qui n'étoit en état ni de se défendre, ni de l'attendre enfermé dans une place, toutes les siennes étant dépourvues de tout, principalement d'artillerie.

1602.

C'est une précaution que j'avois prise en préparant ce coup à Biron quelques mois auparavant. Je lui avois fait entendre que toutes les pièces de canon qui étoient dans les places de Bourgogne, devoient nécessairement être refondues & toutes les poudres rebattues. L'attention avec laquelle on voyoit que je veillois à tout ce qui regardoit ma charge de grand-maître, suffisoit seule pour faire passer cette proposition; mais pour ne point donner d'ombrage au maréchal, j'avois été le premier à lui proposer de réparer ce vuide, en lui faisant fournir abondam-

1602. ment & en même tems de l'arsenal de Lyon, que je venois de remplir avec grand soin, tout ce qui lui étoit nécessaire. Je consentis que Biron envoyât des gens à lui jusqu'à Lyon, pour escorter les bateaux qui devoient être chargés des pieces que je lui envoyois, & qu'il ne fît partir les siennes que lorsque celles-ci arriveroient. Il ne sçavoit pas que j'avois mis si bon ordre partout, que les bateaux de Lyon qui remontoient la Saone fort lentement, furent arrêtés en chemin, jusqu'à ce que ceux qui venoient de Bourgogne fussent sortis des terres de sa dépendance. Lorsque je vis les uns & les autres en ma disposition, ceux de Lyon n'allèrent pas plus loin.

Biron ne s'apperçut de la tromperie que je lui avois faite que lorsqu'il ne fut plus tems d'y remédier. Il s'emporta d'une étrange maniere contre moi, & se vanta si publiquement qu'il viendrait me poignarder, que le roi m'écrivit de ne marcher que bien escorté. J'avois encore placé, comme sans dessein, les logemens de la cavalerie légère sur les passages du Loin; mais tout cela, que Biron ne prit peut-être

que pour une envie de le chagriner, ne fut pas capable de lui faire ouvrir les yeux. De Lux & lui ne tirèrent d'autre conséquence de l'impossibilité où ils étoient de se défendre, sinon qu'il falloit en imposer au roi, jusqu'à ce qu'ils y eussent pourvu par le moyen de l'étranger. Descures & Jeannin agissoient avec eux de maniere à leur inspirer cette sécurité. La-Fin, de son côté, avoit assuré très-positivement à Biron (6) que non-seulement il ne l'avoit pas trahi ; mais que n'ayant cherché à entretenir le roi que pour le fonder, il l'avoit trouvé fort loin de son but, ce qu'il lui confirma encore à Fontainebleau, où il dit en passant ces deux mots : Mon maître, courage, » & bon bec ». Le secret d'ailleurs avoit été si bien gardé de la part du conseil, qu'on n'avoit à la cour aucune idée de ce qui se tramoit contre Biron, & que d'Épernon sçachant qu'il arrivoit à Fontainebleau, envoya au-

1602.

( 6 ) Le maréchal l'avoit trompé en ne de Biron croyoit lui brûlant, au lieu de ce avoir vu jeter au feu traité, qu'un morceau le traité fait avec l'Es- de papier indifférent, pagne ; mais La-Fin

1602. devant de lui lui faire les offres de service d'usage entre les grands (7) ; en quoi il commettoit une grande impru-

(7) Le duc d'Epernon ne s'est point défendu d'avoir rendu en cette occasion au maréchal de Biron tous les bons offices qu'il pouvoit attendre d'un ami. » Lorsqu'il » traita avec lui de » cette affaire, dit » l'historien de sa vie, » il ne le fit point en » termes ambigus, » comme les autres, » mais fort sérieusement. Il lui apprit la » trahison de La-Fin, » & lui en donna toutes les preuves, & » l'exhorta à recourir » à la bonté du roi. » Voilà ce qui justifie » le duc d'Epernon. » Duplessis-Bossion- » re, gentil-homme » d'honneur, & fort » attaché au duc, qui » est celui qu'il envoya » au-devant du maréchal, étoit principalement chargé de » le porter par toutes » sortes de motifs à » obtenir du roi le » pardon de sa faute. » Aussi ne put-on » jamais engager ce » gentilhomme, assuré de son innocence, » & de celle de son » maître, à se retirer » dans les pays étrangers, après que le » roi, qui n'avoit pas » ignoré cette démarche, eut fait arrêter » le maréchal de Biron ; en quoi il rendit un grand service » au duc d'Epernon, » & il lui donna ensuite un second conseil dont le duc se trouva fort bien ; » c'est d'avouer sincèrement à sa majesté cette démarche » auprès du maréchal, » & de lui dire en même tems dans » quelle intention il l'avoit faite ». Le même historien même dans ce détail quel-



dence , après ce qui s'étoit passé à Blois , comme il l'a avoué lui-même

1602.

ques traits qui découvrent le fond des sentimens du duc d'Épernon , & servent en même tems à faire connoître son caractère. » Le duc d'Épernon , dit-il , & Biron étant allés de compagnie au Louvre , pour faire leur cour après-dîner ; sa majesté avertie de leur venue , se mit à la fenêtre pour voir au travers de la vitre leur démarche & leur contenance. Un ami du duc d'Épernon , qui étoit auprès du roi , l'en fit avertir , afin qu'il composât ses actions . . . Il fit tout le contraire de ce qu'on lui vouloit persuader ; & s'étant confirmé de plus en plus dans les témoignages qu'il recevoit de sa bonne

» conscience , rempli  
» d'une juste & géné-  
» reuse indignation de  
» voir sa fidélité soup-  
» çonnée , il marcha la  
» tête droite & les  
» yeux tournés vers la  
» fenêtre où il scavoit  
» que le roi étoit ap-  
» puyé. Le roi le re-  
» marca & le fit re-  
» marquer à ceux qui  
» étoient près de lui...  
» Sa majesté fit ensuite  
» une partie à la pau-  
» me. Le comte de  
» Soissons étoit avec le  
» roi contre le duc  
» d'Épernon & le ma-  
» réchal. C'est à cette  
» partie que les histo-  
» riens de ce tems-là  
» ont fait dire au duc  
» un bon mot parlant  
» au maréchal : qu'il  
» jouoit bien , mais  
» qu'il faisoit mal ses  
» parties , &c. » *Hist.  
de la vie du duc d'E-  
pernon , ann. 1602 ,  
page 205 & suiv.*

bien des fois depuis ce tems - là.

1602.

J'étois allé faire un tour à Moret lorsqu'on m'apprit que Biron arriva à la cour. Le roi m'en donna avis par ce billet : « Mon ami, notre homme est venu ; il affecte beaucoup de retenue & de sagesse ; venez en diligence, afin que nous avisions à ce que nous avons à faire. Adieu, je vous aime bien ». Je revins aussitôt de toute la vitesse de mon cheval, & je trouvai le roi qui se promenoit devant le pavillon où j'étois logé, avec Praslin (8), qu'il quitta pour venir à moi. Il me prit par la main, & m'apprit, en continuant à se promener, qu'il avoit essayé inutilement, par toutes sortes d'endroits, à arracher de Biron (9) l'aveu de sa faute,

(8) Charles de Choiseul, marquis de Praslin, capitaine de la première compagnie des gardes, mort maréchal de France en 1626.

(9) « Hé bien ! il faudra apprendre la vérité d'ailleurs. Adieu, baron de Biron. Ce mot fut comme un éclair avant-coureur de la foudre qui alloit terrasser, le roi le dégradant par-là de tant d'éminentes dignités dont il l'avoit honoré . . . . Le même jour, après

quoiqu'il cachât si mal tout ce qu'il avoit dans l'esprit, qu'on le lisoit sur son visage. Sa majesté me découvrit ensuite les plus secrets sentimens par rapport au maréchal. Elle avoit encore pour lui toute son ancienne tendresse, & ne le regardoit qu'avec compassion. Elle auroit fort souhaité qu'on eût pu lui enseigner des moyens, sans rien risquer, de ne point le traiter en criminel d'état ; c'est ce qui n'étoit pas fa-

1602.

|   |   |
|---|---|
| <p>» souper, le comte de<br/>       » Soissons l'exhorta<br/>       » encore de la part du<br/>       » roi de lui confesser<br/>       » la vérité, &amp; conclut<br/>       » sa remontrance par<br/>       » cette sentence du Sa-<br/>       » ge : Monsieur, sça-<br/>       » chez que le courroux<br/>       » du roi est le messager<br/>       » de la mort ». <i>Péréf.</i><br/> <i>Ibid.</i> » Après le dîner,<br/>       » dit le Septénaire, il<br/>       » vint trouver le roi<br/>       » qui faisoit un tour<br/>       » dans sa grande salle,<br/>       » lequel lui montrant<br/>       » sa statue en relief,<br/>       » triomphant au-des-<br/>       » sus de ses victoires,<br/>       » lui dit : Hé bien,</p> | <p>» mon cousin, si le roi<br/>       » d'Espagne m'avoit<br/>       » vu comme cela,<br/>       » qu'en diroit-il ? M<br/>       » répondit au roi légé-<br/>       » rement : Sire, il ne<br/>       » vous craindrait guè-<br/>       » re; ce qui fut noté de<br/>       » tous les seigneurs<br/>       » présens. Et lors le roi<br/>       » le regarda d'une œil-<br/>       » lade rigoureuse,<br/>       » dont il s'apperçut,<br/>       » &amp; soudain r'habil-<br/>       » lant son dire, il<br/>       » ajouta : j'entends,<br/>       » sire, en cette statue<br/>       » que voilà, mais non<br/>       » pas en cette person-<br/>       » ne ».</p> |
|---|---|

1602. cile, du caractère dont on connoissoit Biron. S'il étoit dangereux de le laisser échapper lorsqu'il témoignoit ne se repentir de rien, il ne l'étoit guère moins de le relâcher sur sa bonne foi, après lui avoir témoigné qu'on avoit en main la preuve de sa trahison.

Le roi revint encore une dernière fois au parti que sa douceur naturelle lui avoit toujours dicté, de chercher à faire rentrer le maréchal de Biron en lui-même; & comme il n'avoit pu y réussir, il me chargea de l'entreprendre, & promit de m'avouer de tout ce que je pourrois dire à Biron pour l'entraîner aux pieds de S. M. pourvu cependant que je ne lui donnasse rien à connoître de ce qu'avoit dit La-Fin, afin de ne pas nuire au dessein de l'arrêter, auquel il faudroit bien revenir s'il persistoit dans son opiniâtreté. S'il s'ouvre à vous, » me dit Henri, sur la confiance que » vous chercherez à lui inspirer en ma » bonne volonté, assurez-le qu'il peut, » sans crainte, me venir trouver & m'avouer tout. S'il ne me déguise rien, » je vous donne ma parole royale que » je lui pardonne de bon cœur «.

J'allai chercher le maréchal dans le

château, où je le trouvai dans la chambre de S. M. s'entretenant avec La-Curée au chevet du lit. J'étois suivi d'un assez grand nombre de personnes. Il entendit qu'on me faisoit place, & s'avança pour me saluer; ce qu'il fit très-froidement. Je crus devoir commencer par chercher à lui faire oublier le ressentiment que je sçavois qu'il avoit contre moi. » Hé! qu'est ceci, Monsieur, lui dis-je, en l'embrassant » étroitement? Vous me saluez en fé- » nateur, contre votre ordinaire: ho! » il ne faut pas ainsi faire le froid; em- » brasses-moi encore une fois, & allons » causer ». Lorsque nous fumés assis au chevet du lit de sa majesté, & que personne ne put nous entendre. » Hé » bien! Monsieur, lui dis-je, du ton » que je crus le plus propre à le ga- » gner, quel homme êtes-vous? » Avez vous salué le roi? quel ac- » cueil vous a-t-il fait? que lui avez- » vous dit? Vous le connoissez, il est » libre & franc, & veut que l'on soit » de même que lui. L'on m'a dit que » vous avez fait le réservé avec lui; » cela n'est point de saison, ni selon » son humeur & la vôtre. Je suis votre



1602. » parent , votre serviteur & votre  
 » ami ; croyez mon conseil, & vous  
 » vous en trouverez bien. Dites-moi  
 » librement ce que vous avez sur le  
 » cœur, & soyez sûr que j'y apporterai  
 » remède ; ne craignez point que je  
 » vous trompe ».

A tout cela Biron se contenta de répondre à la fin indifféremment : » J'ai  
 » fait la révérence au roi avec tout le  
 » respect que je lui dois. Je lui ai ré-  
 » pondu sur tout ce qu'il m'a demandé ;  
 » mais ce n'a été que des propos com-  
 » muns & des questions générales ;  
 » aussi n'avois-je rien davantage à lui  
 » dire. Ah ! monsieur , repris-je , ce  
 » n'est pas là comme il faut en user avec  
 » le roi. Vous connoissez la bonté de son  
 » cœur ; ouvrez lui le vôtre, & lui di-  
 » tes tout, ou à moi, si vous l'aimez  
 » mieux, & je vous répons qu'avant  
 » qu'il soit nuit, vous demeurerez con-  
 » tens l'un de l'autre. Je n'ai rien à dire  
 » au roi, répliqua le maréchal, ni à  
 » vous de plus que j'ai fait ; mais si sa  
 » majesté a quelque défiance ou quel-  
 » que mécontentement de moi, que  
 » lui ou vous me le disiez librement  
 » sur quoi que ce puisse être, & j'y ré-

» pondrai de même ». Ce qui fâche le  
 » plus le roi , lui dis-je dans l'envie 1602.  
 que j'avois de le sauver , » ce sont vos  
 » froideurs ; car d'autres particularités ,  
 » ajoutai-je aussi-tôt , il n'en sçait point ;  
 » mais que votre conscience vous ju-  
 » ge vous-même , & conduisez-vous  
 » de la même manière que si vous sça-  
 » viez que nous fussions informés de  
 » tout ce que vous avez fait , dit &  
 » pensé de plus secret ; car je vous jure  
 » ma foi que c'est le vrai moyen d'obte-  
 » nir du roi tout ce que vous pouvez  
 » desirer. Je ne vous donne point d'au-  
 » tre conseil que celui que je prends or-  
 » dinairement pour moi-même. S'il  
 » m'est arrivé de faire quelque peccadil-  
 » le , je m'en accuse au roi comme d'un  
 » grand péché , & c'est alors qu'il fait  
 » tout ce que je veux. Hé pardieu , pour-  
 » suivis-je avec vivacité , si vous me  
 » voulez croire , vous & moi nous gou-  
 » vernerons la cour & les affaires. Je  
 » veux bien vous croire , répondit enco-  
 » re Biron avec la même nonchalance ;  
 » mais je n'ai à confesser ni péché ni pec-  
 » cadille ; je sens ma conscience fort net-  
 » te depuis ce que j'ai avoué au roi ( 10 )

(10) » Il avoit négligé , dit M. de Péré-

1602. » à Lyon ». Je n'en avois peut-être déjà que trop dit; je ne pus pourtant m'empêcher de lui faire encore plusieurs instances qu'il ne reçut pas mieux. Il se retira chez lui après cet entretien.

Le roi entra dans ce moment. Je lui redis, sans rien oublier, tout ce que je venois de dire à Biron & tout ce qu'il m'avoit répondu. » Vous avez été un peu bien avant, me dit ce prince, & même assez pour le mettre en soupçon & faire qu'il s'en aille. » Entrez dans cette galerie, » ajouta sa majesté après quelques momens de réflexion sur l'aveuglement & l'opiniâtreté avec lesquels le maréchal de Biron couroit à sa perte, » & m'y attendez. Je veux parler à ma femme & à vous ensemble, & qu'il n'y ait personne que nous trois. ». Il revint en effet au bout de quelques instans avec la reine seule, & ayant fermé la porte de la galerie au verrou, il nous dit que l'obligation où il étoit comme roi & comme pere de veiller à la sûreté

|                         |  |                                    |
|-------------------------|--|------------------------------------|
| » fixe, d'en prendre    |  | » pernon, qui étoit                |
| » abolition contre le   |  | » plus sage & plus avisé que lui » |
| » conseil que lui avoit |  |                                    |
| » donné le duc d'E-     |  |                                    |

de l'état menacé de retomber peut être dans sa première misère, ne lui laissant d'autre parti à prendre que d'arrêter le maréchal de Biron & le comte d'Autvergne, il ne s'agissoit plus que de mettre en délibération la manière dont on s'en assureroit, afin de ne pas manquer son coup (11). Le sentiment de sa majesté étoit qu'on attendît qu'ils fussent retirés chacun chez eux & couchés, &

1602.

( 11 ) Il auroit été manqué, si le maréchal de Biron avoit profité des avis qu'on lui donna. Un quidam lui porta une petite lettre comme il entroit chez le roi après souper, sous le nom de la comtesse de Rouffy sa sœur. Et comme il lui demanda de ses nouvelles, voyant qu'il ne répondoit rien, il se douta que c'étoit autre chose, & l'ayant ouverte, trouva qu'on l'avertissoit que s'il ne se retiroit dans deux heures, il seroit arrêté. Soudain il la montra à un des siens, nommé de Carbonnières, qui lui dit alors: Adieu, monsieur, je voudrois avoir un coup de poignard dans le sein, & que vous fussiez en Bourgogne. A quoi il répondit: si j'y étois, & que j'en dusse avoir quatre, le roi m'ayant mandé, j'y viendrois. Quoi fait, il entra en la chambre du roi, où il joua à la prime avec la reine. Ainsi qu'il

1602.

qu'alors on fit investir leurs appartemens par des gens armés. Je proposai qu'on les amusât l'un & l'autre dans le cabinet du roi bien avant dans la nuit, & qu'après que presque tous les autres courtisans en seroient sortis, lassés d'attendre l'heure du coucher de sa majesté, on les fit saisir lorsqu'ils se retireroient. » Je ne vois point d'apparence à ce que vous dites, reprit Henri, si je ne veux voir ma chambre & mon cabinet remplis de sang ; car ils ne manqueront pas de mettre l'épée à la main, & de se défendre ; je ne veux point, si cela doit arriver, que ce soit en ma présence, ni dans mon appartement, mais dans le leur ». Je trouvois qu'il étoit sur-tout à propos d'éviter en cette occasion la rumeur & l'éclat : mais Henri s'en tint toujours à sa première idée. » Allez-vous-en chez vous souper, me dit-il, en me congé-

|                         |                                |
|-------------------------|--------------------------------|
| » y jouoit, on aperçut  | » comte d'Auvergne             |
| » le sieur de Mergé,    | » vint aussi qui lui           |
| » gentilhomme de        | » donna de la main au          |
| » Bourgogne, qui lui    | » côté par deux fois,          |
| » dit quelque chose à   | » & lui dit : Il ne fait       |
| » l'oreille, & ne l'en- | » pas bon ici pour             |
| » tendant point, le     | » nous ». <i>Septén. Ibid.</i> |



» diant ; bottez-vous , & faites botter  
 » tous vos gens sur les neuf heures ; 1602.  
 » faites tenir prêts vos chevaux & les  
 » leurs , & foyez-le vous même à par-  
 » tir au moment que je vous le man-  
 » derai ».

Je me retirai dans mon pavillon ,  
 où , après avoir donné mes ordres ,  
 conformément à ceux que je venois de  
 recevoir de sa majesté , j'entrai dans  
 mon cabinet , dont la commodité étoit  
 que je pouvois voir de-là tout ce qui se  
 faisoit autour de l'appartement de Bi-  
 ron , qui étoit dans le pavillon opposé  
 au mien. Je lisois & me promenois al-  
 ternativement , sans cesser de faire at-  
 tention de ce côté-là , où je m'atten-  
 dois à chaque moment de voir com-  
 mencer une attaque , & de recevoir de  
 nouveaux ordres du roi sur ce que j'a-  
 vois à faire. Neuf heures sonnerent ,  
 dix & même onze , enfin minuit , sans  
 que je visse aucun mouvement. Pour-  
 lors je ne doutai point que quelque  
 contre-tems n'eût fait manquer le  
 coup. » Je crains bien , dis-je en ren-  
 trant dans ma chambre , où tous mes  
 domestiques , les uns en jouant ou  
 s'entretenant , les autres en dormant ,

attendoient la scène qui se préparoit ,  
 1602. » je crains bien que pour n'avoir pas  
 » bien pris ses mesures, on n'ait laissé  
 » échapper des oiseaux si aisés à rete-  
 » nir, & qui ne se rattrapperont pas fa-  
 » cilement. Qu'on aille brider mes  
 » chevaux & charger mon bagage,  
 » pendant que je m'en vais dans mon  
 » cabinet écrire un mot ».

J'y fus bien encore une demi heu-  
 re, après quoi j'entendis du bruit à la  
 porte du pavillon du côté des grands  
 jardins, & une voix qui cria : » Mon-  
 » sieur, le roi vous demande ». Je mis  
 la tête à la fenêtre, & je reconnus La-  
 Varenne, qui continuoit en disant :  
 » Monsieur, venez promptement, le  
 » roi veut parler à vous, & vous en-  
 » voyer à Paris donner ordre à tout, car  
 » MM. de Biron & d'Auvergne sont  
 » arrêtés prisonniers. Et où ont-ils été  
 » pris, lui dis je? (12) Dans le cabinet  
 » du roi, me répondit-il. Dieu soit  
 » loué, repris je, que le roi ait suivi ce

(12) Vitry arrêta | » il, le roi m'a com-  
 le maréchal de Biron | » mandé de lui rendre  
 en sortant de l'anti- | » compte de votre  
 chambre du roi. | » personne : baillez  
 » Monsieur, lui dit- | » votre épée. Tu te

» conseil ». Je courus vers l'appartement  
 de sa majesté , qui me dit : » Nos gens  
 » sont pris : montez à cheval ; allez  
 » leur préparer leur logis à la Bastille.  
 » Je les enverrai par bateau à la porte  
 » de l'arsenal , qui est du côté de  
 » l'eau ; faites-les y descendre , qu'il  
 » ne s'y trouve personne , & les menez  
 » où il faut , sans bruit , au travers de  
 » vos cours & de vos jardins. Lorsque  
 » vous aurez tout disposé de cette ma-  
 » nière à l'arsenal , avant qu'ils y ar-  
 » rivent , s'il se peut , ce qu'ils feront  
 » peu de tems après vous , allez au  
 » parlement & à l'hôtel-de-ville ; fai-

---

» railles , lui répondit  
 » Biron. Monsieur, ré-  
 » partit Vitry , le roi  
 » me l'a commandé.  
 » Hé ! je te prie , ré-  
 » pliqua le maréchal ,  
 » que je parle au roi.  
 » Non , Monsieur, re-  
 » prit Vitry , le roi est  
 » retiré . . . Praslin at-  
 » tendoit pendant ce  
 » tems-là le comte  
 » d'Auvergne à la por-  
 » te du château , &  
 » lui dit : Monsieur ,  
 » demeurez , vous êtes

» prisonnier du roi.  
 » Moi , moi ! répondit  
 » le comte d'Auver-  
 » gne surpris : oui ,  
 » vous , monsieur , lui  
 » dit Praslin , de par  
 » le roi je vous ar-  
 » rête : rendez l'épée.  
 » Tiens , prends-la ,  
 » reprit d'Auvergne ,  
 » elle n'a jamais tué  
 » que des sangliers :  
 » si tu m'eusses averti  
 » de ceci , il y a deux  
 » heures que je serois  
 » couché & endormi.

1602.

» tes leur entendre ce qui s'est passé,  
 » dites leur qu'ils en sçauront les rai-  
 » sons à mon arrivée, & qu'ils les trou-  
 » veront justes ». Tout cela fut exé-  
 cuté de point en point, & avec beau-  
 coup de bonheur. Au moment que les  
 prisonniers mettoient pied à terre à  
 l'arsenal, ma femme accouchoit de  
 celle de mes filles qui a porté le nom  
 de mademoiselle de Sully.

Je confiai la garde des deux prison-  
 niers à des soldats de la garde du roi,  
 joints aux miens. Par les postes que je  
 leur fis occuper, on peut dire qu'ils se  
 gardoient encore en quelque maniere  
 les uns les autres. Je fis placer outre  
 cela un corps-de-garde sur le bastion  
 qui répond aux fenêtres de la cham-  
 bre des prisonniers, & un second sur  
 les terrasses du donjon. De cette ma-  
 niere il étoit impossible qu'ils se sau-  
 vassent, à moins que les anges ne s'en  
 mêlassent. Ce sont les termes dans les-  
 quels j'en écrivis au roi, dont les avis  
 redoublés étoient ce qui me faisoit  
 prendre tant de précautions. Il me  
 mandoit peu de jours après la déten-  
 tion des deux prisonniers, qu'il étoit  
 instruit qu'il y avoit un dessein formé

pour les faire évader, & que je veillasse avec soin, parce que j'en répondrois. Je consentis d'en répondre, me fiant à la fidélité de mes soldats, qu'il auroit fallu corrompre tous jusqu'au dernier. Une autre fois le roi m'avertissoit que le complot formé pour la délivrance de Biron & d'Auvergne étoit en même-tems contre ma personne. Un bateau plein de soldats devoit s'avancer pendant la nuit le long de la riviere, & aborder à l'escalier de la porte de derriere de mon appartement qui est sur la riviere, la faire sauter par le pétard, en faire autant de la seconde, monter dans ma chambre en même tems, pendant que je serois encore au lit, & m'enlever en Franche-Comté avec des relais disposés de dix en dix lieues, afin de me traiter par repté-failles, ainsi que Biron le seroit lui-même. Ce dernier avis, quoique si bien circonstancié, ne me parut pas moins frivole que les autres. Je remerciai pcurtant S. M. de ce qu'en me le donnant elle avoit la bonté de m'ordonner de veiller avec le dernier soin à ma conservation, & de m'assurer que si l'entreprise concertée contre moi venoit



1602.

malheureusement à s'exécuter, elle ne balanceroit pas à donner, pour me racheter, les deux prisonniers; & s'il en étoit besoin, disoit elle, des choses de bien plus grande valeur encore. Pour la satisfaire, je mis en faction à cette porte de derriere un autre petit corps-de garde.

Le premier président, le président de Blancmesnil (13), & les deux conseillers de Fleury & de Thurin furent nommés par le parlement pour interroger les accusés, que je fis amener pour cet effet dans le petit pavillon du milieu de la grande allée de l'arsenal. Comme il fut nécessaire qu'ils allassent ensuite subir l'interrogatoire en plein parlement, je fis préparer un bateau couvert, dans lequel ils furent menés & ramenés sans être vus de personne. Toute l'histoire de ce procès, & les particularités de l'événement que j'écris, ne sont ignorées de personne. Le public est informé que le maréchal de

(13) Achille de Harlay, premier président, Nicolas de Poitier, sieur de Blancmesnil, président, Etienne de Fleury, doyen, Philibert de Thurin, conseiller en la grand'chambre.

Biron (14) ayant reconnu le lieutenant civil Miron au pied de l'échafaud, il l'avertit de se défier de La Fin ; qu'il dit adieu à Rumigny le père, en le priant de faire ses baise-mains à mademoiselle de Rumigny, qui étoit, dit-il, tout le présent qu'il avoit à lui faire, & plusieurs autres traits de cette nature. Les emportemens, les terreurs, la foiblesse & le peu de courage que témoigna, à l'heure de l'exécution, cet (15) homme qui avoit acquis la réputation d'intrépide dans les

1602.

(14) Le détail des choses qu'indique ici l'auteur, se trouve dans tous les historiens & dans plusieurs autres écrits.

(15) Tous ces mouvemens allerent jusqu'à l'aliénation d'esprit, & mirent bien en peine tous les assistans, l'exécuteur sur-tout, qui n'osoit montrer son épée, & qui cependant prit si bien son tems, en amusant le maréchal, qu'il lui fit voler la

tête d'un seul coup, porté si prestement, qu'à peine le vit-on passer. Je ne puis m'empêcher de remarquer, à l'avantage des lettres, qu'autant que le maréchal de Biron le père avoit de lecture & d'érudition, autant le fils en avoit peu. A peine sçavoit-il lire. Je prendrai dans la chronologie septénaire de quoi achever de faire connoître son caractère. L'auteur, après avoir

1602. plus grands dangers de la guerre,  
ont fourni matiere à mille conversa-

tions,  
remarqué qu'il avoit  
presque toutes les qua-  
lités nécessaires pour  
faire un grand hom-  
me de guerre, qu'il  
étoit brave, heureux,  
infatigable, sobre,  
tempérant, &c. dit en-  
suite : » Il étoit sur-  
» tout ami de la vanité  
» & de la gloire ; mê-  
» me on l'a vu main-  
» tefois mépriser le  
» manger, se conten-  
» ter de peu de chose,  
» pour repaître sa fan-  
» taisie de gloire & de  
» vanité. Il étoit ha-  
» sardeux en guerre,  
» ambitieux outre me-  
» sure. Il devint telle-  
» ment présomptueux,  
» qu'il crut que le roi  
» ni la France ne se  
» pouvoient passer de  
» lui. Il étoit aussi de-  
» venu si médisant,  
» qu'il parloit mal de  
» tous les princes . . .  
» On l'a vu souvente-  
» fois se mocquer de la  
» messe & rire de ceux  
» de la religion pré-  
» tendue réformée. Il  
» se raconte une infi-  
» nité de traits de son  
» peu de religion . . .  
» Il se fioit fort au  
» dire des astrolo-  
» gues & devineurs ».  
L'auteur raconte en-  
suite l'aventure qui  
lui arriva en allant  
consulter, sous un  
nom supposé, le  
vieux astrologue la  
Brosse, le même dont  
M. de Sully parle si  
souvent dans ses mé-  
moires. » Ce bon  
» homme, dit-il, qui  
» lors étoit dans une  
» petite guérite qui  
» lui servoit d'étude,  
» lui dit : Hé bien,  
» mon fils, je vous  
» dirai que je vois que  
» celui-là de qui est  
» cette géniture, par-  
» viendra à de grands  
» honneurs par son  
» industrie & vaillan-

tions, & ne seront pas apparemment oubliés par les historiens. Pour moi je n'ai rien à apprendre de nouveau, excepté peut-être quelques faits qui me regardent personnellement.

1602.

Pendant qu'on instruisoit le procès des deux criminels d'état, ils demandèrent plusieurs fois qu'on les fît parler à moi ( 16 ). Deux considérations

|   |   |
|---|---|
| » militaire, & pour-<br>» roit parvenir à être<br>» roi; mais il y a un<br>» <i>caput algol</i> qui l'en<br>» empêche. Et qu'est-<br>» ce à dire, lui dit lors<br>» le baron de Biron?<br>» Qu'est-ce à dire, dit<br>» la Brosse? Mon en-<br>» fant, ne me le de-<br>» mandez pas. Non,<br>» dit le baron, il faut<br>» que je le sçache.<br>» Après toutes ces al-<br>» tercations qui fu-<br>» rent longues entre<br>» eux, la Brosse lui dit<br>» finalement: mon en-<br>» fant, c'est qu'il en<br>» fera tant, qu'il aura<br>» la tête tranchée. Sur<br>» laquelle parole, le<br>» baron de Biron le<br>» commença à battre | » cruellement, &<br>» l'ayant laissé demi-<br>» mort, descendit de<br>» la guérite, empor-<br>» tant la clef de la<br>» porte, &c. Tout est<br>» plein de prétendues<br>» prédictions sembla-<br>» bles à celle-ci, qui lui<br>» furent faites, & aux-<br>» quelles je ne crois pas<br>» qu'aucun homme de<br>» bon sens puisse s'arrê-<br>» ter.<br>» (16) Il pria le sieur<br>» de Baranton, lieu-<br>» tenant de M. de Pras-<br>» lin, d'aller de sa part<br>» trouver M. de Ros-<br>» ny, lui dire qu'il de-<br>» siroit le voir, sinon<br>» qu'il le supplioit<br>» d'intercéder pour sa<br>» vie envers le roi, & |
|---|---|

1602. m'empêcherent de leur donner cette satisfaction : la première, parce qu'inutilement j'aurois essayé les prières & les sollicitations en faveur de Biron, dont la mort importoit trop à la sûreté de l'état, & étoit trop irrévocablement résolue par S. M. pour qu'on pût de-

|  |  |
|--|--|
| » qu'il l'attendoit de<br>» lui; qu'il l'avoit tou-<br>» jours honoré & trou-<br>» vé son ami, & tel<br>» que s'il l'eût cru, il<br>» ne fût au lieu où il<br>» étoit; qu'il y en<br>» avoit de plus mé-<br>» chans que lui; mais<br>» qu'il étoit le plus<br>» malheureux; qu'il<br>» consentoit être mis<br>» entre quatre murail-<br>» lés, lié de chaînes.<br>» Bref, les supplica-<br>» tions qu'il faisoit<br>» rapporter par le Sr.<br>» de Baranton, émû-<br>» rent tellement M. &<br>» madame de Rosny,<br>» le Sr. Zamet & au-<br>» tres, qui étoient-là,<br>» qu'ayant tous les<br>» larmes aux yeux,<br>» nul ne pouvoit pro-<br>» férer une parole. En- | » fin le sieur de Rosny<br>» dit : Je ne puis le<br>» voir, ni intercéder<br>» pour lui; c'est trop<br>» tard, s'il m'eût cru,<br>» il ne fût pas là; il de-<br>» voit dire à S. M. la<br>» vérité dès son arri-<br>» vée à Fontainebleau;<br>» pour ne l'avoir pas<br>» dite, il lui a ôté le<br>» moyen de lui don-<br>» ner la vie, & à tous<br>» ses amis de la de-<br>» mander pour lui,<br>» &c. ». <i>Chronol. sep-</i><br><i>ténnaire, année 1601.</i><br>Tout ce qui concerne<br>cette affaire doit être<br>lu dans l'historien Ma-<br>thieu. <i>tom. 2. l. 3. p.</i><br><i>482-534</i> , où ce qui re-<br>garde le duc de Sully<br>est rapporté confor-<br>mément à nos mé-<br>moires. |
|--|--|



mander sa grace ; la seconde , qu'ayant été compris moi-même dans les dépositions de La-Fin , je ne voulus rien faire qui pût donner aux esprits malins ou foibles , un soupçon , même éloigné , que j'avois cherché à ménager les deux prisonniers , ou que j'eusse eu simplement besoin de leur parler. J'ai voulu au contraire qu'on pensât que s'il étoit vrai que j'eusse jamais eu la moindre liaison avec Biron , le refus que je fis de le voir , l'auroit déterminé à ne garder plus aucune mesure à l'égard d'un homme , que par plusieurs autres motifs , il devoit déjà dans cette supposition regarder comme un traître. Il respecta mon innocence ; & s'il parla de moi , comme il fit plusieurs fois , ce ne fut que pour louer hautement les conseils que je lui avois donnés , & s'accuser de ne les avoir pas suivis.

Deffunctis , grand-prévôt de l'Isle-de-France , recueillit sur un papier tous les discours où mon nom avoit été prononcé par le maréchal de Biron , & me le donna quelque tems après. C'est par là que j'appris que Biron , en sortant de la chapelle , où il s'étoit confessé aux sieurs Garnier & Maignan , doc-

1602. teurs de Sorbonne, demanda s'il n'y avoit là personne à M. de Rosny, & que comme on lui eut répondu qu'Arnaud le jeune y étoit, il l'appella & lui dit : » Monsieur Arnaud, je vous » prie de baiser les mains de ma part à » M. de Rosny, & de lui dire qu'il » perd aujourd'hui un des meilleurs & » des plus affectionnés amis, parens » & serviteurs qu'il eut. J'ai toujours » fait beaucoup d'état de son mérite & » de son amitié ». Ah! dit-il ensuite, en élevant sa voix, & en répandant tant de larmes, qu'il étoit obligé de tenir son visage couvert de son mouchoir, » si je l'eusse cru, je ne ferois pas ici. » Je vous supplie de lui dire que je lui » recommande mes freres, particulie- » rement mon frere (17) Saint-Blan- » card, qui est son neveu, & qu'il fasse » donner à mon jeune frere une char- » ge chez M. le Dauphin. Qu'on leur » dise que si j'ai été méchant, ils n'en

(17) Jean de Gon-  
 taut, seigneur de  
 Saint-Blancard, avoit  
 épousé mademoiselle  
 de Saint-Geniès, nié-  
 ce de M. de Sully. Le  
 maréchal de Biron  
 n'avoit point d'autres  
 freres vivans. L'au-  
 teur comprend sans  
 doute sous ce nom ses  
 beaux-freres.

» soient pas moins gens de bien , &  
 » qu'ils servent toujours fidèlement le  
 » roi; mais qu'ils ne viennent pas sitôt  
 » à la cour , de peur qu'on ne leur fasse  
 » quelque reproche à mon occasion ».

Biron dit une autre fois : « Ah ! que c'est  
 » un bon & fidèle serviteur du roi &  
 » de l'état que M. de Rosny , & un sa-  
 » ge conseiller d'état ; & que le roi fait  
 » sagement & prudemment de se ser-  
 » vir de lui ! car tant que S. M. s'en  
 » servira , les affaires de la France n'i-  
 » ront que bien ; & si je l'eusse cru ,  
 » les miennes iroient bien ». En toute  
 autre occasion je me garderois bien  
 d'insérer dans ces mémoires de pareils  
 discours à ma louange ; mais j'ai cru  
 qu'il ne m'étoit pas permis d'altérer  
 tant soit peu le sens des paroles du ma-  
 réchal. J'ignorois ces témoignages pu-  
 blics d'estime qu'il me rendoit , lors-  
 que je me joignis à tous les parens (18)

(18) Messieurs de détentio[n] du maré-  
 Saint-Blancard , de la chal de Biron se jet-  
 Force , le comte de ter aux pieds du roi,  
 Rouffi , de Château- à Saint-Maur des Fos-  
 neuf , de Thémines , sés ; mais ils ne pu-  
 de Salignac & de rent obtenir que la  
 Saint - Angel allerent grace dont l'auteur  
 trois jours après la parle ici. Henri IV.

1602.

pour lui faire obtenir une grace, légère à la vérité, c'étoit de changer le lieu de l'exécution. En effet, au lieu de la place de Grève que l'arrêt de mort portoit, le roi accorda que Biron fût décapité dans la cour de la Bastille.

La cabale se trouva entièrement déconcertée par le coup qui lui enlevoit son chef. Lavardin, que S. M. avoit fait partir en même tems pour la Bourgogne, à la tête d'un corps de troupes, s'empara sans coup férir de toutes les places qui tenoient pour le maréchal de Biron, & manda au roi par Sénecé, que cette province étoit soumise. Ce gouvernement fut donné à M. le Dauphin, auquel M. le Grand servit de lieutenant. Henri ne porta pas plus loin les effets de sa justice; & excepté Fontenelles (19), qu'il crut devoir en-

les consola, en leur rapportant l'exemple du connétable de S. Paul allié à la maison de Bourbon, décapité pour un semblable crime, & du prince de Condé, qui l'eût été, sans la mort de François II, &c. *Mss.*

*Bibliot. royal. vol. 9129, dans lequel on voit aussi un recueil de pièces sur le procès du maréchal de Biron.*

(19) Guy Eder de Beaumanoir, Baron de Fontenelles, étoit gentilhomme Breton.

core faire servir d'exemple, quoiqu'il ne parût pas à bien des gens être l'un des principaux coupables, il pardonna à tous les autres. Le nombre des complices étoit fort grand; & en examinant bien, quantité de personnes des plus considérables de la ( 20 ) cour s'y seroient trouvées impliquées assez avant. Je fortifiai de tout mon pouvoir le penchant que le roi marquoit avoir vers la douceur. Je prévins ceux que je sçavois bien avoir eu quelque part aux conseils de Biron; & je sçus si bien leur persuader qu'il ne leur restoit d'autre parti à prendre que d'aller se jeter aux

1602.

Il fut convaincu d'a- » taire ». M. de Thou, voir voulu livrer le *livre 128*, en parle fort de Douarnenès comme d'un brigand, aux Espagnols, traîné qui avoit été employé sur la claie, & rom- en Bretagne par la pu vif en place de Ligue. Grève. « Le roi, dit (20) Selon Siri, il y » M. de Péréfixe, en eut quelque chose de » considération de sa plus que de simples » maison qui est fort soupçons contre le » illustre, accorda aux connétable de Mont- » parens, que dans morency, & même » l'arrêt il ne seroit contre M. le duc de » point appelé de son Montpensier. *Mém.* » nom propre; mais *second volume. 1. p.* » l'histoire ne l'a pu 103.



1602.

pieds du roi, qu'il n'y en eut presque point qui ne prissent ce parti. Le secret que je leur ai promis demande que leur nom ne paroisse point ici. Loin d'avoir eu sujet de se repentir d'une démarche qui n'eût pour témoins que le roi & moi; ils durent bientôt s'apercevoir que sa majesté, non-seulement n'en gardoit aucun ressentiment, mais encore qu'elle parut les en aimer plus tendrement. Hébert fut aussi arrêté; c'étoit le secrétaire du parti, & celui qu'on sçavoit avoir fait plusieurs voyages à Milan & par toute l'Italie, au nom du maréchal de Biron. Je fus chargé d'interroger Hébert en présence du comte d'Auvergne, & de recevoir ses dépositions, le roi lui ayant promis sa grace, à condition qu'il déclareroit avec sincérité toutes les choses dont il avoit connoissance. La principale, & qui donnoit une plus forte conviction de la perfidie de l'Espagne, étoit celle qui regardoit l'envoi de Roncas & d'Alphonse Casal, soit ensemble, soit séparément, pour apporter ou faire toucher à différentes fois des sommes d'argent considérables au maréchal de Biron. Pour

convaincre Hébert que sa majesté ne ~~cherchoit point à le surprendre~~, je commençai par mettre aux mains du comte d'Auvergne la lettre d'abolition signée du roi. 1602.

Le baron de Lux eut aussi part à l'amnistie. Il se trouva extrêmement embarrassé, lorsqu'il eut appris l'emprisonnement de son ami, parce qu'il voyoit presque un péril égal pour lui à vouloir sortir du royaume, & à y demeurer. Il étoit dans cette perplexité, lorsqu'il vit arriver la Plume, par lequel S. M. lui commanda de venir la trouver, en l'assurant de son pardon, s'il le méritoit par son obéissance & son repentir. De Lux encore plus allarmé qu'auparavant, parce qu'il sentoit tout ce qu'il avoit à se reprocher, répondit pourtant qu'il étoit prêt à faire ce que S. M. exigeoit de lui, pourvu qu'elle l'assurât qu'il ne seroit pas exposé à la honte d'aucun interrogatoire ni confrontation; qu'il seroit maintenu dans sa charge (21); & qu'il lui seroit permis de se retirer de la cour après sa déposition. Il craignoit qu'on ne le retînt,

(21) Il étoit gouverneur de Dijon & de la ville de Beaune.

1602.

sous prétexte qu'elle n'auroit pas été complete ou sincere. Au défaut de lettre de sa majesté, de Lux parut être content d'une assurance de ma main, qu'il ne lui seroit fait aucun mal.

Le roi ayant accordé au baron tout ce qu'il souhaitoit, il vint à Paris. Il rencontra S. M. qui alloit à la chasse; & se jettant à ses pieds; il voulut commencer un grand discours. „ Allez-vous-en voir M. de Rosny, lui dit Henri, en l'arrêtant court, parce qu'il n'avoit pas de tems à lui donner, „ & „ puis je parlerai à vous „. Cet ordre, le ton dont de Lux crut s'appercevoir qu'il étoit donné, & le lieu où on l'envoyoit, commencerent à l'inquiéter, de maniere qu'il fut tenté de prendre la fuite. Il vint pourtant à l'Arсенal, mais si effrayé, qu'au lieu d'écouter ce que je lui disois, il portoit sans cesse les yeux de tous côtés. Sa peur augmenta encore lorsqu'il vit les gardes de S. M. entrer en défilant dans la cour de l'Arсенal. Le roi les y avoit envoyés, parce qu'il comptoit repasser par-là au retour de la chasse. „ Hé! „ Monsieur, me dit de Lux, qui pour cette fois se crut perdu, „ je suis vena

» sur la parole du roi & la vôtre, ne  
 » me la voudriez vous pas tenir ? Pour-  
 » quoi dites-vous cela, Monsieur,  
 » lui demandai-je ? Oh ! Monsieur, me  
 » répondit-il, les gardes que je vois  
 » ainsi entrer à la file me font juger  
 » que ce n'est pas le roi qui vient, &  
 » qu'ils ne peuvent être envoyés que  
 » pour moi ». Il me supplia, sans me  
 donner le tems de le détromper,  
 qu'avant que de le resserrer, on le fît  
 parler au roi, & promit très-sincé-  
 rement, je crois, de ne lui rien ca-  
 cher. « Je vois bien depuis long-tems,  
 » lui dis-je, que vous avez l'esprit  
 » fort agité ; mais n'avez point peur ;  
 » je n'ai nul ordre de vous arrêter ;  
 » parlez librement au roi ; jurez - lui  
 » fidélité, & la lui gardez, & ne crai-  
 » gnez rien. Si le duc de Biron en  
 » avoit voulu faire autant, il seroit  
 » plein de vie ». On vint nous avertir  
 en ce moment que le roi étoit au Lou-  
 vre, & qu'il me demandoit. La chasse  
 l'avoit mené si avant dans la nuit,  
 qu'au lieu de venir à l' Arsenal, il avoit  
 cru devoir s'en retourner droit au Lou-  
 vre ; ce qui calma les frayeurs du Ba-  
 ron de Lux.

1602.

1602.

Il entretint le lendemain sa majesté plus de quatre heures. Il ne donna pas lieu qu'on l'accusât de mauvaise discrétion; il chargea au contraire une quantité si prodigieuse de personnes, que Henri étant bien aise de pouvoir trouver dans des accusations si générales un prétexte pour n'en rien croire, & se tranquilliser, n'en traita pas moins favorablement tous ces accusés, qui étoient pour la plûpart sans cesse à ses côtés. Ce n'est pas qu'il ne put y en avoir beaucoup parmi eux, qui eussent eu connoissance des mauvais desfeins du maréchal de Biron. L'espérance de demeurer inconnus dans la foule, les détermina, malgré les avances & les promesses que je fis à tout le monde, à ne point s'accuser eux-mêmes. Il n'en fut pas de même de M. le connétable. Il avoit avec le duc de Biron je ne sçais quelle liaison, que la prudence n'avoit assurément point formée. Comme j'étois persuadé qu'elle ne s'étendoit pas plus loin que leurs personnes, je crus devoir justifier les sentimens du connétable à sa majesté, qui ne pouvoit s'empêcher de le regarder de mauvais œil, malgré les assu-



rances que celui-ci lui avoit données de sa fidélité; & je puis dire que je ne contribuai pas peu à le faire rentrer dans les bonnes graces du roi. Quoiqu'il en soit, ce prince n'eut pas sujet de se repentir de l'indulgence dont il usa envers les uns & les autres (22), si l'on excepte le comte d'Auvergne, auquel il est tems de revenir.

La qualité du crime qui lui étoit commun avec le duc de Biron, & l'égalité de preuves fournies contre

1692.

(22) Il n'est pas certain que Henri IV n'ait point eu lieu de se repentir de cette indulgence. Sur le fait de l'assassinat de ce prince, il est resté bien des doutes dont l'éclaircissement devient de plus en plus difficile à faire; mais en supposant, ce qui est très-vraisemblable, que le coup qui enleva Henri IV. ne partit en aucune manière de la conspiration dont il est fait mention ici, on peut toujours croire que peut-être il ne seroit point arrivé, si elle avoit été poursuivie avec plus d'attention & de sévérité. En ce cas il faudroit convenir que Henri IV & M. de Rosny furent trompés par leur trop de facilité, & que le prince en fut la victime. Ce que l'auteur dit quatre lignes plus haut, de ceux qui se cachèrent hardiment dans la foule, montre assez que l'esprit de révolte ne s'éteignit pas par la mort de son chef.

1602.

eux , leur préparoient selon les apparences un châtiment égal ; cependant leur sort fut bien différent. Non-seulement le roi fit grace au comte de la vie , ce qu'il lui fit dire par le connétable , mais encore il lui adoucit beaucoup le séjour de sa prison. Il lui permit de s'accommoder avec le lieutenant de la Bastille pour sa table ; il le déchargea de la dépense que faisoient les officiers & les soldats préposés à sa garde , & les réduisit ensuite à cinq , en y comprenant l'exempt. Ce fut moi qui lui représentai qu'un plus grand nombre étoit en effet inutile. Il n'y eut que la permission de se promener sur les terrasses , qu'il ne put obtenir d'abord. Je dis d'abord , car dans la suite on lui permit tout , jusqu'à ce qu'au bout de quelques mois on l'élargit entièrement ( 23 ). On l'accoutuma si peu à être traité en criminel , que quand on lui rapporta que le roi lui laissoit la vie , il dit qu'il n'en fai-

( 23 ) Au commen-  
 cement d'Octobre. » conscience entre les  
 » mains de MM. le  
 » Ce ne fut pas , dit » chancelier , de Sil-  
 » le Septénaire , sans » lery & de Rosny.  
 » avoir bien purgé sa

soit aucun cas, si on n'y joignoit la li-  
berté.

---



---

 1602.

Ceux qui applaudissent également à toutes les actions des rois, bonnes ou mauvaises, ne manqueront pas de raisons pour justifier cette différence de conduite de Henri entre deux hommes également coupables, & diront, comme on le disoit alors à la cour, que les services que d'Auvergne pouvoit rendre dans la suite à sa majesté, en l'instruisant de tout ce qui se trameroit dans le parti Espagnol contre la France, méritoient bien que le roi l'épargnât pour son propre intérêt. Pour moi, je suis trop sincère pour ne pas convenir ici que ce prince n'a aucune louange de clémence à espérer de cette action, & que sa passion pour la marquise de Verneuil, sœur du comte d'Auvergne, fut le seul motif auquel celui-ci eut obligation de se voir si bien traité. Je me contentai alors de le penser; & je fus deux ans sans ouvrir la bouche sur ce sujet en parlant au roi, persuadé que mes raisons n'auroient rien pu alors contre les prières & les larmes d'une maîtresse, & que la chose faite, il ne sert de rien

1602.

de rappeler les fautes. Ce ne fut qu'après que le comte d'Auvergne eut obligé son bienfaiteur par de nouvelles ingrattitudes à reprendre contre lui les mêmes mesures, que j'en touchai quelque chose à sa majesté, encore m'y força-t-elle elle-même.

Un jour donc que la conversation rouloit entre nous deux sur ce chapitre, Henri, après m'avoir regardé quelque tems sans me rien dire, me dit enfin qu'il avoit toujours été fort surpris que je ne lui eusse jamais demandé les raisons qui l'avoient porté à conserver le comte d'Auvergne. Je lui répondis que j'avois cru devoir m'en tenir à mes propres conjectures sur ces motifs; que j'en trouvois deux principaux; mais que je n'avois eu garde de m'en expliquer à sa majesté, parce que je ne l'aurois peut être pu faire sans m'exposer à lui déplaire. Henri reprit aussitôt avec sa vivacité ordinaire, qu'il devinoit bien celui de ces motifs qui regardoit la marquise de Verneuil, & qu'il m'assuroit que ce motif seul n'auroit pas été suffisant pour lui faire faire grace au moins de la prison perpétuelle à

d'Auvergne ; mais qu'il ignoroit absolument le second , à qui j'attribuois sa délivrance ; & il me pressa de le lui dire , jusqu'à me l'ordonner plusieurs fois & très - expressément. Je lui avouai que j'avois pensé que sa majesté n'avoit garde de flétrir du dernier supplice un homme qui seroit toujours malgré lui l'oncle de ses enfans , supposé qu'il en eût de madame de Verneuil. Henri me jura qu'il n'avoit pas porté sa pensée jusques-là , quoique cette considération , s'il l'avoit faite , eût été très-puissante sur son esprit ; & il voulut que je devinasse à mon tour la véritable raison qui lui avoit fait mettre d'Auvergne hors de prison. Il me répéta encore que les prières de sa maîtresse , celles du connétable avec ses trois filles , & de Ventadour , qui s'étoient jettés à ses pieds , n'y avoient pas eu autant de part que je l'imaginois , toutes ces personnes s'étant contentées de lui demander la vie du coupable ; il me déclara enfin après tout ce jeu , qu'il s'y étoit porté principalement par les grandes promesses que lui avoit faites d'Auvergne , & l'air de sincérité dont il les avoit ac-



1602.           compagnées. Sur quoi il me fit le récit de ce qui s'étoit passé entre lui & d'Auvergne, lorsque celui-ci avoit demandé en grace qu'on le fît parler à sa majesté. Il me dit que le comte, après une infinité d'assurances de son repentir, & de protestations de sa fidélité pour l'avenir, avoit promis, avec les sermens les plus forts, que si sa majesté vouloit bien lui rendre la liberté, il lui révéleroit tout ce qui se passoit de plus secret dans le conseil d'Espagne; qu'il n'étoit besoin pour cela, que de paroître reprendre avec cette cour ses premiers errements; qu'il sçauroit bien la tromper, & lui faire prendre pour vrai ce qui de sa part ne seroit que feint; mais qu'il étoit nécessaire, pour que sa feinte ne lui attirât pas en Espagne le châtement d'un traître, que sa majesté ne parlât à aucun de ses ministres de ce qu'il lui disoit alors, & qu'elle ne prît point d'ombrage elle-même de ses voyages en Espagne, ni des paquets qu'il en recevroit.

Le roi ajouta, après ce récit, qu'il avoit eu de la peine à en croire d'Auvergne, & même à s'imaginer qu'il

voulût s'abaisser jusqu'à faire le métier d'espion & de traître ; mais qu'après que le comte l'eut rassuré sur tout cela, quoiqu'il l'en haït encore davantage, il s'étoit enfin déterminé à attendre l'effet de ses promesses, & à s'en servir pour tirer l'éclaircissement des démarches de l'Espagne, qu'on ne pouvoit avoir d'ailleurs ; que dans cette pensée, il avoit promis à d'Auvergne le secret, & tous les autres points qu'il lui avoit demandés.

1602.

Ce que je pus conclure de tout ce que me venoit de faire entendre le roi, est qu'il fut en toutes manières trompé par le comte d'Auvergne ; ou plutôt, je le répète, abusé par sa propre faiblesse pour sa maîtresse : c'est cela seul qui lui fascina les yeux sur d'Auvergne, & qui après lui avoir déjà fait accorder la grace de la vie pour le coupable, lui arracha encore celle de la liberté sur un fondement si frivole, qu'il ne feroit pas d'honneur à la prudence de Henri, si l'on s'en rapportoit à ce qu'il m'en dit. Ce n'est pas qu'on ne puisse mettre en question si le comte d'Auvergne avoit alors envie de tenir sa parole, & s'il ne redevint traître

1602, à son prince, que parce qu'il se laissa séduire une seconde fois.

On ne scauroit nier d'ailleurs qu'il ne fût fin, adroit, pénétrant, inventif & naturellement éloquent, qualités très-propres au personnage qu'il supposoit devoir jouer. Mais pour ne rien dire ici de son ambition, de son penchant à la débauche, de ses autres passions, il avoit dans le cœur un fond si naturel de méchanceté & de perfidie, qu'il étoit aisé de voir qu'il reviendroit à son premier caractère. Il y revint avec tant d'adresse, que le roi ne s'apperçut point quand il lui échappa, supposé qu'il ne lui ait pas échappé dès le premier moment. Il entretenoit souvent sa majesté du roi d'Espagne, & lui en disoit bien du mal, pour mieux jouer son rôle; mais ce qu'il en disoit, se réduisoit au fond à des choses de nulle conséquence, pendant qu'il instruisoit bien plus solidement le conseil d'Espagne de tout ce qu'il voyoit se passer dans celui de France. Il nous obligera encore à parler de lui dans la suite.

Le prince de Joinville (24), sur

(24) Claude de Lorraine, quatrième fils

lequel Henri étendit aussi ses bontés , étoit un jeune homme d'un autre caractère. Il n'y a jamais rien eu de si léger , ni de si évaporé. Il se trouva engagé en mauvaise compagnie , où , pour être à la mode , & se donner l'air d'un homme d'importance , il falloit paroître avoir des correspondances hors du royaume : c'en fut assez pour le gâter. Sur les avis qui furent donnés à sa majesté , qu'il faisoit sa brigue en Espagne , par le comte de Chamnite , gouverneur de Franche-Comté pour le roi d'Espagne , & l'un de ses ministres , le roi le fit arrêter. Lorsqu'il se vit pris , il dit comme tous les autres , qu'il étoit prêt à tout déclarer , pourvu que ce fût au roi en personne , & moi présent. J'étois parti la veille pour aller visiter ma nouvelle acquisition de Sully , & pour y faire tracer des bâtimens qui le rendissent plus logeable qu'il n'étoit alors. Je venois d'y arriver ; & je m'étois mis à souper , parce qu'il étoit nuit , lorsque j'entendis le cornet du postillon de sa majesté. Je me doutai aussi-tôt d'Henri duc de Guise de Chevreuse , & mort tué à Blois , depuis duc , en 1657.

---



---

 1602.

1602.

que mon séjour à Sully n'alloit pas être long. Le billet qui me fut rendu de sa majesté ne contenoit qu'un simple ordre de me rendre auprès d'elle, sans autre explication. Je jugeai que l'affaire étoit importante & pressée ; de maniere que je partis le lendemain, de si grand matin, que je ne vis Sully qu'aux flambeaux. Lorsque je scûs de quoi il étoit question, je crus devoir intercéder pour un jeune homme sans expérience, & qui ne péchoit que par étourderie. Joinville amené devant nous deux, avoua tout ce qu'on voulut. Le roi le connut bientôt pour ce qu'il étoit ; & le traitant comme il méritoit, il envoya chercher la duchesse de Guise sa mere & le duc de Guise son frere, auxquels il dit dans son cabinet : » Voilà l'enfant » prodigue en personne ; il s'est mis » dans la tête des folies ; je le traite » en enfant, & je lui pardonne pour » l'amour de vous & de M. de Rosny, qui m'en a prié à jointes mains ; » mais c'est à condition que vous le » chapitrerez bien tous trois, & que » vous, mon neveu, dit-il en se » tournant vers le duc de Guise, « vous



» en répondrez à l'avenir. Je vous le                       
 » donne en garde, afin de le rendre 1602.  
 » sage, s'il y a moyen «.

Ce changement n'étoit pas facile à opérer dans un esprit vif, indocile, & qui avoit déjà pris son pli. On le laissa quelques mois en prison, où il se mutina, tempêta, & promit par ennui de se bien comporter, si on le tiroit de là. Le roi y consentit, & lui fit dire qu'il allât demeurer dans le château de Dampierre. Joinville ne se trouva guère mieux là que dans sa prison. Il fit représenter au roi qu'il ne pouvoit demeurer dans un château qui n'étoit point meublé. Le roi sçavoit le contraire, malheureusement pour lui, parce que la chasse l'ayant assez souvent mené de ce côté-là, & à Chevreuse, qui en est proche, le concierge de ces maisons étoit venu lui offrir des appartemens & des lits. Il se souvint même d'avoir couché à Chevreuse, où il se trouva neuf ou dix lits de maître, & que madame de Guise lui avoit dit que Dampierre n'étoit pas moins bien meublé que Chevreuse. Cela l'aigrit contre Joinville,

1602.

jusqu'à m'attirer un reproche de l'intérêt que je prenois à toute cette maison, & un ordre de ne m'en plus mêler à l'avenir. Loin de révoquer la sentence, sa majesté y ajouta qu'elle vouloit qu'on entendît de nouveau le prisonnier avant de l'élargir. Le jeune homme retombé dans sa première peur, assura qu'il alloit faire une seconde confession encore plus exacte que la première ; mais comme il craignoit, disoit-il, que sa majesté ne fût en colère contre lui, il pria encore que ce fût à moi à qui on le fît parler.

Le duc de Bouillon n'avoit eu garde de revenir de ses terres, comme il l'avoit promis au roi. Ce prince jugea à propos de lui écrire, après qu'il eut fait arrêter le duc de Biron, afin de voir si Bouillon ne donneroit point en cette occasion quelques preuves de ses liaisons avec le prisonnier. Il lui mandoit que le maréchal de Biron avoit été convaincu de conspirer contre l'état, & qu'il lui en feroit voir les preuves, & lui en apprendroit les particularités la première fois qu'il viendroit à la cour : ce qu'il se contentoit de lui  
insinuer

insinuer de cette maniere, sans y joindre d'ordre. Le duc de Bouillon connut d'abord le but de cette lettre, & y répondit en faisant partir à l'heure même un gentilhomme chargé de féliciter sa majesté du péril qu'elle disoit avoir évité, & d'une lettre pour moi. Il eut grand soin de n'y donner aucune prise sur lui, soit qu'il fût déjà prévenu sur l'emprisonnement de son associé, ou qu'il sçût prendre promptement & habilement son parti. Il me mandoit que jamais surprise n'avoit été égale à la sienne, lorsqu'il avoit appris que l'état & la personne du roi avoient été en péril; que sa fidélité & son attention à se porter par-tout où son devoir l'appelleroit, convaincroient sa majesté de plus en plus, qu'elle n'auroit jamais rien de semblable à craindre de sa part; qu'il attendoit les ordres du roi & mes bons conseils pour les suivre. C'est sur ce ton qu'étoit écrite la lettre toute entiere. Il n'avoit pu cependant s'empêcher de glisser un mot en faveur du coupable, mais d'une maniere si générale, qu'elle ne pouvoit lui préjudicier: c'est qu'en témoignant qu'il

1602,

1602.

souhaitoit que cet événement ne troublât point le repos de sa majesté, il ajoutoit ces mots : » & qu'il n'altérât » pas la douceur de son naturel «.

Lorsque je montrai cette lettre au roi, il crut qu'on pouvoit s'en servir pour engager Bouillon à venir le trouver. Il n'avoit osé se servir de son autorité pour le lui commander; parce que, sur son refus, il se trouvoit comme forcé d'aller tirer raison de sa désobéissance par les armes, ce que sa majesté ne vouloit, ni ne devoit faire. Il me dit donc que puisque Bouillon me demandoit conseil sur ce qu'il avoit à faire dans cette conjoncture, je lui répondisse qu'il étoit vrai qu'on avoit fait entendre au roi qu'il n'avoit pas ignoré les menées du duc de Biron; mais que cela lui devoit faire prendre encore plus fortement le parti de venir trouver sa majesté, soit pour lui faire connoître son innocence, soit pour obtenir le pardon de sa faute, en la lui avouant; que je l'assurois que je lui donnois même ma parole, & s'il le falloit, me rendois caution qu'il seroit reçu du prince à bras ouverts,

bien loin qu'il eût rien à en appréhen-  
 der. Comme Henri, en me parlant de  
 la sorte, n'ignoroit pas ma délica-  
 tesse sur ces sortes de paroles qu'il  
 me faisoit porter, il me prévint de  
 lui-même, & me dit qu'il me donnoit  
 sa parole royale que le duc de Bouil-  
 lon seroit traité de la même maniere  
 que je lui manderois; & non content  
 de cette promesse verbale, Henri  
 m'en donna une par écrit en ces ter-  
 mes: » Je promets à M. de Rosny,  
 » que si M. de Bouillon vient me  
 » trouver sur les lettres qu'il lui aura  
 » écrites de sa main, & sur les assuran-  
 » ces qu'il lui donnera & les promes-  
 » ses qu'il lui fera, je les observerai  
 » toutes sans y manquer, ou lui per-  
 » mettrai de se retirer librement où  
 » bon lui semblera, sans qu'en ve-  
 » nant ni retournant, il lui soit fait  
 » aucun déplaisir ni empêchement;  
 » de quoi je donne ma foi & ma pa-  
 » role royale audit sieur de Rosny.  
 » Fait à Paris, ce 24 Juin 1602.

J'écrivis au duc de Bouillon; &  
 sans lui donner connoissance de l'en-  
 gagement que sa majesté venoit de  
 prendre avec moi par rapport à lui,



1602.

je le pressois dans les termes & par les motifs les plus forts, de venir se fixer auprès de la personne du roi. Bouillon reçut cette lettre à peu près dans le même tems que la réponse verbale, que le roi lui fit faire par son député; & il prit occasion de ce que ce prince ne le pressoit plus lui-même de venir, de me répondre que les conseils que je lui donnois ne s'accordant pas avec les ordres de sa majesté, il n'avoit pu les suivre, quelque envie qu'il en eût, & qu'il s'étoit contenté d'envoyer, comme sa majesté le souhaitoit, une personne au rapport de laquelle on pouvoit ajouter foi comme au sien même. Cette personne étoit un gentilhomme nommé Rignac, qui vint en effet à la cour, au même-tems que la réplique de Bouillon à ma réponse; & qu'il fallut défrayer, comme si son voyage eût été fort important, parce qu'il paroïsoit être venu sur l'ordre de sa majesté. Pour le duc de Bouillon, au lieu de venir, il s'éloigna encore, & s'en alla à Castres.

Je ne m'étonne pas que mes raisons n'ayent eu en cette occasion aucun

pouvoir sur son esprit, moi qu'il regardoit comme son ennemi mortel ; c'est ainsi qu'il s'en expliquoit publiquement, & le roi le sçavoit bien, pour me l'avoir mandé lui-même dans une lettre du vingt-huit décembre de cette année. Je ne suis pas plus surpris de la conduite que Bouillon tenoit en tout cela avec sa majesté. Dès qu'il eut pu s'appercevoir, ce qui n'étoit pas bien difficile, qu'elle prenoit le parti de dissimuler avec lui, il comprit qu'il lui étoit aisé de jouer le roi & son conseil sans aucun risque. Il ne s'agissoit que de (25) répondre toujours à l'extérieur par beaucoup de soumission, sans jamais rien faire de ce qu'on n'osoit lui prescrire formellement. Il se trouva bien de ce manége, & s'en servit long-tems. Il n'y avoit rien de si modeste, ni de si soumis que la lettre

1602.

(25) Les lettres du duc de Bouillon au roi sont rapportées dans le troisième tome des mémoires d'état de Villeroy, pag. 158. & suiv. Voyez aussi les raisons dont se sert l'historien de sa vie, pour le justifier sur l'accusation d'avoir trempé dans la conspiration du maréchal de Biron, sur son refus de venir trouver le roi, sur sa fuite à Castres, &c. l. 5. p. 222. & suiv.

1602. qu'il écrivoit sur ce sujet à du Maurier, & qui des mains de sa majesté passa dans les miennes, pour être communiquée au chancelier & au duc d'Epéron, avec lesquels je traitois par ordre du roi cette affaire très-méthodiquement. Le roi s'y employoit lui-même tout entier, & voulut bien entretenir sur le sujet du duc de Bouillon, Constant & Saint-Aubin toute une après-dînée, mais aussi inutilement.

Un jeu plus singulier encore, est celui que jouèrent en cette rencontre le roi d'Espagne & le duc de Savoie. Toutes les puissances amies d'Henri, sur-tout l'Angleterre & l'Ecosse, dont les ambassadeurs étoient encore à Paris, faisant faire à sa majesté des complimens sur le bonheur avec lequel elle avoit étouffé une aussi dangereuse conspiration, Philippe & Charles-Emmanuel se montrèrent des plus empressés. Je ne sçais pas par quel motif, si ce n'est celui de la crainte, ils purent avoir recours à un manège aussi grossier. Henri fut plus sincère avec eux. Il leur déclara qu'il étoit bien informé de la

part qu'ils avoient eue dans tout ce complot, dont ils imputerent tout le tort au compte de Fuentes aussi hardiment que s'il leur avoit été possible de faire croire que cet Espagnol eût pu agir avec le maréchal de Biron & les autres conjurés, de son propre mouvement.

Le roi étant venu à l'Arfenal quelques jours après l'exécution du maréchal de Biron, j'eus avec ce prince un entretien qui mérite bien d'être rapporté. » Vous voyez, me dit ce prince, en commençant par les réflexions qu'il lui étoit ordinaire de faire sur l'ingratitude de messieurs de Biron, d'Auvergne, de Bouillon, & de trois autres des plus distingués de la cour, auxquels il avoit pardonné, & qu'il nomma ; » vous voyez que ceux à qui » j'ai fait le plus de faveurs, sont ceux- » là même dont l'ambition, le capri- » ce & la cupidité m'ont fait le plus » souffrir «. Sur quoi il me fit observer que ces six personnes avoient reçu de lui, à différentes fois, des sommes plus considérables que les cinq rois ses prédécesseurs, en exceptant seulement Henri III, accu-

1602.

1602. fés d'être si prodigues, n'en avoient donné à leurs favoris. Henri ajouta, que pour fermer la bouche à ceux qui relevoient à tous propos les services de ces six messieurs, il falloit que je lui fisse un mémoire des gratifications qu'il leur avoit accordées depuis qu'ils le servoient ; car il ne prétendoit y comprendre que ce qui étoit de pure libéralité, & non point ce que son secours & sa protection leur avoient mérité de biens en différentes occasions : telle est, par exemple, la principauté de Sedan, sur laquelle Bouillon lui avoit la double obligation de la lui avoit procurée, & ensuite assurée, comme on l'a vu ci devant, dans un pas assez embarrassant.

Le roi, qui n'avoit commencé ce propos, que pour le faire tomber sur mon propre chapitre, me dit qu'il n'avoit pas prétendu par ce discours, qui pouvoit avoir quelque rapport à la situation présente de ma fortune, me faire une leçon, parce qu'il sçavoit que j'étois assez fidèle pour n'en avoir pas besoin ; cependant, qu'après avoir fait de mûres réflexions sur la maniere dont il devoit se comporter



avec moi, pour ne point s'exposer à voir affoiblir la confiance qu'il avoit en moi, il croyoit devoir prendre deux précautions à mon égard, dans les bienfaits que méritoient mes services & ma maison; ainsi le disoit ce prince, l'un à l'égard des autres, & l'autre par rapport à moi-même; la première, que ces bienfaits ne fussent ni si prompts, ni si excessifs, qu'ils me rendissent l'objet de la haine publique, toujours disposée à éclater contre les premiers ministres; & la seconde, que ces biens & ces honneurs fussent de nature, que si quelque jour, par le motif de la religion ou autrement, je devenois capable de m'écarter de mon devoir, ils ne me missent pas en état d'embarrasser mon bienfaiteur même, ou de nuire après sa mort à son successeur, & de mettre l'état en danger.

» En un mot, me dit ce prince, après m'avoir prévenu, que comme il alloit me parler sans détour, il vouloit que je lui disse aussi librement ma pensée,

» je veux m'ôter à moi-même jusqu'au moindre soupçon contre vous, afin

» que rien n'altère mon amitié pour

1602.

» vous. J'essuie tous les jours tant d'in-  
 » fidélités auxquelles je ne m'atten-  
 » dois point , que je sens que malgré  
 » moi elles me rendent défiant. Ne  
 » vous attendez donc pas que je vous  
 » rende maître de grandes villes &  
 » de fortes places , qui , avec votre  
 » crédit & votre capacité , vous mis-  
 » sent en état de vous passer de moi ,  
 » & de troubler un jour la tranquillité  
 » du royaume , quand bon vous sem-  
 » bleroit. Je ne veux point faire pour  
 » vous plus que ne doit faire pour un  
 » serviteur , quelque fidèle qu'il soit ,  
 » un roi qui a soin de son honneur , de  
 » sa réputation , & du bien de ses  
 » peuples ».

Henri ajouta encore , avant que  
 j'eusse eu le tems de lui répondre ,  
 qu'en attendant les occasions d'ajou-  
 ter ce qui manquoit encore à ma for-  
 tune , il joignoit dès ce moment à mes  
 gages & à mes pensions , qui ne suffi-  
 soient qu'aux dépenses de ma table  
 & de ma maison , un extraordinaire  
 de cinquante ou soixante mille livres  
 tous les ans , afin que les unissant à  
 mon propre revenu , je pusse en ac-  
 quérir encore quelques terres , les

bâti, les meubler & les embellir, & de plus, établir avantageusement mes enfans, sur lesquels sa majesté me dit avec beaucoup de bonté, qu'elle se réservoir encore à me donner des marques de sa bienveillance & de sa libéralité. » J'ai d'autant moins de regret à tout cela, poursuivit-elle, que je sçais bien que vous ne dépenserez pas follement ces sommes en festins, en chiens, chevaux, oiseaux & maîtresses «.

Pendant ce discours assez long de Henri, je m'étois senti agité de plusieurs pensées différentes, qui me l'avoient fait écouter sans rien dire. Les réflexions que je fis, me laisserent plus touché encore de sa franchise & de sa confiance, que mécontent d'une délicatesse, que mille autres en ma place auroient peut-être trouvée excessive. Je répondis enfin, ce prince m'ayant encore ordonné de le faire avec toute la sincérité dont j'étois capable, que quoique j'eusse dès ce moment une entière certitude que ni lui, ni ses successeurs, ni l'état n'auroient jamais rien à craindre de ma part de tout ce que sa sagesse lui avoit fait envisager,

1602.

je trouvois cependant moi-même qu'elle n'alloit pas trop loin ; l'une des principales maximes du gouvernement, étant, selon moi, que le prince ne doit pas se livrer trop aveuglément à une seule personne, quelques services qu'il en ait reçus ; parce qu'il est presque impossible que personne réponde jamais de ses dispositions pour l'avenir. Qu'ainsi au lieu de me plaindre, je ne trouvois lieu dans tout ce que sa majesté venoit de me dire, qu'à admirer sa prudence, & à la remercier de ce que ses récompenses, quelques bornes qu'elle y mît, surpasseroient toujours de beaucoup mon attente & mes services.

Comme je ne pouvois douter que les insinuations malignes des courtisans jaloux de ma faveur, n'eussent eu quelque part aux craintes que le roi venoit de témoigner à mon égard, je pris ce moment pour une explication sur cet article, à laquelle je prévis dès ce moment qu'il seroit nécessaire de revenir plus d'une fois. Je priai sa majesté qu'elle me permît de lui représenter qu'elle ne pouvoit, sans injustice, ajouter foi aux rapports empoisonnés

des délateurs, sans avoir bien avéré mon tort auparavant, & sans m'avoir entendu moi-même. Je l'assurai qu'elle me trouveroit d'une sincérité à les avouer, qui méritoit seule qu'elle en usât ainsi avec moi, & qu'elle verroit que ce que mes ennemis me supposoient de vues criminelles, se réduisoit au plus à un tort, dont je ne faisois aucune difficulté de convenir en ce moment, & pour lequel j'avois besoin de son indulgence; c'est lorsque dans l'impatience de l'obstacle, ou du retardement que je voyois apporter à quelque disposition que je jugeois nécessaire, il m'échappoit quelque parole d'aigreur & de plainte contre la trop grande facilité du roi, dont mes envieux ne manquoient pas de tirer avantage contre moi, quoique la pureté de mes intentions fut facile à appercevoir dans l'action même qui servoit de fondement à la calomnie.

Ce que je disois en ce tems-là au roi, je le dis aujourd'hui à mes lecteurs, & non point par un air de modestie affectée, qui me tienne lieu de justification. Je sens que je n'en ai réellement aucun besoin; mais parce que



1602.

quelque irréprochable qu'ait été ma conduite, j'ai pourtant été obligé plus d'une fois de me justifier auprès du prince que j'ai servi. Si cet aveu n'empêche pas qu'on ne me rende toute la justice qui m'est due, il ne fera pas non plus juger moins favorablement de Henri, pour peu qu'on fasse attention aux conjonctures & aux maximes du tems où nous avons vécu l'un & l'autre. En tout tems il n'y a rien dont il soit si difficile de se défendre, que d'une calomnie travaillée de main de courtisan. Quel effet ne devoit-elle pas produire dans l'esprit d'un prince qui se rappelloit mille exemples de trahison, d'infidélité & de désobéissance, & presque pas un de véritable attachement? Pour connoître le fond des sentimens de Henri le Grand pour moi, je puis dire qu'il ne faut pas le considérer dans ces momens où le souvenir de tant d'ingrattitudes, réveillé par d'adroites impostures, ouvroit son cœur comme malgré lui, au soupçon & à la défiance; mais lorsque revenu de l'impression que lui causoient ces complots, dans lesquels on cherchoit à m'embarrasser, il

me donnoit les marques les moins équivoques de sa tendresse. Au reste , qu'on juge comme on voudra de ces petites disgraces que j'ai eu à effuyer pendant le cours de ce qu'on appellera ma gloire & mes prospérités , & que tout autre auroit peut-être supprimées , pour se faire honneur d'avoir tourné à son gré tous les penchans de son maître ; pour ne rien déguiser ni supprimer sur ce sujet , il me suffit de la vérité & de l'instruction : l'une est mon guide , & l'autre mon objet.

Le duc de Luxembourg ayant eu cette année un procès au parlement , les avocats qui avoient plaidé sa cause , furent assez hardis pour exiger quinze cens écus. Il en porta ses plaintes au roi , qui enjoignit au parlement de donner un arrêt , par lequel le salaire des avocats fût réduit & taxé , eux obligés de donner quittance de l'argent qu'ils recevroient , & un récépissé de toutes les pièces qu'on leur auroit mises aux mains , afin qu'on pût les contraindre à rendre celles qu'ils gardoient ordinairement jusqu'à ce qu'ils fussent satisfaits. Il avoit toujours paru si nécessaire de mettre un frein à la cupidité

de ces messieurs, que les Etats avoient  
 1602. déjà ordonné la même chose, sans  
 qu'on y eût eu aucun égard. Le par-  
 lement accorda l'arrêt qu'on lui de-  
 mandoit, mais les avocats, au lieu de  
 s'y soumettre, allerent au nombre de  
 trois ou quatre cens, remettre leurs  
 chaperons au greffe, ce qui fut suivi  
 d'une cessation d'audiences. Il se fit un  
 murmure presque général dans Paris,  
 sur-tout de la part des pédans & des  
 badauts, deux misérables espèces dont  
 cette ville abonde, & qui se croyant  
 plus sages que le roi, le parlement,  
 l'assemblée des pairs & les Etats, déci-  
 doient contre eux en faveur des avo-  
 cats (26). Ceux-ci trouverent bientôt  
 des partisans jusqu'à la cour, qui sçu-  
 rent si bien grossir un mal très-peu con-  
 sidérable en soi, & d'un remède très fa-

Ordonnan-  
 ce de Blois,  
 art. 162.

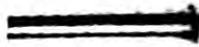
(26) P. Mathieu, en la suite de ces mémoi-  
 rapportant cet inci- res, des moyens de  
 dent, t. 2. l. 3. p. 478. diminuer considéra-  
 semble aussi prendre blement le nombre  
 le parti des avocats; des procès; & c'est à  
 ce qui n'empêche pas cela en effet qu'on  
 que tous les bons es- doit d'abord s'appli-  
 prits ne soient du sen- quer pour remédier  
 timent du duc de Sul- aux abus dont il se  
 ly. Il proposera dans plaint.

éile, que le roi, étourdi de leurs clameurs, commença à s'allarmer sur les conséquences.

Pendant que cette affaire étoit encore en branle, un jour que S. M. s'en entretenoit dans son cabinet avec les courtisans, & qu'elle rapportoit toutes les instances qui lui avoient été faites en faveur des avocats, » Pardieu! sire, » je ne m'en étonne pas, dit Sigogne en élevant sa voix, & de l'air d'un homme piqué, » ces gens-là montrent » bien qu'ils ne sçavent à quoi s'occu- » per, puisqu'ils se tourmentent tant » l'esprit d'une chose si frivole. Vous » diriez, à les entendre criailler, que » l'état seroit perdu, si on n'y voyoit » plus ces clabaudeurs; comme si le » royaume sous Charlemagne & tant » de grands rois, pendant le regne des- » quels on n'entendoit parler ni d'a- » vocats, ni de procureurs, n'avoit » pas été aussi florissant qu'il peut l'être » aujourd'hui, que nous sommes man- » gés de cette vermine ». Sigogne ap- porta ensuite pour preuve, que l'établissement des avocats n'est pas fort ancien en France, le protocole de la chancellerie, dont la première lettre

est intitulée , *Lettre de grace à plaider*  
 1602. *par procureur*. Et comme il vit qu'on  
 l'écoutoit avec plaisir , il ajouta que cet  
 art s'étoit établi à la ruine de la noblesse  
 & du peuple , & au dépérissement  
 du trafic & du labourage. » Il n'y a ,  
 » dit il , ni artisan , ni pasteur , ni la-  
 » boureur , ni même simple manœu-  
 » vrier qui ne soit plus utile que cette  
 » fourmilie de gens qui s'enrichif-  
 » sent de nos folies & des raffinemens  
 » qu'ils ont inventés pour étouffer la  
 » vérité & renverser le bon droit & la  
 » raison «. Si nous sommes si aveugles,  
 continua-t-il avec une vivacité tout-à-  
 fait plaisante , » que nous ne voulions ,  
 » & si malheureux que nous ne puis-  
 » sions nous en passer tout à-fait , il  
 » n'y a qu'à leur ordonner de se remet-  
 » tre dans huit jours tout au plus tard ,  
 » à continuer leurs fonctions , aux con-  
 » ditions portées par la cour , sous pei-  
 » ne d'être obligés de retourner repren-  
 » dre la boutique ou la charrue qu'ils  
 » ont quittées , ou de s'en aller servir  
 » l'état en Flandre un mousquet sur  
 » l'épaule , & je vous réponds qu'on les  
 » verra bientôt courir pour reprendre  
 » ces magnifiques chaperons , comme



» vermine vers un tas de froment «. 

Il n'y avoit personne dans la compagnie qui pût s'empêcher de rire de la faillie de Sigogne. Le roi s'en divertit le premier, & convint que ces raisons étoient bonnes; mais soit qu'il se fût laissé aller aux sollicitations (27), ou ébranler par la crainte de joindre encore ce nouveau trouble à ceux qui agitoient déjà l'intérieur du royaume, ou, comme il s'en expliqua, qu'il se réservât à faire quelque jour sur cette matiere un régleme[n]t général, dans lequel non seulement les avocats, mais encore les procureurs, & tout le corps même de la justice, fussent com-

1602.

|   |  |
|---|--|
| <p>(27) Le tempérament que firent apporter dans cette affaire les gens du roi, qui sous-main favorisoient les avocats, fut que le roi renvoyât de nouvelles lettres au parlement, par lesquelles il étoit enjoint aux avocats de reprendre &amp; continuer leurs fonctions, à condition pourtant d'obéir aux arrêts du parlement &amp; à l'ordon-</p> | <p>nance des états; mais comme ces lettres leur permettoient en même-tems de faire les remontrances qu'ils croiront justes par rapport à l'exercice de leurs charges, &amp; qu'on leur assura en particulier, qu'en attendant ils pouvoient agir comme auparavant, ils n'eurent aucune peine à s'y soumettre. <i>De Thou, l. 128. Sept. ann. 1602.</i></p> |
|---|--|

1602. pris, il consentit que pour cette fois l'arrêt demeurât sans effet ; & c'est ainsi que se termina cette risible affaire, sur laquelle je renvoye pour les réflexions, au propre discours de Sigogne ; aussi bien demeura-t-on persuadé dans le monde, que c'étoit moi qui l'avois fait parler ( 28 ).

Ce sujet amene à propos le grand pro-

(28) Le Journal de Henri IV. rapporte une petite histoire, qui trouvera sa place ici. Henri chassant du côté de Grosbois, se déroba de sa compagnie, comme il faisoit souvent, & vint seul à Creteil, qui est une lieue par-delà le pont de Charenton, sur l'heure de midi, & affamé comme un chasseur. Il entra dans l'hôtellerie, & demanda à l'hôtesse si elle avoit quelque chose à lui donner à dîner. Elle répondit que non, & qu'il étoit venu trop tard. Elle ne le prenoit que pour un simple gentilhomme. Henri lui demanda pour qui donc étoit une broche de rôti qu'il voyoit au feu. L'hôtesse lui dit que c'étoit pour des messieurs qui étoient en haut, & qu'elle croyoit être des procureurs. Le roi les envoya prier fort civilement de lui céder un morceau de ce rôti pour de l'argent, ou de lui donner place au bout de leur table, en payant son écot ; ce qu'ils refuserent. Henri IV. envoya chercher secrètement Vitry & huit ou dix autres de sa trou-

Les intenté cette année par le tiers-état ~~de~~  
 de Dauphiné contre le clergé & la no- 1602.  
 blesse, sur la maniere dont les impôts  
 sont assis & répartis dans cette province.  
 Je fus nommé pour en connoître avec  
 treize autres commissaires choisis parmi  
 les personnes les plus distinguées du  
 royaume; mais il se passa six ans avant  
 qu'il pût être vuide, d'animosité des  
 parties étant si grande, qu'on fut obli-  
 gé de renvoyer une seconde fois infor-  
 mer sur les lieux. Je fis une plus promp-  
 te justice du nommé Jousseau, re-  
 ceveur général des finances, qui avoit  
 fait banqueroute & emporté les deniers  
 royaux. Je le fis saisir à Milan où il s'é-  
 toit retiré, & attacher à une potence.  
 Toute action capable d'entraîner avec  
 soi la ruine d'une infinité de familles, ne  
 peut être poursuivie trop sévèrement.

|  |  |
|--|--|
| pe, auxquels il dit de<br>prendre ces procu-<br>reurs, de les mener à<br>Grosbois, & de les<br>bien fouetter, pour<br>leur apprendre à être<br>une autrefois plus ci-<br>vils avec les gentils-<br>hommes. « Ce que<br>le dit sieur de Vitry | » exécuta fort bien, &<br>» promptement, dit<br>» l'auteur, nonobst-<br>» tant toutes les rai-<br>» sons, prieres, sup-<br>» plications, remon-<br>» trances & contre-<br>» dits de messieurs les<br>» procureurs ». |
|--|--|

1602. Le roi prit encore l'intérêt de ses finances dans l'affaire des receveurs & trésoriers généraux de Bourgogne. On leur avoit donné quelques assignations pour le payement des garnisons & ouvrages de fortifications, qu'ils n'avoient point acquittées par négligence ou malversation. S. M. envoya, suivant mon conseil, un commissaire honnête homme, qui commença par interdire ces employés, fit lui-même la charge de trésorier, & commit quelqu'un à la recette générale. Tous les frais qui furent faits dans cette occasion, furent pris sur les gages de ces receveurs & trésoriers, » afin, dit Henri, que je ne paye pas » la peine de la faute qu'ils font contre » mon service & leur devoir «.

Je trouvai un remède plus court & moins violent que les châtimens & les confiscations, pour empêcher le transport des espèces d'or & d'argent hors du royaume; ce fut de les hausser. (29).

(29) L'écu d'or au soleil, qui valoit soixante sols tournois, fut mis à soixante-cinq; l'écu d'or nommé l'écu pistolet, de cinquante-huit sols, à soixante-deux, & ainsi des autres espèces d'or. Le franc d'argent de 20 sols, haussa d'un sol qua-

Ne pouvant y avoir d'autre cause de cet abus, que la trop grande disproportion entre la valeur de nos espèces d'or & d'argent, & celle de nos voisins; j'é-

1602.

tre deniers, & le ref-  
te à proportion. C'est  
au mois de Septembre  
que fut portée cette  
double ordonnance  
du surhaussement des  
monnoies & du réta-  
blissement du compte  
par livres. Car le com-  
pte par écus n'avoit  
lieu que depuis 25 ans,  
c'est-à-dire, depuis  
l'ordonnance de 1577,  
qui avoit aboli le com-  
pte par livres. Mathieu  
approuve fort ces  
deux opérations du  
duc de Sully, *tom. 2,*  
*l. 3. p. 540.* Le Blanc  
prétend au contraire,  
*p. 351, 372, & suiv.*  
qu'en dérogeant dans  
tous les points à cette  
fameuse ordonnance  
de 1577, quelques  
fortes raisons qu'on  
ait cru avoir, on fit  
un très-grand mal,  
soit dans la monnoie,  
parce que les espèces  
d'or & d'argent hauf-  
ferent ensuite autant  
en sept années seules,  
qu'elles avoient fait  
pendant les 75 an-  
nées précédentes; soit  
dans le commerce,  
parce que les mar-  
chandises & denrées  
renchérissent à propor-  
tion. Le sentiment de  
ce dernier me paroît  
appuyé sur de meil-  
leures raisons. Le  
compte par écus avoit  
été établi en faveur de  
ceux qui avoient leur  
revenu en argent, de  
ceux qui le faisoient  
valoir par la voie de  
constitution & autre-  
ment, de ceux qui ven-  
doient à terme des ef-  
fets, &c. L'ordonnance  
de 1577 assuroit les  
biens de ce nombre  
considérable de ci-  
toyens; & d'ailleurs



**1602.** tablis en même-tems dans le royaume le compte par livres, qui auparavant s'y faisoit par écus. Quelqu'un trouvera peut-être cette idée trop

si l'on avoit vu du désordre dans les monnoies, elle n'en étoit, ni pouvoit être la cause, mais uniquement l'état violent où les guerres civiles avoient réduit ce royaume.

Le duc de Sully imagina les deux opérations dont il est ici question, pour arrêter ces désordres, qui étoient, selon lui, la trop grande abondance des espèces étrangères qui prenoient la place des nôtres dans le commerce; en second lieu, le surhaussement des denrées; enfin le transport des espèces d'or & d'argent chez nos voisins. Il est également facile de lui faire voir que ses plaintes, à tous ses

égards, ne portent sur rien, non plus que le remède qu'il veut y apporter. Nous avons déjà montré plus haut, en quel sens c'est un bien que cette quantité de monnoie étrangère qui abonde dans notre commerce; & si on pouvoit l'appeller un mal, l'augmentation de la valeur numérique des espèces à laquelle il a recours, étoit plus propre à l'augmenter qu'à le faire cesser.

Pour ce qui est de l'enchérissement des denrées, la même augmentation ne pouvoit qu'y donner lieu encore davantage, & la raison pour y obvier, qu'il tire de la stipulation par livres, paroîtra à tout le subtil;

subtile ; l'une & l'autre maniere de compter devant revenir au même. Je n'en juge pas ainsi , sur l'expérience que je crois avoir faite , que l'habitude de nommer un écu , faite d'une dé-

1602.

monde très-insuffisan-  
te & même frivole. D'ailleurs il me semble que l'enchérissement des denrées suit comme un effet nécessaire de la multiplication qui s'est faite en Europe des métaux d'or & d'argent depuis la découverte de l'Amérique. Pour que cela ne fût pas , il faudroit que nous nous interdissions tout commerce , non - seulement avec l'Espagne , dont les mines nous fournissent ces métaux , mais encore avec tous nos voisins , chez lesquels ils circulent , aussi-bien que chez nous. L'état où l'on se conduiroit suivant ce principe , feroit avec tous les autres états de l'Europe la même

figure que faisoit la république de Sparte avec les autres républiques de la Grèce. La seule attention qu'on doit avoir (& elle est d'une extrême conséquence,) est que toutes les marchandises & denrées , & généralement tout ce qui fait partie du commerce , hausse en même tems & dans la même proportion. Si l'on enchérit le produit des manufactures , sans enchérir le bled , par exemple , l'agriculture est négligée. Si l'on ne proportionne pas à l'un & à l'autre le salaire des journaliers , ils ne peuvent plus se nourrir & payer les impôts.

Quant au transport des especes hors du

1602. nomination plus propre aux petits détails, porte insensiblement toutes les parties du commerce dans les ventes

royaume, qui paroît avoir été le principal objet du duc de Sully, il est vrai que l'augmentation de leur valeur numéraire pouvoit en quelque sorte le prévenir en anéantissant ou diminuant le profit des Billo-neurs; & il y a apparence que ce fut cette seule raison qui le déterminâ. Les lumières bornées de son siècle sur les finances, & plus encore sur le commerce, ne lui permirent point d'envisager qu'il détruiroit un abus léger par un beaucoup plus grand, ni de remonter jusqu'à la source du mal. Il auroit senti qu'il est tout naturel que l'avantage du commerce, & conséquemment la plus grande quantité d'or & d'argent, demeure à la nation qui aura mis toutes les autres dans la plus grande dépendance de ses richesses, soit naturelles, soit acquises, & que tant que la balance du commerce sera en faveur de quelqu'un de nos voisins, cette défense de transporter les matières d'or & d'argent n'est ni juste ni praticable. Aujourd'hui que nous commençons à voir un peu plus clair sur cette matière, il n'y a plus personne qui ne convienne que toutes ces opérations & toute cette façon de penser ne frapportent guere droit au but.

Quoique l'exigence des cas, qui est infinie, ne permette ni de tout prévenir, ni de tout assujettir à une seule règle, on peut

& dans les achats , au delà de leur vraie valeur.

dire cependant qu'il y a sur l'article de la monnoie & du commerce, deux maximes générales & très-simples , qu'on doit regarder comme invariables : c'est d'éviter avec le plus grand soin de toucher aux monnoies, & de travailler sans relâche à rendre le françois le plus laborieux, le plus industrieux & le plus économique qu'il est possible.

Les fréquentes variations dans les monnoies portent des playes mortelles au commerce intérieur & étranger, par l'extinction de la confiance, le resserrement des bourses, les embarras & le désavantage du change, le renversement des fortunes, &c. Tout cela est palpable & connu. On peut y ajouter que le roi, qui paroît être le

seul qui gagne à ces opérations, à bien examiner la chose, y perd toujours considérablement plus qu'il n'y gagne. Outre que l'insolvabilité de ses sujets est un mal qu'il partage toujours avec eux, & même dont il se sent plus long-tems qu'eux : toutes ses dépenses augmentent avec la monnoie, pour ne plus diminuer, lors même que ces espèces diminuent.

L'autre principe a encore moins besoin de preuve. Il semble que la nature a réservé à la France l'empire du commerce par l'avantage de sa situation, & par l'excellence de son terroir, qui met une grande partie de ses voisins dans la nécessité d'avoir recours à elle pour toutes les choses qui font les premiers

1602.

1602. Le commerce se trouva encore intéressé dans la nouvelle que le roi re-

& essentiels besoins de la vie. Il ne s'agit plus pour elle que de partager du moins également avec eux le commerce de toutes celles qui ne sont que de simple commodité, ou que le luxe a introduites en Europe. Si la consommation de celles-ci absorbe au-delà du produit des premières, mal à propos nous plaindriions-nous de notre état : car prétendre empêcher le transport de nos matières d'or & d'argent chez l'étranger, lorsque c'est nous qui devons à cet étranger, c'est vouloir faire cesser l'effet sans ôter la cause ; mais appliquer les françois au commerce qui se fait par la mer, aux manufactures, aux arts, l'empêcher autant

qu'il se peut de trop dépenser aux choses qui viennent de l'étranger, & qui ne sont que superflues, & d'un autre côté augmenter ses richesses propres, en animant la culture de ses terres : voilà ce qu'on appelle tirer parti du commerce.

Outre le Blanc & Mathieu, consultez sur le sujet de cette note, de Thou, *liv.* 129. le Grain, *liv.* 8. Péréfixe, & autres écrivains de ce tems-là : mais seulement pour y chercher l'historique de ces opérations de finances & de commerce : car dans la vérité les raisonnemens de ces écrivains sur toute cette matière ne sont guere satisfaisans. On pourroit dire d'eux ce que disoit le duc de Sully du



cut de plusieurs endroits du royaume, 

---

 que ceux qui avoient été préposés 1602.

|   |  |
|---|--|
| Parlement de Paris.<br>» Ce sont des maî-<br>» tres ès-arts qui tous<br>» n'y entendent rien.<br><i>Mém. pour l'hist. de</i><br><i>France.</i><br>Comme M. de Sul-<br>ly ne revient plus à<br>traiter les affaires de<br>la monnoie, j'y sup-<br>pléerai par les mêmes<br><i>mémoires tom. 2. p.</i><br><i>175 &amp; suiv.</i> quoique<br>cet écrivain paroisse<br>ne pas même entendre<br>l'état de la question,<br>& qu'il parle peu avan-<br>tageusement du roi &<br>de son ministre. » En<br>» ce tems, dit-il ( & il<br>parle de tous les mou-<br>vemens qui se firent à<br>ce sujet en 1609 ),<br>» fut mis sur le tapis<br>» du conseil, & pro-<br>» posé un nouvel édit<br>» des monnoies, les-<br>» quelles on vouloit<br>» décrier & changer,<br>» c'est-à-dire, les af-<br>» foiblir, & par même | » moyen ruiner le<br>» peuple. Chacun en<br>» murmuroit ; le roi<br>» seul pour avoir son<br>» compte, en rioit &<br>» se mocquoit de tout<br>» le monde, même de<br>» ses officiers, & de<br>» leurs remontrances,<br>» comme il fit du pre-<br>» mier président des<br>» monnoies ( Guillau-<br>» me le Clerc), lequel<br>» s'étant troublé en sa<br>» harangue, ayant été<br>» deux fois interrom-<br>» pu par sa majesté ; le<br>» roi se prenant à rire<br>» le fit demeurer au<br>» beau milieu de sa<br>» harangue : ce que sa<br>» majesté voyant, lui<br>» dit, continuez M.<br>» le président : car ce<br>» que je ris n'est pas<br>» que je me moque de<br>» vous, mais c'est que<br>» mon cousin le comte<br>» de Soissons, qui est<br>» près de moi, me<br>» disoit qu'il sentoît |
|---|--|

1602. pour y chercher des Minières d'or & d'argent , en avoient trouvé de fort

» l'épaule de mouton. » monnoyes , le rejet-  
 » Laquelle recharge » ta tout-à-fait : *Nec*  
 » lui ôta tout-à-fait » *debemus , nec possu-*  
 » la parole. Et le roi se » *mus* , conclurent-ils  
 » prenant à rire s'en » tous d'une même  
 » alla & le laissa là. » voix. MM. des Mon-  
 » Un Périgourdin , » noyes y furent man-  
 » lequel étoit un des » dés, entre lesquels un  
 » principaux qui avoit » de la religion, nom-  
 » donné au roi l'in- » mé Bizeul, triompha  
 » vention de cet édit , » de parler , & opina  
 » en pressoit fort l'e- » fort librement; dont  
 » xécution. Le roi qui » il fut grandement  
 » connoissoit bien l'i- » loué. M. le premier  
 » niquité de l'édit, se » président dit , *Non*  
 » voyant continuelle- » *in parabolis iste lo-*  
 » ment occupé de ce » *cutus est nobis...* Est  
 » rustre de partisan , » à noter qu'aussi-tôt  
 » lui demanda enfia » que messieurs de la  
 » de quel pays il étoit : » monnoye furent en-  
 » je suis de Périgord , » trés dans la cham-  
 » répondit ce vilain. » bre , le premier pré-  
 » Ventresaintgris, ré- » sident leur dit ,  
 » partit sa majesté, je » seyez-vous , & vous  
 » m'en suis toujours » couvrez , puis vous  
 » douté : car en ce » parlerez... Le mardi  
 » pays-là ce sont tous » 3. sur le soir , M. de  
 » faux monnoyeurs.... » Sully alla voir le pre-  
 » Le samedi 5 Septem- » mier président , pour  
 » bre , la cour assem- » le prier d'induire la  
 » blée sur l'édit des » cour à passer les

LIVRE TREIZIÈME. 193

abondantes (30). Le bruit en fut ré-  
pandu à la cour avec tant d'apparences

1602.

» édits; sur quoi il le  
» trouva inflexible. Et  
» comme le président  
» lui, en remontrait  
» l'injustice, M. de  
» Sully lui répondit :  
» le roi ne doit estimer  
» injuste ce qui accom-  
» mode ses affaires...  
» Le mardi 15 Sep-  
» tembre, le roi en-  
» voya ses lettres-pa-  
» tentes à la cour  
» pour prolonger en-  
» core le parlement  
» de huit jours, pen-  
» dant lequel tems il  
» leur étoit enjoint de  
» vaquer à la vérifica-  
» tion des édits, deux  
» desquels étoient  
» comme révoqués,  
» & des autres on es-  
» péroit qu'ils iroient  
» à vau-l'eau, &c. »

(30) Le Septénaire  
nomme ainsi les en-  
droits où furent trou-  
vées ces mines de  
toutes espèces. » És  
» Monts - Pyrenées ,

» des mines de talc &  
» de cuivre, avec  
» quelques mines d'or  
» & d'argent; aux  
» montagnes de Foix,  
» des mines de geais  
» & de pierres pré-  
» cieuses : jusques aux  
» escarboucles, rare-  
» ment. És terres de  
» Gévaudan & ès Sé-  
» vennes, mines de  
» plomb & d'étain;  
» en celles de Carcaf-  
» sonne, mines d'ar-  
» gent; en celles d'Au-  
» vergne, mines de  
» fer; en Lyonnais  
» près le village Saint-  
» Martin, celles d'or  
» & d'argent; en Nor-  
» mandie, d'argent &  
» fort bon étain; à An-  
» nonay en Vivarais,  
» mines de plomb; en  
» la Brie & Picardie,  
» mines de Marcassites  
» d'or & d'argent ».  
Quelques-unes de ces  
mines, mais sur-tout  
celles d'or & d'argent,

1602. de certitude, que chacun se figurant la direction de ce nouveau travail, comme une source de richesses immenses, il n'y eut presque personne qui n'employât tout son crédit pour se la faire accorder. Monsieur Le-Grand en obtint la surintendance, & Béringhen le contrôle général; ce qui fit dire à la Regnardiere, Bouffon aussi mordant que plaisant, qu'il ne pouvoit être fait un choix plus heureux pour la direction des mines, que celui d'un homme qui étoit lui-même un composé de mines. La culture de la soie, sur laquelle j'aurai plus d'occasion de parler l'année suivante, peut trouver son commencement en France dans cette année: il y eut même un édit porté pour la plantation des Mûriers.

De tous ces différens édits, aucun ne fit tant de bruit que celui qui fut donné contre les duels. (31). Sa majesté

|   |   |
|---|---|
| font d'un travail si pénible & en même tems si infructueux, que M. de Thou avoit raison de dissuader dès ce tems-là de s'y attacher. <i>liv. 129.</i> | (31) Cet édit où le duel est déclaré crime de lèze-majesté, fut rendu à Blois au mois de Juin. Il est très-sévère. C'est cet édit qui a attribué le premier |
|---|---|

s'y porta jusqu'à ordonner la peine de mort contre les coupables, en quoi elle ne suivit pas mon avis. J'ai assez donné à connoître ce que je pense de ce cruel & barbare abus, pour n'être pas accusé d'avoir cherché à le tolérer : c'est que je prévoyois au contraire que l'excès de sévérité dans les moyens, feroit cela même d'où naîtroit le principal obstacle à l'exécution. Lorsqu'il s'agit de manifester la volonté du souverain à ses sujets, je trouve qu'il n'y a rien de si important que de bien examiner si la chose défendue est de nature que le risque de la vie soit capable d'arrêter la désobéissance, parce qu'autrement je crois que les moyens extrêmes sont alors bien au dessous de la simple perte de l'honneur, ou même d'une amende pécuniaire un peu forte. Si on fait une sérieuse attention au duel, on trouvera

1602.

|   |  |
|---|--|
| au connétable & aux<br>maréchaux de France<br>le pouvoir de défen-<br>dre les voies de fait,<br>& d'ordonner sur la<br>réparation de l'injure,<br>ce que le parlement<br>restreignit en le véri-<br>fiant, aux seules en- | treprises réputées in-<br>téresser le point d'hon-<br>neur, & en excepta<br>tous autres crimes, dé-<br>lits, voies de fait, &c.<br>M. de Sully reviendra<br>dans ces mémoires à<br>traiter plus au long la<br>matière du duel. |
|---|--|



1602. qu'il est de cette nature , parce que ne regardant pour l'ordinaire que des personnes de qualité , souvent même de la première distinction , dont les sollicitations sont d'autant plus vives & plus efficaces , que la peine dont on est menacé est grande & infamante , il est indubitable qu'il s'accordera beaucoup d'abolitions , dont l'exemple & l'espérance suffisent de reste pour encourager à désobéir aux loix. Souvent les peines qui font le plus d'impression , sont celles pour lesquelles on n'ose ou l'on ne peut demander grace.

Outre les ambassades dont j'ai parlé au commencement de cette année , le roi en reçut une très-solemnelle des treize cantons Suisses. Quarante-deux députés de cette nation vinrent à Paris pour le renouvellement d'alliance (32), qui avoit été le sujet du voyage du maréchal de Biron dans ces cantons. Je fus nommé avec Sillery , de Vic & Caumartin pour traiter avec eux , ce

(32) Voyez toutes les cérémonies d'entrée , d'audience , de prestation de serment , &c. qui furent obser-  
vées en cette occasion dans le *Septénaire*. An. 1602. *Matthieu*, tom. 2. liv. 3. p. 471, &c.

que je ne fis pas assidument, à cause 1602.  
 de mes occupations. Je me contentois  
 d'être exactement informé par Sillery  
 de ce qui se passoit dans leurs assem-  
 blées. La seule difficulté que je fis  
 naître, fut que sur les trois millions  
 qu'on leur accorda, outre les quarante  
 mille écus, à quoi fut portée leur pen-  
 sion ordinaire, j'aurois du moins sou-  
 haité qu'on défalquât quelques som-  
 mes acquittées à leur décharge pen-  
 dant la campagne de Savoye, & dans  
 quelques autres occasions. Du reste  
 faire grande chere à ces messieurs-là,  
 & boire largement avec eux, a été de  
 tout tems une des parties essentielles  
 de leur réception. Le roi leur fit pré-  
 sent de chaînes & de médailles d'or. Il  
 renvoya de même comblé de présens  
 le Camérier du Pape, qui vint visiter  
 le roi de la part de Sa Sainteté. Il donna  
 son consentement à l'alliance que la  
 république de Venise fit avec les  
 ligues des Grisons contre l'Espagne.

Les armemens & autres préparatifs  
 considérables qu'on voyoit faire à cette  
 couronne pour l'année suivante, te-  
 noient toujours le conseil de France  
 extrêmement attentif, & furent cause

1602.

que Henri , dont le principe a toujours été que la seule puissance militaire rend un état florissant , non-seulement rejeta la proposition que je lui fis de réformer une partie de ses troupes , & sur-tout de diminuer les compagnies de ses gardes de douze ou quinze cens hommes , mais encore qu'il prit la résolution de faire une nouvelle levée de six mille Suisses , que j'obtins à grande peine qu'on différât jusqu'au mois de Septembre. Il veilla plus exactement qu'auparavant au payement de ses gens de guerre , & j'eus obligation à M. le connétable d'avoir sollicité fortement pour celui de ma compagnie de Gardarmes. Enfin il se détermina encore à faire le voyage de Calais ; c'est le plus considérable de tous ceux que sa majesté fit cette année , après celui qu'elle avoit fait dans les Provinces.

Henri prit sa route par (33) Verneuil sur la fin du mois d'Août , laissant la reine son épouse dans le même état que l'année précédente , lorsqu'il fit

(33) Verneuil près tragues, sa maîtresse, de Senlis , château & d'où elle prit le qu'il avoit donné à nom de marquise de mademoiselle d'En-Verneuil.

le même vóyage, c'est-à-dire, fort avancée dans sa grossesse, puisqu'elle accoucha de madame sa fille aînée dans le mois de Novembre (34). Aussi ne me recommanda-t-il rien tant que de me rendre assidu auprès d'elle pour lui faire goûter ce vóyage, & lui procurer tous les divertissemens propres à la désennuyer pendant les premiers jours de son absence. Il ne m'écrivit point pendant sa route, sans s'informer de l'état de la santé de cette princesse, & de la maniere dont elle passoit le tems. On peut dire qu'il n'oubloit rien du côté des égards & de la circonspection de ce qui étoit capable de lui faire oublier les sujets de chagrin qu'elle recevoit de ses galanteries; je crois que la légitimation du fils que ce prince avoit eu de la marquise de (35) Verneuil, qui fut faite en ce tems là, ne fut pas un des moins sensibles à la reine. Henri fut obligé de s'arrêter à

1602.

(34) Elifabeth de France, née le 22 Novembre 1602, & mariée à Philippe IV. roi d'Espagne en 1615: bon, duc de Verneuil: il fut d'abord évêque de Metz, & se maria ensuite à Charlotte Séguier.

(35) Henri de Bour-

1602.

Monceaux, ayant gagné la fièvre à se refroidir en se promenant la nuit, & à voir travailler ses maçons. Le remède dont il se servit pour s'en guérir, fut d'aller à la chasse le lendemain. Lorsque je lui eus mandé à Boulogne que les choses étoient de la part de la reine dans la situation où il les souhaitoit, il m'écrivit de l'aller trouver en cette ville avec le président Jeannin, dont il comptoit avoir besoin.

C'est de cet endroit que sa majesté fut témoin d'une partie des événemens & des exploits de la campagne entre les Espagnols & les Flamands, sans vouloir désarmer, quelque assurance que lui fit donner le roi d'Espagne, jusqu'à ce qu'il eût vu quelle face prendroient les affaires des Pays-Bas. Elles y continuerent sur le même pied que l'année précédente. Le siège d'Ostende fut poursuivi avec plus de vigueur du côté des assiégés que des assiégeans. Le prince Maurice de Nassau après être demeuré quelque tems à Berg, incertain de ce qu'il devoit entreprendre, alla le dix-neuf Septembre investir Grave, devant laquelle il se retrancha, ne doutant point qu'il ne dût être trou-



blé dans ce siège. En effet l'amirante ~~de~~ d'Arragon, en l'absence de l'archiduc 1602.  
 Albert, qui étoit demeuré malade à Bruxelles, essaya, par le moyen d'un pont qu'il jeta sur la riviere, d'emporter un des quartiers des assiégeans, & de secourir la place, à quoi il ne réussit pas : il eut même le chagrin de voir plusieurs de ses compagnies Espagnoles se mutiner & s'emparer d'Hoëlstrate & de Dèle, après s'être séparées du gros de son armée. Il s'y prit si mal pour les ramener, qu'il les porta à rechercher le prince d'Orange. Celui-ci leur donna pour retraite la ville de Grave, qu'il avoit prise, & que ces Espagnols lui rendirent, lorsqu'à force de ravages & de violences sur les terres de l'archiduc, ils l'eurent comme forcé de traiter avec eux, & de les recevoir à des conditions tout-à-fait étranges (36).

L'envie d'avancer la guerre faisoit cependant résoudre dans le conseil d'Espagne à faire de nouveaux efforts. Une escadre de douze grandes galeres

(36) Voyez dans les expéditions, qui ne  
 historiens les particu- font marquées ici  
 larités de toutes ces qu'en abrégé.

1602.

& Pataches , équipée en Sicile avec beaucoup de foin, & chargée du nombre de foldats & de toutes les provisions nécessaires, partit à cet effet des ports d'Espagne , pour venir croiser dans la Manche. Le commandement en fut donné à Frédéric Spinola , cousin du Marquis de ce nom , qui conduisoit le siège d'Ostende. Il se flattoit de se rendre le maître de la mer & de porter le dernier coup aux Flamands. Vaine espérance! Des douze bâtimens , il en périt deux avant qu'ils eussent seulement quitté les côtes d'Espagne. Les dix autres rencontrèrent ensuite une Escadre Hollandoise , qui les prit ou coula à fond presque tous. Le dernier qui échappa , & dans lequel étoit Spinola lui-même , vint échouer à la vûe de Calais , si maltraité du canon & si délabré , que les forçats qui le remorquoient s'étant révoltés & enfuis , le général se vit obligé d'aborder seul & avec beaucoup de peine à Calais , d'où il alla à Bruxelles se plaindre à l'archiduc de la mer & des vents.

L'Espagne se racquitta de ces infortunes , en faisant saisir par le comte de Fuentes le marquisat de Final. Cette

usurpation ne pouvoit être colorée par aucun prétexte , ce petit état , qui est sur la côte de Gènes , étant incontestablement fief de l'Empire. Cependant lorsque l'empereur pour conserver , du moins en apparence , le droit de l'empire , offrit d'envoyer des commissaires sur les lieux , pour discuter cette affaire , son offre fut rejetée avec mépris par le roi d'Espagne. (37). Il usa de la même violence à l'égard de Piombino , aussi fief de l'empire , qui lui donnoit un Port à sa bienséance. Il avoit sans doute de pareilles vûes sur Embden , lorsqu'il entreprit de soutenir , contre les bourgeois , (38) le seigneur de cette ville , quoiqu'il s'avouât Protestant ; mais il ne réussit pas ; ceux d'Emden se maintinrent en liberté , malgré l'un & l'autre , & se joignirent aux états.

1602.

Le duc de Savoye n'eut pas un meilleur succès dans l'entreprise qu'il fit faire par (39) d'Albigny sur la ville

(37) Le marquis de Final obtint seulement , à force de se plaindre , une pension sa vie durant.

Voyez l'origine de ces troubles dans la chronologie Septen. année 1598, & leur fin. ann. 1602.

(38) Il s'appelloit le comte d'Osse-Frise.

(39) Charles de Simiane d'Albigny.

1602. de Genève. Cette expédition finit très-malheureusement pour les agresseurs. Quoiqu'ils se fussent ouvert un passage dans la ville par escalade, & qu'ils y fussent même déjà entrés au nombre de plus de deux cens, après avoir égorgé la sentinelle, qu'ils obligèrent de leur dire le mot du guet, ce qui leur servit encore à se défaire de la ronde; enfin qu'ils eussent passé sur le ventre au premier corps de garde, ce qui sembloit devoir les mettre en possession de la ville: les bourgeois tirant de nouvelles forces de l'extrémité où ils se voyoient, les assaillirent avec tant de furie, qu'ils les rechassèrent, & leur firent abandonner la ville. Une partie de ces Savoyards se précipita par-dessus les murs, pour échapper à ces ennemis: plusieurs autres furent pris par les vainqueurs, qui les pendirent sans miséricorde. L'Espagne trempa bien avant dans ce noir dessein, qui fut suivi de la paix entre le duc de Savoye & la république de Genève (40).

*De Thou*, liv. 129. | (40) Le traité en fut  
*Septénaire*, ann. 1602. | passé l'année suivante  
*Mathieu*, *ibid* 544. | à Rumilly, par la mé-

La révolte de Batori contre l'empereur fit continuer la guerre en Hongrie. Le duc de (41) Nevers y passa,

1602.

diation des cantons Suisses. *Siri. ibid. p. 200.*

(41) Charles de Gonzague, duc de Mantoue, de Nevers, de Clèves & de Rhéthel, mort en 1637. Voyez comment la chronologie Septénairerapporte une action dont M. de Sully parle avec une espèce de mépris : « le duc de Nevers pensant par son exemple rehausser le courage à ceux qui s'en retiroient pour le péril, & y amener les autres, alla droit à la breche, traversant d'un même pas le nombre des morts, que celui des blessés & des fuyards; mais il y reçut une grande arquebusade, tirée parmi une extrême quantité d'une des

» épaulés de ladite  
» breche, qui l'atteint  
» justement au côté  
» gauche, pénétrant  
» dans le thorax,  
» près du cœur & du  
» poumon; mais si digne-  
» ment conduite,  
» que ne lui rompant  
» ni offensant aucune  
» partie noble, lui  
» laissa pour jamais  
» autant de gloire que  
» de miracle de sa  
» conservation «.

Écoutez aussi cet écrivain sur la mort du duc de Mercœur : « desirant, dit-il, revenir en France, se préparer à une plus grande expédition contre les turcs, il passa de Vienne à Prague, là où il prit congé de l'empereur; mais étant à Nuremberg, il fut saisi d'une fièvre pestilente, jettant le



1602. croyant aller succéder à la place & à la réputation du duc de Mercœur ;

» pourpre . . . Il n'eut  
 » pas plutôt vu le S.  
 » Sacrement, que tout  
 » languissant & foible  
 » de corps, mais fort  
 » & ferme d'esprit,  
 » *ayant plus de foi que*  
 » *de vie*, la devise du  
 » duc de Mercœur  
 » étoit, *plus fidei quam*  
 » *vita*, il se jeta hors  
 » de son lit, & se prof-  
 » ternant en terre, il  
 » adora son Sauveur  
 » plein de larmes, de  
 » paroles dévotives, &  
 » de mouvemens reli-  
 » gieux. Tout ce que  
 » cet auteur ajoute sur  
 » les actions, les dis-  
 » cours & les sentimens  
 » du duc de Mercœur,  
 » jusqu'au moment de  
 » sa mort, est tout-à-  
 » fait touchant, & suf-  
 » fit pour faire un grand  
 » éloge. » L'oraison fu-  
 » nébre fut prononcée  
 » dans l'église Notre-  
 » Dame de Paris par  
 » messire François de  
 » Salles, coadjuteur  
 » & élu évêque de Ge-  
 » nève. Les turcs esti-  
 » moient que les af-  
 » faire des chrétiens  
 » ne succédoient heu-  
 » reusement que là  
 » où ce prince étoit. »  
 » Après l'éloge de sa  
 » maison, l'historien  
 » passe à celui de ses  
 » vertus. » Il étoit des  
 » plus tempérans en  
 » son vivre, attendu  
 » qu'il ne mangeoit  
 » que comme par for-  
 » ce, & ne buvoit  
 » presque que de  
 » l'eau, il ne l'étoit  
 » pas moins aux autres  
 » voluptés temporel-  
 » les. Sobre en la pos-  
 » session des gran-  
 » deurs & faveurs im-  
 » mensés, dont le ciel  
 » l'avoit comblé, &  
 » n'en abusa jamais. Il  
 » donnoit un accès  
 » également facile &  
 » gracieux aux petits  
 » & aux grands. Il

mais s'étant attaché au siège de Bude ,  
 après celui de Pest pris par les chré-  
 tiens, les turcs , qui de leur côté s'é-  
 toient enfin mis en possession d'Albe-  
 royale , y accoururent avec de si  
 grandes forces , qu'ils firent lever ce

1602.

|   |   |
|---|---|
| » étoit sobre en ses ré-<br>» créations . . . Les af-<br>» semblées inutiles lui<br>» étoient en extrême<br>» mépris. Tellement<br>» que le tems qui lui<br>» restoit pour son plai-<br>» sir, il l'employoit<br>» partie à la lecture<br>» des bons livres. Il<br>» avoit une exacte<br>» connoissance & pra-<br>» tique des Mathéma-<br>» tiques. Il avoit aussi<br>» l'usage de l'éloquen-<br>» ce , & la grâce de<br>» bien exprimer ses<br>» belles conceptions,<br>» non-seulement en la<br>» langue Françoisise ,<br>» mais même en l'Al-<br>» lemande, Italienne<br>» & Espagnole , es-<br>» quelles il étoit plus<br>» que médiocrement<br>» disert, & néanmoins | » il n'employa jamais<br>» son bien dire qu'à la<br>» persuasion des cho-<br>» ses utiles, louables<br>» & vertueuses ». La<br>description que cet<br>écrivain fait ensuite<br>de sa maniere de vivre<br>par rapport aux de-<br>voirs de sa religion &<br>de sa condition, de sa<br>piété, de sa prudence<br>& de ses autres vertus,<br>forme un tableau qui<br>pourroit servir de mo-<br>dèle à tous les grands<br>en retranchant de la<br>vie du duc de Mer-<br>cœur, ce qu'un peu<br>trop d'ambition & de<br>zèle de religion mal<br>entendu lui fit entre-<br>prendre contre son<br>Souverain. Mathieu,<br><i>ibid.</i> 456. en parle de<br>même. |
|---|---|

1602.

Autrement  
Nissa, place  
forte en  
Transilva-  
nie.

siége. Le duc de Nevers se retira blessé. On a beaucoup loué un trait de Georges Baste, général des Impériaux. Les révoltés du parti de Battori ayant emporté Bistrith, Baste reprit cette place par une capitulation qui fut violée pendant son absence par quelques soldats Allemands; ce qu'il n'eut pas si-tôt appris à son retour, qu'il fit pendre tous ces soldats, & paya de ses deniers aux habitans le dommage qui leur avoit été fait. Cette action toucha si fort les révoltés, qu'ils se soumirent tous à l'empereur, sans demander d'autre caution que la parole de Baste.

*Fin du treizieme Livre.*





# MEMOIRES

DE

## SULLY.

---

LIVRE QUATORZIÈME.

LA ville de Metz étoit agitée depuis quelque tems de dissentions intestines, qui éclaterent au commencement de cette année. Le duc d'Epéron, qui en étoit gouverneur, & de tout le pays Messin, y avoit établi pour ses lieutenans, Sobole ( 1 ) & son frere. Ceux-ci userent si mal de leur autorité, qu'ils se firent bientôt hair de

---

1603.

( 1 ) Raimond de Comminge, sieur de Sobole, & son frere, gentilshommes gascons.

1603.

toute la bourgeoisie. La différence des religions se joignant à cette aversion, il se fit un cri général, tant de la part des bourgeois que des habitans de la campagne, qui obligea d'Epéron à se transporter sur les lieux, pour connoître des griefs des uns & des autres, & tâcher de les concilier. Sobole se plaignoit de ce que la ville lui refusoit les provisions de bouche nécessaires aux gens de guerre, & la ville rejettoit à son tour le tort sur Sobole. Il étoit encore question d'un certain provençal, prisonnier à Vitry, à quoi l'aigreur, & l'envie de se venger, avoient joint une infinité d'autres sujets moins considérables, qui avoient amené la chose au point qu'on commençoit à appréhender une révolte.

Le duc d'Epéron comprit aisément que la justice n'étoit pas du côté des ( 2 ) Soboles, du moins quant au premier grief, qui étoit le

(2) Sobole accusoit la ville de Metz d'intelligence avec le comte de Mansfeld, pour se donner au roi d'Espagne. La fausseté de cette accusation fut découverte. *Vie du duc d'Epéron, pag. 217.*

principal;



principal , & qu'ils n'occasionnoient 

---

 cette querelle que pour avoir un pré- 1603.  
 texte d'ouvrir les magasins de la cita-  
 delle , auxquels il n'est permis de tou-  
 cher que dans les cas de la guerre ou  
 d'un siège , & pour s'en rendre les  
 maîtres. Il eût bien voulu pacifier  
 toutes choses , sans être obligé de chas-  
 ser les deux créatures. Il comprit même  
 que ce coup d'autorité étoit au-dessus  
 de ses forces : les deux freres se trou-  
 vant à la tête d'un parti capable de ré-  
 sister au gouverneur aussi-bien qu'aux  
 bourgeois.

Les choses étoient en cet état lors-  
 que la nouvelle en fut apportée au roi ,  
 qui me fit sçavoir qu'il viendrait en  
 communiquer avec moi à l'arsenal , où  
 il me demanda à souper pour lui & pour  
 six autres personnes, dont il se feroit ac-  
 compagner. Il me mena seul dans les  
 grandes halles aux canons & aux armes ,  
 proche la bastille , où après avoir com-  
 mencé , comme d'ordinaire , par l'état  
 des affaires quant aux séditions du  
 royaume , il m'entretint sur les nou-  
 velles qu'il venoit de recevoir de Metz.  
 Henri prit sans peine la résolution de se  
 transporter jusques là , sur la réflexion

1603.

que si Metz , qui est une ville assez fraîchement démembrée de l'Empire, venoit malheureusement à se séparer de la France dans la conjoncture présente , on seroit assez embarrassé à se la faire rendre. La politique lui conseilloit encore ce voyage par plusieurs autres motifs , outre celui d'ôter au duc d'Epéron une citadelle dont il pouvoit abuser , & un pays considérable , où il s'étoit comporté sous le regne d'Henri III , moins en gouverneur qu'en prince souverain. Si quelque jour ses grands desseins venoient à s'exécuter , il falloit trouver toutes les facilités possibles dans le gouverneur de ce pays important par sa situation : ce qu'il ne se promettoit pas du duc d'Epéron. Il pouvoit de plus se présenter quelque occasion favorable de joindre la Lorraine à la France , qui demandoit que sa majesté prît par elle même connoissance de cet état , & qu'elle eût un homme de confiance dans celui de ces gouvernemens qui le confine. Enfin ce voyage lui serviroit à connoître une partie des princes d'Allemagne , à les sonder au sujet de la maison d'Autriche , pour voir s'il pouvoit en attendre

quelque chose dans une conjoncture avantageuse , & même à se les attacher, en les réconciliant entr'eux sur plusieurs différends qu'il n'ignoroit pas.

---



---

 160j.

Il fut convenu entre nous que sa majesté se mettroit en marche sans perdre de tems , afin que se faisant voir à Metz avec toute sa cour ( car nous arrêtâmes que la reine même seroit du voyage ) , dans un tems où les deux factions n'avoient point encore pu se porter jusqu'à prendre un parti contraire au roi , de part & d'autre on ne songeât qu'à justifier sa conduite & à se soumettre. Le roi ne voulut pas même attendre que les hoquetons de ses gardes , que l'on faisoit habiller de neuf , fussent prêts. Je demeurai à Paris pour la correspondance. Villeroy fut celui de ses secrétaires d'état dont sa majesté se fit accompagner ; & sans plus de délai , elle partit à la fin de Février , malgré l'incommodité de la saison , qui rendoit les chemins bien mauvais pour faire voyager des dames , prenant sa route par la Ferté sur-Jouarre , Dormans sur Marne , Epernai , Châlons-sur-Marne & Clermont. La cour arriva à Verdun , d'où elle

1603.

vint quatre ou cinq jours après à Metz, par Fresne en Verdunois.

L'arrivée de Henri imposa silence à tout le monde, & on ne parla que de soumission. Ce n'est pas que Sobole, qui connut que cette affaire ne finiroit que par son expulsion, n'eût assez d'ambition & de résolution pour entreprendre de se maintenir dans la citadelle, malgré sa majesté. Il s'en ouvrit à ses amis particuliers; mais les plus prudens lui représenterent tous qu'il se perdrait sans ressource par ce dessein. De sorte que souscrivant à l'arrêt de son bannissement, il remit la citadelle sans aucunes conditions, & sortit de Metz & de tout le pays Messin. Le roi nomma en sa place (3) Montigny

(3) François de la Grange, seigneur de Montigny, Sery, &c. Il fut premier maître d'Hôtel de Henri III, gouverneur de Berry, Blois, &c. chevalier du Saint Esprit, mestre de camp général de la cavalerie légère, gouverneur de Paris, ensuite de Metz, pays Messin, Toul & Verdun, enfin maréchal de France, & mourut en 1617. Son frere est Antoine, Seigneur d'Arquien, commandant de la citadelle de Metz, gouverneur de Cambray, Sancerre, &c. Il est appelé mal à propos par quelques

pour son lieutenant dans la province ,  
 & d'Arquien , son frere , pour servir  
 de Lieutenant au gouverneur dans la  
 ville de Metz & dans le château.  
 Montigny se défit pour cela de son  
 gouvernement de Paris , dont il toucha  
 pourtant encore les appointemens cette  
 année. L'ancienne garnison fut rem-  
 placée par une autre , composée dans  
 le régiment même des Gardes. Le  
 bruit courut que d'Epernon n'avoit pas  
 vu de trop bon œil tous ces change-  
 mens , ce qui n'est pas difficile à croire ,  
 les deux lieutenans ne lui ayant aucune  
 obligation de leur élévation : mais il  
 n'eut rien à répondre , parce que lui-  
 même ayant , par nécessité , demandé  
 le premier qu'on chassât les Soboles ,  
 il paroissoit qu'il ne s'étoit rien fait que  
 de son consentement.

J'ai pris tout ce détail dans les lettres  
 que sa majesté me fit l'honneur de  
 m'écrire. Elle s'y étendoit bien davan-  
 tage sur la maniere dont elle avoit été  
 reçue à Metz , & sur cette ville elle-  
 même , trois fois plus grande qu'Or-

uns , Jean - Jacques | Jacques d'Arquien  
 d'Arquien , & d'Arcy | étoit neveu du maré-  
 par le P. Daniel, Jean- | chal de Montigny.



1603. **l**éans, belle & bien située; mais dont elle trouvoit que le château ne valoit rien. Elle me mandoit encore qu'elle me fouhaitoit dans ce pays, pour me faire visiter toute la frontiere; & qu'avant six jours elle auroit mis les choses en état de pouvoir quitter Metz. Le roi n'y mit en effet gueres plus de tems, & il ne fut retenu que par une indisposition qui l'obligea de prendre une médecine, dont il se trouva très-bien, quoiqu'elle fût suivie d'un accès de fièvre, que ce prince attribua au rhume. Madame sa sœur, duchesse de Bar, vint l'y trouver le seize Mars, & le duc de Deux-Ponts y arriva trois jours après avec sa femme & ses enfans. Le reste du tems que sa majesté séjourna dans cette province, fut employé à conclure le mariage de mademoiselle de Rohan avec le jeune duc de (4) Deux-Ponts; à accommoder le différend entre le cardinal de Lorraine & le prince de (5) Brandebourg,

|  |  |
|--|--|
| (4) Jean II. duc de Deux-Ponts, branche de la maison de Baviere, épousa Catharine, fille de Henri, | duc de Rohan.  |
|  | (5) Jean Manderfcheidt, évêque catholique de Strasbourg, étant mort en |

au sujet de l'évêché de Strasbourg ; ce qui se fit en partageant également entr'eux le revenu de cet évêché , sans égard à leurs titres & à leurs prétentions ; à pacifier cette ville & quelques autres , & à rendre service à tous les princes qui l'en requièrent. Le nom de Henri en devint si respectable dans cette contrée, que plusieurs souverains d'Allemagne résolurent de le venir saluer, lui offrirent leurs services, & lui demandèrent sa protection : ce qu'ils ne purent faire que depuis, & par ambassadeurs ; le tems qu'il leur falloit pour se mettre en équipage étant trop long pour celui que sa majesté avoit destiné de passer à Metz. Il n'y eut que le cardinal de Lorraine, le duc de Deux-Ponts, le marquis de Brandebourg & de Poméranie, le landgrave de Hesse, & trois ou quatre autres des plus voisins du Rhin, qui y vinrent en personne.

1594, le cardinal de Brandebourg, d'où Charles de Lorraine s'ensuivit une guerre obtint cet évêché du qui dura jusqu'en cette année. Voyez les Pape ; & les protestans firent élire de leur côté Jean-Georges, frere de l'électeur de Brandebourg, d'où s'ensuivit une guerre qui dura jusqu'en cette année. Voyez les Historiens. Mém. de Bassompierre, tom. 1. Septénaire, &c.

1603. Les Jésuites, qui depuis leur bannissement n'avoient point cessé de mettre tout en usage pour se faire rétablir en France, ne se montrèrent pas les moins empressés à faire leur cour à ce prince. Ils firent agir fortement leurs peres de Verdun (6), secondés de la Varenne, qui s'en déclaroit le protecteur, afin qu'un jour ils pussent être les siens, &

(6) Les peres Ignace Armand, provincial, Châteiller, Brossard & la Tour, conduits par la Varenne, vinrent le Mercredi-Saint se jeter aux pieds du roi, pour le supplier de leur accorder leur rétablissement en France. Henri IV. ne voulut pas souffrir que le provincial, qui portoit la parole pour tout l'ordre, lui parlât à genoux. Lorsqu'il eut achevé, ce prince leur répondit que pour lui il ne vouloit aucun mal aux Jésuites. Il leur demanda par écrit ce qu'ils venoient de lui dire, &

les fit demeurer tout le jour auprès de lui. Ils revinrent le lundi de Pâques, & le roi leur promit de les rétablir : il dit même au pere provincial de venir le trouver à Paris, & d'amener avec lui le pere Cotton :  
 » Je vous veux avoir,  
 » ajouta ce prince,  
 » vous estime utiles au  
 » public & à mon  
 » état ». Il les congédia après les avoir embrassés tous quatre.  
*De Thou, liv. 129.  
 Chronol. Septén. ann.  
 1603. Mss. Biblioth.  
 Royale, vol. 9129,  
 &c. Mathieu, tom. 2.  
 l. 3. pag. 556.*

payer son zèle par l'élévation de ses enfans, pour lesquels il convoitoit déjà les plus brillantes & plus éminentes dignités dans l'église. D'Ossat, pour être éloigné de France, n'en travailloit pas non plus avec moins de vivacité ni de succès en leur faveur. L'ambition d'être l'arbitre des affaires de l'Europe a souvent fait que cet homme s'est ingéré de traiter des choses absolument étrangères à sa commission. Les difficultés qu'on a vu qui furent faites à Rome au sujet du mariage de madame, sœur de sa majesté, en sont une preuve; ses sollicitations pour les Jésuites en sont une seconde; c'est que le rétablissement de cette société étoit regardé de lui, aussi-bien que de Villeroi, de Jeannin & des autres créatures de la cour Romaine en France, comme la partie peut-être la plus essentielle du système politique, qu'ils s'efforçoient d'y faire prévaloir sur celui qu'ils voyoient qu'on suivoit dans le conseil.

D'Ossat, en faisant imprimer ses (7)

(7) Pour prouver ses accusations contre le cardinal d'Ossat, l'auteur cite quatorze lettres tirées du recueil imprimé de ces

1603. Lettres, qui font foi que je ne lui impute rien à tous ces égards, paroît mê-

lettres en 1627, huit au roi, & six à M. de Villeroi ; & de ces six dernières il s'attache principalement à deux, dont il donne même un extrait. Il y a quelques fautes dans ces citations, qu'on peut mettre sur le compte de l'impression : mais la vérité oblige d'avouer qu'il y a ici quelque chose à objecter au prétendu auteur de ce mémoire de Rome, de plus grief que des fautes d'impression, & que quoique l'extrait de ces lettres soit conforme aux paroles du texte, cependant on peut dire qu'il n'en est pas plus fidèle ; puisqu'on y remarque une affectation visible à supprimer les explications & les correctifs, qui adoucissent, & quelquefois même

sauvent tout-à-fait le mauvais sens qu'on veut y faire trouver. Je crois qu'il est nécessaire de faire ici de courtes remarques sur chacune de ces lettres, tant pour suppléer à une discussion plus satyrique qu'historique, que j'ai cru devoir supprimer, que pour rendre justice à qui il appartient, & achever de faire connoître les véritables sentimens d'un homme réputé parmi nous très-grand négociateur, & très-habile politique.

La première des huit lettres au roi (& cependant l'auteur n'en compte que sept), est du 19 Février 1600. Elle ne renferme que quelques plaintes du pape, dont le cardinal d'Osat rend compte à sa majesté, de ce qu'elle a fait M. de la Tri-



me ne s'être pas embarrassé que le public connût ses véritables sentimens : mais s'il est inexcusable d'avoir presque toujours marché par un chemin con-

1603.

mouille, qui est un protestant, duc & pair, & de ce qu'elle a envie de le faire ensuite amiral, comme on le lui a fait entendre. D'Ossat en tout ceci ne met rien du sien, & s'attache même à justifier Henri. La seconde du 25 Avril : c'est encore le Pape qui insiste sur la publication du concile de Trente, & sur le retour des jésuites en France, & qui se plaint en même tems de quelques abus dans l'église Gallicane : à quoi cette éminence ne répond rien autre chose, sinon que sa majesté travaille sincèrement à satisfaire sa sainteté. La troisième du 22 Mai, la quatrième, du 17

Juin, & la cinquième du 30 du même mois, roulent sur l'affaire de la dispense de monsieur & de madame de Bar. Il y entretient le roi des difficultés que souffre cette affaire à Rome : il y joint son sentiment, qui dans la vérité n'est pas favorable à l'intention de sa majesté, mais qui n'empêche pas qu'il ne se prépare à la seconder par toutes les raisons qu'il peut imaginer, & sur-tout qu'il ne se montre extrêmement sensible à la honte qui réjailliroit sur la maison de France, si, comme M. le duc de Bar le disoit quelquefois, on se déterminoit à la cour de Lorraine à renvoyer la princesse-

1603. traire à celui que lui marquoit la reconnaissance qu'il devoit au prince, son maître & son bienfaiteur, il a

se en France. Nous avons marqué ci-devant que M. d'Ossat auroit fort souhaité la conversion de cette princesse. La sixieme, du 26 Novembre 1601, ne rend ce prélat coupable de rien, sinon, tout au plus, d'exposer, peut-être, avec trop de complaisance à Henri, le dessein qu'avoit formé sa sainteté de transporter après la mort d'Elisabeth, la couronne d'Angleterre dans la maison de Parme. La septieme du 22 Décembre de la même année : c'est peut-être aussi avec un peu trop de zèle que d'Ossat y soutient certains droits du pape à l'occasion des élections. Son sentiment, qui paroitra singulier en France,

m'oblige à rapporter quelques-uns des termes dont il se sert. » Si les papes, dit-il, » ont entrepris sur les » libertés de l'église, » les rois, sire, (j'en » le dis qu'à vous, & » en cela même je » montre quelle opinion j'ai de votre » générosité & bonté), » n'en ont pas fait » moins sur leurs » royaumes & sur » leurs églises mêmes; » & s'il falloit remettre les choses comme elles étoient au commencement, » ainsi qu'on voudroit » remettre par-delà le » pape aux élections, » les rois y perdroient » encore plus que les » papes.

La premiere des six lettres adressées à M. de Villeroy, est du 23 Juillet 1601. Ce qui

encore de plus grands reproches à es-  
fuyer sur la mauvaise impression qu'on  
voit qu'il a cherché à donner par toutes  
ses paroles & ses écrits, du roi & de ses

1603.

|   |  |
|---|--|
| <p>a fait peine à l'auteur dans cette Lettre, c'est que d'Ossat y soutient avec assez de feu qu'on ne doit pas souffrir les protestans dans les villes Italiennes cédées au roi par le traité de Savoye. La deuxieme du 13 Septembre, est fausement datée. Si c'est celle du 3 Septembre dont l'auteur a voulu parler, il a d'autant plus de tort, que les Espagnols y sont fort maltraités; mais il y a apparence que c'est celle du 17 de ce même mois, parce qu'il y est encore parlé de la religion prétendue réformée &amp; des villes de Savoye. La troisieme du 16 Décembre 1602, sur l'affaire de madame la duchesse de Bar, a cela de favorable à d'Ossat, qu'il y</p> | <p>déclare les soupçons qu'il y a que le duc de Lorraine peut avoir en cela de mauvaises intentions. Je dis la même chose de la quatrieme du 30 Décembre, où cette éminence paroît persuadée que l'Espagne ne semble entrer avec le pape si avant dans l'affaire de la succession à la couronne d'Angleterre, que pour couvrir ses propres desseins du manteau de la religion. Quant à la cinquieme du 7, ou plutôt du 27 Janvier 1603, qui est l'une des deux que l'auteur s'attache à censurer particulièrement, parce qu'elle marque, en termes pourtant assez généraux, les abus du gouvernement de France: il a double-</p> |
|---|--|

1603.

ministres ; lorsqu'éloigné du centre des affaires , il ne pouvoit rien en connoître que par le canal de gens dont le

ment tort de nous chercher d'Osatajoute en même tems que la sagesse de Henri IV en avoit déjà corrigé une partie , parce que ces paroles renferment la véritable pensée & l'explication des sentimens de ce cardinal , & aussi une louange qu'il pouvoit faire réjaillir sur M. de Rosny. La sixième du 10 Février, nous est indiquée comme la plus véhémence. En effet c'est dans celle-là qu'il s'explique le plus librement sur les maux dont l'intérieur du royaume est travaillé ; sur l'injustice de la guerre qu'on entretenoit en Flandre contre l'Espagne , & sur l'avantage d'unir d'intérêt & de politique les deux royaumes de France & d'Espagne ,

par le mariage du dauphin avec l'Infante. Cependant en rassemblant tous ces traits sous un coup d'œil peu favorable , comme a fait l'auteur , l'équité demandoit qu'il avertît que d'Osata expose dans cette lettre le pour & le contre des deux sentimens ; qu'il y dit que l'envie que les Espagnols témoignent avoir de notre alliance , n'est , comme il en est persuadé , que pour avoir le tems de faire leurs affaires , & d'endormir le roi par un traité , pour pouvoir après le mieux surprendre ; qu'il invective peut-être avec autant de force contre la rapacité , l'ambition , l'arrogance & la perfidie du conseil de Madrid

témoignage devoit être suspect à un homme d'esprit. On voit bien que cet article tend en partie à faire ma propre

1603.

Ce n'étoit point dans le tems qu'il balance ainsi les raisons de part & d'autre, qu'il falloit montrer ce prélat; mais lorsque résumant lui-même tout ce qu'il a dit dans cette lettre qui est fort longue, il parle enfin en son nom. Et voici comme il le fait.

» J'estime en somme, dit-il, qu'il faut détromper sa sainteté, en ce qu'il croit à tort de nous garder de notre côté sincèrement & de bonne foi la paix faite & jurée avec le roi d'Espagne & les archiducs, pourvu qu'ils la gardent aussi de leur côté, comme il s'y offre par la bouche de sa sainteté; étreindre encore cette paix par toutes les sortes de

» liens honorables & profitables, sans toutefois s'y fier plus que de raison, ni en être moins vigilans & pourvoyans; mais au reste laisser le roi d'Espagne & les archiducs comme ils sont avec les autres, non par aucune mauvaise affection ni intention, mais pour notre propre conservation, & pour ne donner moyen à qui en a montré la volonté, de tourner toutes ses forces contre la France & pendant que les autres feront la guerre entr'eux, employer la paix & le repos que Dieu nous a donné, à bien faire & à redresser dans le royaume les bonnes cho-



apologie contre d'Osset. Ce cardinal  
1603. écrivit en ce tems-là une lettre à Ville-

» ses, & en extirper  
» les mauvaises ».

Cette discussion me  
confirme encore dans  
l'opinion que j'ai ex-  
posée plus haut des  
sentimens du cardinal  
d'Osset sur les Espa-  
gnols. Joignez aux  
lettres citées ce qu'il  
en dit *pag.* 51, 504,  
540, 692, 705, &c.  
Sur la publication du  
concile de Trente,  
217, 256, 354, 396,  
400, 443, 466, 613,  
615, & beaucoup  
d'autres endroits. Sur  
les jésuites, 69, 287,  
302, 303, 309, 351  
& *suiv.* 613 & *suiv.*

Quand même le  
cardinal d'Osset eût  
pensé comme le pré-  
tend son adversaire,  
il n'est point dans le  
caractere d'un négoc-  
iateur aussi sage &  
aussi réservé qu'on  
convient qu'il l'étoit,  
de faire éclater haute-  
ment des sentimens si

reprochables. Sa pru-  
dence paroît dans ses  
lettres, entr'autres oc-  
casions, lorsque si  
contre son propre avis  
sans doute il défend  
devant le pape l'édit  
de Nantes, *p.* 391,  
393, 400; qu'il ap-  
prouve la prison du  
maréchal de Biron,  
705; & qu'il prend le  
parti de la reine Eli-  
sabeth, 243.

Au reste ce qui ache-  
ve de prouver que cet-  
te éminence n'en veut  
point à M. de Ros-  
ny personnellement,  
comme on voudroit  
l'insinuer, c'est que ja-  
mais son nom n'est  
prononcé en mauvaise  
part. Il en est fait men-  
tion *p.* 377, 440, 723.  
Ce dernier endroit est  
le seul où il se plaint,  
mais avec toute la mo-  
dération possible, de ce  
qu'il suspend le paye-  
ment de sa pension.

roi, dans laquelle il n'hésite point à attribuer la révolte du maréchal de Biron & le mécontentement des autres seigneurs François, au peu de satisfaction que la noblesse recevoit de Henri, & à l'oppression sous laquelle son conseil faisoit gémir le peuple. Pour ne rien faire à demi, cet homme, qui se piquoit d'un fin discernement dans les affaires, donne en même tems le conseil au roi, en priant Villeroi de montrer sa lettre à sa majesté, de remettre sa confiance & son autorité dans d'autres mains. Peut-être que si on approfondissoit la chose, on trouveroit qu'il y a ici plus que de l'erreur & de la surprise dans le fait de d'Ossat. Un homme aussi bien informé de tout qu'il l'étoit par Villeroi, pouvoit-il ignorer que ce qu'il représente comme une conspiration générale de toutes les parties de l'état, se réduisoit à un petit nombre de têtes gâtées par l'ambition & la licence des derniers tems? Que tout le reste de la noblesse Françoisé faisoit hautement sa gloire & son bonheur de son attachement à son prince. Que le clergé de son côté ne s'en louoit pas moins, & n'avoit pas en

1603.

effet moins sujet de s'en louer, puisqu'il venoit de recevoir une gratification considérable; qu'enfin le peuple, outre le sol pour livre que sa majesté avoit supprimé, venoit pareillement d'être soulagé de deux millions sur la taille.

Je n'ignorois aucune de ces tracasseries de d'Ossat, ni des plaintes qu'il faisoit personnellement de moi dans ses lettres, de ce que ses pensions n'étoient pas toujours exactement payées. Villeroi se chargea de me recommander ce paiement, & s'en acquitta en m'exaltant à son ordinaire les talens & les services de cette éminence. Quelques jours après cette recommandation je fus abordé par un banquier, qui me proposa d'acquitter certaines pensions faites par le roi à Rome, entr'autres celles de d'Ossat; ce qu'il fit avec ce ton d'impolitesse & même de brusquerie, que la cabale de mes adversaires affectoit de prendre avec moi. Il y a certaines places capables par elles seules d'attirer la considération & les égards sur ceux qui les occupent. Je ne fus pas fâché que le Banquier le sentît: il fut renvoyé assez froidement. D'Ossat

se vit obligé de m'écrire lui-même 

---

 quatre mois après. Sa lettre me vint avec une de ceiles de mon frere, ambassadeur en cette cour, & assurément elle ne méritoit pas d'être mieux traitée que l'avoit été le banquier, par la maniere dont d'Ossat s'y expliquoit. Je crus pourtant devoir passer sur le style, & je travaillois à expédier l'assignation, lorsque j'appris, à n'en pouvoir douter, jusqu'à quel point étoient offensans pour moi les discours que d'Ossat tenoit publiquement. Je l'avoue, je retirai dans le moment l'ordonnance, qui étoit fort bonne, & je lui en substituai une autre d'un payement plus douteux, & depuis je pris le parti de n'en plus expédier du tout, que sur le commandement exprès du roi. C'est ce que j'écrivis à Villeroy à Metz, en lui envoyant une apostille des paroles & des lettres de d'Ossat qui me regardoient; & dans ma juste indignation je donnai à ce cardinal, en parlant à son ami, les qualifications d'ingrat & d'impudent qu'il méritoit, si tout cela étoit véritablement de lui. Si c'étoit une fautive imputation, je mandois à Villeroy que j'aurois égard aux prieres qu'il

1603.

me faisoit pour d'Ossat. Il fut plus touché de la menace que je lui faisois en même tems de faire connoître à sa majesté l'insolence de son agent. Il me conjura de n'en rien faire, & j'y consentis, me contentant pour toute vengeance de rendre les brigues de d'Ossat à Rome inutiles; celles en faveur des Jésuites ne le furent que cette année seulement, puisque l'année suivante ils furent rétablis.

Je toucherai cet article en son tems; & celui de d'Ossat s'y trouvera encore une fois mêlé, à l'occasion d'un mémoire qui me fut adressé de Rome contre lui. Ce qui me reste à en dire pour le présent, regarde la coadjutorerie de Baieux & l'abbaye de Coulon: si pourtant la chose mérite qu'on entre dans un grand détail. Il suffit de dire que d'Ossat ayant obtenu d'être fait coadjuteur de Baieux, & ayant traité de son abbaye de Coulon avec les Maintenons, par un accord qui, ce me semble, n'étoit pas très-favorable à ceux-ci, sa majesté me donna cette abbaye, après avoir retiré la parole qu'elle avoit donnée aux Maintenons, qui n'y perdirent rien, puisqu'ils en obtinrent l'équivalent sur



l'évêché d'Evreux. Villeroi sollicita fort sa majesté pour d'Ossat, & voulut m'intéresser pour son ami : Maintenant au contraire ne le vit qu'à regret obtenir cette faveur.

---

 1603.

Le nonce du pape me fit une autre plainte, en l'absence du roi, sur le voyage que sa majesté venoit d'entreprendre. Sa sainteté ne s'y intéressoit que parce que l'Espagne, la Savoye & leurs partisans, joignant l'idée qu'ils se formoient du sujet de ce voyage, avec celles qu'ils avoient conçues des armemens & des trésors de sa majesté, que la renommée avoit fort grossis, faisoient passer leurs allarmes jusqu'au saint pere. Henri à qui je mandai l'inquiétude du nonce, m'écrivit de le rassurer, sans m'embarrasser de tirer l'Espagne & la Savoye de leur opinion.

Nous traitâmes de la même maniere par lettres, sa majesté & moi, plusieurs différentes affaires, & entr'autres celles de Flandre. On compta que jusqu'au dernier Février de cette année les Espagnols avoient perdu dix-huit mille hommes, & tiré plus de deux cens cinquante mille coups de canon devant Ostende, dont le siège étoit néanmoins si peu avancé, qu'ayant voulu donner

dans le mois d'Avril un assaut général,  
 1603. ils furent repoussés avec une grande  
 perte. L'archiduc jugea dès-lors que  
 malgré tous ses efforts, il n'y auroit que  
 le tems, & le manque d'hommes & de  
 munitions, tant de guerre que de bou-  
 che, qui lui livreroient cette place. Après  
 Grave, Nassau de son côté assiégea  
 Rhinberg : de-là il alla investir Bolduc,  
 sans avoir fait assez de réflexion que  
 cette entreprise passoit ses forces ; Bol-  
 duc ne pouvant, comme je l'ai déjà re-  
 marqué, être pris avec si peu de troupes ;  
 aussi pensa-t-il y perdre sa réputation &  
 toute son armée ; mais il eut en revan-  
 che le plaisir de chasser les Espagnols du  
 château de Vaetendonck. Ils en étoient  
 déjà, pour ainsi dire, les maîtres. La  
 garnison de cette place, trop foible  
 pour leur résister, ne songeant plus qu'à  
 se retirer, avoit abandonné à leur dis-  
 crétion la ville & le château, lorsqu'elle  
 fut jointe par quelques troupes Hollan-  
 doises, qui passoient par-là pour aller  
 joindre l'armée du prince Maurice ; &  
 tous ensemble ils attaquèrent les Es-  
 pagnols & les délogerent du château.  
 Il est aisé de comprendre que toute  
 cette guerre ne se faisoit pas de la part  
 des Provinces-Unies, sans de grands

*De Thou &  
 Septén. an.  
 1603.*

frais d'hommes & d'argent, auxquels il étoit besoin que la France continuât à contribuer. Le siège d'Ostende leur avoit coûté seul cent mille coups de canon & sept mille hommes. Pour l'intérêt des deux puissances, S. M. tenoit dans ces provinces Buzenval, qui étoit alors sur le point de revenir en France, & les Etats avoient pour agent auprès du roi un nommé (8) Aërsens. Aërsens vint me représenter que ses compatriotes alloient se voir hors d'état de pouvoir se remettre en campagne, si S. M. ne leur permettoit de recruter de François les

1603.

Paul Choart de Buzenval.

(8) François Aërsens, résident, & ensuite ambassadeur des états d'Hollande en France. Les mémoires de ce tems-là le représentent comme un homme d'un esprit extrêmement subtil, habile, & même dangereux. Le cardinal de Richelieu parle de lui, d'Oxenstiern, chancelier de Suède, & de Guiscardi, chancelier de Montferrat, comme des trois seuls politiques qu'il eût connus

en Europe. » C'étoit » l'opinion commune » de ce tems-là, dit » Amelot de la Houffaye, que Henri IV » couchoit avec la » femme d'Aërsens, & » que le mari en demeuroit content, à » cause du grand profit » qu'il en tiroit. Ce » commerce fut le » commencement de » sa fortune. Il laissa » cent mille livres de » rente à son Fils, appelé de Sommerdik.

1603.            compagnies Françoises qu'ils avoient à leur service. Le roi me répondit de Châlons-sur-Marne qu'il y consentoit, à condition que pour ne pas paroître rompre ouvertement avec l'Espagne, ce seroit Aërsens qui se chargeroit lui-même de faire ces recrues le plus secrètement qu'il pourroit, & non les officiers, qui l'auroient fait avec trop d'éclat; ce qui avoit déjà attiré des reproches au roi de la part du roi d'Espagne; que la chose se fit fort promptement; que les soldats engagés, dont il voulut sçavoir le nombre, défilassent à petit bruit jusqu'au lieu où se devoit faire leur embarquement, au nombre de six par bande au plus, sans autres armes que leurs épées, ni d'argent que ce qu'il leur en falloit pour les conduire jusques là; qu'on préférât pour l'embarquement Dieppe à Calais; cette dernière ville étant trop remplie d'étrangers, & qu'on en donnât avis au commandeur de Chastes, qui en étoit Gouverneur, & au vice amiral de Vic, qui devoit concourir dans ce dessein, & pour lesquels il m'adreffoit une lettre à cachet volant. Il y eut quelques changemens apportés à ces

ces ordres. Aërsens ne put suffire seul à cette levée ; & parce que je ne crus pas devoir m'en charger, les officiers la firent, mais avec tout le secret possible. Sa majesté songea qu'il ne seroit pas mauvais de faire passer en Flandre la garnison qu'elle faisoit sortir de Metz, & jetta les yeux pour la conduire, sur Béthune mon cousin, de peur qu'elle ne prît parti avec les archiducs. A l'égard de la pension, dont Aërsens m'importunoit beaucoup, Henri remit à en résoudre à son retour.

1603.

Le duc de Bouillon mit aussi ses propres affaires sur le tapis pendant le séjour de sa majesté à Metz. Il étoit alors retiré en Allemagne chez l'électeur Palatin, dont il étoit allié par l'électrice. Il engagea cet électeur à entreprendre sa justification, ou à tromper de nouveau Henri par une lettre que sa majesté m'envoya aussitôt, en m'en demandant mon avis. La teneur de cette lettre, où l'électeur Palatin avoit assez mal-à propos affecté de traiter avec le roi de France, comme avec son égal, étoit que le duc de Bouillon étoit au désespoir que sa fidélité fût soupçonnée de sa ma-

*Histoire de  
Henri, duc  
de Bouillon,  
liv. 5.*



1603. jecté, & qu'il l'avoit convaincu, lui électeur, de son innocence, par des preuves qui lui paroissoient fans replique. Pour justifier le duc de ce que le roi lui ayant mandé de venir s'expliquer avec lui, & ensuite fait sçavoir par la Trimouille de s'arrêter du moins à Sedan, Bouillon n'avoit fait ni l'un ni l'autre; le Palatin alléguoit, quant au prenier grief, la qualité de ses accusateurs, auxquels le duc n'avoit pu, avec prudence, s'abandonner; & pour le second, il disoit que le gentilhomme chargé de la lettre de sa majesté, avoit trouvé Bouillon à Genève, d'où il avoit eu très sincérement intention de venir l'attendre à Sedan; mais qu'ayant cru devoir prendre sa route par l'Allemagne, pour éviter les pays de la dépendance de l'Espagne & de la Lorraine, & aussi pour saluer l'électeur son parent & l'électrice, qu'il n'avoit point encore vue, ce trajet lui avoit fait manquer l'occasion de recevoir sa majesté à Sedan. La lettre finissoit par de nouvelles assurances de l'attachement du duc, dont l'électeur apportoit en preuve la parenté qui étoit entre eux deux.

Henri répondit à cette lettre plus poliment que l'électeur ne devoit s'y attendre, & promit, comme il avoit toujours fait, de rendre ses bonnes grâces au duc de Bouillon; mais à des conditions que Bouillon se sentoit trop coupable pour accepter. En effet, dans le même tems qu'il faisoit faire à sa majesté ces nouvelles protestations, elle reçut à Metz un avis d'Heidelberg, qu'elle m'envoya, qu'un nommé du Plessis-Bellay, frere du gouverneur du jeune Châtillon, avoit été dépêché par le duc de la Trimouille vers le duc de Bouillon, avec des mémoires tout-à fait intéressans pour sa majesté; que ce courier, qui étoit parti de Longjumeau, avoit ordre de passer par Sedan, sans se donner à connoître à personne, pas même à Du-Maurier; qu'il devoit au retour repasser par Sedan & ensuite par Paris, portant la réponse de sa dépêche à la Trimouille, qu'il devoit trouver à Comblat. Sa majesté n'entroit dans tout ce détail que parce qu'elle auroit souhaité (ce qui pourtant ne put s'exécuter) que j'eusse fait, de concert avec Rapin, arrêter ce courier, non avant qu'il fût

1603.

Nicolas  
Rapin, pré-  
vôt de la  
Connéta-

1603.

arrivé à Paris ; mais dans le chemin de Paris à Thouars , après qu'il se feroit chargé dans cette ville de lettres qui donneroient les derniers éclaircissemens sur la nature de sa commission.

Ce n'est pas que sa majesté eût encore besoin de preuves contre le duc de Bouillon : on peut assurer sans crainte de porter un jugement téméraire , que ce qu'il paroïssoit y avoir de soumis dans la démarche qu'il venoit de faire par l'électeur Palatin , n'avoit pour but que deux choses ; d'inspirer au roi de la sécurité sur sa personne , & de continuer à en tirer l'argent qu'il en avoit reçu pendant fort long-tems pour l'entretien de ses places. Il renouvela cette demande par Saint Germain , auquel Henri en sçut fort mauvais gré. Sa majesté m'enjoignit expressément d'être sourd à toutes les instances qui pourroient m'être faites à ce sujet de la part de Bouillon , sans lui témoigner que je sçusse rien de ce que je viens de rapporter. Je n'avois pas besoin d'ordre sur tout cela ; il me suffisoit des découvertes que je venois tout fraîchement de faire des nouvelles mutineries

que Bouillon & la Trimouille avoient 

---

 excitées dans les provinces parmi les protestans, & du résultat de l'entretien que j'avois eu à l'Arsenal avec Henri avant son départ pour Metz, dont je n'ai touché, en son tems, que ce qui concerne ce voyage. 1603,

Ce que j'ai à y ajouter ici, c'est qu'après bien des réflexions sur l'esprit de la cabale, qui perçoit d'un trait mortel le cœur de Henri, je réussis à la fin à le tranquilliser, en lui faisant voir qu'elle se dissiperoit après de vains efforts, quelque terrible que fût l'appareil avec lequel elle se monroit alors. C'est que sous quelque idée de légéreté & d'inconsidération qu'on se plaise à nous représenter le peuple, j'ai éprouvé que souvent il embrasse à la vérité certaines vues, vers lesquelles il se porte avec chaleur, ou plutôt avec fureur ; mais que ces vues ont pourtant toujours pour objet un intérêt commun & d'une certaine généralité, jamais un intérêt purement particulier, comme peuvent être les ressentimens & les passions d'un seul homme, ou d'un petit nombre de personnes. Je hasarde même de dire que sur ce point,

1603. le juge le moins faillible est la voix de ce peuple même. Selon cette maxime, le parti séditieux n'étoit véritablement à craindre que par les mauvaises impressions qu'il répandoit dans les provinces contre le roi & contre le gouvernement, & par les craintes d'oppression & de servitude qu'il y faisoit naître; & comme ces impressions & ces craintes s'affoiblissoient tous les jours par les effets qu'on voyoit du contraire, & n'avoient pas même passé jusques dans les principaux gouvernemens & dans les grandes villes, on ne devoit s'attendre à avoir en tête tout au plus qu'une vile canaille, & des places si peu considérables, qu'elles ne pouvoient tenir quinze jours devant une armée royale.

Les premières nouvelles de la maladie de la reine d'Angleterre trouverent encore le roi à Metz. Elles lui furent envoyées par le comte de Beaumont (9), notre ambassadeur à la cour de Londres, & elles lui firent précipiter son départ. Sur les instances de madame sa sœur, il vint de Metz à

(9) Christophe de Harlai, gouverneur d'Orléans, mort en 1615.



Nancy, où elle lui avoit fait préparer un magnifique ballet. Il s'y arrêta quelques jours, fort inquiet des nouvelles qu'il attendoit sur la santé d'Elisabeth, & qui furent celles de la mort (10) de

---



---

1603.

(10) Elisabeth mourut le 4 Avril, âgée d'un peu moins de soixante-dix ans. Le bruit public de ce tems-là, & l'opinion commune des historiens, sont que la cause de sa mort vint d'un fonds de tristesse & de mélancolie secrète, qu'elle ne put surmonter, & qu'on attribue aux remords qu'elle sentit, & aux reproches qu'elle se fit d'avoir fait mourir le comte d'Essex, celui de ses favoris qu'elle paroïssoit avoir le plus aimé. C'est l'opinion de P. Mathieu, *tom. 2. liv. 3. pag. 570.* M. de Thou & quelques autres ne parlent point de ce prétendu désespoir, & disent au contraire qu'elle

mourut comme Auguste, sans douleur, sans crainte, & par le seul épuisement de la nature. Sa haine contre notre religion, & la cruauté avec laquelle elle fit mourir la reine Marie, sa cousine germaine, ont terni la gloire de son regne, ce qui ne m'empêcheroit pas de souscrire à l'éloge que de Thou lui donne, lorsqu'il termine le dénombrement de ses grandes qualités, par dire qu'elle avoit celles d'un roi, & d'un très-grand roi. Elle parloit en latin, en grec, en françois, italien & espagnol. Elle avoit de grandes connoissances dans les mathématiques, l'histoire, la politi-

1603.

cette grande reine : perte irréparable pour l'Europe & pour Henri en particulier, qui ne pouvoit se flatter de trouver dans le successeur d'Elisabeth les mêmes dispositions favorables pour tous ses desseins, que dans cette princesse, *l'ennemi irréconciliable de ses irréconciliables ennemis : & un second lui même* : ce sont les termes dont se servoit Henri dans la lettre qu'il m'écrivit sur cet événement, & qui est également remplie des marques de la douleur, & des éloges de cette reine.

Sa majesté, qui sentit dès le premier moment combien ce grand coup pouvoit influencer sur les affaires politiques de l'Europe, se détermina à m'envoyer, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, à Londres. Elle me prévient sur ce voyage dans cette même lettre ; & craignant peut-être les mêmes oppositions que j'y avois apportées autrefois, elle se sert des motifs

que, &c. Voyez, outre les histoires particulières de la vie de cette princesse, de Thou, Péréfixe, le journal de Henri IV, le Septén. ann. 1603, les mémoires d'état de Villeroy, tom. 3. p. 209, & autres historiens François.

les plus pressans, & qu'elle connoif-  
soit les plus propres à faire impression  
sur mon esprit. J'étois le seul sur lequel  
Henri pût jeter les yeux. Je le dis après  
lui, & parce qu'il s'agissoit en effet  
de traiter des matieres dont j'étois le  
seul homme en France qui avoit con-  
noissance. Ma religion avoit déjà dis-  
posé le nouveau roi en ma faveur, &  
m'ouvroit un libre accès auprès de lui.  
Je n'ose rapporter ce qu'ajoute sa ma-  
jesté sur la réputation d'honneur & de  
bonne foi, qu'elle dit que je me suis  
acquise chez les étrangers. Henri sui-  
vit de fort près sa lettre; & partant de  
Nancy, il revint par Toul, Vitry,  
Rheims, Villers-cotterêts & Saint-Ger-  
main-en-Laye, à Fontainebleau, ce  
voyage ayant duré quelques jours  
moins de deux mois.

J'avois reçu ordre par une seconde  
lettre, qui vint aussi-tôt après la pre-  
miere, d'aller à la rencontre de sa ma-  
jesté, à quinze ou vingt lieues de Pa-  
ris. Le bruit s'étoit répandu qu'Elisa-  
beth n'avoit pas eu si-tôt les yeux fer-  
més, que les Espagnols avoient com-  
mencé à mettre tout en usage pour  
gagner le nouveau roi d'Angleterre.

1603.

On verra dans la suite que ce bruit n'étoit que trop bien fondé. Henri avoit là-dessus mille choses à me dire, qui lui faisoient souhaiter de pouvoir s'entretenir librement avec moi. Je le joignis dans la maison de Monglat, où il n'avoit presque personne avec lui dont il me parut fort content. Il m'embrassa étroitement trois fois, me dit deux mots en public sur la réussite de son voyage, & s'informa plus soigneusement de ses bâtimens (11) de Saint-Germain & de Paris. On travailloit alors à transporter des terres pour la construction de sa grande galerie du Louvre, de l'Arsenal & des travaux que j'y faisois continuer; toutes choses sur lesquelles avoient roulé en partie les lettres que j'avois reçues de lui. Il m'avoit encore averti de faire travailler à la salle du Louvre, qu'on appelle des Antiques.

Après que je lui eus répondu sur tous ces articles, en peu de mots, & de maniere à le satisfaire, il me prit

(11) C'est Henri IV qui a fait bâtir le château neuf de Saint-Germain, étendu ses jardins jusqu'au bord de la Seine, & construit ses belles terrasses.

par la main, & me mena dans le jardin, à la porte duquel il ordonna que se tinssent des archers de sa garde. L'ambassade en Angleterre fut le seul sujet de notre entretien. Sa majesté s'étoit d'abord déclarée devant les courtisans sur le dessein de cette ambassade, sans nommer la personne qu'elle avoit envie d'en charger. Cette proposition avoit excité les murmures des partisans du pape & de l'Espagne, & fait dire que Henri sembloit ne s'attacher qu'à l'alliance des princes d'une religion contraire à la sienne; mais ç'avoit été encore pis, lorsque malgré ces cris, le roi avoit déclaré que c'étoit moi dont il prétendoit se servir en cette occasion. Toute cette cabale, qui ne m'avoit pas donné sujet de la regarder autrement que comme mon ennemie déclarée, représenta hautement à sa majesté que c'étoit compromettre l'état que d'envoyer un huguenot traiter des intérêts de l'état avec un prince de même religion, & sur-tout en lui donnant un plein pouvoir. Voyant qu'ils ne pouvoient faire révoquer ma nomination, ils se réduisirent à faire en sorte que ma commis-

1603.



1603. sion ne s'étendît pas plus loin qu'à des condoléances sur la mort de la feue reine , & à des complimens pour le nouveau roi , tout au plus à une inspection de l'état des affaires de la Grande-Bretagne , sans aucun pouvoir de parler & d'agir quant à ce point.

Après m'avoir appris ces menées de cour , que j'ignorois , le roi m'assura de nouveau qu'elles ne lui faisoient changer d'avis ni sur l'ambassade , ni sur mon choix , ni enfin sur l'objet particulier qu'il avoit eu d'abord en vue ; ce qu'il appuya de la réflexion judicieuse , qu'une ambassade qu'on borneroit à une commission de pur cérémonial , étoit une démarche à-peu près inutile , & que s'il y avoit quelque espérance de voir marcher un jour le nouveau roi d'Angleterre sur les traces d'Elisabeth , quant aux engagements politiques formés par cette princesse , il n'y avoit presque pas de doute que la chose ne dépendît de la manière dont on préviendroit , dans l'abord , ce prince contre la maison d'Autriche , & en faveur de l'alliance avec la France & ses anciens partisans ; mais il ne me nia point ensuite que cette

affaire lui paroissoit si remplie de dif-  
 ficultés à tous égards , qu'à moins 1603.  
 d'être maniée avec une extrême dex-  
 térité , soit dans le conseil de Fran-  
 ce , soit à la cour d'Angleterre , il  
 vaudroit peut-être mieux n'y avoir  
 point pensé du tout ; qu'il s'agissoit  
 en premier lieu de faire si bien illu-  
 sion aux ennemis que j'avois dans la  
 cour & dans le conseil , qu'ils ne  
 soupçonnassent rien dans ma commis-  
 sion au-delà de ce qui me seroit dé-  
 claré en leur présence , & de leur  
 consentement même. Sa majesté rap-  
 porta à ce sujet le bon mot de La-  
 Riviere , qu'elle avoit assez souvent à  
 la bouche , que le royaume de France  
 est semblable à une boutique de  
 droguiste , où l'on trouve également  
 les remèdes les plus salutaires & les  
 poisons les plus subtils , & que c'est  
 au roi à tirer parti des uns & des au-  
 tres , comme fait un habile artiste ,  
 en les mixtionnant à propos ; qu'il  
 s'agissoit de plus d'user dans les pro-  
 positions que je pourrois faire aux  
 ministres d'Angleterre , de tout le mé-  
 nagement nécessaire pour ne pas ex-  
 poser le souverain du premier royaume

1603. de l'Europe , à la honte d'avoir fait des avances méprisées , & peut-être à la nécessité de les venger ; ce qui étoit encore infiniment plus difficile , par rapport aux propositions plus secrètes dont j'aurois ensuite à m'ouvrir à sa majesté Britannique , afin de ne pas avancer par imprudence son engagement avec l'Espagne , peut-être jusques-là incertain , ou du moins très-éloigné. Sa majesté crut avoir satisfait à tout , autant qu'il étoit possible , en imaginant de me faire recevoir en plein conseil & par écrit , des instructions générales & de simple civilité sur le sujet de mon ambassade , que je pourrois produire en Angleterre , comme en France ; mais qui ne m'empêcheroient pourtant pas de seconder les intentions particulières de sa majesté , toutes les fois que l'occasion s'en présenteroit , auprès du roi d'Angleterre , pourvu que je le fisse comme de moi-même , & sans donner à connoître à ce prince que j'y fusse autorisé par le roi mon maître.

Ce que je venois d'entendre de la bouche de sa majesté me parut d'une

si grande importance, que je lui demandai quatre jours pour lui rendre ma réponse, & je vins faire mes réflexions à Paris, dont je pris le chemin en poste, pendant que Henri prenoit le sien par Jully. Je gagnai aisément sur moi de me conformer aux volontés du roi sur tout ce qu'il m'avoit fait entendre, excepté que je crus devoir prendre la précaution de me faire avouer par sa majesté sur toutes ces propositions, qu'il m'étoit enjoint de faire au roi d'Angleterre, comme de moi-même, sans quoi je trouvai que je courois de trop grands risques. Pour me faire écouter favorablement de sa majesté Britannique, je devois commencer par m'attirer sa confiance; ma religion étoit mon meilleur titre pour l'obtenir; mais je sentoisi qu'il m'en coûteroit pour cela de franchir les bornes de la circonspection, dont j'usoisi en France sur cet article, par respect pour la religion du Prince. J'étoisi sûr que tout ce qui m'échapperoit de paroles un peu libres à cet égard, ne seroit pas moins soigneusement relevé par les ennemis que j'auroisi en cette cour, qu'il eût pu

1603. l'être en France. J'avois raison de craindre que ces paroles ne fussent ensuite rapportées de maniere à m'en faire un crime auprès de S. M. qui avoit, comme les meilleurs princes, les momens de défiance & de mauvaise humeur. Il ne faut quelquefois qu'un seul de ces momens pour perdre le ministre le mieux soutenu. Je l'avois pensé éprouver à mes dépens.

Toutes ces considérations me confirmèrent dans la pensée de ne point partir sans un écrit signé de S. M. & connu seulement de nous deux, par lequel je pusse, dans l'extrême besoin, justifier que quelle que fût ma conduite à la cour de Londres, & de quelques termes que je me fusse servi en parlant au roi d'Angleterre, je n'avois rien fait que pour le bien des affaires, & par ordre exprès de S. M. C'est ainsi que je déclarai à Henri, lorsqu'au bout de quatre jours il vint lui-même prendre ma réponse à l'Arsenal; & sans autrement envelopper la proposition, que de dire que je portois la crainte à l'excès dans les choses qui pouvoient me menacer du malheur de sa disgrâce.

Nous étions seuls en ce moment.



Henri, après s'être promené quelques momens dans la grande allée, au milieu des ouvriers dont il louoit le travail, m'avoit appelé, & conduit, selon sa coutume, jusqu'au bout de cette allée qui se termine en forme de balcon, d'où l'on découvre Paris. Ma proposition le fit rêver quelques instans : il convint cependant qu'elle étoit raisonnable, & quelques jours après il vint lui-même m'apporter l'écrit que je lui demandois, & me le remit, après m'en avoir fait la lecture. Il étoit assez fort pour porter ce prince à ne pas m'obliger de le rendre public. Il m'y étoit permis de me montrer zélé avec le roi d'Angleterre & ses ministres, pour la religion réformée, au point de leur assurer que je la préférois à ma patrie & à mon roi, & qu'elle ne m'attachoit pas moins au roi d'Angleterre qu'au mien propre. Après cela étoient détaillées les propositions que je pouvois faire à ce prince. Ce sont les mêmes qu'on a vues que je fis à la reine Elisabeth à Douvres, & que je ne mets point ici, parce qu'elles seront mieux dans l'endroit où je parlerai des grands desseins de Henri. Il m'y étoit marqué que je prierois S. M. Britanni-

1603.

que de ne rien révéler en France de ce que je lui disois, si elle ne l'approuvoit pas, parce que je le lui disois sans aveu; & encore que je feindrois au roi d'Angleterre de remettre à proposer au roi mon maître le projet fait entre nous, (en supposant qu'il le goûteroit) jusqu'à ce que j'eusse vu s'il seroit aussi favorablement reçu des couronnes du Nord & des Etats Généraux des Provinces Unies, que de sa majesté Britannique.

Telle étoit ma lettre de créance. Je trouvai pour le moment que c'étoit beaucoup obtenir, comme sans doute S. M. trouva que de son côté c'étoit beaucoup accorder; cependant il est vrai que ni l'un ni l'autre nous n'en faisons pas encore assez: il falloit prévoir le cas d'un entier consentement du roi d'Angleterre aux intentions de S. M. & se disposer à profiter d'un moment qui peut ensuite ne se retrouver plus; en un mot, je devois emporter avec moi un blanc signé du roi, pour un traité. La crainte de la faction que nous avions à combattre dans le conseil nous en ôta la pensée.

Pour les instructions générales dont j'ai parlé, le roi remit à les dresser à

Fontainebleau, dont il prit le chemin, fuivi de toute sa cour, & devant l'être trois jours après par tout son conseil. Il fut contre-mandé, à cause d'une violente maladie qui saisit ce prince, sitôt qu'il fut arrivé à Fontainebleau, environ le vingt mai (12). Ce fut une rétention d'urine si douloureuse, que ses médecins désespérèrent d'abord de sa vie. Le roi, fortement persuadé lui-même que sa dernière heure n'étoit pas éloignée, & résolu de partager le peu d'instans qu'il croyoit avoir à vivre encore, entre le soin de son ame & celui de son état, se tourna avec ferveur vers Dieu, & dicta cette lettre, qui me fut envoyée en toute diligence à Paris, où

1603.

|   |  |
|---|--|
| <p>(12) » Le roi, dit<br/>         » le maréchal de Bas-<br/>         » sompierre, eut une<br/>         » rétention d'urine<br/>         » la veille de la Pen-<br/>         » tecôte, qui le mit<br/>         » en peine; mais il en<br/>         » fut bientôt délivré.<br/>         » Les médecins s'étant<br/>         » assemblés ( ce sont<br/>         » les paroles qu'on lit<br/>         » dans le journal de<br/>         » l'Etoile ) leur con-</p> | <p>» clusion fut en ces ter-<br/>         » mes : <i>Abstineat à<br/>         quavis muliere, etiam<br/>         reginâ; sin minus, pe-<br/>         riculum est, ne ante<br/>         tres menses elapsos,<br/>         vitam cum morte com-<br/>         mutet.</i> » Henri IV.<br/>         » n'observa guere cet-<br/>         » te ordonnance, &amp; ne<br/>         » s'en trouva pas plus<br/>         » mal.</p> |
|---|--|

1603.

j'étois demeuré pour faire les préparatifs de mon voyage, & où je ne m'attendois à rien moins qu'à un message si triste. » Mon ami, je me sens si mal, » qu'il y a apparence que Dieu veut » disposer de moi. Or, étant obligé, » après le soin de mon salut, de penser » aux arrangemens nécessaires pour » assurer ma succession à mes enfans, » & les faire regner heureusement, à » l'avantage de ma femme, de mon » état, de mes bons serviteurs & de » mes pauvres peuples, que j'aime » comme mes chers enfans, je desire » conférer avec vous sur toutes ces » choses ; venez donc me trouver en » diligence, sans en rien dire à per- » sonne : faites seulement semblant de » venir au prêche à Ablon, & y ayant » secrètement fait trouver des chevaux » de poste, rendez-vous ici dès au- » jourd'hui ».

Je partis précipitamment, saisi du plus vif chagrin. En entrant dans la chambre du roi, je le trouvai dans son lit ; la reine, assise à son chevet, tenoit une des mains de ce prince entre les deux siennes. Il me tendit l'autre, & me dit : » Venez m'embrasser, mon

» ami ; je suis merveilleusement aise  
» de votre venue. C'est une chose fin-  
» guliere ; comment , deux heures après  
» que je vous ai écrit , j'ai commencé à  
» être un peu soulagé de mes grandes  
» douleurs ; elles s'en vont peu à peu ,  
» ayant déjà uriné trois fois , & la der-  
» niere presqu'à plein canal , & sans  
» forte douleur. Voilà , dit-il ensuite ,  
» en se tournant vers la reine , celui  
» de mes serviteurs qui a le plus de soin  
» & d'intelligence des affaires du de-  
» dans de mon royaume , & qui vous  
» eût le mieux servi & mes enfans aussi ,  
» si je vous eusse manqué. Je sçais bien  
» qu'il est d'une humeur un peu austere ,  
» & quelquefois un peu trop libre pour  
» un esprit fait comme le vôtre , & que  
» forcè gens lui eussent rendu sur cela  
» de mauvais offices auprès de mes en-  
» fans & de vous , afin de l'en éloigner ;  
» mais si jamais cette occasion se pré-  
» sente , & que vous vous serviez de  
» tels & tels ( il s'approcha de son oreille  
» & les lui nomma ) ; que vous croyiez  
» absolument leurs conseils , au lieu de  
» suivre ceux de cet homme-là , vous  
» ruinerez les affaires de l'état , &  
» peut-être même le royaume , mes



1603.

» enfans & vous-même. Je l'avois man-  
 » dé exprès, afin d'aviser avec vous &  
 » lui aux moyens de prévenir ces mal-  
 » heurs; mais, graces à Dieu, je vois  
 » qu'il ne sera point encore besoin  
 » cette fois de mes précautions.

On dépêcha le lendemain couriers sur couriers, pour dissiper les bruits fâcheux qui s'étoient déjà répandus partout. Je ne repartis moi même pour Paris, qu'après que j'eus vu uriner le roi. Il le voulut ainsi, & il le fit deux fois avec tant de facilité, que je compris que tout le danger étoit passé. Trois jours après, c'est-à dire, le 24 Mai, je reçus une autre lettre de ce prince, par laquelle il me mandoit qu'il s'étoit si bien trouvé de la saignée que la Riviere lui avoit fait faire du bras gauche, la veille, qu'après avoir reposé toute la nuit, il se sentoît à chaque moment aller de mieux en mieux. Il me remercie de l'intérêt que j'avois paru prendre à son état, & des conseils que j'avois pris la liberté de lui donner en cette occasion, de modérer son ardeur pour la chasse, & il me promet de les suivre. Il étoit déjà en état d'entrer dans les détails dont ses lettres étoient ordinaire-

ment pleines. Il me mande dans celle-ci                       
 d'envoyer deux cens écus pour chacun                       
 des malades des écrouelles, que sa ma- 1603.  
 ladie avoit empêché qu'il ne touchât,  
 & qu'il n'avoit pourtant pas voulu  
 qu'on renvoyât. Il m'y remercie encore  
 des portraits des nouveaux roi. & reine  
 d'Angleterre, que je lui avois envoyés.  
 Les médecins de S. M. s'unirent tous  
 en cette occasion pour lui faire les mê-  
 mes représentations que je lui avois  
 faites sur le tort que le trop grand  
 exercice de la chasse caufoit à sa santé.  
 Il les crut, & s'en trouva bien. Il reçut  
 aussi du soulagement des eaux de Pou-  
 gues, qu'on lui fit prendre cette année,  
 pendant laquelle la petite princesse sa  
 fille fut aussi assez malade pour qu'on  
 crût qu'elle en mourroit. Le roi l'alla  
 voir souvent, & le dauphin son fils.

Avec la lettre de sa majesté, dont je  
 viens de parler, j'en reçus une beaucoup  
 plus grande, que Villeroy m'écrivoit  
 par son ordre sur les affaires d'Angle-  
 terre. Il me faisoit sçavoir que sa ma-  
 jesté venoit de mander sa convalescence  
 au comte de Beaumont, afin qu'il en  
 informât le roi d'Angleterre, que j'é-  
 tois attendu de sa majesté Britannique,

1603.

qui avoit attribué mon retardement à l'indisposition du roi, & à ce que le Baron du Tour n'avoit point encore notifié en forme au roi, la mort d'Elizabeth, & l'avènement de (13) Jacques

(13) Henri Stuart, baron de Barnley, duc de Rothway, &c. épousa Marie Stuart, veuve de François II, lorsqu'elle se fut retirée en Ecosse; par ce mariage il devint roi d'Ecosse. Il fut étranglé dans son lit en 1567. Jacques Stuart, d'abord roi d'Ecosse, & ensuite d'Angleterre, est son fils. Il mourut en 1625. M. de Rosny écrivit à cette occasion la lettre suivante de compliment à l'archevêque de Glasgow, dont l'original est dans le cabinet de M. le duc de Sully.

*A M. l'amb. d'Ecosse.*

MONSIEUR,  
L'intérêt que vous

avez au bonheur des affaires du roi d'Ecosse, avec le desir que j'ai de vous rendre service, m'a fait vous écrire pour vous prier de voir par la lettre que j'ai présentement reçue du gouverneur de Dieppe, comme la reine d'Angleterre est décédée, & le roi d'Ecosse reçu & reconnu au royaume, & que toutes choses y sont paisibles, dont je me réjouis avec vous, étant chose qui nous est à tous fort utile, & souhaitée des gens de bien.

MONSIEUR,  
Votre très-humble  
cousin & serviteur,  
*Signé*,  
ROSNY,

ques V. ( c'est le nom du nouveau roi ) à la couronne d'Angleterre. Ce baron Du-Tour étoit celui que Jacques avoit député à cet effet vers sa majesté très-chrétienne. Il avoit dû partir de Londres le lendemain du jour que ce prince y fit son entrée ; c'est-à-dire , le dit-huit mai. Il arriva peu de jours après à Fontainebleau , où il s'acquitta de sa commission. Villeroi me mandoit encore , que mon départ pour l'Angleterre ne pouvant plus pour ces raisons être reculé , le roi m'appelloit près de lui , pour en sçavoir le jour de sa bouche ; mais il changea d'avis sur ce point , & vint lui-même à Paris , parce qu'il trouva les sablons de Fontainebleau trop incommodés pour un convalescent. La chaleur étoit fort grande , & avoit commencé cette année de bonne heure.

Deux jours après que sa majesté fut arrivée à Paris , elle fit assembler , pour le sujet de mon départ , le chancelier de Bellièvre , Villeroi , Maisse & Sillery , afin que je reçusse mes instructions publiques en leur présence. En entrant dans le cabinet du roi , où se tenoit ce conseil , je dis

1603. à sa majesté, que je venois de voir M. le comte de Soissons dans la chambre, & qu'il me paroissoit convenable qu'il fût aussi introduit, pour y être le témoin de ma députation. Henri me répondit qu'il ignoroit que le comte fut là, & qu'il se serviroit de ce que je venois de dire pour nous remettre bien ensemble; car ses resentimens duroient toujours. En effet, M. le comte me rencontrant deux jours après, comme j'entrois chez le roi, me dit qu'il avoit sçu de bon lieu que je lui avois rendu un office qu'il n'attendoit pas de moi; qu'il m'en remercioit; qu'il oublioit le passé, & vouloit être mon ami à l'avenir. Il ne persista pas long-tems dans ces sentimens.

L'objet de l'instruction publique étoit toujours une alliance étroite de la France avec l'Angleterre contre l'Espagne, quoiqu'eussent pû faire les partisans de cette couronne en France. Tout ce qu'elle avoit de différent de l'instruction secrète que je tenois du roi, c'est que dans celle-là, sa majesté cachoit le véritable motif de cette alliance. Je ne la transcri-



rai point ici. On y entre dans un trop grand détail. En voici seulement le 1603.  
 précis. Entretienir le roi d'Angleterre de tous les procédés injustes & violens de l'Espagne, afin de lui donner de l'aversion pour cette couronne; représenter tout ce qu'elle avoit fait pour brouiller l'Europe; ses usurpations nouvelles en Italie; ses menées en Angleterre, par le moyen des Jésuites; ses brigues en Irlande & en Ecosse, soutenues des droits que le pape prétend avoir sur ces royaumes; ses vues sur Strasbourg, en forçant le cardinal de Lorraine à consentir que le pape en donnât la coadjutorerie au beau frere du roi catholique; enfin toutes ses démarches pour parvenir à la Monarchie universelle, qui n'étoient que trop bien avérées.

Sur ces représentations, le roi d'Angleterre ne pouvoit prendre qu'une des résolutions suivantes: de la paix avec l'Espagne, d'une guerre déclarée, ou d'une guerre couverte avec cette couronne. Dans le premier cas, faire sentir à ce prince que la paix mettroit l'Espagne en état de s'affûrer les Pays Bas, après quoi elle

1603.

ne manqueroit point de tourner ses armes contre l'un ou l'autre des deux rois ; mais en premier lieu contre celui d'Angleterre, que le pape haïsoit depuis long-tems ; détromper ce prince du bruit que l'Espagne faisoit courir, qu'elle ne cherchoit point à s'emparer des Pays Bas, mais à en fonder un royaume particulier, tel qu'avoit été celui de Bourgogne, qu'elle donneroit à l'archiduc ; pour dernière ressource, se retrancher à demander qu'on fit du moins acheter cette paix à l'Espagne, ou qu'elle en eût obligation aux deux rois ; sur-tout qu'elle abandonnât Ostende. Dans le cas d'une guerre ouverte, découvrir à quelle intention le roi d'Angleterre prenoit ce parti ; chercher à l'é luder, & faire toujours commencer par secourir puissamment les états.

Enfin dans le cas d'une guerre secrète, qui étoit le parti dans lequel je devois confirmer ou amener ce prince, lui faire envisager que la prudence demandoit qu'il commençât par s'affermir sur le thrône, & l'assurer à ses descendans, & par met

tre l'Europe dans son parti , afin qu'un jour l'Espagne se vît attaquée de maniere à ne pouvoir résister ; qu'il falloit se contenter jusqu'à ce tems de tenir cette puissance en échec , & de lui faire user ses forces contre la Flandre sans fruit ; qu'on pouvoit cependant convenir dès-à-présent des conditions de l'union , la cimenter par un double mariage des enfans des deux rois , qui ne seroit déclaré que lorsque ces deux monarques mettroient la main à l'exécution de leurs desseins ; régler sur toutes choses la nature des secours qu'on donneroit provisionnellement aux états ; empêcher le conseil d'Angleterre de demander les trois cent mille livres que cette couronne avoit prêtées aux Provinces - Unies , de peur de jeter celle-ci entre les bras de l'Espagne ; au contraire , porter sa majesté Britannique à faire de nouveaux frais , de moitié avec S. M. T. C. en faveur de ces peuples , & à les assister des mêmes vaisseaux qu'avoit fait la reine Elisabeth ; obtenir que les quatre cent cinquante mille livres que cette reine avoit prêtées à la France , seroient appliquées aux besoins de la

1603.

1603.

Flandre ; qu'il en fût ajouté trois cent mille autres de la part de l'Angleterre, pour faire en tout un fond de quinze cent mille livres , avec sept cent cinquante mille livres que Henri s'obligeoit d'y joindre , pour les nécessités présentes des Etats Généraux ; se retrancher , en cas de refus sur ces articles , à décharger les états de leurs trois cent mille livres de dettes envers l'Angleterre , la France consentant à en demeurer obligée ; faire en sorte que le roi d'Angleterre ne se fît point livrer par les Hollandois leurs places maritimes , pour caution de ces secours , & le sonder sur ce qu'il prétendoit faire de celles qu'il avoit déjà en Zélande ; communiquer & agir sur ce plan avec Barneveldt & les députés des Etats à Londres ; se les attacher ; les entretenir de bonnes espérances ; leur faire sentir qu'on prenoit leurs intérêts dans le conseil britannique , sans donner d'ombrage à celui-ci , & profiter des lumieres qu'ils pouvoient avoir acquises sur le roi & la nouvelle cour.

C'étoient-là les points principaux de l'instruction. Il y en avoit encore

quelques autres qui ne regardoient pas le même sujet , ou ne le regardoient qu'indirectement. Tel étoit celui des pirateries des Anglois. J'étois chargé de porter mes plaintes de ce que depuis la paix de Vervins, ils avoient pris sur la France plus d'un million ; & d'essayer de faire casser le traité sur le commerce fait par Charles IX en 1572 entre les deux couronnes, comme défavantageux à la France , qui n'avoit pas les mêmes privilèges & immunités en Angleterre, que les Anglois en France. L'étroite union d'Elisabeth & de Henri avoit fait que sous le règne de cette princesse tout avoit été égal de part & d'autre , & ce traité regardé comme nul , quoiqu'il n'eût pas été annullé formellement , mais je devois user d'une grande discrétion sur cet article , & même le supprimer tout-à-fait , si je voyois qu'en le traitant je courusse risque de donner au nouveau roi un soupçon dont Elisabeth elle-même n'avoit pas été exempte, que le roi de France ne cherchoit qu'à embarquer l'Angleterre dans une guerre avec l'Espagne , dont il sçauroit ensuite se retirer lui-même adroitement. Si ce

1603.



1603. que le baron Du-Tour avoit mandé en France, que sa majesté britannique étoit résolue à secourir Ostende, se trouvoit fondé, je pouvois m'épargner une partie de ces précautions.

La maniere dont je devois traiter avec les ambassadeurs du roi d'Espagne & des archiducs, l'attention que je devois apporter aux affaires d'Irlande & d'Ecosse, & la justification de Beaumont, contre lequel on avoit prévenu le roi Jacques, & que j'étois chargé de faire jouir auprès de ce prince, des mêmes droits dont jouissoit son agent en France, étoient les autres articles de l'instruction. Un dernier regardoit le duc de Bouillon, sur lequel il m'étoit ordonné de garder le silence, à moins que le roi d'Angleterre ne m'en parlât, engagé à le faire par l'électeur Palatin. Je devois alors faire connoître Bouillon pour tel qu'il étoit, & n'engager à rien le roi de France à son sujet. On voit que ma négociation étoit d'un objet assez étendu, puisqu'il s'agissoit de connoître les dispositions, non-seulement du roi & du peuple d'Angleterre au sujet de l'Espagne & de la Flandre, mais en-

core des rois du Nord. Pour bien dire, l'état politique de toute l'Europe étoit intéressé dans la démarche que j'allois faire & dans l'issue qu'elle devoit avoir.

1603.

Cette instruction (14), dans laquelle S. M. joignit à toutes mes autres qualités, le titre de marquis, m'ayant été lue hautement, me fut remise en présence de M. le comte de Soissons, de Sillery & de Jeannin, signée de S. M. & de Villeroy. Henri y joignoit six lettres; une de S. M. au roi d'Angleterre, outre une seconde au même prince, contre-signée pour la forme; deux semblables du roi pour la reine d'Angleterre, & deux de la reine de France au roi & à la reine d'Angleterre. Sa majesté me donna un chiffre connu du conseil; mais elle m'en donna se-

(14) L'original de cette instruction, signé de la propre main de Henri IV, existe encore aujourd'hui, ainsi qu'une autre pièce, dont le titre, écrit de la main de M. de Rosny, porte: *Mémoire par moi fait & baillé à M. de* Villeroy, suivant ce qu'il a désiré, afin de lui aider à dresser mon instruction. Cette pièce n'est en effet qu'une récapitulation de tous les points qui font l'objet de son ambassade à Londres. Cabinet de M. le duc de Sully.

M v.

1603. crettement un second, dont elle seule & moi avions la clef. Lorsque j'allai prendre congé de ce prince, il me donna sa main à baiser, & m'embrassa en me souhaitant un heureux voyage, & me répétant qu'il se reposoit sur moi, & qu'il attendoit un succès favorable.

Je pris au commencement de Juin, le chemin de Calais, où je devois m'embarquer, ayant avec moi une suite de plus de deux cens gentilshommes, ou soi-disant tels, dont une partie étoit en effet de la première distinction. Le vieux Servin vint me présenter son fils, en me disant qu'il me supplioit d'essayer à en faire un honnête homme; mais qu'il ne pouvoit s'en flatter, non faute d'esprit & d'étoffe dans le jeune homme, mais à cause de son inclination naturelle pour toutes sortes de vices. Il avoit raison. Ce qu'il venoit de me dire m'ayant donné la curiosité de connoître à fond le jeune Servin, je vis tout ensemble un miracle & un monstre. Je ne puis donner d'autre nom à l'assemblage des plus rares talens avec les plus vicieux. Figurez-vous un esprit si vif, qu'il

n'ignoroit presque rien de ce qu'on peut sçavoir, une compréhension si prompte, qu'il faisoit tout dès la première fois, & une mémoire si prodigieuse, qu'il n'oublioit jamais rien. Il possédoit toutes les parties de la Philosophie, les Mathématiques, particulièrement les Fortifications & le Dessin, & jusqu'à la Théologie, qu'il sçavoit si bien, qu'il étoit quand il vouloit, excellent prédicateur & habile controversiste pour & contre la religion réformée indifféremment. Il avoit appris non-seulement le grec, l'hébreu, & toutes les langues qu'on appelle savantes, mais encore tous les différens jargons. Il en prenoit si naturellement la prononciation & les accents, que cela joint à une parfaite imitation, soit du geste, soit des différentes manières tant des peuples de l'Europe, que des provinces de la France, auroit pu le faire regarder comme étant de tout pays. Il avoit appliqué cette disposition à contrefaire toute sorte de personnes, & s'en acquittoit singulièrement; aussi étoit-il le plus parfait farceur & le meilleur comédien qu'on pût voir. Il faisoit bien des

1603.

vers. Il jouoit de presque tous les instrumens, favoit la musique à fond, & chantoit aussi agréablement que méthodiquement. Il disoit la Messe ; car il vouloit tout faire, aussi bien que connoître tout. Son corps étoit parfaitement bien assorti à son esprit. Il étoit adroit, souple, léger & propre à tous les exercices. Il montoit passablement à cheval, & on l'admiroit dans la danse, la lutte & le saut. Il n'y a point de jeux de récréation qu'il ne sçut, & il s'aidoit de presque tous les métiers mécaniques. Tournez la médaille : il étoit menteur, double, traître, cruel, lâche, pipeur, yvrogne & gourmand, brélandier, débauché en tout genre, blasphémateur, athée, en un mot, on y trouvoit tous les vices contraires à la nature, à l'honneur, à la religion & à la société ; & il s'est montré tel jusqu'à la fin, qu'il est mort à la fleur de son âge, en plein bordel, corrompu par la débauche, & tenant encore le verre en main, jurant & reniant Dieu.

Depuis le moment de mon départ, jusqu'à celui de mon retour, j'écrivis réglément à S. M. & lui rendis un



compte exact de tout ce qui m'arri-  
voit. Mes lettres étoient de trois sor-  
tes. Je me servois du caractère ordi-  
naire pour les choses indifférentes ;  
de mon chiffre général, pour celles  
qui ne devoient être connues que du  
conseil ; de mon chiffre secret, dans  
ce que j'adressois au roi lui-même, &  
pour n'être vu que de lui seul. Ce prin-  
ce auroit souhaité que j'eusse écrit de  
cette sorte la plus grande partie de mes  
lettres, quoique la difficulté de les  
déchiffrer lui parût si grande, qu'il en  
donna enfin la clef à Loménie, qu'il  
encourageoit de tems en tems à s'y  
rendre versé ; mais j'en sentoís encore  
davantage toute la difficulté, lorsque  
j'avois à entrer dans des détails qui  
me faisoient passer de beaucoup la lon-  
gueur ordinaire des lettres. Je ne lais-  
sai pas de me conformer autant que je  
pus, à l'intention de S. M. sur-tout  
depuis l'aventure de la dépêche per-  
due. Pour informer exactement le pu-  
blic sur mon voyage de Londres, &  
sur ma négociation auprès du roi Jac-  
ques, il ne m'en coûtera que de tour-  
ner en récit toutes ces lettres que j'ai  
conservées.

1603.

Je séjournai tout le 14 à Calais , at-  
 tendant Saint-Luc & quelques autres  
 1603. qui me faisoient l'honneur de m'ac-  
 Thimo- compagner. Je trouvai les vaisseaux  
 léon d'Épi- du vice amiral ( 15 ) de France prêts à  
 nay de S. me recevoir , & les vices-amiraux An-  
 Luc. glois & Hollandois vinrent en même-  
 tems me prier de m'embarquer dans les  
 leurs. Le bruit qui couroit à Calais ,  
 de la bonne intelligence des Anglois  
 avec les Espagnols , fondé apparem-  
 ment sur ce qui s'étoit passé à l'embar-  
 quement du comte d'Artemberg , am-  
 bassadeur des archiducs , & les plain-  
 tes que je voyois faire à de Vic , des  
 entreprises des écumeurs de mer An-  
 glois sur la côte de France , me firent  
 résoudre d'abord à refuser leurs of-  
 fres ; mais ne voyant rien dans les let-  
 tres que je reçus de Beaumont à Ca-  
 lais , de tout ce qu'on vouloit me faire  
 croire contre la nouvelle cour de Lon-  
 dres , je changeai d'avis , & j'acceptai  
 les deux grandes rambarges que le  
 vice amiral Anglois m'avoit amenées

(15) Dominique de | de Calais & d'A-  
 Vic , seigneur d'Er- | miens , vice-amiral  
 menoaville , gouver- | de France. Il mourut  
 neur de Saint-Denis , | en 1610. 337.

pour ne pas commencer par donner un                       
sujet de mécontentement à ceux ci. 1603.

Je m'embarquai donc le 15 Juin à six heures du matin. Je trouvois dans les Anglois qui me servoient, un respect qui me paroissoit dégénérer en bassesse. Cette idée ne dura pas longtemps. Au moment même qu'ils me prioient de leur commander comme s'ils avoient été François, de Vic, qui ne cherchoit qu'une occasion de témoigner aux Anglois le ressentiment qu'il conservoit de toutes les violences de leurs pirates, s'étant avancé, portant à son grand mât le pavillon de France, je vis tous ces Anglois si polis, entrer en fureur d'une offense qui, selon eux, regardoit également le roi d'Angleterre & celui de France, dont je tenois la place. Ce que je trouvai encore plus brusque, c'est que sans daigner me consulter, cinquante canons furent dans l'instant pointés contre le vaisseau de Vic (16). J'eus beau-

(16) M. de Thou, | tout lorsqu'ils con-  
& la chronologie sep- | viennent ensemble,  
tenaire, dont le té- | assurent que le capi-  
moignage a beau- | taine anglois du vais-  
coup de force, sur- | seau où étoit M. de

1603. coup de peine à me faire écouter ; & ce ne fut qu'à force de leur représenter que de Vic n'agissoit ainsi que pour

|   |   |
|---|---|
| Rosny, fit tirer en<br>effet sur le vaisseau<br>françois du vice-ami-<br>ral. Comme je soup-<br>çonne nos mémoires<br>d'avoir un peu adouci<br>ce fait, pour l'hon-<br>neur de la nation, ou<br>peut-être par vanité,<br>je vais le rapporter,<br>comme on le voit dé-<br>taillé dans le Septé-<br>naire. » De-Vic, vice-<br>» amiral de Fran-<br>» ce, peu après qu'il<br>» eût mouillé l'ancre<br>» à la rade de Dou-<br>» vres, où il venoit de<br>» débarquer une par-<br>» tie de la suite de M.<br>» de Rosny, fit aussi-<br>» tôt voile pour re-<br>» venir à Calais, &<br>» passant près la Ram-<br>» berge, pour ce que<br>» M. de Rosny étoit<br>» encore dedans, fit<br>» lever le pavillon,<br>» & le salua d'un coup<br>» de canon, & tout | » aussi-tôt le pavillon<br>» fut relevé. Le capi-<br>» taine Anglois, qui<br>» étoit dans la Ram-<br>» berge, voyant le pa-<br>» villon de France le-<br>» vé, commanda aux<br>» siens de tirer sur<br>» le vice-amiral de<br>» France, jurant Dieu<br>» en Anglois, qu'il<br>» ne souffriroit aucun<br>» pavillon en la mer<br>» océane, que celui<br>» d'Angleterre. Un<br>» coup de canon fut<br>» incontinent tiré<br>» contre le vaisseau<br>» où étoit ledit sieur<br>» de Vic, qui en de-<br>» manda l'occasion ;<br>» après l'avoir sçu, il<br>» se prépara à se dé-<br>» fendre. M. de Ros-<br>» ny s'en plaignit au<br>» capitaine anglois,<br>» & se tint offensé de<br>» ce qu'il avoit fait<br>» tirer ce coup de ca-<br>» non ; mais il parloit |
|---|---|

me faire plus d'honneur, & aussi pour  
me donner une plus grande marque de  
déférence, en abaissant son pavillon à

1603.

» à un homme sans prouver à Louis XIII  
» discrétion, qui ne l'obligation où il est  
» lui répondit que de d'avoir une puissante  
» furie & de colere. Il marine. » Les coups  
» fallut qu'il cédât lors » de canon, dit-il, per-  
» au plus fort, & fit » çant le vaisseau, per-  
» signe au vice-amiral » cerent le cœur aux  
» de France d'abaisser » bons François. Si les  
» son pavillon ; ce » paroles du roi Jac-  
» qu'il fit. Le sieur de » ques furent plus ci-  
» Vic en ayant deman- » viles, elles n'eurent  
» dé raison, l'amiral » pourtant pas autre  
» d'Angleterre lui dit » effet que d'obliger le  
» que le roi d'Angle- » duc à tirer satisfac-  
» terre, son maître, n'a » tion de sa prudence,  
» vouoit point ce que » feignant être guéri,  
» le capitaine avoit » lorsque son mal étoit  
» fait par présomp- » plus cuisant, & que  
» tion, le pria d'ex- » sa plaie étoit incu-  
» cuser son indiscré- » rable. Il fallut que  
» tion, &c. & que cela » le roi votre pere usât  
» n'advieroit plus. » de dissimulation en  
» Cette réponse appai- » cette occasion ; mais  
» sa l'aigreur de ce ren- » avec cette résolu-  
» contre. *Ch. Sept. &* » tion, une autre fois,  
*De-Thou, an. 1603.* » de soutenir le droit  
Le cardinal de Riche- » de sa couronne, par  
lieu, dans son testa- » la force que le tems  
ment politique, se sert » lui donneroit le  
de cet exemple, pour » moyen d'acquérir



1603.

mon premier commandement. C'est le biais que je crus devoir prendre. Je gagnai sur eux qu'ils fissent leur décharge à coups perdus. Je fis un signal à de Vic, qu'il entendit parfaitement bien. Il abaissa son pavillon, mais en jurant, à ce qu'il me fut rapporté depuis, de s'en venger sur les Anglois, lorsqu'il les rencontreroit une autre fois. Je doute fort qu'il s'en fût tiré de celle-ci à son avantage; quoiqu'il en soit, la querelle fut éteinte par ce moyen, & notre passage s'acheva tranquillement.

J'arrivai à Douvres sur les trois heures après midi. Beaumont m'y attendoit avec le sieur de Lucnau, qui exerçoit en Angleterre la même fonction que Gondy en France. C'est cette partie de la réception des ambassadeurs,

» sur la mer «. 2. part. | roître avoir été aussi  
*ch. 9. sect.* Pour ce qui | grièvement offensé,  
 regarde le fait qui est | passe très légèrement  
 aussi rapporté dans ce | dans ses mémoires,  
 testament: il y est al- | sur l'endroit où il  
 téré dans presque tou- | parle de la satisfac-  
 tes les circonstances. | tion qu'il pria le roi  
 Je remarque aussi que | d'Angleterre de lui  
 M. de Sully, apparem- | faire donner.  
 ment pour ne pas pa-

qui ne consiste qu'à leur faire trouver des logemens, des vivres, des chevaux ou des chariots, & autres choses de cette nature. Le maire de Douvres vint aussi me faire compliment, & le peuple faisoit tant d'acclamations, qu'il ne s'étoit jamais, disoit-on, passé rien de semblable pour aucun ambassadeur; mais je ne m'y laissai plus tromper, après l'échantillon que je venois de recevoir de la politesse angloise, dont j'eus une seconde preuve avant même que de sortir de Douvres.

---



---

 1603.

Le gouverneur de cette ville m'envoya son neveu me prier de venir voir le château, ne pouvant venir lui-même me voir, à cause de la goutte qui le retenoit au lit. Cette invitation fut suivie d'une seconde, qui me donna bonne opinion de celui qui me la faisoit. J'aurois cru mettre le tort du manque de civilité de mon côté, si après cela j'étois parti de Douvres sans avoir salué ce gouverneur. J'y menai le lendemain tout mon monde. Je connus bientôt qu'on ne nous avoit appelés si honnêtement, que pour profiter de la rançon qu'on exige de ceux qui ont la curiosité de voir le château de

1603.

Douvres. On l'exigea de chacun des gens de ma suite avec assez de rudesse, ce qui fut suivi de la cérémonie de faire quitter l'épée à tous, excepté à moi. Présentés au gouverneur, dont le nom est Thomas Wimes, qui nous reçut assis dans sa chaise, nous le vîmes faire une si laide grimace, d'abord que quelqu'un voulut attacher seulement les yeux sur les tours & sur les murailles du château, que je me retirai dans le moment, sans vouloir en voir davantage, prenant pour prétexte la peur de l'incommoder. J'avois exhorté mon escorte à se bien souvenir des règles de la politesse françoise, quelque chose qu'on pût faire ou dire; & il me parut que cet avertissement n'avoit pas été hors de saison.

Lorsqu'il fut question de prendre la route de Londres, Lucnau ne parut plus cet homme poli & plein d'attention, qui un moment auparavant avoit demandé la liste de ceux qui m'escortoient, afin, disoit-il, de leur distribuer des chevaux & des chariots. Il m'obligea à croire qu'il n'avoit par-là cherché qu'à surprendre cette liste, pour l'envoyer à Londres, puisqu'il

lâissa tous mes gens se pourvoir de chevaux, comme ils purent, & à leurs frais; & ce peuple si doux les loua si chèrement, & en même-tems avec tant d'arrogance, qu'il sembloit encore qu'on nous fît grace. Aucun de nos François ne fit semblant de s'appercevoir de l'incivilité de ces procédés: pour moi j'entrai dans le carrosse du comte de Beaumont.

J'eus plus lieu d'être satisfait de la noblesse des environs de Cantorbery. Elle accourut sur mon passage, & pour me faire tous les honneurs imaginables, elle feignit d'en avoir reçu l'ordre du roi d'Angleterre. Cantorbery est une petite ville extrêmement peuplée & si polie, que je n'ai reçu nulle part un traitement si distingué. Les uns venoient m'embrasser la botte, les autres baiser les mains, d'autres me présentoient des fleurs; ce qu'il faut attribuer, non aux Anglois de cette ville, ils conservent par-tout leur caractère d'aversion pour les François, mais aux Vallons & aux Flamands, qui s'étant réfugiés de tout tems en cette ville, pour le sujet de la religion, l'ont à la fin presque toute changée, & en

1603. composent aujourd'hui les deux tiers. Je visitai l'église de Cantorbery, & j'y assistai au service. Cette église est très-belle, & j'y entendis une excellente musique. Les chanoines me caresserent encore bien davantage, lorsqu'ils sçurent que j'étois de leur religion. L'un d'eux se montra assez affectionné à la France, pour me faire donner un avis qui fut ensuite confirmé par Aërsens à Henri lui-même. Ce chanoine avoit connu particulièrement Arnaud, pere de celui que j'avois avec moi pour un de mes secrétaires. Il vint trouver celui-ci, lorsqu'il eût appris que c'étoit le fils de son ami, & lui dit qu'il avoit sçu du secrétaire du comte d'Artemberg (17), ambassadeur de l'archiduc, qui venoit de passer il n'y avoit que peu de jours par Cantorbery, que son maître devoit représenter au roi d'Angleterre, pour l'engager dans une ligue avec l'Espagne, que Henri avoit de grands desseins contre l'Angleterre, qui devoient éclore avant deux ans, & offrir en même-tems à sa majesté britannique

(17) Jean de Ligne, prince de Barbançon, comte d'Artemberg.



de puissans secours du roi d'Espagne, 1603.  
 pour prévenir ces desseins, en s'em-  
 parant de certaines provinces de Fran-  
 ce, qu'il disoit lui appartenir à bien  
 plus juste titre.

Milord Sidney vint me complimen-  
 ter en cet endroit de la part du roi  
 d'Angleterre, & me faire mille offres  
 obligeantes. Comme je sçus que celui  
 qui avoit été chargé du même office  
 pour le comte d'Aremberg, étoit mi-  
 lord Howard, fort au-dessus de Sid-  
 ney pour la condition, puisqu'il étoit  
 neveu du duc de Norfolk, oncle du  
 grand-chambellan, membre du con-  
 seil privé, je craignis d'abord dans  
 cette députation quelque mépris du  
 roi d'Angleterre; mais considérant en-  
 suite que celui qui avoit reçu l'ambas-  
 sadeur d'Espagne même, étoit enco-  
 re de moindre condition que Sidney,  
 je conclus que tout cela pouvoit bien  
 être un effet du hasard, ne se pouvant  
 rien ajouter d'ailleurs aux marques  
 d'honneur que Sidney me rendit &  
 me fit rendre par la noblesse. Je ne  
 laissai pas de m'en ouvrir à Beau-  
 mont, en lui recommandant de tirer  
 cette explication si adroitement, qu'il

1603.

ne donnât pas sujet d'appercevoir de la méfintelligence là où personne n'en avoit vû. Beaumont s'adressa à Sidney même, & sçut si bien le tourner, qu'il fut le premier à écrire à la cour de Londres, qu'on devoit envoyer au-devant de moi un comte, & du conseil privé; ce qui fut exécuté. Le comte de Southampton, l'un des ministres & des confidens de Jacques, vint me trouver à Gravesend, au nom du roi, avec une nombreuse escorte de noblesse. Nous passâmes par Rochester pour venir en cette ville. Nous trouvâmes une grande différence pour l'accueil, entre Rochester & Cantorbery. Les Bourgeois de cette ville effaçoient les marques que les fourriers du roi d'Angleterre avoient faites à leurs maisons pour nous y loger.

J'entrai dans Gravesend dans les barges du Roi. Ce sont des bateaux couverts, très-propres & très-ornés, & je remontai de cette sorte la Tamise jusqu'à Londres, où en arrivant, la tour seule nous salua de plus de trois mille coups de canon, sans compter les décharges de plusieurs

seurs petites pièces de Vaisseau, ni la mousqueterie du Mole & de la place, qui est devant cette Tour. Je n'ai guère vu de plus beau feu. Je pris terre au pied de la tour, où quantité de carrosses, dont Southampton & Sidney faisoient les honneurs, m'attendoient pour me mener avec toute ma suite à l'hôtel du comte de Beaumont que j'avois choisi pour ce jour-là. L'affluence du peuple étoit si grande, qu'à peine nous pûmes nous ouvrir un passage.

1603.

J'eus dès ce soir-là même occasion de connoître les deux Anglois qu'on m'avoit adressés. Arrivé chez Beaumont, Milord Southampton me prit à part; & après m'avoir dit que le roi qui étoit à Windsor, château à vingt milles de Londres, lui avoit ordonné d'aller l'y trouver ce jour-là, quelque tard qu'il fût, pour l'informer de mon arrivée, & lui en rapporter les particularités, il me demanda avec empressement, & après m'avoir fait valoir son zèle, que je le chargeasse de quelques paroles particulières pour sa majesté, sans doute dans l'intention de s'en faire honneur. Après lui Milord Sidney

1603.

vint me faire la même requête, en me représentant fort affectueusement, que l'honneur qu'il avoit eu de m'être député le premier, & l'attachement dont il faisoit profession pour sa majesté très-chrétienne, méritoient que je réservasse pour lui du moins quelques-unes des bonnes paroles dont j'étois chargé, & ajouta-t-il, que je ne m'ouvrisse pas entièrement à Southampton. Je vis bien qu'il y avoit entr'eux de la jalousie à qui porteroit la première parole au roi. Je les remerciai tous deux très-poliment, & je donnai la préférence à Sidney; c'est-à-dire, que le premier n'eut que de fausses, & celui-ci que de générales confidences, dont je ne me souciois pas, & que j'étois même bien-aïse qui devinssent publiques.

Ils en usèrent tous les deux comme ils jugerent à propos. Pour moi, je soupai & couchai ce soir chez Beaumont, & j'y dînai encore le lendemain, parce que si peu de tems ne suffisoit pas pour me trouver & me préparer un logement, en attendant celui qu'on me destinoit au palais d'Arondel, l'un des plus beaux & des plus commodes de Londres, par le grand nombre de

ses appartemens de plein pied, & qu'on 

---

 faisoit accommoder à cet effet. Cela mit dans un grand embarras tout mon cortége, qui ne pouvoit loger chez Beaumont. On chercha des maisons dans tout le quartier. La difficulté étoit d'en trouver ; tous les bourgeois se défendant de recevoir nos François, à cause du traitement qu'ils se souvenoient d'avoir reçu assez récemment des gens du maréchal de Biron. La plus grande partie pensa passer la nuit dans la rue.

1603.

Il faut convenir que si tout ce que j'entendis sur ce sujet dans tout ce quartier, étoit vrai, Biron n'avoit pas mal travaillé à justifier l'animosité de la nation Angloise contre la nôtre, par les excès auxquels il avoit souffert que toute sa maison se portât. Je ne veux rien dire à demi, principalement lorsque ce que je dis peut être utile pour la correction de nos mœurs. Nos jeunes François ne se sont point encore défaits de cet air étourdi & évaporé, de ces manières libres & même effrontées, dont on nous a fait de tout tems le reproche. Le malheur est qu'ils ne sont pas plus capables de circonspection chez les



1603,

étrangers que chez eux, où ils sont accoutumés à passer leur vie dans les brelans & les autres lieux de débauche, & à n'y garder aucune mesure.

Je me répondis bien à moi-même, que si ma conduite ne lavoit pas la France de ce reproche, du moins je ne l'encourrois pas dans ceux sur lesquels j'avois autorité, & je résolus d'exercer cette autorité d'une manière à contenir toute ma maison dans une police sévère. J'en fis publiquement la déclaration, & comme les leçons sur ce sujet sont presque toujours inutiles, j'y joignis l'exemple dans une occasion qui se présenta presque dans le moment, & que je vais rapporter.

Ayant été logé le lendemain dans une belle maison, qui répondoit à une grande place, autour de laquelle furent distribués les logemens de tous ceux de ma suite, quelques uns s'en allerent faire la débauche chez des femmes publiques. Ils y trouverent quelques Anglois avec lesquels ils prirent querelle, se battirent, & laisserent un Anglois tué sur la place. Le peuple déjà assez mal disposé, & encore excité par la famille du mort, qui étoit un

bon bourgeois, s'attroupa, & commença à menacer hautement de venir faire main-basse sur tous les François, jusques chez eux. La chose parut bientôt des plus sérieuses, parce qu'en un moment ce peloton se grossit jusqu'au nombre de plus de trois mille : ce qui fit résoudre nos François à venir chercher un asyle dans la maison de l'ambassadeur. Je n'y pris pas garde d'abord, il commençoit à être nuit, & je jouois à la prime avec le marquis d'Oraison, Saint-Luc & Blérancourt; mais en les voyant arriver par pelotons de trois ou quatre ensemble, & avec beaucoup d'émotion, je jugeai à la fin qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire; & ayant questionné du Terrail & Gadancourt, je sçus le sujet de cette rumeur.

L'honneur de la nation, le mien, l'intérêt de ma négociation, furent les premiers objets vers lesquels mon esprit se porta, avec un vif sentiment de chagrin que mon entrée dans Londres fût marquée par un début si fâcheux. Je suis persuadé que tout ce qui parut en ce moment dans mon extérieur, exprimoit fidèlement ce

---

 1603.

1603.

qui se passoit dans mon cœur. Je me levai de ma place, guidé par mon premier mouvement ; je pris un flambeau sur la table, & ordonnant à tous ceux qui étoient dans l'appartement, de se ranger le long des murs ( ils étoient bien une centaine ) je comptai que le meurtrier n'échapperoit pas à mes recherches. En effet je le connus aisément à son agitation & à sa peur. Il voulut nier au commencement ; mais je le mis bientôt au point de tout avouer. C'étoit un jeune homme, fils unique du sieur de Combaut, grand-audiencier de la chancellerie, très-riche, & de plus parent de Beaumont, qui entra dans le moment même, & me pria de le lui remettre entre les mains, afin d'essayer à le sauver. » Je » ne m'étonne pas, répondis-je à Beau- » mont avec autant d'autorité que » d'indignation, s'il y a du mal-enten- » du entre vous & les Anglois, puis- » que vous êtes capable de préférer » votre intérêt & celui de vos parens » à celui du roi & du public. Je ne » veux pas que le service de mon maî- » tre & de tant de gentilshommes de » bonne maison, souffre pour un petit

» damoiseau bourgeois sans cervelle. « ~~\_\_\_\_\_~~  
 Je déclarai tout net à Beaumont, que 1603.  
 dans quelque moment Combaut al-  
 loit avoir la tête coupée. » Comment!  
 » Monsieur, s'écria Beaumont, faire  
 » trancher la tête à un de mes parens,  
 » qui a deux cens mille écus ! un fils  
 » unique. C'est bien mal le récompen-  
 » ser de la peine qu'il a prise, & de  
 » la dépense où il s'est mis pour vous  
 » accompagner. Je n'ai que faire de  
 » pareille compagnie, « lui dis-je en-  
 core aussi absolument, & pour couper  
 court, j'ordonnai à Beaumont de sor-  
 tir de mon appartement, parce que je  
 ne voulois pas qu'il assistât au conseil  
 que j'allois assembler dans le moment  
 même, pour y porter un Arrêt de  
 mort contre Combaut.

Je n'y appellai que les plus vieux  
 & les plus sages, & la chose ayant été  
 conclue en un instant, j'envoyai Ar-  
 naud en informer le maire de Londres,  
 & le prier de faire tenir prêts le lende-  
 main six archers, pour conduire le  
 coupable au lieu de l'exécution. & d'y  
 faire trouver le ministre de la Justice.  
 Le maire me fit réponse, qu'il avoit  
 commencé par arrêter la populace

1603.

mutinée, comptant bien que je lui ferois raison, & qu'il alloit partir pour venir me la demander, quand il avoit reçu la lettre & la sentence. Il m'exhortoit à la modérer, soit que ma sévérité l'eût désarmé, ou, comme il y a toute apparence, qu'il se fût déjà laissé gagner par les présens de la famille du criminel. Je renvoyai dire à ce magistrat, que je ne révoquerois pas un arrêt, qu'aucune autorité supérieure & aucun respect humain n'avoit pu ni m'obliger, ni m'empêcher de porter, & qui justifioit au roi mon maître, & à toute la nation Angloise, que j'avois fait tout ce qui étoit de mon devoir en cette occasion ; que je ne pouvois plus rien dans cette affaire, que de m'en décharger en l'en chargeant lui-même, & lui abandonnant le prisonnier, pour le punir comme il croiroit le devoir faire suivant les règles de la Justice Angloise, & je le lui envoyai effectivement ; ce qui fit de cette procédure une affaire particulière entre le Maire & Combaut, ou plutôt Beaumont, qui acheva aisément de gagner le magistrat, & d'en obtenir l'élargissement de son parent,



fans qu'on pût m'accuser de lui avoir prêté la main. Je m'apperçus au contraire que les François, aussi bien que les Anglois, demeurèrent persuadés qu'entre mes mains cette affaire ne se feroit pas passée si doucement. Ce qui produisit deux effets tout différens, les uns commencerent à m'en aimer, & les autres à m'en craindre davantage.

1603.

C'étoit déjà un obstacle de moins au succès de ma négociation, & il en restoit assez d'autres, tant de la part de la nation en général, que de celle du roi, & des autres particuliers différemment intéressés à la traverser. Il est certain que les Anglois nous haïssent, & d'une haine si forte & si générale, qu'on seroit tenté de la mettre au nombre des dispositions naturelles de ce peuple. Elle est plus véritablement l'effet de leur orgueil & de leur présomption; puisqu'il n'y a point de peuple en Europe, plus hautain, plus dédaigneux, plus enivré de l'idée de son excellence. Si on les en croit, l'esprit & la raison ne se trouvent que chez eux; ils adorent toutes leurs opinions, & méprisent celles de toutes les nations, & il ne leur vient jamais

1603. ~~en~~ en pensée, ni d'écouter les autres, ni de se défier d'eux mêmes. Au reste, ils se font, par ce caractère, bien plus de tort à eux-mêmes qu'à nous. Ils sont par là à la merci de tous leurs caprices. Environnés de la mer, on diroit qu'ils en ont contracté toute l'instabilité; tout change chez eux, au gré de leurs dispositions actuelles, & la seule différence entr'eux & les peuples de l'Europe, qui passent pour les plus changeans, c'est que chez eux le changement n'est point un effet de légèreté, mais d'une vanité qui se reproduit sans cesse sous mille formes. Esclaves par amour propre de toutes leurs fantaisies, ce qu'ils croient avoir très-sensément arrangé, ou très-constamment résolu, se trouve anéanti, sans qu'ils en sçachent ni puissent apporter de raison. Aussi sont-ils si peu d'accord avec eux mêmes, que vous ne les prendriez pas pour les mêmes personnes, & qu'ils paroissent quelquefois surpris de se retrouver toujours dans l'irrésolution. Examinez ce qui s'appelle chez eux maximes d'état, vous n'y trouvez que les loix de l'orgueil même, adoptées par arrogance, ou par paresse.

Sur ce portrait il semblera d'abord qu'il ne doit pas être extrêmement difficile à un ambassadeur de leur inspirer de nouvelles résolutions, & cela est vrai, mais seulement pour le moment présent; passé ce moment ils ne se souviennent plus de ce que vous leur avez le plus fortement persuadé, en sorte qu'il faudroit qu'un roi de France eût continuellement auprès d'eux une personne d'esprit & d'autorité, qu'il s'en fît écouter comme malgré eux, & les forçât pour ainsi dire, à être raisonnables; encore resteroit-il toujours dans ce cas à combattre leur orgueil, qui leur inspire de se croire infiniment supérieurs à tous les peuples de l'Europe (18).

Ainsi la France ne doit pas plus compter sur les Anglois, que sur ses autres voisins, & la vraie bonne politique qu'elle a à suivre, pour le dire

(18) J'aurois souhaité de tout mon cœur pouvoir supprimer tout ce qu'il y a dans ce tableau, & dans toute cette relation de peu avantageux à une nation, qui ne s'est pas rendue moins respectable par ses vertus, qu'estimable par ses talents. Tout ce qu'on peut dire, pour met-

1603.

ici en passant, est de se mettre au-dans d'elle-même en état non seulement de n'avoir besoin de personne, mais encore de contraindre toute l'Europe à sentir le besoin qu'elle a d'elle; ce qui n'est difficile, après tout, que pour les ministres, qui n'imaginent point d'autre moyen pour arriver à ce point, que la force & la guerre. Loin de cela, que le souverain se montre ami du repos, désintéressé dans ce qui le regarde, plein d'équité à l'égard des autres, il est assuré de tenir ses voisins dans cette dépendance qui est seule durable, parce qu'elle gagne les cœurs, au lieu d'assujettir les personnes (19).

Je vais plus loin, & je soutiens que la paix est le grand & commun inté-

|   |   |
|---|---|
| <p>tre la vérité d'accord avec la bonne foi de l'Auteur, c'est qu'il a peint les Anglois tels qu'ils lui ont paru être en ce tems-là. C'est un des plus heureux effets de la culture des arts, &amp; du progrès des sciences, d'avoir dissipé ces préjugés &amp; ces partialités, qu'ont pro-</p> | <p>duites la haine &amp; la jalousie. Voyez ce que nous avons dit sur ce sujet, dans la préface de cet ouvrage.<br/>(19) Il n'est pas surprenant d'entendre raisonner de cette manière aujourd'hui qu'on a pris des idées plus saines sur la politique &amp; la guerre,</p> |
|---|---|

rêt de l'Europe. Ses petits princes doivent être continuellement occupés à y maintenir les plus puissans, par les moyens les plus doux ; & les plus puissans, à y forcer les petits, s'il est nécessaire, en prenant le parti des foibles & des opprimés ; c'est le seul usage qu'ils doivent faire de leur supériorité. J'admire combien l'Europe, pour être composée de peuples si civilisés, se conduit encore par des principes sauvages & bornés. A quoi voyons-nous que se réduit la profonde politique dont elle se pique, sinon à se déchirer elle-même sans cesse ? De toutes parts elle revient à la guerre.

---

 1603.

& que la France est parvenue à un si haut degré de gloire, que les conquêtes ne peuvent y ajouter rien, ou fort peu de chose ; mais quelle opinion ne doit-on pas avoir des vues & de la pénétration de M. de Sully, lorsqu'on le voit établir des principes si peu propres en apparence à l'état de misère & d'épuisement dans lequel étoit alors ce royaume, ou du moins d'où il ne faisoit que sortir ? c'est par des maximes si vraies, si solides & si sages, que les mémoires de Sully sont devenus la source, où ont puisé tout ce que nous avons eu depuis d'habiles ministres.

*Voyez la préface.*



1603. elle ne connoît aucun autre moyen & n'imagine aucun autre dénouement. C'est la ressource unique du moindre souverain, comme du plus grand potentat. La seule différence entr'eux, est que celui là la fait à plus petit bruit, & en second; & celui-ci, avec grand appareil, & souvent seul, pour faire montre de sa grandeur, ce qui est assurément la plus insigne méprise. Eh! pourquoi faut-il que nous nous soyons imposés la nécessité de passer toujours par la guerre, pour arriver à la paix? Car enfin la paix est le but de quelque guerre que ce soit, & c'est la preuve toute naturelle qu'on n'a recours à la guerre, que faute d'un meilleur expédient. Cependant nous confondons si bien cette vérité, qu'il semble tout au contraire, que nous ne faisons la paix que pour avoir la guerre. Mais retournons à nos Anglois.

On pouvoit compter à la cour de Londres quatre fortes de personnes, qui composoient autant de factions différentes, & de cela seul on peut déjà conclure, ce qui est vrai, que tout y étoit plein de soupçons, de défiance

& de jalousie, de mécontents secrets, & même publics. Je puis assurer au reste que je ne vais rien dire, dont je ne croye avoir eu une pleine connoissance, soit par moi-même, soit par les discours des partisans de la France, de ceux qui se disoient l'être, des mécontents, enfin par toutes sortes d'autres moyens. La première de ces factions étoit la faction Ecoissoise, qui rouloit sur le comte de Mare, Milord Montjoye, le chevalier Asquins, Kenlos, & autres gentilshommes de la chambre, ou, comme on les appelloit, de la Couche. Ils tenoient pour la France, & ils pouvoient attirer à ce parti le roi qui paroissoit d'humeur à se laisser entièrement gouverner. Quelques-uns d'eux étoient assez bons hommes de guerre, mais ils n'avoient aucun usage des affaires de cabinet. Je n'ai point mis le comte de Lenox de ce nombre, parce que quoiqu'il fût aussi porté d'inclination pour la France, il avoit pourtant parmi les Ecoissois un parti séparé de celui du comte de Mare, & même qui lui étoit opposé, non pas à la vérité quant à la politique, mais quant à l'avantage d'a-

1603. voir l'oreille du maître, & ils se haïssent fort. Ainsi la faction Ecoissoise se subdivisoit en deux.

La seconde, tout-à fait contraire à celle-ci, étoit la faction Espagnole, tous les Howards y entroient; ayant à leur tête l'amiral de ce nom, le grand-chambellan, le grand-écuyer, les Humes, & autres moins distingués. La troisième étoit composée d'un nombre de vieux Anglois, qui mettant la France & l'Espagne au même niveau, ou également jaloux de ces deux nations, ne s'attachoient ni à l'une ni à l'autre, & fongoient à rendre la Flandre indépendante d'elles, en ressuscitant l'ancien royaume de Bourgogne. Les principaux mobiles de cette faction étoient le chancelier, le grand trésorier, & le secrétaire d'état Cécil; du moins autant qu'on le pouvoit conjecturer d'un homme qui étoit tout mystère: car il se séparoit des uns & des autres, ou il se réunissoit à eux, selon qu'il le jugeoit à propos pour l'intérêt de ses affaires particulières. Il avoit eu la principale part dans l'ancien gouvernement; & il prétendoit avec la même

subtilité parvenir à gouverner le nouveau. Son expérience, aussi bien que son adresse, le faisoient déjà regarder du roi & de la reine, comme un homme nécessaire. Enfin on en formoit une quatrième, de ceux qu'on voyoit se mêler des affaires, sans aucune liaison avec tous ceux qui viennent d'être nommés, sans même aucun accord fixe entr'eux, sinon qu'ils ne se sépareroient point, & qu'ils ne s'uniroient avec personne. Gens séditieux, de caractère purement Anglois, & prêts à tout entreprendre en faveur des nouveautés, fut-ce contre le roi même. Ils avoient à leur tête les comtes de Northumberland, de Southampton, de Cumberland, Milords Cobham, Raleik, Greffin & autres.

Il n'y avoit encore de bien clair dans toutes ces factions, que la jalousie & la haine mutuelle des unes envers les autres, & il étoit impossible de deviner laquelle prendroit le dessus dans la suite, & auroit le prince pour elle. A en juger par les apparences, sa faveur ne pouvoit être disputée qu'entre des gens de plume, & les favoris de la chambre; les pre-

1603. miers , parce qu'étant fins & intelligens , ils s'y prennent ordinairement mieux que les autres , pour s'attacher leur maître ; les seconds , parce qu'ils avoient l'avantage de la familiarité , & d'être admis aux parties de plaisir. Mais l'humeur & les inclinations du roi n'étoient elles-mêmes pas encore assez bien connues , & son avènement à une couronne telle que l'Angleterre , pouvoit d'ailleurs y apporter trop de changemens , pour qu'on pût s'assurer d'avoir deviné juste.

Tout ce qui étoit à craindre pour moi , étoit que de tous les sentimens qu'on cherchoit à faire prendre à Jacques , le plus difficile ne fût celui qui l'attacheroit à la France. Il avoit pensé jusques là comme faisoient les puissances du Nord , qui divisoient en trois la maison d'Autriche , celle d'Espagne , celle d'Allemagne , & celle de Bourgogne. Ils détestoient la première comme trop puissante & trop entreprenante. Ils méprisoient la seconde , & s'en feroient pourtant bien accommodés , en la désunissant d'avec le pape , l'Espagne & les Jésuites. Pour la troisième , qui n'étoit pour



eux qu'en idée , elle étoit si fort de leur goût, qu'ils n'auroient rien épargné pour la rétablir , pourvû qu'ils l'eussent aussi séparée d'intérêt d'avec l'Espagne & l'Allemagne , ou du moins que ces puissances eussent renoncé à rien prétendre les unes sur les autres.

1603.

Jacques I n'étoit pas ensuite si bien prévenu à beaucoup près en faveur de Henri , que l'avoit été Elisabeth. On lui avoit rapporté qu'il l'appelloit par dérision, *capitaine ès arts*, & *clerc aux armes*. Il étoit assez difficile qu'il ne donnât pas dans les commencemens quelque accès dans son esprit à ces anciennes prétentions de l'Angleterre sur la France , dont on n'avoit pas manqué de l'entretenir fort sérieusement. A mon égard , on avoit fait entendre à ce prince , que mon frere & moi nous avions tenu des discours peu respectueux sur sa personne. Ajoutons , pour faire connoître plus particulièrement ce prince , qu'il étoit droit & consciencieux , qu'il avoit de l'éloquence , & même de l'érudition , moins pourtant que de pénétration , & de disposition

1603. à être sçavant. Il aimoit à entendre parler des affaires d'état, & qu'on l'entretint de grandes entreprises, qu'il pesoit lui-même avec un esprit de méthode & de systême, mais qu'il étoit bien éloigné de pousser plus avant: car il haïssoit naturellement la guerre, & encore plus à la faire; étoit indolent dans ses actions, excepté lorsqu'il étoit à la chasse, & inappliqué dans les affaires, tous indices d'un esprit doux & timide, & qui ne peut guère manquer de se laisser gouverner. Il étoit facile de le conclure de la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de la reine son épouse. (20)

Cette princesse n'avoit dans son caractère aucun trait de rapport avec son mari. Elle étoit d'un naturel hardi & entreprenant. Elle aimoit l'éclat & la pompe, le tumulte & la brigue. Elle étoit entrée fort avant dans toutes les factions civiles, non-seulement en Ecosse, au sujet des Catholiques qu'elle foutenoit, qu'elle avoit même recherchés, mais encore en Angle-

(20) Anne, fille de d'Ecosse, & ensuite Frédéric II, roi de de la grande-Bretagne, morte en 1619. Dannemarck, reine

terre, où les mécontents, qui n'étoient pas en petit nombre, n'étoient pas fâchés de s'appuyer d'une princesse destinée à devenir leur reine. On sçait que les femmes, qui ne sont que des instrumens assez foibles dans les affaires solides, jouent souvent un rôle dangereux dans les brouilleries. Le roi ne pouvoit l'ignorer, mais il avoit le foible de ne pouvoir jamais lui résister, ni la contredire en face, pendant qu'elle ne faisoit aucune difficulté de témoigner publiquement de son côté, qu'elle n'étoit pas toujours d'accord avec lui. Il vint à Londres long-tems avant elle. Elle étoit encore en Écosse, lorsque j'arrivai dans cette ville, & l'intention de Jacques auroit été qu'elle n'y fût point venue si-tôt; persuadé qu'il étoit, que sa présence ne pouvoit qu'empirer les affaires. Il le lui envoya signifier, & d'un air d'autorité, qui ne coute rien à prendre contre les absens; mais dont elle ne s'émut pas beaucoup.

Au lieu d'obéir, la reine se disposa à quitter l'Écosse, après s'être donné, de son propre mouvement, & contre la volonté du roi, un grand chambel-

lan de sa maison. Les comtes d'Ortenay & de Liscois, deux Ecoffois, l'accompagnoient par honneur. Elle faisoit apporter avec elle le corps de l'enfant mâle dont elle étoit accouchée en Ecoffe, parce qu'on avoit voulu persuader au public que sa mort n'étoit que supposée, & elle amenoit le prince son aîné, qu'elle affectoit en public de gouverner absolument, & auquel on disoit qu'elle n'inspiroit que des sentimens Espagnols : car on ne doutoit point que son inclination ne se déclarât entièrement de ce côté. Il est vrai pourtant que le jeune prince ne lui donnoit aucun lieu de se louer de sa déférence, il haïssoit naturellement l'Espagne, & affectionnoit la France, augure d'autant plus heureux, qu'il paroïssoit par le mélange d'ambition, d'élévation & de générosité, qu'on remarquoit déjà en lui, tout propre à devenir quelque jour un de ces princes, qui font beaucoup parler d'eux. Il connoïssoit de réputation le roi de France, & se proposoit de le prendre pour son modele, ce qui étoit un supplice pour sa mere, qui avoit résolu, dit-

on, de lui faire perdre l'air François, 1603.  
 en le faisant transporter & nourrir en  
 Espagne.

Voilà quel étoit l'état de la cour de Londres, lorsque j'y commençai ma négociation. Le caractère du reste des principales personnes qui y eurent part, se découvrira dans la suite, autant qu'il en est besoin, pour ces mémoires. J'ajoute seulement, qu'outre le comte d'Aremberg pour la part des Archiducs, & le prince Henri de Nassau, avec les autres députés des états généraux, que j'y trouvai arrivés avant moi, on y attendoit incessamment l'ambassadeur de sa majesté Catholique, & les envoyés de Suède & de Dannemarck. Ces derniers y arriverent un jour après moi. Il y en avoit encore quelques autres, mais qui n'y figurerent pas assez pour être nommés ici; il semble que tous les princes de la chrétienté regardoient comme un coup de partie, de s'assurer de l'Angleterre.

Les premiers que je vis furent ceux de l'Electeur Palatin, qui ayant déjà fait leur compliment au nouveau roi, & étant prêts à retourner chez eux,



1603. vinrent prendre congé de moi, pres-  
 qu'aussi-tôt après mon arrivée. Il n'y eut  
 rien de particulier entre nous. Quelque  
 tems après qu'ils furent sortis, Cecil en-  
 voya son premier commis sçavoir de  
 Beaumont, à quelle heure commode  
 il pourroit me trouver chez moi, il vint  
 l'après-midi. Tant que nous eûmes des  
 témoins, il ne me parla que de l'affec-  
 tion du roi d'Angleterre pour le roi  
 de France, du desir qu'il avoit de lui  
 en donner des marques, & autres  
 choses sur le même ton, qui ne doi-  
 vent être prises que pour compliment.  
 Je feignis pourtant de les regarder  
 comme très-sérieuses, lorsqu'il fut  
 dans ma chambre seul avec Beaumont,  
 afin d'avoir une occasion naturelle de  
 lui représenter tout l'avantage qui ré-  
 sulteroit, pour les deux couronnes,  
 de l'union des deux rois, & de faire  
 valoir leurs services & leurs engage-  
 mens déjà contractés.

Ce début général devant me servir  
 du moins à asseoir quelque jugement  
 sur les dispositions de celui qui me  
 parloit, sa réponse me fit voir qu'el-  
 les ne m'étoient pas favorables. Ce-  
 cil

cil me fit un long discours , dont le but étoit de me prouver que son maître ne devoit se mêler en rien des affaires de ses voisins , mais laisser la Hollande s'expliquer comme elle le trouveroit bon , de ses démêlés avec l'Espagne. Il parla d'Ostende , comme d'une ville peu digne de tous les soins qu'on apportoit pour la conserver , & du commerce des Indes , comme d'un avantage dont la politique demandoit qu'on dépouillât les pays-Bas. Je combattis son sentiment ; il me parut satisfait de mes raisons , mais fort peu disposé à les appuyer auprès du Roi son maître. Il m'apprit , en changeant de propos , que sa majesté britannique étoit partie de Greenwich , afin d'éviter les sollicitations , que le comte d'Aremberg n'auroit pas manqué de faire , pour obtenir une audience avant la mienne ; ce que sa majesté n'auroit pu lui refuser , étant arrivé avant moi , & qu'elle étoit pourtant bien aise de ne lui point accorder. Cecil joignit à cette faveur , qu'il me fit beaucoup valoir , celle de m'offrir mon audience , qui n'étoit pas d'un moindre prix , la coutume obli-

---

1603.

1603.

geant les ambassadeurs à la faire demander au roi. Il ne tint pas à lui que je ne regardasse aussi comme une grace singuliere, la députation qu'on m'avoit faite d'un homme tel que lui. Je remerciai autant de fois monsieur le député, & le priaï de se charger d'en témoigner ma gratitude au roi.

Au travers de tout ce que fit ce secrétaire, pour me faire entendre que personne, après le roi, ne pouvoit autant que lui, & même qu'il présidoit aux conseils de ce prince, je crus voir le contraire. Je devinai encore, que craignant que quelqu'un de ses concurrens ne lui ravit les emplois brillans, il avoit sollicité, & peut-être très-instamment, auprès de son maître, celui de traiter avec moi, dont il parloit comme s'il se fût dégradé en l'exerçant. La-Fontaine & les députés des Etats Généraux, qui entrèrent comme Cecil sortoit, porterent sur sa manœuvre, le même jugement que moi, & elle ne nous parut pas un mauvais présage, non plus que la remarque qu'ils avoient faite, que depuis que Jacques avoit appris mon départ de

France pour Londres, il avoit com-  
 mencé à les traiter plus favorable-  
 ment. Avant cela, il n'avoit voulu  
 ni parler, ni voir le prince de Nas-  
 sau. Il avoit même donné publique-  
 ment aux États, l'épithète de révol-  
 tés & de séditieux. Ils voulurent en-  
 suite me persuader à leur tour, que  
 le roi de France ne devoit pas se  
 borner à inspirer au roi d'Angleterre  
 des sentimens modérés pour eux ;  
 mais se porter ouvertement pour leur  
 défenseur. Il y avoit bien des choses  
 à dire là-dessus, il étoit tard, les  
 tables étoient servies : je les congé-  
 diai, avec une assurance générale  
 qu'ils seroient satisfaits.

1603.

Je leur rendis une réponse plus  
 positive le 21, que Barneveld (21)  
 me vint voir au palais d'Arondel,  
 dont je venois de prendre possession.  
 Barneveld commença, comme ses  
 collègues, à m'exagérer la misère à  
 laquelle étoient réduites les Provin-  
 ces-unies, les dépenses qu'elles  
 avoient faites depuis la paix de Ver-  
 vins, leurs dettes, leur épuisement.

(21) Jean d'Olden de Barneveld, sieur  
 de Tempel.

1603.

Il assura que les Etats ne pouvoient plus ni retenir Ostende, ni résister aux Espagnols, si le roi de France ne faisoit avancer sans délai une armée puissante, qui entrât par terre en Flandre, soit par la frontiere de Picardie, où par les terres appartenantes à l'archiduc, parce qu'il n'y avoit que ce seul moyen de chasser les Espagnols de vive force de devant Ostende; l'expérience ayant appris, disoient-ils, qu'il étoit facile aux Espagnols de défaire l'un après l'autre tous ces petits secours qu'on leur envoyoit par mer, à mesure qu'ils faisoient leur descente. Il conclut, après toutes ces plaintes, comme avoient fait ses collègues, que Henri devoit se déclarer leur protecteur, en faisant une ligue offensive & défensive avec eux.

Je répondis nettement à Barneveld, qu'il falloit qu'ils renonçassent à cette espérance, Henri n'étant nullement d'humeur à s'attirer par complaisance pour eux, toutes les forces de l'Espagne, ni à soutenir seul le fardeau d'une guerre dont il ne devoit recueillir aucun fruit; ce qui étoit indubitable dans la supposition que le



roi d'Angleterre ne voulut entrer dans cette affaire pour rien. Je lui dis que par cette raison je ne pouvois, ce qui étoit vrai, ni prendre de résolution, ni leur rien dire de positif, jusqu'à ce que j'eusse du moins senti les dispositions de ce prince à leur égard. Je lui demandai ce qu'il en avoit pu découvrir, lui qui séjournant à Londres depuis plus long-tems, pouvoit mieux connoître la personne du roi. Il me répéta, que ce prince, entraîné dans le commencement à l'avis de la paix par ses conseillers & par son propre penchant, leur avoit long-tems ôté toute espérance ; mais qu'ayant apparemment fait réflexion que cette paix coûteroit bien cher à l'Angleterre s'il falloit que par son inaction les Flamands retournassent sous la domination espagnole, ou qu'ils ne pussent s'en délivrer qu'en acceptant celle de la France, leur protectrice, & ayant peut-être senti ce que l'Angleterre avoit à craindre elle-même d'une puissance qui s'attachoit sans droit ni raison, à tout ce qui étoit à sa bien-

---

 1603.

1603.

tres objets manquoient à sa convoitise, ces considérations avoient paru le jeter dans une incertitude, d'où il n'étoit pas encore sorti sans doute, puisqu'il n'avoit pu leur dire autre chose, sinon qu'il ne se sépareroit pas de la France; que bien-loin de cela, il ne faisoit qu'attendre l'arrivée de l'ambassadeur françois, pour s'unir plus étroitement avec Henri, & former les nœuds d'un double mariage dans leurs familles.

Ce que me disoit Barneveld auroit pu dissiper une partie de mes craintes, si le roi d'Angleterre avoit été un de ces princes sur lesquels on peut compter; mais je ne pouvois voir de sa part en tout cela, que de la dissimulation, ou du moins de l'irrésolution, lorsque ceux de ses ministres que je devois croire le plus au fait des affaires secrettes de son cabinet, n'avoient point d'autre discours à me tenir, sinon qu'on cherchoit en vain à leur faire craindre l'Espagne, la situation seule de leur isle les mettant à couvert contre les entreprises de quelque prince étranger que ce fût. Il eût même été de la dernière imprudence aux

Etats & à Barneveld d'en juger autrement, & d'attendre à prendre les mesures pour prévenir leur dernier malheur, que Jacques se fût déterminé. Je croyois les Etats trop fins politiques, pour avoir fait cette bévue. M'attachant à cette idée, que je communiquai à Barneveld, je le conjurai par tout l'intérêt de sa patrie, de ne me rien déguiser des résolutions les plus secretes qu'on y avoit prises, dans la supposition que l'Angleterre les abandonnât, ou même, ce qui n'étoit que trop possible, qu'elle cherchât à augmenter leur embarras, en prenant ce tems pour demander les places d'ôtages offertes à Elisabeth.

1603.

Barneveld se sentant pressé, & me regardant comme le confident d'un prince qui étoit le seul véritable ami de sa patrie, ne balança plus à m'avouer tout; & après s'être seulement fait un mérite auprès de moi de ce secret important, il m'apprit que le conseil des Povinces Unies avoit résolu d'é luder, à quelque prix que ce fût, la remise des places d'ôtage; que les termes de leur traité avec Elisabeth leur en fourniroit des moyens, par le

1603.

tems qu'il faudroit mettre à en examiner la teneur ; que s'ils se trouvoient trop pressés par les Anglois ou les Espagnols , ils chercheroient à faire remettre sur le tapis le traité de Brunsvich & Vandrelep , offrant de mettre Ostende en sequestre , jusqu'à ce que ce traité eût été amené à sa fin ; que pendant cet intervalle , il se présenteroit peut-être quelque conjoncture favorable , & qu'ils y gagneroient du moins d'arrêter pour le tems présent , le puissant secours préparé en Espagne contre Ostende.

Flessingue &  
La-Brille.

Pour l'intelligence de ce qui vient d'être dit des traités avec Elisabeth & avec l'Espagne , il faut sçavoir que la feue reine d'Angleterre avoit demandé aux Etats certaines villes pour lui servir de caution des sommes qu'elle leur avoit prêtées , avec cette clause gracieuse pour ceux-ci , qu'ils ne les lui remettroient entre les mains , qu'au cas qu'ils fissent sans elle leur accommodement avec l'Espagne ; & pour ce qui regarde l'autre traité , il fût proposé dans le fort des hostilités entre l'Espagne &

les Provinces-Unies, de remettre les 

---

pays contestés sous la puissance de la maison d'Autriche, non de celle qui regne en Espagne, mais de celle qui tient l'empire d'Allemagne. Ce traité qui fut entamé par le duc de Brunsvich, & continué par le comte de Vandrep, n'eut aucun effet, soit qu'il tint aux Etats ou à l'Espagne, ou assez vraisemblablement à tous les deux. Les premiers demanderent que dans ce traité fussent comprises les provinces & les villes dont l'Espagne étoit demeurée ou rentrée en possession en Flandre; parce que, dirent-ils, ils risquoient trop à demeurer si voisins de l'Espagne, qui à la faveur d'une fausse paix, se refaisiroit aisément de ce qu'elle sembloit abandonner, & celle-là ne voyant qu'à regret démembler un si beau fleuron de sa couronne.

L'après-midi de ce jour, je fus visité par le résident de Venise, qui étoit le secrétaire de cette république. Il me parla avec la même ouverture que Barneveld, parce que son Etat étoit dans le même cas de plainte & de jalousie contre l'Espa-



1603.

gne, & de liaison avec la France. Il me confirma encore tout ce que je pensois de l'esprit d'irrésolution de Jacques. Il me dit que ce prince, qui faisoit sonner si haut & si souvent ce grand mot de politique de l'Europe, ne s'embarassoit de rien moins dans le fond, & que toute la dissimulation dont on lui faisoit un mérite, n'avoit jamais consisté qu'à donner des espérances à tout le monde, & jamais d'effets à personne; qu'il ne changeroit pas de maxime, lui à qui on avoit souvent entendu dire qu'il n'y avoit que ce manège adroit, qui lui eût fait parer les dangers qu'il avoit courus, étant roi d'Ecosses; qu'il en feroit même encore plus d'usage qu'auparavant, dans un commencement de regne, & à la tête d'un grand royaume, dont il ne connoissoit encore ni les peuples, ni les affaires, ni les voisins: toutes circonstances favorables à son principe.

Ces réflexions du Vénitien étoient sentées. Il m'instruisit ensuite de la conduite du duc de Bouillon avec le nouveau roi; qu'il l'avoit fait solliciter par les envoyés de l'électeur

palatin , de parler pour lui ; mais 1603.  
 que Jacques leur avoit répondu , en  
 coupant court sur cette proposition ,  
 qu'il ne convenoit point à un grand  
 prince de s'entremettre pour un su-  
 jet rebelle. Je ne sçais ce que pensa  
 après cela Bouillon d'une idée , que  
 lui , La-Trimouille , d'Entragues &  
 Du-Plessis avoient trouvée fort heu-  
 reuse ; c'étoit de faire le roi d'An-  
 gleterre protecteur du parti calvinis-  
 te en France , & l'Electeur palatin ,  
 son lieutenant. Bouillon avoit pour  
 agent à Londres un Anglois nommé  
 Wilem , qui avoit passé à son servi-  
 ce , après avoir quitté celui de sa  
 majesté , dont il étoit sonneur de  
 cor , & l'un des valets de sa cham-  
 bre , connu sous le nom François  
 de Le Blanc. Celui de d'Entragues  
 étoit un nommé Du-Panni ; il hantoit  
 fort chez Beaumont , & sa principale  
 correspondance étoit avec le duc de  
 Lenox & son frere. C'est Henri qui  
 me donna tous ces avis dans ses let-  
 tres ; & après les recherches que j'en  
 fis par son ordre , il ne s'y trouva rien  
 que de très-vrai. Certainement d'En-  
 tragues gagnoit à négocier ainsi par

1603.

seconds. Il auroit été bien-tôt connu à Londres pour ce qu'il étoit ; c'est-à-dire , pour un homme de beaucoup de paroles , & de peu d'esprit. Le certificat que je lui rendis là-dessus en toute occasion , n'avança pas ses affaires.

Le comte d'Aremberg m'envoya aussi faire visite ce même jour , s'excusant de n'y pas venir lui-même , sur ce que la coutume ne vouloit pas qu'on en fît aucune , avant que d'avoir reçu la première audience du roi. Elle se passa toute en courtoisie , en assurances de services , de paix & d'amitié , auxquelles il ne manquoit que la sincérité.

Le roi d'Angleterre , qui m'avoit déjà fait sçavoir qu'il me donneroit audience le vingt-deux , qui étoit un dimanche , envoya un gentilhomme me le confirmer , me dire que je ne m'ennuyasse point , & sçavoir de sa part , comment j'étois logé , & si rien ne me manquoit. A cette faveur fut joint le présent d'une moitié de cerf , qui étoit le premier , à ce que me fit dire ce prince , qu'il eût pris en sa vie , quoi que grand chasseur , n'y en ayant point

en Ecoſſe. Il prit de là occaſion de ~~me~~ me faire un compliment pour Henri, 1603.  
 en diſant qu'il attribuoit ſa bonne fortune à l'arrivée d'un homme qui venoit de la part d'un prince, regardé comme le roi des Veneurs. Je fis répoſe que cette conformité d'inclinations entre leurs majeſtés, m'étoit un garant de l'union de leurs perſonnes, à moins que la jaloſie de la chaffe n'y mît obſtacle ; qu'en ce cas, je prenois la liberté de m'offrir pour arbitre entre leurs majeſtés, étant ſi déſintéreffé & ſi froid ſur cet article, que quand le roi mon maître partoit pour une partie de chaffe, bien loin de penſer comme le roi d'Angleterre, que ma préſence pût porter bonheur, il me renvoyoit ordinairement me mêler d'autres affaires dans mon cabinet, où il diſoit que j'étois plus heureux. Quoiqu'il n'y eût rien de ſérieux dans ces paroles, je ne fûs pas fâché qu'elles puſſent ſervir à me donner quelque crédit auprès de ſa majeſté britannique. Je tournai encore à deſſein mon compliment, de manière à ſatisfaire l'amour propre de Jacques, qui ſe ſentoit extrêmement flatté, comme je le

1603. Je sçavois bien , de toute comparaison avec le roi de France. J'envoyai la moitié de mon présent au comte d'Arremberg , en lui rendant sa civilité.

Un des ordres que j'avois donnés pour la disposition de la cérémonie de mon audience , étoit de faire prendre l'habillement de deuil à toute ma suite , pour satisfaire à la première partie de ma commission , qui consistoit à complimenter le roi sur la mort d'Elisabeth , quoique j'eusse appris dès Calais , que personne , ni ambassadeur , ni étranger , ni même Anglois , ne s'étoit présenté devant le nouveau roi en noir , & que Beaumont m'eut encore représenté depuis , que certainement mon dessein seroit vu de mauvais œil dans une cour où il sembloit qu'on eût si fort affecté de mettre en oubli cette grande reine , qu'on n'y faisoit jamais mention d'elle , & qu'on évitoit même de prononcer son nom.

J'aurois bien voulu pouvoir me cacher la nécessité où j'étois de paroître dans un habillement qui sembloit faire un reproche au roi & à toute l'Angleterre ; mais mes ordres là-dessus étoient positifs , & d'ailleurs très-



justes ; c'est ce qui fit que je n'eus aucun égard à la priere que me fit Beaumont , d'attendre à faire cette dépense , qu'il en eût écrit au chevalier Afquins & à quelques autres qui étoient le plus au fait du cérémonial de la cour ; ce qu'il ne laissa pas de faire. Il ne reçut aucune réponse le jeudi , le vendredi , ni même le samedi de tout le jour , & je persistai dans ma résolution , malgré les raisons qu'il ne cessoit point de m'apporter. Le samedi au soir , veille du propre jour de l'audience , & si tard que je me couchois , Beaumont vint me dire qu'Afquins lui avoit mandé que tous les courtisans regardoient mon action , comme un affront que je voulois leur faire , & que le roi m'en sçauroit si mauvais gré , qu'il n'en falloit pas davantage pour faire échouer ma négociation dès le commencement. Cet avis se rapportant à ceux de milord Sidney , du vicomte de Saraot , de La-Fontaine & des députés des Etats , il me fut impossible d'en douter. De peur d'un plus grand mal , je fis changer d'habillement à toute ma maison , qui s'en fournit d'autres par tout où

~~elle~~ elle put. Lucnau étant venu m'avertir  
 1603. le lendemain matin, que je serois pré-  
 senté au roi, sur les trois heures après  
 midi, je connus, à la joie qu'il témoi-  
 gna du nouvel ordre que j'avois don-  
 né, qu'il avoit été indispensable de  
 vaincre ma répugnance. Elle me fit  
 pourtant presqu'autant d'honneur dans  
 le public, que si je l'avois poussée  
 jusqu'au bout, parce qu'on n'ignora  
 pas que je n'avois cédé qu'à la seule  
 nécessité.

*Fin du quatorzième Livre.*





# MEMOIRES

DE

SULLY.

---

LIVRE QUINZIÈME.

**L**Es gardes du roi d'angleterre, ayant à leur tête le comte Derby, vinrent me prendre au palais d'Arondel, & me servirent d'escorte jusqu'à la Tamise, dont ils bordoient le quai, pendant que je me rendois a Grenvich. Je fis ce trajet sur les barges du roi, ayant avec moi cent vingt gentilshommes, choisis sur tout mon monde. Le comte de Northumberland me reçut au débarquement, & me conduisit au palais du roi, au travers d'une multitude infinie.

---

1603.

1603. J'entrai dans une chambre, où l'on nous présenta la collation, contre la coutume établie en Angleterre, de ne point traiter les ambassadeurs, ni même de leur offrir un verre d'eau. Sa majesté m'ayant fait avertir d'entrer dans sa chambre, je fus plus d'un quart d'heure avant que de pouvoir arriver au pied de son trône, tant par l'affluence de ceux qui y étoient déjà, que parce que je fis marcher ma maison devant moi. Ce prince ne m'eut pas plutôt apperçu, qu'il descendit deux degrés, il alloit les descendre tous, tant il montrait d'empressement de m'embrasser, si l'un des ministres qui étoient à ses côtés, ne lui avoit dit tout bas, qu'il ne devoit pas aller plus loin. » Quand j'honorerois, dit-il tout haut, » cet ambassadeur-ci » outre la coutume, je ne prétendrois pas que cela tirât à conséquence pour les autres. Je l'estime » & aime particulièrement, par l'affection que je sçais qu'il a pour moi, par sa fermeté dans notre religion, & sa fidélité envers son maître ». Je n'ose rapporter tout ce qu'il dit encore à mon avantage.

je reçus avec tout le respect que je devois, une déclaration si obligeante, & j'y répondis, non par une harangue, telle qu'on s'attend peut-être à en voir ici, & que les pédans de cour trouveroient plus de leur goût, mais par un simple compliment, qui en disoit bien autant, & convenoit mieux à mon état. Le regret de Henri sur la mort d'Elisabeth; sa joie de l'avènement à la couronne du roi régnant; les louanges des deux rois, tout cela fut achevé en deux mots. Je m'excusai sur mon insuffisance, & sur ce que sa majesté très-chrétienne avoit elle-même expliqué ses sentimens. Je présentai en même-tems les lettres de leurs majestés, parmi lesquelles je fis remarquer à sa majesté britannique celle qui étoit de la main de Henri. Elle les lut elle-même, & ensuite les donna à Cecil, en témoignant combien elle étoit sensible à ce qu'elles contenoient par ces paroles: » Qu'elle n'avoit pas laissé en Ecosse la » passion avec laquelle elle avoit » toujours chéri le roi de France, » & désiré la prospérité de sa couronne.

---

---

1603.



1603.

Je continuai à complimenter ce prince, mais sur le ton ordinaire de la conversation ; celui de harangueur me peinoit extraordinairement. Je lui dis que Henri avoit fait éclater publiquement sa joie, de voir le trône d'Angleterre rempli par un prince qui en étoit si digne, & de ce qu'il avoit été si promptement & si unanimement reconnu ; que s'il avoit été besoin de la présence de sa majesté très-chrétienne, elle se feroit transportée avec plaisir par-tout où elle auroit pû être nécessaire, pour lui donner des preuves d'un sincere attachement à ses intérêts, & d'union à sa personne. Je ne dus pas me repentir de ce compliment. Jacques répondit, que quand bien même il auroit trouvé les Anglois en guerre avec les François, il n'auroit dû songer qu'à vivre en paix avec un prince, qui de la couronne de Navarre, avoit été appelé, de même que lui, à celle de France, » étant raisonnable, dit-il, de faire toujours vaincre le mal » par le bien » ; mais qu'il avoit eu une double joie, de quitter une couronne amie de la France, pour une

autre qui ne l'étoit pas moins. La 

---

feue reine fut citée en cette occa- 1603.  
sion, mais sans un seul mot de louange.

Comme ce prince voulut après cela m'entretenir plus long-tems, & plus familièrement, il me fit monter sur le plus haut degré de son estrade. Je pris ce moment pour lui faire mon compliment particulier, dont il me remercia affectueusement. Il ne me cacha pas ce qu'on lui avoit mandé de Paris, des discours attribués au roi, à moi & à mon frere, après son retour d'Ecosse. Il m'avoua qu'il les avoit crus vrais pendant quelque tems ; mais qu'il avoit découvert que tout cela n'étoit qu'un artifice des ennemis communs, qui lui rendoit plus odieux ceux qui avoient recours à de pareils moyens, pour s'ouvrir un chemin à la domination universelle. Il tomba ici d'une étrange manière sur les Espagnols, ce qui dut faire un grand plaisir à Nassau, qui n'étoit pas assez éloigné, pour qu'il n'en pût entendre quelque chose, & aux députés flamands, qui se tenoient *incognito* dans la foule, parce qu'ils n'avoient pu jusqu'à ce

1603.

jour, obtenir audience. Il qualifia en toute rigueur leur malignité à allumer le feu dans tous les états voisins du leur; il protesta qu'il s'opposeroit à leurs injustes desseins; il parla du roi d'Espagne, comme d'un homme trop foible d'esprit & de corps, pour donner entrée dans sa tête aux grandes chimères de ses prédécesseurs. Je prenois assez de plaisir à ce discours pour chercher à le faire durer. Je dis au roi d'Angleterre, qu'il étoit fort heureux de n'avoir appris à si bien peindre les Espagnols, que sur le malheur d'autrui; qu'il n'en étoit pas de même du roi de France. J'apportai pour preuve, ce qu'ils avoient fait depuis une paix aussi solennelle que celle de Vervins, la révolte de Biron, la guerre de Savoye, & quelques autres griefs. J'ajoutai que tel étoit l'artifice du conseil d'Espagne, que pour donner le change à l'Europe sur ses propres torts, on le voyoit toujours commencer par se plaindre le premier; conduite aussi dangereuse, que celle que les Espagnols pratiquoient encore ordinairement, de ne traiter avec leurs voisins, que

dans l'intention de les perdre, par la sécurité même que donne un traité. Jacques repartit qu'il sçavoit bien tout cela. En un mot, je ne pus plus douter que le ressentiment qu'il montrait contre l'Espagne devant tant de témoins, ne fût aussi sincère que violent. Le premier rayon d'espérance commença de ce moment à luire pour moi.

De ce propos, le roi d'Angleterre passa à celui de la chasse, pour laquelle il me fit voir une passion extrême. Il me dit qu'il sçavoit bien que je n'étois pas un grand chasseur; que la part qu'il m'avoit attribuée dans sa prise ne me regardoit pas comme monsieur de Rosny, mais comme ambassadeur d'un roi, qui n'étoit pas moins le plus grand chasseur, que le plus grand prince du monde; à quoi il ajouta avec la dernière politesse, que Henri avoit raison de ne pas me mener à la chasse, parce que je lui étois plus utile ailleurs; & que si j'étois chasseur, le roi de France ne pourroit pas l'être. Je lui répondis que Henri aimoit tous les exercices; mais sans qu'aucun lui fît jamais abandonner le

1603.

soin de ses affaires, ni l'empêchât de se faire rendre un compte exact par ses ministres; bien éloigné de l'aveugle crédulité du roi d'Espagne pour le duc de Lerme. Sur quoi Jacques me dit, que sans doute j'avois eu bien de la peine à régler les finances, & à résister aux importunités des grands du royaume, & il en rapporta des traits, dont j'avois moi même perdu la mémoire. Il me demanda ensuite brusquement, & en s'interrompant lui-même, comment se portoit le roi de France. Je jugeai aisément, à l'air dont cette question me fut faite, qu'il étoit vrai qu'on avoit voulu persuader à ce prince que Henri ne pouvoit pas vivre long-tems après sa dernière maladie; qu'il y avoit ajouté foi, & que cette prévention seroit le plus puissant motif qui l'empêcheroit de contracter avec la France, ne pouvant faire beaucoup de fond sur un roi enfant. Je m'attachai à le détromper de tous ces faux bruits, & j'y réussis. Il ajouta seulement, qu'on lui avoit encore dit une chose de Henri, dont il étoit bien fâché, que les physiciens de ce prince, (c'est le nom qu'il donna à ses médecins)



Médecins) lui avoient interdit la chasse. Je répliquai à sa majesté, que ce n'étoit qu'un conseil, dont lui-même feroit bien de profiter ; en effet, il avoit failli à se rompre un bras à la chasse ; & il me rapporta la manière dont cet accident lui étoit arrivé.

Lorsque je mandai au roi cet endroit de notre conversation sur la chasse & sur sa santé, il m'écrivit de dire au roi d'Angleterre, que suivant l'avis des médecins, il chassoit plus modérément qu'auparavant ; & qu'il s'étoit trouvé, depuis que j'étois parti, à la mort de cinq ou six cerfs, sans la moindre incommodité. » Hé bien ! » me dit le roi d'Angleterre, toujours » sur la chasse ; vous avez envoyé de » ma chasse au comte d'Aremberg ; » comment pensez-vous qu'il ait pris » cette courtoisie ? elle ne lui a été nul- » lement agréable : il dit que vous ne » l'avez fait que pour montrer qu'on » faisoit plus de cas de vous que de lui ; » en quoi il a raison ; car je sçais bien » faire différence entre le roi mon frere, & ses maîtres, qui m'ont envoyé un ambassadeur, qui ne peut ni marcher ni parler ; il m'a demandé au-

1603.

1603. » dience dans un jardin , parce qu'il  
 » ne peut monter dans une chambre ». Jacques me demanda si l'ambassadeur espagnol qu'on lui envoyoit avoit passé par la France ; & sur ce que je lui répondis qu'oui , » l'Espagne , dit-il , » m'envoie un ambassadeur postillon ; » afin qu'il aille plus vite , & qu'il » fasse nos affaires en poste : » c'est ainsi qu'en toute occasion il invectivoit

Jean Taxis, comte de Villa - Mediana.

contre les Espagnols. Taxis , courier-major de sa majesté catholique , avoit en effet pris la route de Flandre par la France , pour se rendre de-là à Londres , & il avoit fait ce voyage avec beaucoup de précipitation ; mais il n'avoit ordre que de découvrir les intentions du roi d'Angleterre : le véritable ambassadeur étoit Vélafque , connétable de Castille , qui partit après lui.

Jean-Ferdinand de Velasco , duc de Frias.

Jacques voulut sçavoir après tout cela ( car il n'arrêtoit pas long-tems sur une même matiere ) si j'allois au prêche à Londres. Sur la réponse que je fis que j'y allois. » Vous n'êtes donc » pas résolu , me dit-il , de quitter la » religion , comme on me l'a fait entendre , à l'exemple de Sancy , qui

» a cru par-là bien assurer sa fortune ,  
 » & par une permission de Dieu , a  
 » fait tout le contraire ». Je traitai ce  
 rapport de calomnie, & je dis que ce  
 qui y avoit peut être donné lieu, c'est  
 qu'on me voyoit en France ami de  
 plusieurs ecclésiastiques, & souvent  
 visité par le nonce du pape. » Traitez-  
 » vous le pape de sainteté, reprit-il?  
 » Oui, répartis je, pour m'accommo-  
 » der à l'usage établi en France. » Il  
 voulut me prouver que cet usage of-  
 fensoit Dieu, auquel seul convient  
 cette qualité. Je répliquai, que je ne  
 croyois pas faire un plus grand mal  
 que lorsqu'on donne, comme on fait  
 souvent aux princes, des qualités qu'on  
 sçait bien qu'ils ne méritent pas. Il  
 me parla de du Plessis, & parut pren-  
 dre quelque intérêt à sa fortune & à son  
 état : il me dit que je ne devois pas  
 l'oublier tout à-fait; qu'il avoit à la  
 vérité très-grand tort d'avoir publié  
 son dernier livre sous son nom, parce  
 que, par les qualités qu'il y prenoit,  
 il obligeoit le roi de France à s'élever  
 contre ce livre; mais que cela n'empê-  
 choit pas qu'on ne dût toujours se  
 souvenir des services qu'il avoit rendus

1603.

à l'église réformée. Il ne me dit rien ni de la Hollande ni du duc de Bouillon : il trouva seulement que Henri avoit fort bien fait de châtier le duc de Savoie, qui étoit, dit-il, un homme inquiet & ambitieux.

Je crois n'avoir rien oublié d'important de tout ce qui me fut dit par le roi d'Angleterre dans ma première audience. Quand il voulut qu'elle finît, il rentra dans son cabinet, en me disant qu'il étoit tems que j'allasse souper & me reposer. Je fus salué & abordé, en sortant de la chambre, par l'amiral Howard, mylords Montjoye & Staffort, & le grand chambellan. Le chevalier Asquins, en me reconduisant hors l'enceinte du château, me parla de son dévouement à sa majesté très-chrétienne, & de la passion qu'il avoit d'être de mes amis. Le comte de Northumberland m'en dit autant en me ramenant jusqu'à la rivière. Aucun de tous les seigneurs Anglois n'a plus d'esprit, de capacité, de courage, & même d'autorité. Il me témoigna avoir beaucoup d'envie de conférer avec moi dans un tête à tête sur les affaires présentes.

Il me donna assez à entendre, quoi-  
 qu'il parlât en mots couverts , qu'il  
 n'étoit pas content du gouvernement ;  
 qu'il blâmoit la plus grande partie des  
 actions du roi ; enfin qu'il n'avoit pas,  
 pour le dire , un fort grand fonds de  
 fidélité , ni même d'estime pour Jac-  
 ques. Il n'est pas nécessaire de dire  
 avec quelle réserve & quelle circonf-  
 pection j'entendis tenir un pareil dis-  
 cours.

1603.

La Déclaration si précise du roi  
 d'Angleterre contre l'Espagne avoit  
 commencé à me donner quelque espé-  
 rance qu'on se tourneroit insensible-  
 ment à la cour de Londres contre  
 cette cour. Il se passa dans l'intervalle  
 de ma première & de ma seconde  
 audience , plusieurs choses qui aug-  
 menterent encore mes espérances. Un  
 Catholique anglois , & Jésuite , (c'est  
 ainsi que fut d'abord divulguée cette  
 histoire) fut arrêté sur les terres d'An-  
 gleterre , dans un bâtiment de passa-  
 ge ; & ayant subi l'interrogatoire , il  
 confessa qu'il s'étoit ainsi déguisé  
 pour délivrer l'église catholique de  
 l'oppression du nouveau roi d'An-  
 gleterre , s'il ne rétablissoit la religion



1603.

romaine dans ses états , seule , ou du moins avec un avantage égal à celui dont y jouissoit la réformée , & s'il ne se déclaroit de même contre les Protestans de Hollande ; que huit autres jésuites avoient conspiré avec lui dans le même dessein , & qu'ils étoient actuellement répandus aux environs de Londres , pour chercher les occasions de se défaire de ce prince. Il est certain que ce bruit étoit faux quant à la personne de cet Anglois si suspect , qui n'étoit point un (1) Jésuite , mais un simple prêtre séminariste. Si l'on avoit bien approfondi de même toutes les autres circonstances , je crois qu'il se seroit réduit à fort peu de chose ; mais c'est ce qu'on ne fit pas. Jacques prenant d'abord ombrage , suivant le caractère de son esprit , s'imagina que si le comte d'Aremberg ne lui demandoit pas son audience , ce n'étoit point qu'il fût malade , mais qu'il feignoit de l'être , & qu'il attendoit que les prétendus conjurés achevassent leur

(1) M. de Thou , dans cette conspiration plus que M. de Sully , ne donnent aucune part aux jésuites | tion , qui est la même dont il va être parlé plus bas. *Liv. 129.*

coup, ou du moins par leurs brigues dans le royaume, ils occasionnassent une révolution qui l'auroit dispensé de rechercher le roi.

1603.

On ne sçauroit croire jusqu'à quel point fut poussé à la Cour ce soupçon, tout frivole qu'il étoit. La reine approchoit de Londres dans le même tems; c'étoit, dit-on, pour favoriser la brigue Espagnole, & le roi en parut si troublé, qu'il fit partir incontinent le comte de Lénox, avec expresse défense à cette princesse de continuer son voyage. Soit que ce comte ne pût, ou qu'il n'eût pas envie de réussir, la reine n'obéit point. Lénox fut rappelé, & le roi n'en demeura que plus intrigué. A son exemple les courtisans, les ministres, & particulièrement la vieille cour, imbuë des maximes du regne précédent, commencerent à s'élever fortement contre la reine & contre l'Espagne. On rappella la conduite & la politique d'Elisabeth, qui avoit vécu dans une perpétuelle défiance avec la cour de Madrid. On lui prodiguoit en ce moment les louanges dont on avoit été si avare, & l'on murmuroit de l'indiffé-

1603.           rence qu'on avoit montrée pour sa mémoire ; sans oublier qu'il avoit presque fallu me faire violence pour me ranger à l'exemple commun.

Je crois que pendant tout cela, les partisans espagnols n'étoient pas peu en peine ; car au lieu qu'on ne parloit auparavant que de paix & de neutralité avec tout le monde, rien n'étoit plus commun alors que d'entendre dire, qu'il n'y avoit aucune sûreté à contracter avec l'Espagne, bien loin qu'on pût faire aucun fond sur ce qu'elle appelloit son amitié & son alliance ; que l'Ambassadeur de cette cour n'avoit osé se présenter dans Londres, & qu'assûrément il n'y viendroit pas, dans la crainte d'y être l'objet, & peut-être la victime de l'indignation publique. On opposoit à la conduite de sa majesté catholique, celle de sa majesté très-chrétienne. On trouvoit de la part de Henri, un procédé si franc & si éloigné de toute supercherie, qu'il se faisoit sentir par lui-même. Il n'auroit pas, disoit on, envoyé en Angleterre, l'homme de son royaume qui lui étoit le plus nécessaire, pour tramer une fourbe-

rie indigne de tous les deux. Je n'au-  
 rois pas moi-même , en quittant la  
 cour , laissé le champ libre à la ma-  
 lignité de mes envieux , pour venir  
 jouer un de ces personnages , dont la  
 suite la plus ordinaire est de se voir  
 en même tems deshonoré , & sacrifié  
 à la haine publique. Enfin si l'union  
 des deux couronnes , que je proposois ,  
 n'étoit pas tout ce qu'on pouvoit faire  
 de mieux , c'étoit du moins ce que  
 l'on pouvoit faire de plus sûr ; car  
 que pouvoit l'Espagne , tant que l'un  
 des deux rois alliés ne courroit aucun  
 hazard , qui ne lui fût commun avec  
 l'autre ? C'est ainsi qu'on discouroit  
 quelquefois dans le conseil , & en pré-  
 sence du roi d'Angleterre , à la sa-  
 tisfaction de ceux de ses conseillers qui  
 prenoient nos intérêts , & qui ne né-  
 gligoient aucune occasion d'y ame-  
 ner ce prince. Mylord Montjoye , dont  
 je fis mon ami intime , parce qu'il fai-  
 soit une profession presque publique  
 d'attachement à la France , s'y em-  
 ployoit de tout son pouvoir.

Mais tout cela ne dissipoit qu'une  
 partie de mes craintes. Je trouvois tant  
 d'autres obstacles , que je retombois

1603.

presque aussi-tôt dans le découragement. La reine m'en paroïssoit elle seule, un presque absolument insurmontable. Je ne craignois guère moins le Secrétaire Cecil, Il étoit alors séparé de ses anciens amis, & il s'étoit réuni aux Ecoïsois. Je tâchois de pénétrer le vrai motif de ce changement, car j'étois fortement persuadé qu'il ne falloit rien attendre de sincère, de cet homme artificieux. Peut-être espéra-t'il se rendre maître en assez peu de tems, du parti écoïsois, pour n'en faire ensuite qu'un seul avec les Anglois, qu'il n'avoit abandonnés qu'en apparence; mais ces seigneurs écoïsois étoient si difficiles à manier, & si fort en garde contre les Anglois, qu'il ne pouvoit ne pas échouer au milieu de ses efforts; & lui-même étoit trop pénétrant, pour ne l'avoir pas senti mieux que personne. Aussi, disoit-on, & je me rangeai de ce sentiment lorsque j'eus mieux connu les allures de ce secrétaire, qu'il n'avoit recherché les Ecoïsois, actuellement confidens & favoris de sa majesté, que pour se faire connoître & se rendre nécessaire à ce prince;



que quand il en seroit venu là, il sçau-  
roit bien attirer tout à lui, se servir  
du nom & de l'autorité du roi, pour  
réduire au silence la reine, les An-  
glois, & les Ecoissois eux mêmes, ou  
du moins ne laisser à ceux qu'il juge-  
roit à propos, que quelque ombre de  
faveur, & reprendre alors son véri-  
table caractère. Ce qu'il y a en ceci  
de plus singulier, c'est qu'il n'est  
pas hors de vraisemblance, que cet  
homme si rusé, ne fût lui-même la du-  
pe des Ecoissois, qui feignoient d'être  
la sienne. Etoit il possible que Cecil,  
connu de toute l'Angleterre pour  
l'esprit le plus ambitieux & le plus  
convoiteux de gouverner, qui ait ja-  
mais été, ne fût méconnu que d'eux  
seuls ? mais ils sçavoient aussi, que l'o-  
reille seule du prince ne suffit pas pour  
se maintenir à la tête des affaires. Ils  
n'en avoient pas la moindre teinture ; &  
le secrétaire seul pouvoit la leur donner.

En supposant la faction écossoise  
un parti assuré à la France, il restoit  
un grand doute à lever, sçavoir, si les  
Anglois, ce peuple si fier, se laisseroit  
donner la loi dans son propre état,  
par des étrangers ; & encore par les

1603.

Ecoffois, de tout tems l'objet de leur aversion. Il eût fallu de plus être assuré que ceux ci demeureroient toujours en possession de la personne du roi, au lieu que l'amitié qu'il avoit déjà commencé à témoigner aux comtes d'Essex & de Southampton, & à milord Montjoye, prouvoit assez qu'il pouvoit leur échapper. Pour dernier malheur, les deux rois de Suède & de Dannemarc, dont les représentations auroient pû être d'un grand poids pour fixer ce prince, si, constamment unis avec Henri, on les avoit vûs concourir dans tous ses desseins, ou ne le faisoient pas, ou le faisoient si foiblement, que leur exemple n'étoit pas capable d'inspirer une grande résolution. Dans les fréquentes conférences que j'eus avec eux, en présence du comte de Mare, de milord Montjoye & du chevalier Asquins qui s'y trouvèrent trois fois, sans aucune qualité que celle d'amis communs, ils me donnèrent les meilleures paroles du monde. Leur aversion pour l'Espagne, parut égaler la mienne. Ils en vinrent jusqu'à composer une espèce de projet, dans lequel ils ratifioient tout ce

que Henri pourroit faire pour eux tous, & même jusqu'au partage des conquêtes qu'ils convenoient qu'il seroit facile de faire, moyennant une liaison durable & bien cimentée. Mais hors de là, ils ne se souvenoient plus de ce qu'ils venoient de promettre. Ils ne voyoient plus que des obstacles, sur lesquels ils gardoient en ma présence un profond silence; conduite bizarre, & qui me fit connoître à quels esprits j'avois affaire.

Milord Montjoye me dit un jour confidemment, qu'il s'étoit trouvé à une assemblée de ces ambassadeurs, à laquelle on n'avoit admis que des conseillers de sa majesté, & les députés des états; qu'au lieu d'y travailler à se fortifier mutuellement dans de bonnes résolutions, chacun n'avoit cherché qu'à tirer son épingle du jeu. Il me fit un précis de leurs délibérations. Le député Danois représenta que son maître possédoit à la vérité une grande étendue de pais, mais stérile pour la plus grande partie, & plus à charge que profitable, par la bizarrerie de sa situation; que la soumission & la docilité qu'il trouvoit

1603.

dans ses peuples , étoient un avantage inutile pour lui , parce que la prodigieuse différence de leurs coûtumes & de leurs mœurs faisoit , qu'il ne pouvoit ni les entendre , ni eux s'entendre eux-mêmes ; qu'il étoit actuellement occupé à chercher les moyens d'établir un règlement général & uniforme , qui ne lui permettoit pas d'y mêler aucune autre entreprise. Le Suédois excusa le sien , sur ce que le roi de Pologne son neveu , n'ayant pas oublié ses prétentions sur la couronne de Suède , & au contraire paroissant disposé à les renouveler plus vivement qu'auparavant , il ne pouvoit , sans une extrême imprudence , s'engager dans une guerre étrangère , lui qui avoit tout à craindre dans le sein de ses états. Barneveld au nom de tous ses confrères , s'expliqua d'une manière si différente de ses plaintes ordinaires , que j'avoue que je ne sçais quel pouvoit être le but de cet étrange procédé. Il ne parla qu'avec mépris de l'Espagne. Il trouva dans la mutinerie des Espagnols , & dans les forces des Etats , des ressources suffisantes pour les tirer de l'oppression. Il parut

ne plus désespérer du succès d'Ostende comme auparavant ; & fit entrevoir que ses maîtres avoient conçu un dessein capable de les dédommager avec avantage de cette perte, quand même elle leur arriveroit. Les ministres Anglois prenant pour leur texte, cette parole du roi d'Angleterre, que tout nouveau roi, s'il a tant soit peu de conduite, doit du moins laisser passer l'an & jour, avant que de faire la moindre innovation, conclurent tout d'une voix, qu'il falloit attendre, & l'on s'en tint à cette conclusion. Examinez un peu attentivement tous ces esprits du Nord ( 2 ), vous trouverez qu'ils se ressentent toujours quelque peu du climat : peu de vivacité dans l'esprit, peu de ressources dans l'imagination, peu d'arrêt dans la résolution, aucune teinture de bonne politique. L'exemple d'Elisabeth est une exception à cette règle, qui n'en est que plus glorieuse pour cette grande reine.

---



---

 1603.

( 2 ) Les tems sont changés, & je ne doute pas que si l'auteur vivoit aujourd'hui, il ne rendît justice à la sagesse & à la politique de quelques-unes des cours du Nord.



1603. Il ne me manquoit plus que d'être  
 aussi parfaitement au fait du conseil  
 d'Espagne, que je l'étois de ceux de  
 la Grande-Bretagne & du Nord ;  
 c'est-à-dire, de sçavoir au juste quel  
 étoit le véritable objet de cette cou-  
 ronne, quelles propositions elle avoit  
 déjà faites au roi d'Angleterre ;  
 comment elles avoient été reçues ;  
 enfin quel biais elle alloit prendre,  
 pour arriver à ses fins ; car c'étoit ne  
 sçavoir rien, ou fort peu de chose,  
 que d'être instruit que le roi d'Espagne  
 cherchoit à détacher l'Angleterre de  
 la France & des Pays-Bas. On soup-  
 çonnoit qu'il se tramoit quelque  
 chose de bien plus important ;  
 l'avis du chanoine de Cantorbery  
 en insinuoit déjà quelque chose, &  
 il paroïssoit d'autant moins à négliger  
 qu'Aërsens & Barneveld en assûroient  
 tous les deux en même tems la véri-  
 té, l'un à Paris, & l'autre à Londres.  
 Je fis sur cela toutes les recherches  
 possibles. Milords Cobham & Ra-  
 leich me parlèrent conformément à  
 cet avis ; & ce qui dut me faire le plus  
 d'impression, c'est que le comte de  
 Northumberland, que j'avois gagné

par l'offre d'une pension considéra-  
 ble , à titre de présent , m'envoya  
 fort secrettement & à l'heure que je  
 me couchois , faire par son secrétaire  
 le rapport qu'on va voir.

1603.

Depuis le moment où le roi Jacques est monté sur le Trône d'Angleterre , me dit ce secrétaire , le roi d'Espagne n'a point cessé de le solliciter , soit par ses propres agens , ou ceux des archiducs , soit par les Catholiques anglois , d'entrer avec lui dans une ligue offensive & défensive contre la France & les Provinces-Unies qu'il appelle leurs ennemis communs. Il n'a rien oublié pour lui persuader qu'ils avoient l'un & l'autre , mais particulièrement sa majesté britannique , des droits si clairs sur plusieurs provinces de la France , qu'il lui seroit honteux de ne s'en pas servir dans un tems où l'épuisement de cette couronne lui donnoit si beau jeu. Voici pour en venir à bout , l'accommodement qu'il lui a d'abord proposé : demander conjointement & en même tems , à la France , la restitution de la Normandie , de la Guyenne & du Poitou , pour le roi d'Angleterre ,

1603. de la Bretagne & Bourgogne , pour le roi d'Espagne ; sur le refus fondre dans ces provinces avec toutes leurs forces réunies. Sa majesté catholique a même offert de retirer pour cet effet toutes celles qu'elle a dans les Pays Bas ; bien plus , de renoncer à tous ses droits sur les Provinces-Unies , & de leur accorder la liberté , après laquelle elles soupirent ; comptant bien que moyennant cette grace , elles voudront bien grossir la ligue , & concourir dans tous ses desseins. Le roi d'Angleterre n'ayant rien répondu à toutes ces magnifiques propositions , sinon qu'elles étoient prématurées , & qu'il vouloit commencer par connoître ses nouveaux sujets , & affermir sa domination , l'Espagne a bien vu que cette réponse étoit un honnête refus , & s'est rabattue à tâcher d'obtenir de ce prince , puisque son goût ne le porte pas à rentrer de vive force dans ses anciennes possessions , de favoriser du moins les provinces françoises , dans le dessein où elle lui a fait entendre qu'elles étoient de s'ériger , à l'exemple des Suisses , en ré-

publique indépendante. On lui a fait la chose toute facile. Les provinces, a-t'on dit, ne font qu'attendre impatiemment l'occasion de secouer un joug insupportable. Les émissaires Espagnols, secondant ces dispositions, y ont fait entendre par-tout, qu'il ne tenoit qu'à elles de jouir d'un calme profond, sans taille, aides, ni garnisons militaires, à l'abri des deux couronnes leurs protectrices; & qu'elles n'avoient aucun sujet d'appréhender, ni le ressentiment de Henri, ni les violences de ses troupes, parce qu'on alloit lui susciter tant d'autres embarras, qu'il seroit bien obligé de les laisser se prescrire à elles-mêmes des loix. On ne dit point, ajoutoit le secrétaire du comte de Northumberland, ce que Jacques a répondu à cette seconde proposition. On conjecture qu'elle n'a pas été mieux reçue que la première, puisque les émissaires Espagnols ont été contraints de changer plusieurs fois de système, en parlant à sa majesté britannique, ou de présenter de nouveau le même, successivement avec plusieurs modifications. Tantôt

1603.

ils lui ont offert toutes les forces, & lui ont ouvert tous les trésors de l'Espagne, pour s'en servir contre la France, à telle expédition qu'il voudroit, sans rien exiger pour retour, sinon qu'il ne feroit aucun traité, sans l'y appeller; & qu'il ne se mêleroit en aucune manière de son différend avec la Flandre. Tantôt ils se sont réduits à demander pour toute grace qu'il ne donnât aucun secours aux Provinces-Unies.

Si ce rapport & tout cet exposé étoient vrais, il faudroit en conclure, que la France venoit de courir, sans le sçavoir, un fort grand danger; puisqu'un seul mot d'approbation du roi Jacques, faisoit fondre sur elle l'orage le plus terrible. Mais j'avoue que pour moi, je trouvai la chose si extravagante, & si dépourvue de toute vraisemblance, que de quelques endroits qu'elle ait été confirmée, je ne crois pas que l'Espagne ait jamais songé à rien proposer au roi Jacques, de pareil aux premières propositions qu'on vient de voir. Supposons toutes difficultés levées entre l'Espagne &



l'Angleterre , pour l'armement & le partage , ce qui n'étoit pourtant pas d'une petite discussion , conçoit-on tout ce que la différence de religion , d'intérêts , de maximes & de mœurs , auroit fait naître de difficultés , soit entre elles , soit avec les provinces Françoises , qu'on suppose d'accord avec elles ?

---



---

 1603.

L'article qui concerne les Provinces-Unies , détruit lui seul tout ce projet. Si l'Espagne commence par les subjuguier , cette couronne & celle d'Angleterre ne pouvoient ignorer que cette entreprise seule étoit capable d'anéantir , ou de reculer jusqu'à un tems considérable , l'exécution de leurs communs desseins ; parce que la France ayant une fois connu que le retardement de cette conquête faisoit son salut , feroit son affaire propre de celle des Etats. Si l'Espagne comptoit mettre dans ses intérêts ces provinces , elle ne se trompoit pas moins lourdement ; il n'y a point d'offre , sans en excepter celle même de la liberté , qui eût été capable de les rapprocher de leur plus mortelle ennemie ; encore moins de

1603.

les porter à l'aider dans ses conquêtes ; & quelles conquêtes ? contre leur ancien & unique allié. Je sçais de quelle maniere ont toujours pensé les députés des Etats. Jamais ils n'ont cessé de dire que l'Espagne les trompoit ; que l'Angleterre les jouoit ; que la France étoit la seule , qui fût bien intentionnée pour eux ; si quelquefois ils ont parlé d'une maniere différente , comme dans la conférence , dont il vient d'être fait mention ; c'étoit ou pour faire faire de plus grands efforts encore aux François , en leur faveur , ou pour faire prendre aux Anglois les mêmes sentimens pour eux que la France. Croit-on d'ailleurs que l'Espagne elle-même eût pu se porter à relâcher des pays, qui lui étoient acquis ?

A l'égard des avis donnés à Henti & à moi sur ce sujet , ni le chanoine de Cantorbery , ni Barneveld , qui ne doit avec Aërsens être compté que pour un , parce que celui-ci le tenoit de l'autre , ne sont pas des cautions suffisantes. Le premier peut bien avoir été trompé ; & le second , avoir cherché à nous tromper. Cette tromperie n'étoit pas inutile à l'avancement de

leurs affaires. Pour les trois milords , je déferé si peu à leur rapport , que je les soupçonne au contraire d'avoir été les seuls véritables auteurs de toute cette pièce ; de l'avoir concertée ensemble ; & ensuite de l'avoir présentée , avec différens changemens , au roi d'Angleterre , à moi , aux députés des Etats , & au public , pour jouer le rôle d'importans : elle est tout-à-fait dans leur caractère, Quant à l'Espagne, je croirois aisément qu'elle n'auroit pas été fâchée de voir courir ces bruits , & même , qu'elle auroit volontiers travaillé à les accréditer , non dans l'intention qu'ils parvinssent jusqu'aux oreilles de sa majesté britannique , bien loin de l'en entretenir sérieusement ; mais pour souffler la discorde , & pour augmenter le nombre des séditieux dans les provinces de France , qui s'y trouvoient intéressées. C'est en ces termes que j'en écrivis à Henri , qui tantôt prenoit tout ceci pour une supercherie des Etats afin d'accélérer la rupture entre lui & l'Espagne ; tantôt le croyoit vrai de la part de l'Espagne , à qui rien ne coûtoit à entreprendre ,

1603.

1603.

dans l'envie de le perdre, & dans l'espérance de profiter de l'inexpérience du roi d'Angleterre. Je lui mandai qu'en traitant tous ces complots de chimériques, ce qui étoit le parti qu'il devoit prendre, il n'en falloit pas moins faire attention à tout ce qui se passoit du côté du Poitou, de l'Auvergne, du Limosin, du pays d'Aunis, enfin de toute la Guyenne, où ils étoient capables de produire les mêmes mauvais effets, que s'ils avoient été véritables.

Le lendemain de mon audience, 23 Juin, jour où sa majesté britannique fit une promotion de chevaliers, elle me fit dire, qu'elle m'accorderoit une seconde audience, pour le jour où je la lui avois demandée, c'est à dire, le mercredi 25; que je m'y rendisse à deux heures après midi, avec peu de monde, pour éviter la foule; & afin de pouvoir, disoit-elle, s'entretenir plus librement avec moi, seul à seul. Je fus accompagné cette fois depuis Londres jusqu'à Grenvich, par Milord Hume, grand-écuyer d'Ecosse, qui avoit eu l'honneur de voir & d'entretenir  
en

en France sa majesté très chrétienne.                     

Je pris quelques rafraîchissemens dans 1603.

une chambre , en attendant qu'on m'introduisît chez le roi. Je fus abordé en cet endroit par le petit ( 3 ) Edmont , qui me tint de longs discours , en se plaignant qu'on ne le traitoit pas comme le méritoient ses services passés & son intelligence dans les affaires de France. Le Comte de Northumberland mit fin à cette conversation , en venant m'avertir de passer dans la chambre du roi.

Je n'y fus pas plutôt entré , que ce Prince se leva ; & , après avoir commandé que personne ne le suivît , il me conduisit au travers de plusieurs cabinets & appartemens dérobés , dans une petite galerie , d'un assez mauvais goût. C'est en cet endroit que se passa notre entretien. Je le commençai par des remerciemens à ce prince , de ce qu'il me donnoit une occasion de m'ouvrir à lui sur le

( 3 ) Cet Edmont , IV , pendant les guerres de la Ligue , & il avoit été agent , puis avoit en effet une par-ambassadeur d'Elisabeth auprès de Henri faite connoissance des affaires de France.



1603.

sujet de ma commission, sans réserve & sans témoins. » Non pas, lui dis-je, que le roi mon maître m'eût envoyé pour rien exiger de lui, mais pour sçavoir ses intentions dans des choses où leurs majestés pouvoient avoir un égal intérêt, & pour s'y conformer, comme fait un bon frere aux desirs de son frere ».

Le roi d'Angleterre me répondit que la maniere dont il voyoit bien que le roi de France & moi agissions avec lui, méritoit qu'il n'eût rien de caché pour moi, & qu'il alloit en effet me découvrir tout ce qu'il avoit de plus secret dans le cœur. Il fit après cela en deux mots, le plan assez juste des affaires politiques de l'Europe, dans laquelle il s'agissoit, dit-il, de conserver l'équilibre entre trois puissances égales à peu de choses près. ( Il vouloit parler des maisons de Bourbon, d'Autriche & de Stuart ). Il dit que de ces trois puissances, la maison d'Autriche en Espagne, étoit la seule qui cherchât à le faire pencher de son côté, par l'esprit de domination dont elle étoit possédée; que la connoissance de cet injuste dessein

faisoit que le roi de France & lui, quoiqu'en apparence en paix avec cette couronne, étoient pourtant réellement, mais couverte ment en guerre avec elle ; que l'Espagne ne l'ignoroit pas ; mais qu'elle ne pouvoit s'en plaindre, leur en ayant donné l'exemple la première à tous deux : à Henri, par ses liaisons avec le Maréchal de Biron & les mal intentionnés de France, par le secours qu'elle avoit donné au duc de Savoye, en guerre avec sa majesté très-chrétienne, par l'entreprise sur Genève, enfin par plusieurs autres manœuvres semblables, à lui, en déchâinant les Jésuites & la faction catholique Angloise. L'aventure du Jésuite, comme on voit, n'avoit obtenu que trop de créance dans son esprit ; que de part & d'autre tout cela n'étoit regardé que comme des causes imparfaites de guerre, qu'on ne pouvoit mieux faire que de laisser tomber, parce qu'on étoit à deux de jeu, en continuant, comme auparavant, à favoriser sous-main les ennemis de l'Espagne, sauf à prendre des mesures plus efficaces, si elle s'avisait de faire la première la démarche d'une rupture ouverte.

1603.

1603.

Je louai un discours si sensé, & effectivement il méritoit de l'être. Je n'aurois même rien eu à y repliquer, si je n'avois apperçu en même tems dans celui qui me le tenoit, un penchant à la paix, ou plutôt à la paresse & à l'inaction, qui démentoit ses paroles, & sembloit me dire qu'après avoir peu promis, il ne tiendrait rien du tout. C'est ce qui me fit répondre à sa majesté britannique, que le plan de conduite qu'elle venoit de tracer avec l'Espagne, étoit fort du goût de sa majesté très-chrétienne; que Henri craignoit seulement qu'il ne fût pas suffisant pour les empêcher d'éprouver un jour les cruels effets du ressentiment de cette couronne. Je m'attachai en ce moment à lui en peindre le caractère, avec les couleurs les plus naturelles. Je fis envisager à Jacques tout ce qu'elle avoit dévoré depuis cent ans; comtés de Flandres & de Bourgogne, royaumes de Grenade, de Navarre & de Portugal, empire d'Allemagne, états de Naples & de Milan, toutes les Indes, & peu s'en étoit fallu, la France & l'Angleterre: l'une & l'autre de ces deux couron-

nes n'ayant l'obligation de leur con-  
 fervation , après la fermeté d'Elisa-  
 beth & de Henri , qu'à l'heureux in-  
 cident de la révolte des Pays-Bas ; &  
 je conclus que comme il seroit indis-  
 pensable pour Jacques , aussi-bien que  
 pour Henri , d'entrer un jour en guer-  
 re déclarée avec l'Espagne ; afin de  
 sapper les fondemens d'une si vaste do-  
 mination , il étoit de toute nécessité  
 d'en concerter dès aujourd'hui les me-  
 sures , pour ne rien faire de contraire  
 à cet objet ; que c'étoit tout ce que  
 j'avois à demander à sa Majesté , avec  
 un moyen qui assurât provisionelle-  
 ment la conservation des Provinces-  
 Unies. » Mais , dit le roi d'Angleter-  
 » re , quelle meilleure assistance vou-  
 » lez-vous que le roi de France & moi  
 » nous donnions aux Pays-Bas , que  
 » de les comprendre avec nous dans  
 » un traité général de pacification &  
 » de partage entr'eux & l'Espagne ,  
 » à des conditions dont nous nous  
 » rendions caution ; afin que s'il ar-  
 » rive que l'Espagne y manque la pre-  
 » miere , ce prétexte juste nous met-  
 » te les armes à la main pour l'en chas-  
 » ser tout-à fait ? Je consens , ajouta-

1603.

1603. » t-il , en supposant que cela arrive ,  
 » à régler avec vous des-à-présent ,  
 » avec quelles forces nous l'exécute-  
 » rons , & quels moyens nous em-  
 » ployerons ». Jacques ne sentoit pas  
 tous les inconvéniens de cet accord  
 de partage qu'il proposoit entre l'Espa-  
 gne & les Etats , ou bien il cherchoit  
 adroitement à se défaire de moi. Le  
 conseil d'Espagne n'auroit pas manqué  
 de paroître déférer à cette proposition,  
 mais pendant les longueurs de cette  
 discussion , sur-tout dans une cour qui  
 fait d'une extrême lenteur l'un des  
 points de sa politique , Ostende , qui  
 étoit aux abois , tomboit au pouvoir de  
 son ennemi , & y entraînoit une partie  
 de la Flandre ; la Hollande & Zélande  
 se désunissoient du parti ; l'Espagne  
 s'affermiroit cependant dans ce qu'elle  
 possédoit , & prépareroit d'une manière  
 plus infallible , le coup dont elle en-  
 gloutiroit le reste de cet état.

Je priai sa majesté britannique de  
 vouloir bien faire une réflexion sé-  
 rieuse sur ces considérations , que je  
 venois de lui expliquer. Ce prince  
 demeura quelque tems dans le silen-  
 ce , comme un homme qui pense pro-



fondement, après quoi il me dit d'un ton de voix foible & hésitant, qu'il  
 convenoit que j'avois raison ; que la 1603.  
 chose étoit de grande conséquence ;  
 qu'il y avoit souvent réfléchi : malgré  
 cela, qu'il n'y avoit pas encore assez  
 pensé, & qu'il m'avoit attendu pour  
 lui aider à se déterminer. Je sentis en  
 ce moment tout ce que ce prince ne  
 vouloit pas me dire, & je crus que je  
 ne devois pas balancer à l'attaquer jus-  
 ques dans son dernier retranchement.  
 Je lui dis donc, en répondant plutôt  
 à sa pensée qu'à ses paroles, que toutes  
 les fois que cette question avoit été  
 agitée dans son conseil, lorsqu'il avoit  
 vû ses ministres lui tenir un langage  
 différent du mien, sa majesté auroit  
 pû aisément se convaincre qu'ils y  
 étoient poussés par quelque intérêt  
 personnel ; qu'il n'y avoit point ici de  
 matiere à l'irrésolution ; qu'après une  
 infinité d'examens, il ne feroit pas plus  
 clair qu'après un seul ; qu'il étoit d'une  
 nécessité indispensable d'empêcher  
 l'Espagne de subjuguier le reste des  
 Pays-Bas, parce qu'après cela elle  
 pourroit, avec les seules forces qu'elle  
 employoit à cette conquête, tomber

1603. fort rudement sur la France & l'Angleterre. Sans rendre ici tous les mauvais offices que je pouvois rendre à ces conseillers Anglois, en dévoilant une partie de leurs intrigues, j'en dis assez sur ce sujet au roi d'Angleterre, pour lui faire sentir que je n'ignorois pas qu'ils avoient cherché à lui faire employer contre la France les forces que je voulois lui persuader de tourner contre l'Espagne.

Jacques entra de lui-même dans ce que je voulois lui faire juger de ce conseil. Il me dit qu'il étoit fort éloigné de penser comme quelques-uns de ses courtisans, au sujet de ces vieilles prétentions de l'Angleterre sur la France; qu'outre que la conjoncture & la politique présente des affaires ne permettoient pas qu'il s'en occupât sérieusement, il regardoit ces prétendus droits comme annullés par la divine providence, qui donne & transporte à son gré les couronnes, & par le tems, qui y a mis une prescription plus que centenaire, paroles qu'il répéta plusieurs fois; que cette considération ne l'arrêtant point, il pouvoit m'assurer d'avance que quelle que pût être sa der-

niere résolution , du moins il ne laisseroit point les Provinces-Unies , ni même Ostende , au pouvoir des Espagnols ; que je ne pouvois lui en demander davantage pour le moment présent , ni le presser de conclure , sans en avoir communiqué avec deux ou trois de ses ministres , dont les lumieres , aussi bien que le désintéressement lui étoient connus ; qu'il étoit d'ailleurs en état , après les réflexions que je venois de lui faire faire , de ne plus se laisser surprendre par la voie de la passion des préjugés ; enfin , qu'il m'instrueroit dans peu de ce qui pouvoit me rester à connoître de ses sentimens & de sa dernière volonté.

J'aurois bien souhaité de ne pas finir si-tôt sur cette matiere ; mais Jacques coupa court , en me répétant que nous acheverions le reste une autre fois , & qu'il vouloit me parler du duc de Bouillon. Il m'avertit que les députés de l'électeur Palatin l'avoient fort sollicité en faveur de ce duc ; mais que n'étant pas assez au fait de toute cette affaire , il n'avoit voulu s'engager à rien , dans la crainte de favoriser un rebelle. Il me fit rapporter tout ce qui

1603.

s'étoit passé ; ce que je fis succinctement ; la chose parloit d'elle même. Ce prince me donna sa parole qu'il ne se mêleroit jamais de cette affaire , quelque instance que pût lui en faire le Palatin ; non plus qu'il souhaitoit, dit-il, qu'on se mêlât mal-à-propos des affaires des Catholiques en Angleterre. Je connus aisément par le ton dont ces dernières paroles furent proférées, qu'elles renfermoient une espèce de reproche.

Il faut sçavoir , pour entendre de quoi il est ici question , que quelque tems avant la mort d'Elisabeth , les partisans de l'Espagne ayant , comme à l'ordinaire , les Jésuites à leur tête , exciterent des brouilleries dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne. La religion leur servit de prétexte , quoique la politique en fût le véritable objet ; soit que le roi d'Espagne , comme ses flatteurs le lui faisoient entendre , crût avoir des droits assez bien fondés sur la couronne d'Angleterre , pour se porter ouvertement comme prétendant, après la mort de la reine ; soit qu'il ne cherchât qu'à susciter au successeur d'Elisabeth des embarras assez grands, pour ne pas lui permettre de s'occu-

per d'autre chose. Les Jésuites se firent assez mal-à-propos, ce semble, des querelles à cette occasion, avec les prêtres catholiques anglois séculiers. La principale fut qu'ils voulurent créer un certain archiprêtre (4), dont ceux-ci ne purent s'accommoder. La chose fut portée au pape, qui par des raisons que j'ignore, ne favorisa en cette rencontre, ni les Jésuites, ni l'Espagne; au contraire, il écouta très-favorablement les prêtres séculiers, qui avoient député à Rome trois des leurs, ayant un passe port de la main du secrétaire Cécil lui-même; ce qui est une preuve qu'Elisabeth crut devoir appuyer les sé-

1603.

(4) Le cardinal d'Osset, dans sa lettre du 28 mai 1601, à M. de Villeroi, dit, qu'à la suggestion d'un Jésuite Anglois, appelé le pere Personio, ou Parsons, recteur du collège des Anglois à Rome, & dévot du roi d'Espagne, s'il en fût oncques, le pape créa en Angleterre un certain ar-

chiprêtre, auquel il veut que tous les ecclésiastiques, & encore tous les autres Catholiques d'Angleterre, répondent & croient. Par ce moyen, ajoute-t-il, on se fera ce qu'on voudra de la plus grande partie des Catholiques d'Angleterre.



1603.

culiers ; & qu'elle regarda les autres ; comme ses véritables ennemis. Henri en jugea comme Elifabeth , & l'intérêt commun lui dicta d'abord de soutenir auprès du pape les prêtres anglois contre la cabale espagnole.

Voilà de quoi les ennemis de la France avoient abusé auprès du roi Jacques ( 5 ) , pour lui insinuer que Henri n'avoit prêté son appui aux prêtres Anglois , qu'à dessein de se les attacher à lui-même , avec les mêmes vues que l'Espagne. Il ne me fut pas difficile de détromper le roi d'Angleterre. Je lui fis entendre que Henri regardant comme une chose de la der-

( 5 ) Le roi d'Angleterre n'avoit pas tort de prendre de mauvaises impressions contre la France à ce sujet. Le même cardinal donne à entendre que l'objet des politiques du parti espagnol , étoit de s'en servir , pour unir ensemble le pape , le roi de France , le roi d'Espagne & les Catholiques An-

glois , afin de mettre sur le trône d'Angleterre un roi catholique ; mais il est vrai aussi qu'Henri IV , non-seulement ignoroit cet objet , mais encore qu'il s'accordoit avec Elifabeth dans des vues toutes contraires. Ce fait est rapporté dans le Septénaire , *ann.* 1604.

niere conséquence, de ne pas jeter le corps entier des Catholiques de la Grande Bretagne dans le parti de l'Espagne, il n'avoit pu se dispenser de paroître les autoriser en plusieurs points ; mais que bien loin d'avoir porté la chose jusqu'à entrer avec eux dans des complots préjudiciables à son autorité, il n'avoit eu en vue au contraire, que de s'opposer à leur ennemi commun, & qu'il auroit abandonné ces Catholiques, dès le moment qu'il les auroit vu eux-mêmes s'écarter de leur devoir.

Jacques se montra si satisfait de cette explication, qu'il m'entretint des réglemens qu'il méditoit d'apporter dans les affaires des Catholiques romains de son royaume, » par mes avis, » disoit-il, & du bon plaisir de Henri ». Il eut dans la suite plusieurs occasions de se convaincre encore mieux que je ne lui en avois point imposé, sur-tout par le moyen d'une lettre que lui écrivit de Paris le nonce du pape au sujet des Catholiques anglois. Jacques y répondit plus obligeamment que n'a coutume de faire la cour de Londres aux lettres de celle de Rome, & non

1603.

seulement il prit dans l'affaire dont il vient d'être parlé , le même parti que la bonne politique avoit suggéré à Henri , déterminé , peut-être par les raisons que je lui en avois apportées ; mais il semble encore que pour s'affurer du parti Catholique anglois , il aima mieux avoir recours au pape & à ses ministres , qu'à aucun prince étranger. Le pape ne fut pas de son côté insensible à cette avance (6). Un nommé Colville lui ayant dédié un livre , qu'il avoit composé contre ce prince , n'étant encore que roi d'Ecosse , sa sainteté ne voulut , ni recevoir cet ouvrage , ni permettre que l'auteur demeurât dans Rome. Je tiens ce fait de Henri , qui me le manda afin que j'en

( 6 ) Il faut croire , ou que sa sainteté n'avoit eu aucune part dans le dessein politique que je viens de marquer , après le cardinal d'Osset , ou que voyant qu'il avoit échoué , elle forma celui de gagner , s'il étoit possible , le roi d'Angleterre qui mon-

tra au commencement tant de bonne volonté aux Catholiques , que le bruit se répandit qu'il alloit le devenir lui-même , & qu'il n'avoit feint d'être de la religion prétendue réformée , que pour monter sans obstacle sur le trône.

fisse usage auprès du roi d'Angleterre, & sa majesté l'avoit sçu par les lettres que mon frere lui écrivoit de Rome. 1603.

J'appris, en sortant de chez le roi, que ce prince devoit partir le lundi suivant pour aller au-devant de la reine. Je jugeai que ce voyage de sa majesté pouvoit faire que l'audience qu'elle venoit de me promettre pour le dimanche 29, fût la dernière que j'obtiendrois; & comme je craignois de ne pouvoir confommer ma négociation dans une seule, je me déterminai à lui en faire demander une avant celle du dimanche. Jacques me fit répondre, qu'il ne pouvoit l'accorder, tout son tems étant rempli jusqu'au dimanche; mais qu'il enverroit ses ministres me trouver le vendredi 27, pour conférer avec moi, & pour préparer les matieres.

Je vis en effet arriver chez moi, le vendredi à trois heures après midi, l'amiral Howard, les comtes de Northumberland & de Mare, milord Montjoy, lieutenant général en Irlande, & le secretaire Cécil, qui porta la parole. Après le premier compliment, il me dit que le roi d'An-

1603.

gleterre croyoit ne pouvoir mieux montrer à sa majesté très-chrétienne qu'il connoissoit parfaitement & sa bonne foi en traitant avec lui, & en même tems sa capacité dans les grandes affaires, qu'en se remettant sur elle de tout ce qu'il y avoit à faire pour secourir Ostende, & pour soutenir les Etats.

Je vis d'abord où tendoit cet artifice du secretaire, de donner aux paroles que j'avois dites au roi d'Angleterre de moi-même, un sens & une étendue que je n'avois point voulu y mettre. Je lui répondis qu'à la vérité le roi mon maître auroit fort souhaité qu'on prît en Europe quelques mesures pour empêcher l'invasion de la Flandre par l'Espagne; mais que bien éloigné de m'envoyer faire la loi à sa majesté britannique, il ne sçavoit pas lui-même à quoi s'en tenir sur les affaires de ces Provinces, dont l'état actuel ne lui étoit pas même bien connu; qu'on pouvoit donc s'épargner la peine de chercher à pénétrer ce que Henri avoit décidé dans son esprit par rapport aux Etats, parce que dans la vérité, il n'avoit encore rien dé-



cidé ; qu'il n'y avoit rien autre chose à conclure de ce que j'avois dit à sa majesté britannique , sinon que quand elle voudroit bien s'y prêter , je croyois pouvoir lui répondre qu'elle ne trouveroit point sa majesté très-chrétienne dans des dispositions contraires aux siennes , & qu'en un mot , je n'étois venu pour rien autre chose , que pour sçavoir les intentions du roi & du parlement d'Angleterre.

Cécil repartit que dans ce qu'il venoit de dire , il n'avoit eu aucun dessein de me surprendre , mais seulement de m'entendre parler sur les affaires présentes , pour voir si l'on n'avoit point imaginé dans le conseil de France quelque moyen propre à lever les difficultés dont on trouvoit à Londres que toute cette entreprise étoit si remplie , qu'elle paroïssoit impossible. Il convint , en exposant ces prétendues difficultés , qu'un accord pacifique des Provinces-Unies avec l'Espagne , étoit , dans les circonstances présentes , la perte de ces Provinces. Ensuite raisonnant sur la fausse supposition qu'entre cet accord & une guerre déclarée avec l'Espagne ,

1603

il n'y avoit aucun milieu , il fit voir que la guerre convenoit encore moins que l'accord à l'Angleterre déjà épuisée , & dans la conjoncture des grandes dépenses qu'entraîne un couronnement , & il conclut encore plus clairement que la première fois , que c'étoit à la France à entrer seule dans l'exécution de ses projets. Il ajouta seulement que l'Angleterre pourroit être en état de les seconder dans un an. Le lieu commun des richesses & de la puissance de la France ne lui manqua pas , il chercha à me piquer de vanité , enfin il s'y prit avec toute l'adresse possible , pour m'amener au point de déclarer que le roi de France , résolu à faire de l'affaire des États la sienne propre , ne demandoit à l'Angleterre d'autres graces , que celle de la neutralité , qu'il auroit sans doute accordée avec joie.

Je montrai à Cécil , en souriant à ces dernières paroles , qu'il m'avoit rendu inutilement ce piège. Je lui dis , que sans répondre sérieusement à des propositions , que je voyois bien qu'il n'avoit faites que pour me faire parler , il me suffisoit de lui faire re-

marquer une chose qu'il devoit sentir aussi bien que moi, c'est que l'Angleterre, en laissant agir quelque tems la France seule, avant de se joindre à elle, au lieu de jeter des fondemens d'alliance avec elle, n'en jettoit que de divorce, parce que l'une voudroit jouir des conquêtes qu'elle auroit faites pendant ce tems là, & que l'autre demanderoit sans doute à les partager. Je dis, en m'adressant à Cécil personnellement, que cela n'empêchoit pas que je ne me trouvasse d'accord avec lui, si la proposition de s'unir avec la France dans un an, avoit été sincere de sa part, parce que le roi de France ne demanderoit pas mieux que de différer jusqu'à ce tems là la déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il me parloit; la guerre ouverte ne convenant pas mieux à la France, dans la situation présente de ses affaires, qu'elle convenoit à l'Angleterre.

Je crus devoir encore répéter en cet endroit, & de la maniere la plus intelligible, que je n'étois pas venu proposer au conseil d'Angleterre une déclaration de guerre des deux rois de

~~1603.~~ France & d'Angleterre à l'Espagne ;  
 1603. mais représenter seulement que la bonne politique ne vouloit point qu'on laissât opprimer les Provinces-Unies, faute d'un secours qu'on pouvoit leur donner, sans intéresser le repos du reste de l'Europe, & conférer avec sa majesté britannique uniquement sur la nature de ce secours, & sur les autres moyens dont on pouvoit se servir pour le présent & pour l'avenir, en faveur des Flamands. Les conseillers du roi prirent la parole pour me remercier de la sincérité avec laquelle je venois de parler ; & Cécil ne trouvant rien à me répondre, me dit qu'il en alloit conférer avec sa majesté, qu'ensuite il en communiqueroit avec les députés des Etats, & en ma présence même, si je le souhaitois ; à quoi je n'eus garde de m'opposer : cela dit, nous nous séparâmes.

Le comte d'Aremberg ayant long-tems remis de jour en jour à demander son audience, envoya enfin prier le roi d'Angleterre de l'en dispenser tout-à-fait, à cause de son incommodité, & de lui envoyer seulement une personne de son conseil pour

conférer avec lui. Jacques ne se mon-  
tra pas content de cette façon de pro-  
céder. Il lui accorda pourtant ce qu'il  
demandoit, & ce fut Cécil qu'il char-  
gea de cette commission. Cécil, qui  
étoit bien informé des bruits qui cou-  
roient déjà sur lui, ne voulant pas en  
cette occasion donner prise à la médi-  
sance, chercha à s'en excuser, & il pria  
qu'on lui donnât du moins un adjoint ;  
c'est-à-dire, un témoin de ses ac-  
tions & de ses paroles, quoiqu'il ne  
fît pas semblant de le recevoir en cette  
qualité. Ce seul fait prouve sans re-  
plique contre Cécil, qu'il n'étoit rien  
moins qu'assuré de la faveur qu'il vou-  
loit qu'on crût en public qu'il possé-  
doit sans réserve. On lui associa Kain-  
los, Ecoissois.

D'Aremberg ne sortit point du  
compliment ni des paroles les plus  
générales. Lorsqu'on le pressa de  
venir au fait, il répondit qu'il étoit  
homme d'épée ; qu'il n'entendoit  
rien à négocier ; qu'il n'étoit venu  
que pour entendre ce que le roi  
d'Angleterre voudroit lui faire dire,  
& qu'après lui, son maître enver-  
roit un homme du métier : paroles



**1603.** qui furent relevées & coururent dans Londres, avec toute la risée & le mépris qu'elles méritoient. Jamais peut-être ambassadeur n'a rien dit en effet de si imprudent. On a peine à le croire de gens aussi fins que sont les Espagnols. Cette lourdisse leur nuisit beaucoup dans le conseil du roi d'Angleterre. Elle fit donner de mon côté une partie de ceux qui le composoient. Si elle ne fit pas échouer d'un seul coup les desseins de l'Espagne, comme elle pouvoit le faire, c'est qu'elle fut réparée par l'adresse des autres partisans de cette couronne, ayant Cécil lui-même à leur tête, quoiqu'il pût faire, pour persuader le contraire. On l'oublia même tout-à fait, lorsqu'on entendit dire que l'ambassadeur espagnol, qu'on commençoit à ne plus attendre, alloit arriver. Cécil attendoit sans doute cette arrivée pour travailler au dénouement qu'il me préparoit, & le reste des conseillers parut retomber dans leur première irrésolution. Je sçus même de fort bonne part, que ne doutant point que cet ambassadeur ne fît à sa majesté britannique des propositions ac-

compagnées d'offres auxquelles rien ne résisteroit , une partie de ces conseillers se mit à travailler à liquider le mémoire des dettes de la France & des Etats envers l'Angleterre , afin que d'un côté , les sommes contenues dans ce mémoire , de l'autre , les trésors de l'Espagne répandus dans Londres , ne trouvassent rien à leur épreuve.

1603.

Ce qu'il y eut de particulier dans ma réception du dimanche 29 Juin , c'est que tous les gentilshommes de ma suite eurent l'honneur d'être traités à dîner chez le roi , & moi , celui d'être admis à sa table. Sa majesté m'en ayant fait avertir , j'arrivai à Grenvich sur les dix heures. J'assistai avec ce prince au service divin , où il y eut sermon. Il ne me dit rien en particulier , jusqu'au moment où l'on se mit à table. L'entretien ne roula que sur la chasse & sur le tems qu'il faisoit. La chaleur étoit excessive & beaucoup plus grande qu'elle n'a coutume de l'être à Londres dans ce mois. Jacques ne fit asseoir que moi & Beaumont à sa table , où je ne fus pas peu surpris de voir qu'on ne le servit qu'à genoux.

1603. Le milieu de la table étoit occupé par un furtout en pyramide, couvert des plus riches vaisselles, & même enrichi de pierreries.

Le discours fut le même pendant une grande partie du repas, qu'il avoit été auparavant, jusqu'à ce que s'étant présenté une occasion de parler de la feuë reine d'Angleterre, le roi le fit, & à mon grand regret, avec quelque sorte de mépris. Il alla jusqu'à dire que dès long-tems avant la mort de cette princesse, il conduisoit d'Ecosse tout son conseil, & dispo-  
soit de tous ses ministres, dont il étoit mieux servi & mieux obéi qu'elle même. Il demanda ensuite du vin, sa coutume est de n'y mettre jamais d'eau; & tenant son verre à la main vers Beaumont & moi, il but à la santé du roi, de la reine & de la famille royale de France. Je lui rendis son salut, & je n'oubliai pas non plus ses enfans, il s'approcha de mon oreille, lorsqu'il les entendit nommer, & me dit tout bas, que le premier coup qu'il alloit boire feroit à la double union qu'il méditoit de faire entre les deux maisons royales. Il ne  
m'en

m'en avoit jusques-là pas dit un seul mot, & il ne parut pas que le moment qu'il prenoit pour m'en parler, fut bien choisi. Je ne laissai pas de recevoir cette proposition, avec toutes les marques possibles de joye, & je répondis aussi tout bas, que j'étois sûr que Henri ne balanceroit pas, lorsqu'il s'agiroit de faire choix entre son bon frere & allié, & le roi d'Espagne, qui l'avoit déjà fait rechercher pour le même sujet. Jacques surpris de ce que je venois de lui apprendre, m'apprit à son tour, que l'Espagne lui faisoit pour son fils les mêmes offres de l'Infante, qu'au roi de France, pour le Dauphin. Ce prince me parut être encore dans tous les sentimens où je l'avois laissé; quoiqu'il ne me donnât aucune occasion de l'en entretenir en particulier. Il me dit seulement devant tout le monde, qu'il approuvoit tout ce qui s'étoit dit dans la dernière conférence, entre ses conseillers & moi, qu'il ne laisseroit point accabler les États, & qu'on arrêteroit le lendemain, la manière de leur prêter du secours. Il donna ordre pour cet effet, que ses conseillers vinssent le lende-

1603

1603. main après-midi à Londres, pour y conclure cette affaire chez moi, & je crus que ces paroles m'autorisoient suffisamment à remettre sur l'heure entre les mains de sa majesté britannique, un modèle de traité, que j'avois apporté tout dressé, ce que je fis en présence de ses ministres. Ayant trouvé le moyen de répandre dans la conversation, quelques plaintes contre les pirateries des Anglois sur les François, le roi témoigna que cela étoit arrivé contre son intention. Il se fâcha même contre l'amiral Anglois, qui voulut soutenir ce qui avoit été fait. Il quitta enfin la compagnie, pour aller se mettre au lit, où il lui étoit assez ordinaire de passer une partie de l'après dînée, quelquefois même jusqu'au soir.

Le voyage que Jacques devoit faire, ayant été rompu, ou différé, je comptai que je retrouverois aisément le moment de lui dire ce qui me restoit, & je me consolai d'avoir fait si peu de chose ce jour-là : car malgré tout ce qui venoit d'être dit, de conclusion, & de secours aux États, je ne me dissimulois pas que les choses



n'étoient encore nullement au point où je les aurois voulu, puisque le roi d'Angleterre me renvoyoit encore pour les finir, aux mêmes personnes que je sçavois n'être rien moins que bien intentionnées. Barneveld & les députés n'en tiroient pas non plus un heureux présage, loin de se croire parvenus à la Ligue offensive & défensive de la France & de l'Angleterre avec eux, dont ils s'étoient quelquefois flatés. Ils résolurent de faire un dernier effort auprès de moi, pour s'assurer du moins de la France.

Barneveld eut soin pour cela, de se rendre chez moi, avant tous les autres. Après m'avoir témoigné ses allarmes sur la disposition présente des affaires, & sur les effets de l'arrivée de l'ambassadeur Espagnol, qu'on disoit toujours fort proche, il me dit que les Hollandois désespérés, alloient tout abandonner & chercher un asile hors de leurs provinces. Barneveld connut par ma réponse, que je n'étois point la dupe de ses exagérations; je lui dis, que c'étoit le conseil Anglois, & non pas moi, qu'il étoit question de persuader;

1603.

parce qu'au fond , je sentoïis assez que la situation des Etats étoit embarrassante. Il voulut me prouver que si l'on n'obtenoit rien du roi d'Angleterre , la politique demandoit que la France se chargeât seule & ouvertement de la cause des Provinces-Unies , pendant que leurs forces n'étoient pas encore parvenues au dernier degré d'épuisement. Je repondis à Barneveld , qu'il me demandoit une chose qui n'étoit pas en mon pouvoir , n'étant venu à Londres , que pour faire , s'il étoit possible , une association avec les Anglois , ou pour connoître les raisons qui la leur feroient refuser.

Nous parlâmes ensuite des villes marquées pour ôtage. Barneveld m'apprit que Cecil étant en conférence avec Caron , l'un des députés Flamands , lui avoit fait entendre que l'Angleterre étant résolue de maintenir la paix avec l'Espagne , elle vouloit que les Hollandois lui fissent cession de ces places , pour sa sûreté , & que tout ce qu'il lui avoit promis , c'étoit de les tenir en neutralité , jusqu'à fin de paiement. Barneveld qui vit

que cet objet me paroïssoit aussi intéressant qu'il l'étoit en effet, me fit connoître, mais avec toute la réserve que doit avoir un homme, chargé, sous le serment, du secret de son conseil, que les Etats y avoient mis si bon ordre, qu'il resteroit bien des difficultés à lever au conseil de Londres, avant qu'il pût se voir en possession de ces villes; mais aussi il en inféra, pour me faire arriver à son but, que devant s'ensuivre une nouvelle guerre entre l'Angleterre & les Provinces-Unies, c'étoit pour cela même qu'il me pressoit instamment de joindre les forces de la France avec les leurs, sans quoi il n'y auroit aucune égalité entre les parties. J'avouai au député, que je ne pouvois blâmer la résolution de ses maîtres, mais que le roi de France ne pouvoit que les plaindre en cette occasion, n'étant pas en état de les soutenir de vive force, contre l'Espagne & l'Angleterre ensemble.

Tous les députés Flamands revinrent en corps l'après midi, pour assister à la conférence, & peu de momens après eux, arriverent les con-

1603.

seillers Anglois, nommés par sa majesté. Cecil portant la parole pour tous, comme à l'ordinaire, commença par dire très-succinctement, que le roi d'Angleterre vouloit bien s'intéresser en faveur des Etats, & se retournant vers moi, il me demanda si ce n'étoit pas-là ce que je souhaitois, & le véritable objet de ma commission. Je cachai ce que l'air brusque de ce secrétaire ne me faisoit déjà que trop deviner, & au lieu de lui répondre directement, j'adressai la parole aux députés, & leur dis que deux grands rois voulant bien prendre part dans leurs affaires, c'étoit à eux à en marquer l'état au juste, afin qu'on pût avec une pleine connoissance, proportionner le secours au besoin qu'ils en avoient. Barneveld fit à son ordinaire, un tableau des miseres où l'Espagne les réduisoit, qu'il rendit le plus touchant qu'il put. Pour venir à quelque chose de plus précis, il dit, qu'ils s'agissoit de chasser entièrement les Espagnols de la Flandre. Que les Etats s'assuroient de pouvoir y parvenir dans l'espace d'un an, par les moyens qu'il déduisit en cette sorte, que toutes les

forces des Provinces-Unies montoient à douze ou quinze mille hommes d'infanterie, non compris les garnisons, & à trois mille de cavalerie; outre cinquante vaisseaux en état de servir actuellement, avec une artillerie & des munitions proportionnées; qu'il ne s'agissoit de rien autre chose, sinon que les deux rois fissent monter toutes ces forces au double, en fournissant pareil nombre de tout ce qui est marqué ci-dessus.

---

1603.

Je me doutai bien que de pareilles propositions n'alloient être reçues guère favorablement, & pour ne pas paroître autoriser les députés, dans des prétentions véritablement excessives, je dis à Barneveld, qu'il auroit dû avoir plus d'égard à ne demander que ce qu'on pouvoit lui accorder. Je demandai ensuite à Cecil, d'un ton qui renfermoit une espèce de sommation, qu'il me dit nettement la volonté de son maître, sur ce qu'on venoit de lui exposer. Cecil me répondit, que sa majesté britannique n'auroit pas été fâchée de se maintenir avec tous ses voisins dans une paix réelle & sincère; qu'autant qu'on pou-



1603.

voit juger de l'état de la France, par les simples apparences, sa majesté très-chrétienne étoit sans doute dans les mêmes sentimens; cependant que sur les remontrances que j'avois faites au roi d'Angleterre, ce prince se déterminoit à prendre le milieu entre les desirs des Etats & les siens propres, c'est-à-dire, qu'il consentoit à prêter sous-main du secours aux Provinces-Unies; qu'il viendroit peut-être un tems, où l'on pourroit faire mieux, mais que pour le présent, elles n'avoient rien à attendre davantage.

Les députés ne pouvant douter que cette résolution ne fût très-sérieuse, se retirèrent pour conférer entre eux sur la proposition de Cecil, qui continuant son discours pendant ce tems-là, me dit que le roi d'Angleterre étoit bien d'accord à la vérité de favoriser les Etats, mais qu'il n'avoit nulle envie de se ruiner pour eux. Il évita d'entrer dans aucun détail sur la nature de ces secours prétendus, afin qu'on ne pût dans la suite le rappeler à ses promesses, & à quelque engagement positif; il dit seulement, qu'en cas que l'Espagne portât son ressentiment

jusqu'à attaquer personnellement les rois protecteurs de la liberté de la Flandre, afin que toutes choses fussent égales des deux côtés, il falloit que pendant que la France contribueroit de huit mille hommes d'infanterie & de deux mille chevaux, l'Angleterre n'en fournît pour sa portion, que la moitié, non plus que d'une escadre qu'il seroit besoin de tenir sur la côte d'Espagne, & d'une seconde dans les Indes; encore déclara-t'il que l'Angleterre n'avoit aucun autre fonds pour l'entretien de ces forces, que l'argent que la France lui devoit; lequel lui seroit rendu dans deux ans & qu'elle vouloit bien sacrifier à la cause commune.

Je ne vis qu'avec beaucoup de mécontentement, que le secrétaire Anglois cherchoit ainsi à rompre tout accord, en s'éloignant, de dessein formé, de l'état de la question, & en ne faisant que des difficultés anticipées. Je lui répondis, en cachant mon indignation le mieux que je pus, qu'un discours si vague n'étoit point ce qu'il falloit présentement; qu'il s'agissoit avant toutes choses, de régler

1603.

sans équivoque, ce qu'on feroit actuellement en faveur des Provinces-Unies, pour le secours d'Ostende ; qu'après cela, soit que le conseil de sa majesté britannique se portât à la guerre, ou qu'on s'y vît forcé par l'Espagne, il y auroit bien d'autres considérations à faire, sur les suppositions suivantes : que cette couronne n'attaquât qu'un des deux rois, ou qu'elle les attaquât tous deux, qu'ils se déclarassent eux-mêmes les agresseurs, qu'ils fissent des conquêtes dans les Pays-Bas sur les Espagnols,

Pour faire voir encore davantage à Cecil qu'il n'effleuroit pas seulement la matière, je lui fis remarquer, qu'en cas de la rupture de l'Espagne, dont il venoit de parler, afin que la supériorité fût du côté des deux rois, celui de France, outre vingt mille hommes qu'il faudroit qu'il jettât en Flandre, ne pourroit se dispenser d'en envoyer autant sur les frontières de Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné & Bresse ; sans parler des Escadres de Galeres, qu'il faudroit avoir pour s'assurer la Méditerranée ; qu'il étoit nécessaire d'entrer des-à-

présent dans ces détails, tant afin 

---

 de prendre plus sûrement toutes ces mesures, que pour ne pas s'exposer à mille discussions, capables de troubler la bonne intelligence entre les deux princes alliés. 1603.

Répondant ensuite plus directement aux paroles de Cecil, je lui dis, que je ne voyois pas par quelle raison il vouloit faire porter au roi de France, toute ou la plus grande partie de la dépense d'une guerre, qui lui seroit commune avec le roi d'Angleterre; que si par de pareilles prétentions, le conseil britannique cherchoit à ruiner Henri, il entendoit bien mal ses propres intérêts; que ce conseil ne faisoit pas encore attention, qu'en stipulant de part & d'autre toutes dépenses égales, la France ne pouvoit d'ailleurs manquer d'en faire de particulières, peut-être plus grandes encore, telles étoient celles pour la défense de ses côtes de Terre & de Mer, qui en tenant une partie des forces ennemies diverties de ce côté, ne seroient pas moins utiles à l'Angleterre qu'à la France elle-même. J'ajoutai, que pour toutes ces raisons, il me sem-

1603.

bloit que le conseil d'Angleterre prenoit bien mal son tems pour redemander les sommes prêtées à la France; que Henri bien éloigné de cette idée, ne m'avoit donné aucun ordre là-dessus; que je sçavois seulement, par la place que j'occupois dans le conseil des finances, que son intention étoit de s'acquitter par paiement d'année en année, selon qu'il en étoit convenu avec la feue reine, & qu'il s'attendoit à rembourser dans le courant de la présente, deux cens mille livres; mais qu'encore une fois le conseil britannique prenoit une fort mauvaise voie, pour parvenir à cet acquit, en montrant par des défiances & des difficultés déraisonnables, qu'il ne visoit qu'à épuiser la France de plus en plus, conduite odieuse, & bien éloignée de celle de Henri, qui dans toutes ses actions ne montrait que de la bonne foi, & ne travailloit que pour l'utilité publique.

Mes paroles ne firent aucune impression sur les assistans; au contraire je vis mes Anglois prendre feu, & protester que si on vouloit les obliger à quelque chose de plus, l'Angle-



terre abandonneroit tout-à-fait les Etats. Cecil acheva sur-tout de se faire connoître à moi, dans cette conférence, pour ce qu'il étoit. Il n'usa que d'expressions doubles, de propos vagues, & de faux donnés à entendre; parce qu'il sentoit bien que la raison n'étoit pas de son côté. La modération & la sincérité que j'opposois à ses mauvaises subtilités, l'obligeoient à se jeter dans des contradictions, dont il rougissoit lui-même, lorsque d'un mot je lui faisois sentir le ridicule de ses paroles. Tantôt croyant m'intimider, il m'exagéroit les forces de l'Angleterre, tantôt il cherchoit à faire valoir les prétendues offres de l'Espagne à sa nation. Quelquefois il s'étudioit à arracher aux députés & à moi, quelque aveu dont il pût tirer avantage. Il supposoit même malignement, que nous avions dit des choses auxquelles nous n'avions jamais pensé. Il alla jusqu'à vouloir mettre la division entre les députés & moi, en faisant tomber sur moi seul, le refus d'assister ouvertement les Etats. Il s'avisa de demander & de faire demander par ses collègues,

1603. que la France payât sur l'heure à l'Angleterre, en déduction de ses dettes, quarante ou cinquante mille livres sterling, & il dit aux députés que c'étoit pour les employer à leurs besoins les plus pressans; à quoi ils ajoutèrent, que le refus que j'en faisois, ne devoit être imputé qu'à moi seul, parceque je dispois, disoient-ils, de tout l'argent de France. Si tout le mérite de ceux qu'on appelle ordinairement de fins politiques, est de chercher ainsi à surprendre les cœurs droits, & à leur faire porter la haine de leur propre méchanceté, pendant que tout le fruit leur en reste à eux-mêmes, c'est en vérité quelque chose de bien méprisable qu'un politique. Ce qui me piquoit le plus, étoit de voir que ces ministres, qui n'étoient là que pour exposer les intentions du roi, y substituoient impudemment les leurs propres: car je sçavois bien, & la manière seule dont ce prince leur avoit parlé en ma présence, me persuadoit qu'il leur avoit commandé tout le contraire de ce qu'ils faisoient.

Les députés qui étoient rentrés pen-

dant ce tems-là, s'étant retirés fort mécontents, comme on le juge aisément, & dans une plus grande perplexité qu'ils n'étoient auparavant, Cecil changea une dernière fois de batterie. Il me dit, que puisque les choses étoient telles, que le roi de France ne pouvoit entrer en guerre que conjointement avec l'Angleterre, que celle-ci ne pouvoit le faire, si elle n'étoit payée de la France & des Etats, ce que ni l'un ni l'autre ne pouvoit faire actuellement, le mieux étoit que les deux rois continuassent à vivre amis; mais sans entrer dans aucun démêlé étranger. C'étoit là vrai-semblablement le véritable but du secrétaire, & depuis un si long-tems qu'il parloit, ces deux mots étoient tout ce qu'il avoit dit de sincère.

Comme je ne jugeai pas à propos de répondre à ce discours, les Anglois, croyant peut-être m'avoir amené à leur point, dirent qu'ils feroient rapport au roi de tout ce qui s'étoit passé dans la conférence, & qu'ils lui demanderoient une audience pour moi, où tout seroit

conclu en deux mots sur ce pied ;  
1603. que suivant les apparences , cette audience seroit la dernière , & que j'y recevrois mon congé , ne restant plus rien à faire après cela. Si je gardai le silence en cette occasion , ce ne fut pas assurément que j'acquiesçasse à leurs raisons , au contraire , la manière dont ils venoient encore de se déceler eux-mêmes , & de s'avouer en quelque façon menteurs & imposteurs , m'avoit donné pour eux le dernier mépris ; mais je jugeai qu'en contestant , & en m'échauffant , loin de leur faire quitter une résolution qu'ils avoient concertée ensemble , je pousserois peut-être la chose jusqu'à une rupture , au lieu que dans les termes où nous en étions restés , l'amitié subsistant du moins entre les deux rois , & pouvant encore être cimentée par un double mariage , ( car on en parloit publiquement ) il se présenteroit peut-être dans la suite , quelque occasion plus favorable. Je ne désespérois pourtant pas encore absolument du succès de ma commission , parce que je croyois voir que le roi n'entroit pour rien

dans les desseins que ses conseillers s'efforçoient de faire réussir. 1603.

C'est de quoi je me propofai de m'assurer dans ma troisième audience : car je ne donne point ce nom à ma réception du Dimanche. Je l'avois fait demander par Cecil au roi. Ce prince envoya le chevalier Aquins me dire qu'il me l'accordoit pour le lendemain même de la conférence dont il vient d'être parlé ; & que je ne menasse avec moi que peu de personnes, parce qu'il vouloit s'entretenir particulièrement avec moi, ce qui me fut encore confirmé de sa part, par Milord Oreladoux Ecofois, l'intime ami du comte de Mare, qui étoit le mien. Milord Hume & le vicomte Savar vinrent me prendre à Londres sur le midi, & me remirent, en débarquant à Grenvich, entre les mains du comte d'Erby, de la maison royale, qui me conduisit dans la chambre du roi. Je n'avois avec moi que quatre gentilshommes & deux secrétaires.

Le roi d'Angleterre me prit par la main, & défendant qu'on le suivît, il me fit entrer par son cabinet, dans



1603. ses galeries, dont il ferma les portes. Il m'embrassa deux fois avec des expressions qui marquoient combien il étoit satisfait du roi de France & de moi, & combien il étoit touché de ce que sa majesté très-chrétienne lui avoit envoyé l'homme de tout son royaume, qui lui étoit le plus nécessaire. Il exigea que profitant de l'occasion présente, je lui parlasse sans aucune réserve. Ce moment me parut favorable pour me plaindre à sa majesté de ses ministres. Je lui dis, après les remerciemens ordinaires, qu'il m'étoit plus avantageux en toutes manières de traiter avec elle qu'avec ses conseillers, qui après avoir fort mal exécuté ses ordres dans la dernière conférence, n'avoient pas manqué sans doute, de lui faire encore un rapport infidèle de ce qui s'étoit passé entr'eux & moi, & les députés Flamands, & je lui promis de lui faire un récit sincère de tout, si elle vouloit me le permettre.

Le roi ayant agréé ma proposition, je n'omis rien de ce qui s'étoit dit la veille. J'insistai en particulier, sur la proposition de rembourser actuelle-

ment l'Angleterre de l'argent prêté, 1603.  
& sur la calomnie contre sa majesté très-chrétienne & moi, dont on l'avoit accompagnée. J'ajoutai, que si après avoir rempli mes lettres à Henri, d'éloges de la générosité, de la prudence & de la parfaite amitié du prince auquel j'avois l'honneur de parler, & cela, parce qu'il m'y avoit autorisé par ses actions & ses paroles, je venois ensuite à tenir subitement un langage tout opposé, sans avoir rien à apporter que des difficultés toutes frivoles, le roi mon maître ne pourroit guère penser autre chose, sinon que j'avois traité en ministre flatteur & peut-être infidèle, les intérêts qui m'avoient été confiés. Outre qu'une pareille déclaration ne pouvoit passer que pour l'effet d'une intelligence décidée avec l'Espagne; d'où s'ensuivroit peut-être une rupture entre les deux rois, qui n'avoient pas moins d'intérêt que d'inclination, à demeurer toujours parfaitement unis. Je ne crus pas devoir balancer à révéler au roi d'Angleterre, qu'il y avoit plusieurs de ceux qu'il admettoit dans son conseil, qui n'étoient ni bien intentionnés, ni bien affec-

1603.

tionnés à sa personne ; que sans les lui nommer, il devoit regarder comme tels tous ceux qui se montroient assez peu zélés pour sa gloire & pour l'honneur de sa couronne, pour lui conseiller de se rendre sous le nom d'allié, l'esclave de l'Espagne ; que le plus sûr pour lui, étoit de se défier de tous ceux qu'il ne connoîtroit pas parfaitement, & d'en croire toujours plutôt ses propres lumieres, que la voix de ses ministres.

Ce n'étoit pas une chose bien difficile, que de faire entrer le roi d'Angleterre en défiance de ses ministres ; il n'y étoit que trop naturellement porté. Le changement que je remarquai sur son visage, en entendant mes dernières paroles, quelques gestes, quelques mots entrecoupés qui lui échappèrent, me le persuaderent assez. Je crus même sentir, à n'en pouvoir douter, que soit par l'effet de cette défiance, ou par celui des louanges que je lui avois données, ce prince étoit enfin dans la disposition la plus favorable où je pouvois le souhaiter. Je saisis cet instant, pour jeter dans la conversation quelques propos géné-

raux d'un projet, par lequel la tranquillité de l'Europe entière, quant à la politique & à la religion, pouvoit naître par le moyen de sa majesté britannique. Je m'arrêtai court après ce peu de paroles, comme si j'avois appréhendé de fatiguer ce prince par un trop long discours; mais je voyois bien qu'il n'étoit pas possible que la curiosité de Jacques ne fût piquée du peu que je venois de dire. Aussi me répondit-il, que je ne l'ennuiois point, & qu'il falloit sçavoir quelle heure il étoit. Il sortit & le demanda à ceux de ses courtisans qu'il trouva au bout de la galerie. On lui répondit qu'il n'étoit pas encore tout-à-fait trois heures. » Monsieur l'ambassadeur, me dit-il, je veux rompre la partie de chasse que j'avois faite aujourd'hui, pour vous entendre jusqu'au bout; je suis persuadé que cette occupation me sera plus utile que l'autre.

Ce qui me détermina à faire un pas aussi hardi, que celui de communiquer au roi Jacques les grands desseins sur l'Espagne & sur toute l'Europe, qui avoient été concertés entre Henri & Elisabeth, c'est que j'étois persuadé

1603.

que ce prince, déjà porté intérieurement à l'alliance avec la France, n'avoit plus besoin pour le fixer dans cette résolution, que d'y être engagé par un motif grand & noble, & que d'un autre côté, ses ministres le rameneroient toujours à leur façon de penser, tant qu'il ne se soutiendrait pas contr'eux, par la persuasion qu'ils ne combattoient son avis, que parce qu'ils l'ignoroient. Cela ne m'empêcha pas de prendre une précaution, que je jugeai essentielle, & on va la voir.

Je repris donc la parole, sitôt que le roi se fut rapproché, & je lui dis, que sans doute il avoit quelquefois pensé, & avec beaucoup de raison, qu'un homme qui possède les emplois & les dignités, dont on sçavoit que j'étois revêtu, ne quitte point sa place, sans un très-grand sujet; que j'étois dans ce cas; que quoique ma commission se bornât à demander l'union du roi d'Angleterre avec celui de France, je m'étois cependant proposé, avant que de sortir du royaume, d'entretenir sa majesté britannique de quelque chose d'infir-



niment plus considérable, sur l'opi-  
 nion que la renommée m'avoit don-  
 née de ses talens & de ses lumieres, 1603.  
 mais que ce que j'avois à lui dire  
 étoit tel, que je ne pouvois le lui  
 révéler, sans m'exposer à me per-  
 dre, qu'après que ce prince se feroit  
 engagé au secret, par le serment le  
 plus solemnel. Jacques plus attentif  
 que je ne sçauois le dire, balança  
 pourtant à faire le serment que je lui  
 demandois; & pour s'en dispenser,  
 il chercha à deviner de lui-même,  
 ce que je pouvois avoir de si intéres-  
 sant à lui communiquer. Lorsqu'il  
 eût vu que les différentes questions  
 qu'il me fit coup sur coup, ne le  
 mettoient pas plus au fait, il me  
 satisfit enfin par le plus terrible de tous  
 les sermens; je veux dire, par celui  
 du sacrement de l'Eucharistie.

N'ayant plus à craindre d'indiscré-  
 tion, je mesurai pourtant encore rou-  
 tes mes paroles, & commençant par  
 un point, que je sçavois intéresser  
 le plus le roi d'Angleterre, je veux  
 dire, par la religion, je lui dis,  
 que quelque occupé que je lui pa-  
 russe, des affaires & des grandeurs

1603.

purement mondaines, & quelque indifférent qu'il m'eut peut-être cru sur le chapitre de la religion, il n'en étoit pas moins vrai que j'étois attaché à la mienne, jusqu'à la préférer à ma fortune, à ma famille, à ma patrie, & à mon roi même; que je n'avois rien négligé, pour porter le roi mon maître à l'établir en France par de solides fondemens, dans la vive appréhension où j'étois de la voir un jour succomber sous les efforts d'une faction aussi puissante, que celle qui réunit le pape, l'empereur, l'Espagne, les archiducs, les princes catholiques d'Allemagne, & tant d'autres corps & communautés, intéressés dans cette cause; que j'avois assez bien réussi jusqu'à ce jour, mais que peut-être je n'en avois obligation qu'aux conjonctures de pure politique, qui jettoient Henri dans le parti opposé à la maison d'Autriche; que ces circonstances venant à changer, ou moi, qui étois le seul à entretenir Henri dans ce plan de politique, venant à perdre ma place ou ma faveur, je ne voyois pas de quelle manière le roi de France pourroit résister à un parti, que tout le monde & sa propre religion,

religion , lui dictoient d'embrasser ; que cette considération m'avoit fait songer depuis long-tems à chercher pour l'exécution de ce dessein , une personne plus propre par son rang & sa puissance , que je ne l'étois à l'accomplir & à fixer Henri dans ses sentimens ; que trouvant dans le prince auquel j'avois l'honneur de parler tout ce que je cherchois , mon choix n'avoit pas été difficile à faire ; en un mot , qu'il ne tenoit qu'à sa majesté britannique d'immortaliser sa mémoire , en se rendant en quelque maniere l'arbitre du sort de toute l'Europe , par un dessein auquel elle paroîtroit toujours avoir mis la dernière main , quoique l'exécution ne la regardât pas davantage que sa majesté très-chrétienne.

Il ne restoit plus qu'à dire quel étoit ce dessein. J'en donnai d'abord au roi d'Angleterre une idée générale , sous celle d'un projet d'association entre tous les Etats & pays intéressés à abaisser la maison d'Autriche , dont le fondement étoit une ligue offensive & défensive entre la France , l'Angleterre & la Hollande , cimentée par

1603.

l'union la plus étroite des deux maisons royales de Bourbon & de Stuart. Je fis envisager du premier coup d'œil cette association comme très-facile à faire. Elle ne souffroit aucune difficulté par rapport au Dannemarck, à la Suede, en un mot, à tous les princes & états protestans. On pouvoit la rendre assez avantageuse aux princes catholiques pour la leur faire embrasser; par exemple, au duc de Savoye, en flattant son humeur inquiète & ambitieuse de l'espérance qu'il obtiendrait le titre de roi; aux princes d'Allemagne, en partageant entr'eux ce qu'y possédoit la maison d'Autriche, la Bohême, l'Autriche, la Hongrie, Moravie, Silésie, &c. & en rétablissant leurs anciens privilèges; au pape lui-même, en lui accordant la propriété des pays, dont il ne possède que la féodalité. Quant au roi de France, quoique je cherchasse à persuader à sa majesté qu'il n'avoit eu encore jusquelà aucune part au projet que je feignois avoir imaginé seul, je répondois pourtant que lorsque je lui en aurois fait part, il ne songeroit ni à rien retenir pour lui de ses conquêtes, ni à en tirer

aucune récompense, quoique, suivant toutes les apparences, la plus grande partie du fardeau dût retomber sur lui, soit que l'on envisage les frais d'argent nécessaires pour cette entreprise, ou les services qu'il rendroit de sa personne même. Voilà le biais dont je crus devoir prendre la chose par rapport à Henri, pour ne pas trop le compromettre.

---



---

 1603.

Le roi d'Angleterre proposa tout d'abord quelques difficultés sur une union de tant de têtes si différentes, & si différemment intentionnées, les mêmes à peu près que Henri y avoit faites lorsque nous en avions parlé ensemble, & en dernier lieu à Montglar, à son retour de Metz: mais il ne laissa pas de prendre beaucoup de goût à ce dessein, sur la simple ouverture que je venois d'en faire, & il voulut que j'entraisse jusque dans le plus petit détail. Le discours suivant renferme à peu près en essence ce que je dis à sa majesté britannique.

L'Europe est partagée en deux factions, qui ne sont pas aussi justement distinguées par leur religion différente, puisque les Catholiques & les



1603. Protestans se trouvent confondus en-  
 semble presque par-tout , qu'elles le  
 sont par leur intérêt politique. La pre-  
 miere est composée du Pape , de l'Em-  
 pereur , de l'Espagne , de la Flandre  
 Espagnole , d'une partie des princes  
 & villes d'Allemagne & Suisse , de la  
 Savoye , des Etats Catholiques d'Italie ,  
 qui sont Florence , Ferrare , Mantoue ,  
 Modène , Parme , Gènes , Luques ,  
 &c. Il ne faut pas manquer d'y com-  
 prendre ce qu'il y a de Catholiques  
 répandus dans les autres endroits de  
 l'Europe , à la tête desquels est cet  
 ordre si turbulent des Jésuites , dont  
 on ne peut douter que le but ne soit de  
 tout assujettir à la monarchie espa-  
 gnole. La seconde renferme les rois de  
 France , d'Angleterre , d'Ecosse , d'Ir-  
 lande , de Dannemark & de Suède , la  
 République de Venise , les Provinces-  
 Unies , & l'autre partie des princes &  
 villes d'Allemagne & de Suisse. Je ne  
 donne point ici de part à la Pologne ,  
 la Prusse , la Livonie , la Moscovie &  
 la Transilvanie , quoique ces pays  
 soient assujettis à la religion chrétienne ,  
 parce que la guerre qu'ils ont presque  
 continuellement avec les Turcs & les

Tartares, en fait des peuples, en quel-  
 que maniere étrangers à l'égard de ceux  
 de l'occident de l'Europe. 1603.

A mesurer la puissance sur les titres pompeux, sur l'étendue du terrain & sur le nombre des hommes, le premier coup d'œil ne sera pas favorable à la seconde de ces factions, & on ne pourra s'empêcher de décider pour la supériorité en faveur de la première : cependant il n'y auroit rien de si faux que cette idée, & en voici la preuve. L'Espagne, qu'il faut nommer ici la première de sa faction, quoiqu'elle ne soit que la troisième par le rang & la dignité, parce qu'en effet elle en est l'ame, l'Espagne, dis-je, jouit à la vérité, en y comprenant ce qu'elle possède dans les Indes orientales & occidentales, d'une étendue de terre bien aussi grande que sont la Turquie & la Perse ensemble ; mais s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que le nouveau monde, en récompense de l'or & des richesses qu'il lui apporte, la dépouille & de vaisseaux & d'hommes, cette étendue immense lui est plus à charge qu'elle ne lui sert.

Parcourons de même les autres puis-

1603.

dubitable que sa religion le mettra tôt ou tard aux prises avec son bienfaiteur ; mais en supposant que l'empereur peut tout attendre de la reconnoissance de cet électeur, celui-ci ne pourra rien, ou très-peu de chose, tant qu'il aura en tête la branche de Jean-Frédéric, qu'il a dépouillée de cet électorat.

C'est ainsi qu'à tout bien examiner, on trouve que presque toutes les puissances, dont l'Espagne paroît s'aider, ou lui sont peu attachées, ou lui sont d'un foible secours. Personne n'ignore qu'en général l'objet de toutes les villes & des princes, soit de l'Allemagne, soit de la Suisse, est de se délivrer de la domination de l'empereur, & même de s'aggrandir à ses dépens. Il ne peut pas plus compter sur les princes ecclésiastiques que sur les autres. Un empereur étranger est tout ce qu'ils souhaitent le plus, pourvu qu'il ne soit point de la religion. Rien ne feroit tant de plaisir aux Archiducs, tout espagnols qu'ils sont, qu'un arrangement, par lequel ils deviendroient en Flandre souverains indépendans de l'Espagne. Ils se lassent à la fin de n'être que ses valets. Quel est le lien qui

attache le duc de Savoye aux Espa-  
gnols? La crainte seule de la France ;  
car il les hait naturellement, & il n'a  
jamais pardonné au roi d'Espagne d'a-  
voir partagé celle de ses filles qu'il lui  
a donnée, si différemment de la ca-  
dette. Il ne se présente rien autre chose  
à dire de l'Italie, sinon qu'elle ne peut  
que suivre la loi du plus fort.

1603.

Il est donc vrai que la seconde des  
factions que nous venons de marquer  
n'a réellement rien à craindre, pourvu  
qu'elle entende assez bien ses intérêts  
pour demeurer toujours unie. Or il est  
certain que ces motifs si naturels de  
désunion ne s'y rencontrent point, ou  
qu'ils doivent tous, & même celui de  
la différence de religion, qui est en  
quelque sorte l'unique, céder à la hai-  
ne contre l'Espagne, qui est le grand &  
commun motif qui les anime. Quel est  
le prince tant soit peu jaloux de sa gloi-  
re, qui refuseroit d'entrer dans une as-  
sociation dans laquelle on verroit qua-  
tre rois, tels que ceux de France, d'An-  
gleterre, de Suède & de Dannemarck  
se tenir par la main? Elisabeth avoit  
coutume de dire qu'il n'y avoit rien qui  
pût résister à ces quatre têtes réunies.

1603.

Ces vérités supposées, il ne reste plus qu'à examiner par quels moyens l'on pourroit réduire la maison d'Autriche à la seule monarchie espagnole, & la monarchie espagnole à la seule Espagne. Ces moyens consistent dans l'adresse ou dans la force, & j'en trouve deux pour l'une & pour l'autre.

Le premier des moyens secrets est de travailler à enlever les Indes à la maison d'Autriche. Comme l'Espagne n'a pas plus de droit d'interdire ces contrées au reste des Européens, qu'elle en a d'y détruire les habitans naturels, & qu'il est libre d'ailleurs à tous les peuples de l'Europe de se faire des établissemens dans les terres de nouvelle découverte, dès qu'une fois ils ont passé la ligne, cette entreprise seroit facile à exécuter, en mettant seulement sur pied trois flottes de huit mille hommes chacune, bien équipées & ravitaillées tous les six mois; l'Angleterre fourniroit les vaisseaux; la Flandre, l'artillerie & les munitions, & la France, comme la plus puissante, l'argent & les soldats. La seule convention à faire seroit de partager également les pays conquis.



Pendant ce tems là , on prépareroit 

---

---

 1603.  
 fécètement le second de ces moyens à l'occasion de la succession de Clèves & de la mort de l'empereur , qui ne peut être éloignée ; de maniere qu'à la faveur des conjonctures que feroient naître ces deux incidens , on trouveroit des raisons pour enlever à la maison d'Autriche l'empire & ses autres dépendances en Allemagne , & pour y rétablir la forme libre de l'élection , telle qu'elle étoit anciennement.

Le premier des deux moyens déclarés est de prendre ensemble les armes pour chasser les Espagnols de la Flandre , afin d'ériger cet état en république libre & indépendante , portant seulement le titre de membre de l'empire. La chose est peu difficile , avec les forces des alliés. Les Provinces Unies , y compris le Liégeois , Juliers & Clèves , font un triangle , dont le premier côté , depuis Calais jusqu'à Embden , est entièrement sur la mer ; le second est borné par la France , sçavoir , par la Picardie jusqu'à la Somme , & par le pays Messin , jusqu'à Mézières ; le troisieme s'étend depuis Metz , par Trèves , Cologne & Mayence , jusqu'à Dussel-

1603.

dorp. Il ne s'agit que de garder ces trois côtés, de manière qu'on les rende inaccessibles à l'Espagne; ce que l'on peut faire sans peine, l'Angleterre se chargeant du premier, la France du second, les électeurs & autres princes intéressés du troisième. Toutes les villes qui peuvent se trouver sur cette ligne, à l'exception peut-être de Thionville, qui obligeroit à la forcer, céderoient d'abord qu'on les menaceroit de les mettre à contribution.

Le second moyen des deux derniers est de déclarer de toutes parts, & d'un commun concert, de la part de la Ligue marquée ci-dessus, la guerre à l'Espagne & à toute la maison d'Autriche. Le détail de cette entreprise est sans doute infini; ce n'est pas ici le lieu de le faire, il trouvera sa place ailleurs. L'observation la plus essentielle au sujet de cette guerre, c'est que la France & l'Angleterre doivent renoncer à rien prendre dans le partage des conquêtes, & les abandonner aux puissances, qui ne peuvent par elles-mêmes donner de l'ombrage aux autres. Ainsi la Franche-Comté, l'Alsace & le Tirol sont le partage naturel des

Suisses; la Lombardie doit écheoir au duc de Savoye, pour être érigée avec ses autres états en royaume; le royaume de Naples, au Pape, comme ne convenant bien qu'à lui; la Sicile, aux Vénitiens, avec ce qui les accommode dans l'Istrie & le Frioul. Le fondement le plus folide de cette confédération est, comme on le voit, qu'il y auroit à gagner pour tous les confédérés. Le reste de l'Italie, qui est assujettie à ses petits princes, peut être laissé dans la forme de gouvernement où il est, pourvu que tous ces petits états ne fussent censés composer ensemble qu'un seul corps ou république, dont ils seroient tous autant de membres.

Voilà à peu près comment j'exposai à sa majesté britannique le dessein que je voulois lui faire goûter. J'y ajoutai tout ce que je croyois capable de lever ses doutes & de le persuader. Je lui dis que j'avois que cette matiere excédoit la portée de mon esprit; que je n'étois pas surpris que S. M. y trouvât dans l'abord de grandes difficultés, que Henri ne manqueroit pas d'y en trouver aussi beaucoup; mais qu'elles ne venoient que de ma propre foiblesse,

1603.

& de l'impossibilité de faire bien sentir ce qui, pour être parfaitement expliqué, demandoit beaucoup de tems & de longs discours; que j'étois intérieurement convaincu; que non-seulement ce dessein étoit possible, mais encore que le succès en étoit infaillible; que s'il s'y trouvoit quelque chose de défectueux dans la maniere dont je l'avois conçu, il seroit aisément rectifié par les lumieres de quatre grands rois & des plus fameux capitaines de l'Europe, auxquels on le donneroit à exécuter.

Je revins encore à l'alliance des deux rois de France & d'Angleterre, & je dis à S. M. britannique que cette alliance étant le premier & le nécessaire fondement de la confédération que je venois de lui proposer, c'étoit par celle-là qu'il falloit nécessairement qu'elle commençât, sans s'arrêter aux discours des gens passionnés, ni se laisser toucher par des considérations aussi frivoles que celles des dettes de la France & de la Flandre à l'Angleterre. Je l'assurai que l'Angleterre n'avoit rien à perdre du côté de la France, puisque Henri ne faisoit tant de provisions d'armes & de

munitions, & n'amassoit de si grandes sommes que pour se voir un jour en état de satisfaire à tout, & d'accomplir par lui-même la plus grande partie de cet important projet ; du moins que je croyois pouvoir me flatter de l'y engager, par le motif de la gloire & de l'utilité publique, si puissant sur l'esprit de ce prince. J'attaquai Jacques par son endroit le plus sensible ; je veux dire, par l'ambition d'immortaliser sa mémoire, & par le désir qu'il avoit de paroître ressembler à Henri, & d'avoir part à ses louanges.

Enfin l'envie que j'avois de réussir, fit que je rendis à ce prince la chose si palpable, que m'embrassant avec une espece de transport, qui provenoit d'amitié pour moi, & de ressentiment des mauvais conseils qu'on avoit essayé jusques-là de lui faire suivre : » Non, » M. l'ambassadeur, me dit-il, ne crai- » gnez pas que je vienne jamais à man- » quer à ce que nous avons accordé en- » semble ». Il me protesta sur le même ton, qu'il ne voudroit pas pour beaucoup n'avoir pas entendu ce que je venois de lui dire, qu'il ne démentiroit pas la bonne opinion que le roi de France &



1603.

moi avions conçue de lui ; qu'il étoit tel que je l'avois pensé , que les réflexions qu'il alloit faire sur tout ce que je venois de lui dire , ne feroient que le confirmer davantage dans les sentimens que je lui avois inspirés ; qu'il s'engageoit à moi d'avance à signer le modèle du traité d'alliance que je lui avois présenté le dimanche , & où il avoit fait quelques petits changemens de sa main ; que je signerois de mon côté au nom du roi de France , si je n'aurois mieux le remporter avec moi sans être signé , pour le faire voir à S. M. très-chrétienne , auquel cas il me donnoit sa parole royale , que le renvoyant ou le rapportant au bout d'un mois ou six semaines , approuvé & signé de la main de Henri , il y joindroit sa signature , sans la moindre difficulté. Il finit , en m'assurant obligeamment qu'il ne vouloit plus rien faire à l'avenir , que de concert avec le roi de France. Il me fit promettre le même secret que j'avois eu la hardiesse d'exiger de lui , pour toute autre personne que pour le roi mon maître , & il l'étendit jusqu'à me défendre de mettre jamais sur le papier certaine chose qu'il me confia , & que

je supprime à cause de ce serment.

Notre entretien avoit commencé à peu près à unè heure, & en avoit duré plus de quatre. Le roi appella l'amiral Howard, les comtes de Northumberland, de Soutampton & de Mare, milord Montjoye & Cécil, & il leur déclara qu'après avoir mûrement pesé mes raisons, il étoit résolu à faire une alliance étroite avec la France contre l'Espagne. Il reprocha hautement à Cécil d'avoir agi & parlé au contraire de tout ce qu'il lui avoit commandé : explication dont le secrétaire se tira tout-à-fait mal. » Je vous ordonne » à vous, M. Cécil, lui dit ce prince, » que sans autre replique ni contestation, vous fassiez dresser en conformité, toutes expéditions nécessaires, suivant lesquelles *j'en donnerai la dextre* (7), & toutes sortes d'affurances, aux ambassadeurs de Messieurs les Etats. » C'est la première fois qu'il les avoit traités avec cette distinction. Après quoi, se tournant vers moi, & me prenant les mains,

---



---

1603.

(7) Cette expression | qu'on fait, en présent-  
signifie le serment ou | tant la main droite,  
promesse d'alliance, |

**1603.** il me dit : » Hé bien ! M. l'ambassadeur,  
 » n'êtes-vous pas maintenant bien con-  
 » tent de moi ? »

Je répondis par une inclination très-profonde , & en faisant à sa majesté les mêmes protestations de fidélité & d'attachement que j'aurois pu faire à mon roi. Je le priai de permettre que je les lui confirmasse , en lui baissant la main. Il m'embrassa & me demanda mon amitié avec un air de bonté & de confiance qui déplut fort à plusieurs des conseillers présens. Et en me congédiant , il donna ordre au comte de Northumberland de m'accompagner jusqu'à la Tamise , & à Sidney de m'escorter jusqu'à Londres.

*Fin du quatrième Volume.*



# TABLE GÉNÉRALE

D E S

## M A T I E R E S

Contenues dans ce quatrième Volume.

### A.

- A**BBIGNY, gentilhomme, III.
- AERSENS ( François ) ambassadeur des Provinces-Unies en France, les sert bien auprès de Henri IV, 233. N. 8. *Voyez* RICHELIEU ( le cardinal de ) HENRI IV. Il donne avis de l'union prétendue de l'Espagne avec l'Angleterre pour envahir la France, 346. *suiv.*
- ALBE-ROYALE en Hongrie, sa prise, 92. reprise par les Turcs, 207.
- ALBERT, archiduc, investit Ostende, 24. N. 8. envoie le comte de Solre, ambassadeur à Henri IV, à Calais, 32.
- est malade à Bruxelles, 200.
- ALBIGNY ( Charles de Simiane d' ) surprend Genève, 203. N. 39. en est chassé, 204. *Voyez* GENÈVE.
- ALLEMAGNE. Avantages pour les électeurs & princes d'Allemagne, dans le grand dessein de Henri IV, 407-409. Véritable politique des Cercles par rapport à la maison d'Autriche & à l'Espagne, 409. 410.
- AMOURS ( N. d' ) commissaire pour la levée du sol pour livre sur les rivières, 97.
- ANNE-MARIE-MAURICE

CETTE, reine de France . sa naissance, 56. N. 19. fitions & véritable politique des archiducs en

ANGLETERRE & AN- GLOIS. Leurs pirateries sur les vaisseaux françois, 265. Insulte que leur vice-amiral fait à Sully,

273-275. N. 16. Haine qu'ils portent aux Fran- çois, 291-292. Caractère de la nation, 291-294. N. 18. pag. 341.

Jalousie des Anglois contre les Ecoissois, 341. 342.

Droits prétendus de l'An- gleterre sur la Norman- die, la Guienne, le Poi- tou, 347. 348. Maniere dont on sert le roi d'An- gleterre à table, 377.

378. Opposition des mi- nistres anglois aux négocia- tions de Sully, & aux intérêts des Provinces- Unies, 384-395.

ANNE de Dannemark, reine d'Angleterre, son caractère & sa conduite, 302. 303. N. 20. Elle vient à Londres, malgré la défense de son mari, 303. 304.

ARSENAL de Paris. Bal- let & spectacles qui s'y font, 93.

ARCHIDUCS (Les) Dispo-

sitions & véritable politi- que des archiducs en Flandre, par rapport à l'Espagne & à la maison d'Autriche, 410. 411.

ARCHIPRESTRE établi en Angleterre par le Pape, cause de trouble, 365. 366. N. 4. 5. Voy. CLÉ- MENT VIII. JACQUES. JÉ- SUITES.

AREMBERG (Jean de Ligne, comte d') am- bassadeur de l'Archiduc au roi Jacques; cabale dans Londres, 280. N. 17. envoie faire visite à Sully, 318. Fautes qu'il fait dans sa négociation, 374-376.

ARMAGNAC, valet de chambre de Henri IV, 112.

ARNAUD le jeune, secré- taire du duc de Sully. Avis qui lui est donné par un chanoine de Cantorbéry sur les brigues de l'Espa- gne à Londres, 280.

ARQUIEN (Antoine, sei- gneur d') est fait lieute- nant de roi dans Metz, 215. N. 3.

ARRAGON (l'amiral d') ne peut secourir Grave, 200.



## DES MATIERES. 423

ARTILLERIE. Etats & formules que donne Sully sur cette partie, 5.

ASQUINS (chevalier d') de la faction écossaise à la cour de Londres, 297, 321, 334, 342, 395.

AVOCATS (Affaires des) terminées à l'amiable; réflexions à ce sujet, 177. 182. N. 26, 27.

AUTRICHE (maison d')  
*Voyez* PUISSANCES du Nord. JACQUES, roi. Pays subjugués par elle, 358.

*Voyez* CHARLES-QUINT. PHILIPPE II. Nécessité & moyens de l'abattre, 360-362. 412-414. *Voyez* DESSEIN POLITIQUE. HENRI IV. Foiblesse de cette maison, 408-410.

AUTRICHE (Ferdinand, archiduc d') échoue devant Canise, 92.

AUTRICHE (Rodolphe d') empereur. *Voyez* RODOLPHE.

AUVERGNE (Charles de Valois, comte d') ses intelligences avec l'Espagne, 26. Formule d'association entre lui, Bouillon & Biron, 77-79. cherche à se saisir de Saint-

Flour, 81. Conseil pris à Blois de l'arrêter, 129. Il est arrêté, 132. N. 11. 12. a grace de la vie, & est enfermé, 152. N. 23. puis est élargi, 152. Motifs de cette grace, 155-157. D'Auvergne trahit de nouveau le roi, 157. Son caractère, 158.

### B.

**B**ARGES, bateaux; 282.

BARNEVELD (Jean Olden de) principal député des Provinces-Unies au roi Jacques; premier entretien qu'il a avec Sully, ambassadeur de France à Londres; confidences qu'il lui fait, & mesures qu'ils prennent ensemble, 309-314. N. 21. Il donne avis de la prétendue union de l'Espagne & de l'Angleterre contre la France, 346. Mécontentement qu'il essuie de la part des ministres d'Angleterre, 381. Conférences qu'il a à ce sujet avec Sully, auquel il confie les secrètes résolutions des

- Etats - Généraux , 382.  
 Conférences entre lui ,  
 Sully & les ministres an-  
 glois, qui ne veulent rien  
 accorder, 383-394. *Voyez*  
 CÉCIL.
- BARREAU. Suppression  
 de ses officiers, 21.
- BASTE (George) gé-  
 néral des troupes impé-  
 riales en Transilvanie , y  
 défait les vaivodes Batto-  
 ry & Michel, 92. Beau-  
 trait de ce général, 207,  
 208.
- BATIMENS, *voyez* EDI-  
 FICES.
- BATTORY, vaivode de  
 Transilvanie est défait ,  
 92. se révolte contre l'em-  
 pereur, 204.
- BEAUMONT (Christo-  
 phe de Harlai , comte  
 de) ambassadeur de Fran-  
 ce à Londres, donne avis  
 de la mort d'Elisabeth ,  
 240. N. 9, Services qu'il  
 rend dans l'ambassade de  
 Sully, 281, 282. La gra-  
 ce de Combaut lui est  
 refusée, 289. Il dissuade  
 Sully de se présenter en  
 habit de deuil à l'audi-  
 ence du roi d'Angleterre ,  
 320, 321. est admis à
- manger à la table du roi  
 Jacques, 377.
- BELLEGARDE ( Roger  
 de S. Larry , duc de )  
 grand écuyer de France.  
 Sa familiarité avec Henri  
 IV , 20. 112. Il est fait  
 lieutenant pour M. le  
 dauphin en Bourgogne,  
 144. obtient la surinten-  
 dance des mines, 193.
- BELLIÈVRE ( Pompon-  
 ne de ) reçoit les dépositi-  
 ons de la Fin contre le  
 maréchal de Biron , 85.  
 conseille à Henri IV d'ar-  
 rêter les chefs du parti  
 des séditieux , 106. 168.  
 assiste au conseil où Sul-  
 ly reçoit ses instructions  
 pour son ambassade à  
 Londres, 259.
- BÉRINGHEN ( Pierre de )  
 est fait contrôleur géné-  
 ral des mines , 194.
- BÉTHUNE ( maison de )  
*voyez* HENRI IV.
- BETHUNE ( Philippe de )  
 comte de Selles, frere du  
 duc de Sully, envoyé am-  
 bassadeur à Rome , 61.  
 N. 22.
- BIRON ( Charles de  
 Gontaut, maréchal de )  
 avoue au roi ses brigues

## DES MATIERES. 425

en Espagne & en Savoye , 26. 27. en demande pardon à sa majesté ; conditions de son traité avec le duc de Savoye , 67. 68. N. 25 & les reprend de nouveau , 68-70. Il écrit à Sully , 69-71. Ses paroles extravagantes , 68. N. 26. Il est envoyé ambassadeur en Angleterre , 75. & en Suisse 76. Discours imprudent qu'il tient à la reine Elisabeth ; son caractère , 75. 76. Il se lie par une association criminelle avec Bouillon & d'Entragues , reprend plus fortement ses brigues avec l'Espagne & la Savoye , souleve le peuple , entreprend sur les principales villes de France , se sert pour cela de la Fin , 77. 79. Il vient à Fontainebleau , 116. résiste à tous les conseils de Sully , 126. 128. Il est arrêté , & comment , 132 , 133. Particularités sur son arrivée à Fontainebleau , sur son entretien avec le roi , & sur sa détention , 129. N. 11. On lui fait son procès ,

& il a la tête tranchée , 136-138. Particularités à ce sujet , & sur ses erreurs , 137. N. 14. Son caractère & sa famille , 137. N. 15. 16. Discours qu'il tint à Arnaud le jeune , secrétaire de Sully ; de quelle maniere il parla de Sully , 142. 143. Sollicitations de ses parens en sa faveur , 143. 144. N. 18. *Voyez RUMIGNI.*

**BLANC ( François le )** agent du duc de Bouillon à Londres , 317.

**BLANCMESNIL ( Nicolas Potier , sieur de )** président au parlement de Paris , instruit le procès du maréchal de Biron , 136. N. 13.

**BLÉRANCOURT** , gentilhomme , 287.

**BLOIS.** Le conseil y délibere d'arrêter les chefs du parti séditieux , 106. *Voyez SÉDITIEUX.*  
**BOUILLON.** **EPERNON.** **AUVERGNE** , &c.

**BOIS-DAUPHIN ( Urbain de Laval de )** ambassadeur à Vienne , 94. N. 1.

**BONEUIL.** L'un des courtisans familiers avec Henri IV, 20

**BOUILLON** ( Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de ) cabale avec les seigneurs du royaume, 20. & avec l'Espagne, 78. Association entre lui, le maréchal de Biron & le comte d'Auvergne, 78. Son entretien avec le roi, 102-105. Il élude adroitement la proposition que lui fait Henri IV de demeurer à la cour, 105. 106. On agite dans le conseil sa détention, 106. Sa lettre à Sully, 163. Sa réponse à celle de Sully, 166. Sa lettre à Du-Maurier, 167. 168. N. 25. Il engage inutilement l'électeur palatin à solliciter Henri IV en sa faveur, 235. 236. cherche à gagner le roi d'Angleterre, 316. mais inutilement, 363. 364.

**BOURBON** (maison de) Nécessité & moyens de l'unir avec celle de Stuart pour abaisser la maison d'Autriche, 403-405,

*voyez* DESSEIN POLITIQUE.

**BOURBON** ( Henri de ) duc de Verneuil. *Voyez* VERNEUIL.

**BOURGOGNE** ( maison de ) Les princes du Nord souhaitent de la rétablir, 300. 301.

**BRANDEBOURG** ( Jean-Georges de ) différend entre lui & le cardinal de Lorraine pour l'évêché de Strasbourg, terminé, 217. N. 5.

**BROSSARD** ( le pere ) Jésuite, 218. N. 6.

**BROSSE** ( la ) astrologue. Sa réponse à Biron, qui étoit venu le consulter, 138. 139. N. 15.

**BRUNSVICH** ( duc de Lunebourg ) Traité entamé par lui entre l'Espagne & l'Angleterre, 315.

**BUDE.** Les Turcs en font lever le siège, 206. 207. *Voyez* NEVERS ( duc de )

**BUZENZAL** ( Paul Choart de ) ambassadeur de France en Hollande, communique à Henri IV les desseins du prince Maurice,

DES MATIERES. 427

Maurice , 22. 23. 233. Suisses , 196. N. 32.

C

**CALVAIRAC** ( Jean de Sudriere , Baron de ) avertit Henri IV des complots de la cabale séditieuse , 80. N. 28.

**CALVINISTES** de France veulent faire du roi d'Angleterre leur protecteur , 317.

**CAMPO** ( dom Alonce del ) défait par les troupes d'Elisabeth en Irlande , 88.

**CANAYE** de Frêne ( Philippe ) ambassadeur à Rome , 61. N. 22.

**CANTORBERY**. Réception que fait la noblesse de cette Ville à Sully , 279. Avis que lui donne un chanoine , 280.

**CATHOLIQUES** murmurent de l'ambassade de Sully à Londres , 245. Leur faction en Europe opposée à la faction protestante ; forces de ces deux factions , 405-407.

**CAUMARTIN** ( Louis le Fèvre de ) Garde des sceaux , nommé pour traiter avec les ambassadeurs

**CAUMONT** ( Jacques Nompar de ) voyez **FORCE** ( la )

**CAZAL** ( Alphonse ) 146.

**CÉCIL** ( Guillaume ) secrétaire d'Elisabeth. Son caractère , son ambition , ses artifices , 298. 299. 340. Il rend visite au duc de Sully , 306. Ses manières pour obtenir la faveur du nouveau roi d'Angleterre , 340. 341. Voyez **JACQUES**. Conférence entre lui , les conseillers Anglois & Sully , où il cherche à le surprendre & à le tromper , 369. 374. Il est député au Comte d'Artemberg , 375. Son penchant en faveur de l'Espagne , 376. Il se montre en tout contraire aux Flamands , 382. Conférence entre lui , Sully , & les députés des Provinces-Unies , où il tend toutes sortes de pièges à ce ministre , 384-394.

**CHAMBRE** de Justice en 1601 , appelée Chambre Royale , 11-13. N. 5. 6. sans fruit , 20. 21.



CHAMNITE ( comte de ) prêtre , 365. N. 4. Politesses réciproques de ce Pape & du roi d'Angleterre , 368. N. 6.

CHARTRES ( Prigent de la Fin , vicomte de ) On se sert de lui pour faire parler la Fin son oncle , 82. N. 30.

CHASTES ) commandeur de ) gouverneur de Dieppe , 234.

CHASTE AUNEUF OU PASSAVA , pris & détruit par les Chevaliers de Malthe , 92.

CHASTELIER ( le pere ) Jésuite , 218. N. 6.

CHASTILLON - COLIGNY ( Henri de ) petit-fils de l'amiral , tué au siège d'Ostende. Ses grandes qualités , 47. 48. N. 13.

CHEVALERIE ( La ) prête son nom à Sully pour le gouvernement de la Bastille , 86.

CHOART , voyez BUZENVAL.

CHOISEUL voyez PRASLIN.

CLAUSEMBOURG pris , 92. Voyez BASTE.

CLEMENT VIII , cause du trouble en Angleterre en y établissant un archi-

prêtre , 365. N. 4. Politesses réciproques de ce Pape & du roi d'Angleterre , 368. N. 6.

COBHAM ( milord ) 36. 37. de la faction des mécontents à Londres , 299. Avis qu'il confirme à Sully , 346.

COEME ( Jeanne de ) épouse de M. le prince de Conti , 60. N. 21. Voyez MONTAFFIÉ.

CŒUR ( Barthelemi ) ambassadeur de la Porte en France , 29. N. 10.

COLVILLE , ministre protestant , écrit contre le roi Jacques , 368.

COMBAUT , voyez SULLY.

COMMERCE. Abus corrigés dans cette partie , 6 - 9. N. 2. 3. Traité de commerce entre Charles IX & Elisabeth , défavantageux à la France , 265.

COMMINGES , voyez SOBOLLE.

CONCHINI , 20. 112.

CONSTANT , gentilhomme , 111-168.

CONSTANTINOPLE se révolte , 92.

DES MATIÈRES. 429

CONVERSATIONS entre Elifabeth & Sully sur les moyens d'abaisser la maison d'Autriche, 38-45. entre Henri IV & Sully, sur les graces que ce prince veut lui faire, 169-176. sur la mort d'Elifabeth & l'ambassade de ce ministre à Londres, 244-248. entre le roi d'Angleterre & Sully à sa première audience sur différens sujets, 324-330. Autre secrète à sa seconde audience sur le dessein contre la maison d'Autriche, 355-364.

COQUET, maître d'hôtel de Henri IV, 22.

COTTON (Pierre) Jésuite, 218. N. 6.

COULON (abbaye de) donnée à Sully, 230.

CUMBERLAND (comte de) de la faction des mécontents à Londres, 299.

D.

DAUPHINÉ. Procès du tiers-état contre le clergé & la noblesse du Dauphiné, 183.

DEFUNCTIS. Grand

prévôt de l'hôtel, 141.

DELFIN, ambassadeur de Venise en France, 31.

DENIER dix & douze aboli. Denier seize établi, 6. 7. N. 2.

DERBY (le comte) escorte Sully dans son ambassade à Londres, & le conduit à Grenvich, 323.

DESCURES sert utilement dans l'affaire de la détention du maréchal de Biron, 106. 119.

DESSEIN. Politique ou grand dessein de Henri IV. Ce prince s'en entretient par lettres avec Elifabeth, 39-42. Cinq points principaux de ce dessein, 45.

DEUX PONTS (Jean II, duc de) vient voir Henri IV à Metz, & y épouse Catherine de Rohan, 216. N. 4.

DIÈTE DE RATISBONNE, voyez RATISBONNE.

DOUVRES. Sujet du voyage d'Elifabeth en cette ville, 33. Comment Sully y est reçu, 276. 277.

DUELS. Edit de Henri

IV contre le duel, 194.  
N. 31.

## E

**E**COSSOIS. Faction  
Ecoffoise amie de la  
la France à la cour de  
Jacques, 297. Jalouſie  
des Ecoſſois & des An-  
glois, 341. 342. *Voyez*  
ANGLETERRE. JACQUES.  
LONDRES.

EDIFICES faits ou répa-  
rés, 244. N. 11.

EDMOND, agent d'Elisabeth en France, vient à Calais complimenter Henri IV, 33. 39. 355. N. 3.

ELISABETH. Reine  
d'Angleterre, vient à  
Douvres, 33. Motifs ſe-  
crets & particuliers de ce  
voyage, lettres que Hen-  
ri IV & elle s'écrivent.  
Entretien d'elle & de Sul-  
ly, &c. 34. 35. N. 12.  
*Voyez* DESSEIN POLITI-  
QUE. Elle défait les rebel-  
les en Irlande, 88. Sa  
mort, ſon éloge, 240.  
241. N. 10. Traité de  
commerce fait par elle  
avec Charles IX, 265.  
Louanges données à ſa  
politique, 337. 338. 345.

346. Appui qu'elle donna  
aux prêtres Anglois contre  
la cabale eſpagnole, 366.  
N. 5. Parole de cette reine  
ſur l'union des rois de  
France, d'Angleterre, de  
Suède, & de Dannemarck,  
412.

ELISABETH de France,  
reine d'Eſpagne, ſa naiſ-  
ſance, 198. N. 34. tombe  
malade, 357.

EMBDEN. L'Eſpagne tâ-  
che en vain d'envahir cer-  
te place, 203.

EMPIRE & EMPEREUR.  
Leur véritable politique  
par rapport à l'Eſpagne,  
408. 409.

ENTRAGUES (Francois  
de Balzac d') Ses intri-  
gues à la cour du roi Jac-  
ques, 317. 318.

ENTRAGUES (Mlle d')  
*Voyez* VERNEUIL (Catherine-  
Henriette de Balzac  
d'Entragues, Marquiſede)

EPERNON (Jean-Louis  
de Nogaret de la Valette,  
duc d') Sa juſtification,  
bons conſeils qu'il ſuit,  
120 121. N. 7. il eſt obli-  
gé d'ôter le gouverne-  
ment de Metz aux Soboles,  
209. 210. N. 1. 2.

## DES MATIÈRES. 431

**ERBY** ( Le comte d' ) conduit Sully dans la chambre du roi, 395. •

**ESPAGNE & ESPAGNOIS** continue la guerre contre les Provinces-Unies, 23-26. N. 8. Voy. Henri IV. Insulte qu'elle fait à l'ambassadeur d'Henri IV, 27. 28. N. 9. Appui qu'elle donne aux séditieux de France, 80. & aux révoltés en Irlande, 88. Forces navales qu'elle arme, 88. 89. Suite de la guerre avec les Flamands, 200. Une escadre espagnole est battue, 201. 202. Brigues des Espagnols en Angleterre après la mort d'Elisabeth, 242. 243. Ils recherchent le roi Jacques, 280. Faction Espagnole à Londres, 298. Voyez **JACQUES**. Grandes offres qu'elle fait au roi Jacques contre la France, 347-354. 356. 357. Elle soutient les prêtres Anglois contre le roi Jacques, & brigue pour le détrôner, 365-368. N. 4. 5. 6. Idée de la faction catholique en Europe, à la tête de laquelle est l'Es-

pagne, 406. Voyez **DESSEIN POLITIQUE**.

**ESPÈCES d'or & d'argent**, voyez **MONNOIE**. **ETOFFES d'or & de soie**. Défense d'en porter dans le royaume, 8. N. 4.

**EVENCHER** ( Comte de ) 37.

**EUROPÉ**. Réflexions sur les abus qui y regnent par rapport à la guerre, & sur la véritable politique, 294-300. Idée & forces de différentes factions qui la divisent, 405. 412.

F.

**FIN** ( Jacques de la ) Son caractère, 81. 82. N. 29. 30. trahit Biron, ses interrogatoires & dépositions où il implique Sully, 83. 84. N. 31. Il continue à tromper Biron, 119. N. 6.

**FINANCE & FINANCIERS**, 2-4. Offices des finances supprimés, 20. 21. Les financiers malfaitteurs, poursuivis, 183.

**FLANDRE, PAYS-BAS & PROVINCES - UNIES**. Expéditions pendant la

guerre , recommencée par l'archiduc Albert , 23-26. Suite de la guerre des Flamands , 201-203. Députés des Etats Généraux à Londres mal reçus par Jacques , entretien de Sully avec ces députés , 308-310. *Voyez* BARNEVELD. FONTAINE. ( la ) Prétendue proposition faite par l'Espagne aux Flamands de s'unir à elle contre la France , 350-352. Diverses conférences à ce sujet , 381. 393.

FLEURY ( Etienne de ) conseiller au parlement , instruit le procès du maréchal de Biron , 136. N. 13.

FONTAINE ( la ) député des Provinces-Unies à Londres , 308-321. *Voy.* BARNEVELD.

FONTENELLES ( Guy Eder de Baumanoir , baron de ) est rompu vif , 444. 445. N. 19.

FORCE ( Jacques Nompar de Caumont , duc de la ) maréchal de France , demande au roi la grâce du maréchal de Biron , 143. N. 18.

FORGET ( président ) fait le contrat d'acquisition de Monceaux pour la reine , 56.

FRANCE ( la ) Politique que la France doit suivre avec la nation angloise , 293. 294. N. 19.

FRONTENAC , officier calviniste , 20.

FUENTES ( comte de ) Ses intelligences avec le maréchal de Biron , 169. Il s'empare du marquisat de Final , 202.

## G.

GABELLE. Calomnie contre Henri IV , de vouloir l'établir par tout le royaume , 97.

GALLES ( Prince de ) Son caractère & ses inclinations , 304.

GARNIER , prédicateur du roi. Gratification qu'il en reçoit , 65. Il assiste Biron à la mort , 141.

GENÈVE. Entreprise sur cette ville manquée par le duc de Savoye , & suivie d'un traité de paix par la médiation des Suisses , 204. N. 40.



GLASCOU ou GLASGOW  
( Jacques de Béthune ,  
archevêque de ) 258. N.  
13.

GONDY , partisan , 20.  
276.

GOVERNEMENT. Hen-  
ri IV & Sully s'y appli-  
quent après la paix de  
Savoie , 1. & *suiv.* Maxi-  
mes & considérations sur  
le gouvernement , 12. 13.  
174. 293. 294. N. 7. 19.

GRAND-SEIGNEUR ( le )  
envoie un ambassadeur à  
Henri IV , 29. N. 10. Ti-  
tres magnifiques qu'il lui  
donne par son ambassa-  
deur , 30. N. 11.

GRAVES pris , 200.  
201.

GRAVESEND. Récep-  
tion qu'on y fait à Sully ,  
282.

GREFFIN , milord , 37.

GRISONS. *Voyez.*  
HENRI IV.

GUISCARDI , chance-  
lier de Montferrat , *voy.*  
RICHELIEU ( le cardinal  
de )

GUISE ( Catherine de  
Clèves , duchesse de ) ob-  
tient de Henri IV la grace  
du prince de Joinville ,  
160.

H.

HARAS du roi. Parti-  
cularités sur leurs  
divers établissemens , 65.  
N. 24.

HARLAY ( Achille de )  
premier président , inf-  
truit le procès de Biron ,  
136. N. 13.

HARLAY ( Christophe  
de ) gouverneur d'Or-  
léans , 240. N. 9.

HEBERT ( Charles )  
agent du maréchal de  
Biron , obtient sa grace  
du roi , 146.

HENRI IV , roi de  
France , corrige les abus  
dans la monnoie & le  
commerce , &c. 1-9. dé-  
fend l'usage des étoffes  
d'or & d'argent , l'entrée  
de ces étoffes en France ,  
& le transport des espèces  
d'or & d'argent hors du  
royaume , 8. 9. Simplicité  
de ses habits ; ce qu'il dit  
là-dessus , 7. 8. N. 3. 4.  
Il établit une chambre de  
justice , 11. 12. N. 5.  
dont il retire peu d'avan-  
tages , 19. 20. Voyage  
qu'il fait à Orléans , 21.

T iij

Il est informé des menées du Prince d'Orange; parti qu'il prend, 21-23. Motifs du voyage qu'il fait à Calais, 25. 32. Ses sujets de plainte contre l'Espagne, 26. 27. Insulte faite à Madrid à son ambassadeur, dont le Pape lui fait donner satisfaction, 27. 28. N. 9. *Voyez* GRAND-SEIGNEUR. ( le ) Il reçoit une ambassade des Vénitiens, 30. Sa réponse à l'ambassadeur d'Espagne, 32. Lettres réciproques de lui & d'Elisabeth; raisons qui les empêchent de s'aboucher, 33. 34. Calomnie contre eux à ce sujet, 34. N. 12. Henri IV envoie Sully à Douvres conférer avec Elisabeth, 36. Sa joie à la naissance du Dauphin, 49. 50. Sa recommandation à la sage-femme de la reine, avant l'accouchement, 49. N. 14. Ce qu'il dit à la reine, lors de l'accouchement, 50. N. 16. Il donne à la reine Monceaux, 56. Il fait part à Sully de la naissance du Dauphin, 50. N. 16. fait tirer son horoscope par la Riviere, 52-54. le fait nourrir à Saint Germain, 55. Il se fait restituer les isles de Pomegue, &c. par le Grand Duc, 57-60. N. 20. nomme le comte de Béthune ambassadeur à Rome, malgré Villeroy & Sillery, 61. 62. Son estime pour la maison de Béthune, 63. Lettre de ce prince à Sully sur Ornano & sur le haras de Mehun, 64. 65. N. 23. 24. Il cherche à ramener l'esprit de Biron, 67-71. 124. lui donne une gratification considérable, 71. Avis qui lui sont donnés sur la conspiration, 80. Lettres qu'il écrit, & entretiens qu'il a avec Sully sur les dépositions de la Fin, 81-85. N. 31. Divertissemens de ce prince à l'Arsenal, 93. Attaque de goutte qu'il ressent, 95. 96. Il va à Blois, & y déconcerte les desseins de Biron, 96. *Voyez* SÉDITIEUX. Calomnies contre Henri IV, 97. Il tient un grand conseil sur le

DES MATIÈRES. 435

projet d'arrêter Bouillon, d'Auvergne & Biron, 98-200. est dissuadé de faire aussi arrêter d'Épernon, 107. Il prend une résolution violente contre la reine & les Italiens de sa maison, dont Sully le dissuade, 111-114. N. 3. Il se montre en Poitou, Limosin & Guienne, 115. Son entretien avec Biron, 122. 123. N. 9. Il engage Sully d'entreprendre à faire rentrer le maréchal de Biron en lui même, 124. Son entretien avec Sully & la Reine, 128-131. Il fait arrêter Biron & d'Auvergne; particularités sur cette détention, 132. 134. N. 12. Il fait faire le procès à Biron, 136. Parole de lui aux patens de ce maréchal, 143. N. 18. fait exécuter le Baron de Fontenelles, & fait grace à tous les autres conjurés, 144. 145. à Hebert & au comte d'Auvergne; motif de cette clémence, 151. 152. N. 22. au prince de Joinville, qu'il fait enfermer, 158-161. N. 24. Il cherche inutilement à attirer Bouillon à la cour, 162-166. Reproche qu'il fait à l'Espagne, au sujet de la conspiration de Biron, 168. 169. Conversation entre lui & Sully, 169. 170. sur les bornes qu'il veut mettre à ses bienfaits pour lui, 170-176. Affaire des avocats qu'il termine par la douceur, 177. 181. N. 27. Aventure où il fait fouetter des procureurs, 182. N. 28. Son édit contre le duc, 194. N. 31. Il renvoie le camérier du Pape, qu'il avoit comblé de présens; consent à l'alliance de la République de Venise avec les ligués des Grisons, 197. Son voyage à Calais, 198. Il donne le château de Verneuil à mademoiselle d'Entragues, 198 N. 33. fait légitimer le fils de la marquise de Verneuil, tombe malade à Monceaux, 199. N. 35. va à Metz, 211. 212. en chasse les Soboles, 214. 215. y a une indisposition; y

raccommode plusieurs prin d'Allemagne qui viennent l'y voir, 216. 217. N. 4. 5. y reçoit favorablement les Jésuites, & leur promet de les établir, 218. 219. N. 6. donne à Sully l'Abbaye de Coulon, 230. rassure le Pape sur ses armemens, 231. continue à appuyer sous main les Flamands contre l'Espagne, 231. Anecdote sur le commerce du roi avec la femme d'*Aersens*, 233. N. Sa réponse à l'Electeur Palatin, qui lui écrit en faveur de Bouillon, 237. 238. Son regret de la mort d'Elisabeth, 240-242. N. 10. Entretien à ce sujet avec Sully, qu'il se détermine à envoyer à Londres, 242-250. Bâtimens faits par ce prince, 244. N. 11. Instruction publique & secrète qu'il donne à Sully; importance de cette ambassade, 245-250. Sa grande maladie à Fontainebleau; extrême confiance qu'il témoigne à Sully; sa guéri-

son, 253.-257. N. 12. Confeils qu'il donne à la reine, se croyant prêt à mourir, 255. 256. Il assemble un conseil où Sully reçoit ses instructions, 259, 260. Ses lettres au roi & à la reine d'Angleterre, 267. Lettres réciproques du roi & de Sully pendant son séjour à Londres, 268-270. Ses raisons pour prendre le parti des prêtres Anglois, 365. 366.

HESSE (Guillaume landgrave de) vient voir Henri IV à Metz, 218.

HONGRIE. Sa guerre avec l'Empereur Rodolphe, 92. Suite de cette guerre, 204. 208. N. 41.

HOWARD (milord) amiral d'Angleterre reçoit le comte d'Aremberg, 281. sert la faction espagnole contre Sully, 298. 334. 419.

HUMES (milord) de la faction espagnole à Londres, 298. conduit Sully à Greenwich, 354. 395.

J,

**J**ACQUES STUART, roi d'Ecosse, puis d'Angleterre, fait notifier en France son avènement au trône d'Angleterre, 258. 259. N. 13. On le prévient contre le comte de Beaumont, 266. contre Henri IV & Sully, 301. Son caractère & sa conduite, 301. 302. Il envoie complimenter Sully, auquel il fait en même temps un présent, 318. l'oblige à retrancher l'habillement de deuil, 320. 321. lui donne sa première audience. Honneurs qu'il lui rend & entretien public entr'eux, 323 - 331. Il invective contre le roi d'Espagne & son conseil, 327. 328. loue Henri IV, 329. Sa passion pour la chasse, 331. Il se plaint à Sully du comte d'Aremberg, 331. 332. parle à Sully en faveur de du Plessis, 333. reprend Sully de traiter le Pape de Sainteté, 333; Crainte & hai-

ne que lui inspire contre les *Espagnols* & les Archiducs une conspiration prétendue des Jésuites, 335-338. N. 1. *Voyez* ESPAGNE. Seconde audience qu'il donne à Sully, qui lui fait goûter les desseins de Henri IV sur l'Espagne & les Provinces-Unies, 354-362. Ses plaintes contre la maison d'Autriche, 356. 357. Son projet avec Sully pour l'abaisser, 358-360. Il promet de ne point soutenir Bouillon, 363. reproche à Henri IV d'avoir appuyé les prêtres Anglois, 364. Politesses réciproques entre le Pape & lui, 367. 368. N. 6. Son conseil s'oppose à soutenir les Provinces-Unies, 371. 372. Son mécontentement du comte d'Aremberg & des Espagnols, 374-376. Il traite Sully à dîner; particularités sur ce repas, 377. 378. parle indécemment de la feuë reine Elifabeth & de son conseil, 378. Il promet à Sully satisfaction

T vj



sur les pirateries des Anglois, 380. Troisième audience & longue conversation secrète qu'il a avec Sully, qui lui fait connoître ses ministres, 395-399. & lui développe le grand dessein de Henri IV. Précaution prise pour cela, &c. 399-415. *Voy.* DESSEIN POLITIQUE. Il desiré de paroître ressembler à Henri IV, 417. prend le parti de Sully contre ses ministres, 419. Son serment à cet égard, 419. N. 7. Audience de congé polie qu'il fait à Sully, 420.

JANISSAIRES se révoltent contre Mahomet III, 92.

JEANNIN (Réné) préside au parlement de Dijon, sert utilement dans la conjuration de Biron, 119. suit le roi à Calais, 200. sollicite en faveur des Jésuites, 119. Il assiste au conseil où Sully reçoit ses instructions pour son ambassade à Londres, 267.

JÉSUITES. Leurs efforts pour se rétablir en France,

218. Disculpés sur une prétendue conspiration contre le roi d'Angleterre, 336. N. 1. Troubles qu'ils excitent en Angleterre, dans l'affaire des prêtres Anglois, 364. 365. N. 4.

IF (Isle & château d') usurpés & rendus à Henri IV, par le grand duc de Toscane, 57. N. 20.

IGNACE ARMAND, provincial des Jésuites. Caresses & promesses qu'il reçoit de Henri IV à Metz, 218. N. 6.

INDES ont épuisé l'Espagne, 407. Desseins & moyens d'en ôter le commerce à l'Espagne, 412-415. *Voyez* DESSEIN POLITIQUE.

JOINVILLE (Claude de Lorraine, prince de) cabale avec l'Espagne, 26. est arrêté, & obtient sa grace à la prière de Sully. Son caractère, 158. 161. N. 24.

JOUSSEAUME, receveur général des finances, arrêté à Milan & pendu, 183.

IRLANDE. Les rebelles soutenus par l'Espagne,

## DES MATIERES. 439

Tout soumis, 88.

ISLES ( Affaires des )  
*Voyez* IF; POMÉGUE.

ITALIE. Partie du grand  
dessein qui la concerne,  
415.

JUBILÉ Séculaire. Le  
roi & la reine vont le  
gagner à Orléans, 21.

### K.

**K**ENLOS, de la  
faction écossaise à  
Londres, 297. associé au  
comte d'Aremberg, 375.

### L.

**L**ANGUEDOC. Les états  
sont transférés dans  
le-Bas-Languedoc, 84.

LÉNOX ( comte de ) de  
la faction écossaise à Lon-  
dres, 297. 317. 337.

LÉONOR ( la ) 112.

LIGNE ( Jean de ) com-  
te d'Aremberg, *voyez*  
AREMBERG.

LIGUES GRISSES, *voyez*  
GRISONS.

LISCOIS ( comte de )  
attaché à la reine d'An-  
gleterte, 304.

LONDRES. Magnifique  
réception qui y est faite  
à Sully, 282. La haine  
des bourgeois de cette

ville contre les François  
éclate dans l'affaire de  
Combaut, 286-291. Fac-  
tions qui y regnent, 296-  
300. Coutume de ne  
point y traiter les ambaf-  
sadeurs, 324. Le peuple  
se souleve contre les Es-  
pagnols, & loue la con-  
duite de Sully, 338. 339.

LORRAINE ( Charles  
cardinal de ) évêque de  
Strasbourg. La guerre &  
le procès entre lui & le  
prince de Baviere, sur  
cet évêché, sont termi-  
nés, 217. N. 9.

LORRAINE ( Claude  
de ) prince de Joinville,  
*voyez* JOINVILLE.

LOUVRE, la grande  
galerie est commencée,  
244.

LUGNAU, maître des  
cérémonies à Londres.  
Mécontentement qu'il  
donne à Sully, 276. 278.  
322.

LUX ( Edme de Malain,  
baron de ) conseille à  
Biron de venir à la cour,  
117. 119. obtient son  
pardon, après avoir tout  
avoué à Henri IV & à  
Sully, 147-150.

LUXEMBOURG ( Henri de ) duc de Pinei ; procès qu'il a au parlement , 177.

## M.

**M**ADAME , Catherine de Bourbon , duchesse de Bar , vient voir le roi à Metz , 216. & le reçoit à Nanci , 241.

MAHOMET III. Son caractère , 92.

MAIGNAN , docteur de Sorbonne , assiste Biron sur l'échafaud , 141.

MAINTENON ( Louis d'Angennes de ) accord avec d'Offat pour l'abbaye de Coulon , 230.

MAIRE de Londres. Comment il se conduit dans l'affaire de Combat , 290. 291.

MAISSE ( André Hurault de ) se trouve au conseil où Sully reçoit ses instructions pour son ambassade à Londres , 259.

MALTHE ( chevaliers de ) prennent & détruisent Passava dans la Morée , 92.

MARE ( comte de ) de la faction écossaise à Lon-

dres , 299. 342. Député vers Sully , 369. 395. 419.

MARIE de Médicis , reine de France , va gagner le Jubilé à Orléans , 21. devient grosse & accouche du Dauphin ; particularités sur cette naissance , 49. 50. N. 14. 15. 16. Elle suit le roi à Blois , 95. accouche de madame Elifabeth de France , 198. est du voyage du roi à Metz , 213.

MARSEILLE. Le parti de Biron cherche à s'emparer de cette ville , 81.

MAURIER ( Benjamin Aubery du ) Lettre qu'il reçoit de Bouillon , 168. 237.

MEDICIS ( Ferdinand de ) grand duc de Toscane , rend à Henri IV les isles d'If , &c. 57. N. 20.

MERCŒUR ( Philippe Emmanuel de Lorraine , duc de ) prend Albe-Royale sur les Turcs , 75. N. 35. Particularités sur sa mort & son éloge , 205. 206. N. 41.

METZ. Dissensions dont cette ville est agitée , 109. & suiv. N. 1. 2.

## DES MATIÈRES. 441

- MEURIERS.** Edit qui ordonne d'en planter dans le royaume, 194.
- MICHEL**, vaivode de Transilvanie, défait, 92.
- Mines d'or & d'argent, &c. découvertes en France, 192. 193. N. 30.
- MIRON** ( François ) lieutenant civil, & intendant de Paris, 137.
- MONCEAUX** donné à la reine, 55. 199.
- MONNOIE.** Abus corrigés & réglemens, 6. N. 2. Monnoies étrangères défendues, 7. N. 3. Défenses d'en transporter hors du royaume, 8. 9. Monnoie haussée & comptés par livre rétablis, 184-186. Principes & réflexions sur ces opérations, 184-192. N. 29. Edits sur la monnoie & troubles qu'ils causerent, 189-192.
- MONTAFFIÉ** ( maison de ) en Piémont, 60 N. 21.
- MONTAFFIÉ** ( Louis comte de ) marie sa fille au comte de Soissons, 60. N. 21.
- MONTAFFIÉ** ( Anne de ) épouse le comte de Soissons, 60. N. 21.
- MONTIGNY** ( François la Grange, seigneur de ) fait gouverneur de Metz & du Pays - Messin, 214. 215. N. 3.
- MONTMORENCY**, connétable de France, est soupçonné de complicité avec Biron, 145. N. 20. est rétabli dans les bonnes grâces du roi, 150. 151. Lui & sa famille intercèdent pour le comte d'Auvergne, 155.
- MONTPENSIER** ( Henri de Bourbon, duc de ) est soupçonné de complicité avec Biron, 145. N. 20.
- MORNAY** ( Philippe ) seigneur du Plessis, ses brigues à Londres, 317. Le roi d'Angleterre parle en sa faveur, 333.

N.

**NARBONNE.** Les séditieux cherchent à s'en emparer, 81.

**NASSAU** ( Henri de ) ambassadeur des Provinces-Unies à Londres, 305. 309. 327.

**NEVERS** ( Charles de

Gonzague, duc de) est blessé au siège de Bude; son éloge, 202. N. 41.

NICOLAS ( Simon ) Traits de son humeur plaisante & libertine; 109. N. 2.

NOBLESSE. Considérations sur le peu d'égard qu'on a pour elle, sur ses mœurs corrompues, 14. 15. N. 7.

NORD ( cour du ) Sa mauvaise politique, 345. N. 2.

NORTUMBERLAND ( comte de ) de la faction des mécontents à Londres, 299. conduit Sully au palais du roi Jacques, 323. Sa capacité, 334. Rapport qu'il envoie à Sully, 349. Avis important qu'il donne à Sully, 355. qu'il conduit à sa seconde audience, 355. & est nommé l'un des députés pour conférer avec lui, 369. 419. 420.

NOUE ( François de la )

III

O.

OFFICES de finance & du barreau supprimés 21.

Oraison ( - marquis de ) de la suite de Sully à Londres, 287.

ORANGÉ ( Maurice de Nassau, prince d' ) 46. veut porter la guerre aux environs de Dunkerque, 23. prend Rimberg, 24. & manque Bolduc, 25. 232. prend Grave; ses autres expéditions, 201. Il chasse les Espagnols de Vactendonk, 232.

ORELADOUX ( milord ) Ecossois, 395.

ORNANO ( Alphonse d' ) maréchal de France; mécontentement qu'il donne au roi, 64. N. 23.

OSSAT ( Arnaud d' ) cardinal. Traité qu'il fait avec le grand duc de Toscane, pour la restitution des Isles, &c. blâmé, 57. 58. N. 20. Accusations contre lui, 219-227. Examen de ces accusations, 219. N. 7. Mortifications qu'il reçoit de Sully, 227-230. Il est fait coadjuteur de Bayeux.

230. Son opinion sur l'affaire des prêtres Anglois, 365. 366. N. 4.

OSTENDE, est assiégé



## DES MATIERES. 445

24. N. 8. 46. 47. N. 13.  
Suite de ce siège, 200.  
202. très-coûteux, 233.

P.

**P**ALATIN ( électeur )  
Précis de sa lettre à  
Henri IV en faveur du  
duc de Bouillon, 235.  
236. Il continue à soutenir  
Bouillon, & cherche  
en vain à le faire appuyer  
par le roi Jacques, 317.  
363. 364.

PANNY ( du ) agent de  
d'Entragues à Londres,  
317.

PAPES *Voyez* JACQUES,  
roi d'Angleterre. Véritable  
politique des papes  
par rapport au roi d'Es-  
pagne & à la maison d'Au-  
triche, 408. 409. En quoi  
le grand dessein de Henri  
IV leur étoit avantageux,  
415.

PARIS. M. le Dauphin  
est porté à découvert au  
travers de Paris, 56. Pré-  
sent que la ville a fait à  
la reine au sujet de cette  
naissance, 56. Ouvrages  
publics qu'y fait construi-  
re Henri IV, 244.

PASQUIER apporte à  
Henri IV des lettres de  
Villeroiy, 22.

PEMBROK ( comte de )  
37.

PERSE ( Sophi de ) en-  
voie un ambassadeur à  
l'Empereur, 29.

PERSONIO ( Robert )  
Jésuite, cause du trouble  
en Angleterre, par les  
conseils qu'il donne au  
Pape, 365. N. 4.

PERSY ( milord ) défait  
les rebelles d'Irlande, 88.

PEST pris par les Chré-  
tiens sur les Turcs, 207.

PHILIPPE III, roi d'Es-  
pagne, soutient les re-  
belles en Irlande, 88. se  
défait secrètement du  
prétendu D. Sébastien,  
89. 90. N. 32. s'empare  
sans aucun droit de Final,  
de Piombino, 202. 203.  
N. 37. & tâche en vain  
de se saisir d'Embden,  
203. paroît favoriser le  
duc de Savoye dans son  
entreprise sur Genève,  
203. 204. Propositions  
prétendues d'union entre  
lui & le roi d'Angleterre  
contre la France, 347-  
350. Entretiens & projets

du roi Jacques & de Sully, sur les moyens d'abaisser sa puissance, 355-362.

PIOMBINO, usurpé sur l'Empereur par l'Espagne, 203.

PLESSIS ( du ) Voyez MORNAY ( Philippe )

PLESSIS-BELLAY ( du ) agent du duc de Bouillon, 237.

PLUME ( la ) envoyé par Henri IV vers le baron Lux, 147.

POLITIQUE de l'Angleterre & de l'Europe, 298-299. N. 18. 19.

POMÉGUE ( Isle & château de ) usurpé par le grand duc de Toscane, & rendu à la France, 57. 58. N. 20.

PONGUES ( eaux de ) prises avec succès par Henri IV, 257.

PRASLIN ( Charles de Choiseul, marquis de ) capitaine des gardes, 122. N. 8. arrête le Comte d'Auvergne, 133. N.

PRÉAUX ( Hector de ) officier calviniste, 111.

PROTESTANS. Leurs chefs travaillent à faire

déclarer le roi d'Angleterre protecteur du parti Calviniste en France, & l'électeur Palatin son lieutenant, 317. Faction protestante en Europe opposée à la faction catholique. Idée de ces factions, leur force, &c. 405. 406.

PUISSANCES du Nord. Leur haine contre la maison d'Autriche, 300.

## Q.

QUINZAL pris sur les rebelles d'Irlande & les Espagnols, 88.

## R.

RALEICH (milord) 37. 346. De la faction des mécontents de Londres, 299. confirme à Sully l'avis qu'il avoit reçu, 346.

RAMBERGES, vaisseaux anglois, 272. N. 16.

RATISBONNE ( diete de ) ou conférences entre les Catholiques & les Protestans sur les moyens de concilier les deux religions, 90. 91. N. 34.

DES MATIÈRES. 445

- RELIGION. Principes erronés sur la religion, 91. N. 33. 34.
- RETZ ( Albert de Gondy , duc de ) est employé dans l'affaire des Isles avec le grand duc , 58.
- RHIMBERG assiégé & pris , 24. 231.
- RICHELIEU ( le cardinal de ) son sentiment sur l'usage des traités de finance en France , 13. N. Abus dont il se plaint; ce qu'il propose pour y remédier , 15. N. 7. Ce qu'il dit d'*Aersens* , ambassadeur des Etats d'Hollande , d'*Oxenstiern* , Chancelier de Suede , & de *Guiscardi* , Chancelier de Montferrat , 233. N. 8. Exemple dont il se sert pour prouver à Louis XIII , l'obligation où il est d'avoir une puissante marine , 275. N.
- RIGNAC ( Pierre de ) est envoyé par Bouillon à Henri IV , 166.
- ROCHEPOT ( Antoine de Silly de la ) ambassadeur en Espagne. Insulte qui lui est faite à Madrid , 27. 28. N. 9.
- ROCHESTER. Haine des bourgeois de cette ville contre les François , 282.
- RODOLPHE , empereur , ses guerres avec les Hongrois & les Turcs , 92. Suite de sa guerre contre les Turcs & les Hongrois , 204. 208.
- ROHAN ( Catherine de ( épouse le duc des Deux-Ponts , 216. N. 4.
- RONCAS , agent du duc de Savoie , 146.
- ROQUELAURE ( Antoine de ) l'un des courtisans favoris de Henri IV , 20.
- ROUSSI de Châteauneuf ( le comte de ) demande la grace du maréchal de Biron , 143. N. 18.
- RUMIGNY. Paroles que lui dit le maréchal de Biron sur l'échafaud , 137.
- RUMILLY ( traité de ) entre le duc de Savoie & la république de Genève , 204. N. 40.

## S.

**S**AINT-AUBIN, ager.  
du duc de Bouillon,  
168.

**S**AINT-BLANCARD  
(Jean de Gontaut, Sei-  
gneur de) frere du ma-  
rêchal de Biron, 142.  
N. 17.

**S**AINT-GENIES (made-  
moiselle de) niece de  
Sully, épouse du suivant,  
142. N. 17.

**S**AINT-GERMAIN, fa  
demande au roi, 238.

**S**AINT-GERMAIN-  
en-Laye. Henri IV y fait  
bâtir le château neuf,  
244. N. 18.

**S**AINT-LUC accompa-  
gné Sully à Londres,  
272. 287.

**S**ALIGNAC (Jean de  
Gontaut de) sollicite la  
grace de Biron, 143.  
N. 18.

**S**ALINE ou MÀRAIS  
SALANS, 97.

**S**ANCY (Nicolas de  
Harlay de) sa conduite  
blâmée, 333.

**S**AREOT (Vicomte de)  
son avis, 321.

**S**AVAR. (Vicomte de  
395.

**S**AVOYE (Charles-Em-  
manuel, duc de) se joint  
à l'Espagne & à la Ligue;  
fait son traité, condi-  
tions de ce traité, 69.  
N. 25. Comment son  
compliment de félicita-  
tion sur la découverte qui  
fut faite de la conspira-  
tion de Biron & autres,  
est reçu de Henri IV, 168.

169. Son peu de succès  
dans son entreprise sur  
Genève, & suivie d'un  
traité de paix avec cette  
république, 203. 204.  
N. 40. Utilité du grand  
dessein de Henri IV pour  
le duc de Savoie, 404.

**S**CHOMBERG ( comte  
de ) grand maréchal de  
l'Empire. Honneurs qu'on  
lui rend à Paris, 94.

**S**ÉBASTIEN ( Dom ) roi  
de Portugal, vrai ou faux.  
Circonstances singulieres  
sur la ressemblance avec  
le vrai dom Sébastien,  
89. 90. N. 32.

**S**ÉDITIEUX (parti des)  
ayant à leur tête Bouil-  
lon, Biron, d'Auvergne,  
d'Entragues, la Trémouil-  
le, du Plessis Mornay,  
la marquise de Verneuil,

&c. Voyez ces noms.

Formule d'association entr'eux, 77. 78. Moyens qu'ils emploient pour soulever le peuple, 79.

Villes dont ils cherchent à s'emparer, 81. Conseil tenu à Blois pour en arrêter les chefs, 106. Leurs brigues auprès du roi d'Angleterre, 316. 318.

SELVAGE (Catherine) femme de chambre de la reine, 112.

SERVIN. Caractère monstrueux de ce jeune homme, 268-270.

SILLERY (Nicolas Buardart de) chancelier. Sa politique sur l'Espagne contraire à celle de Sully, 28. Il cherche à exclure le comte de Béthune de l'ambassade à Rome, 61. 62. 259.

SOBOLE (Raimond de Comminges, sieur de) & son frere chassés de Metz. Particularités sur cette affaire, 209, 210. N. 1.

SOISSONS (Charles de Bourbon, comte de) Son ressentiment contre Sully, 60. 61. N. 21 est appel-

lé au conseil secret tenu à Blois, pour arrêter les chefs des séditieux, 106. 107. se réconcilie avec Sully, 260.

SOPHI DE PERSE (Le) envoie un ambassadeur à l'Empereur, au Pape & au roi d'Espagne, 29.

SOU pour livre. Impôt révoqué, 115. 116. N. 4.

SOUVÈRE (Gilles de) 20.

SPINOLA (Frédéric) Son escadre est battue par les Hollandois, 202.

STAFFORD, voyez SIDNEY.

SUISSES. Ambassade solennelle des treize Cantons pour le renouvellement d'alliance & réception qu'on leur fait à Paris, 196. 197. N. 32. Leurs dispositions & leur véritable politique par rapport à la maison d'Autriche, 410. En quoi le grand dessein de Henri IV leur étoit avantageux, 415.

SULLY (terre & château de) acquise par Sully, qui y fait bâtir, 159.

SULLY reprend les



affaires de finance & de  
 gouvernement, 2. établit  
 le denier seize au lieu du  
 denier douze, 7. défend  
 le cours des monnoies  
 étrangères en France, 7.  
 interdit l'usage des étof-  
 fes d'or & d'argent, 8.  
 Son avis sur l'établisse-  
 ment d'une chambre de  
 Justice, 12. N. 6. Ses  
 maximes sur la noblesse,  
 les gens de finance, les  
 charges, le luxe, les mé-  
 falliances, &c. 13-20.  
 N. 7. Il acquiert la terre  
 de Baugy qu'il visite, 21.  
 se rend à Puiseaux, pour  
 conférer avec le roi, 22.  
 23. Son conseil à Henri  
 IV, pour le prince d'O-  
 range, 24. 25. Opposi-  
 tions à sa politique au  
 sujet de la maison d'Au-  
 triche, 28. 29. Présens  
 qu'il reçoit du Grand-Sei-  
 gneur, 30. Il va voir la  
 reine Elisabeth à Dou-  
 vres, entretien qu'ils ont  
 ensemble sur le grand  
 dessein, louanges qu'il  
 donne à cette reine, 36-  
 41. Il regrette la mort  
 du jeune Châtillon, &  
 n'ose s'intéresser pour sa  
 famille, 47. N. 13. ap-  
 prend par le roi même la  
 naissance du Dauphin,  
 qui lui écrit une lettre  
 sur la santé de ce prince  
 & de la reine, 50. 51. N.  
 16. Il refuse de servir de  
 fidéjusseur dans l'affaire  
 des Isles, 59. dissuade le  
 roi d'acheter les biens du  
 comte de Soissons, 60.  
 obtient l'ambassade de  
 Rome pour le comte de  
 Béthune, malgré Villeroy  
 & Sillery, 61. 62. Lettres  
 qu'il reçoit d'Henri IV  
 sur différens sujets, 64.  
 65. Il est chargé d'inter-  
 roger la Fin; lettres & en-  
 tretiens entre Henri IV  
 & lui à ce sujet; son nom  
 se trouve mêlé parmi  
 ceux des conjurés, 83-  
 85. Précis de ses lettres à  
 Biron, 85. 86. Fausse ac-  
 cusation portée contre  
 lui; il est fait gouverneur  
 de la Bastille, 86. 87. Il  
 prend des mesures pour  
 arrêter Biron, 87. 88. Ses  
 remarques sur ce qui arri-  
 va en différentes cours de  
 l'Europe, 88-92. Sa plaie  
 de la bouche se rouvre,  
 94. Réception qu'il fait

aux princes étrangers, 95. Il accompagne le roi à Blois, 95-96. Il justifie le duc d'Epéron, & s'oppose au dessein de l'arrêter; grand conseil sur ce sujet, & bon conseil qu'il donne à d'Epéron, 100. détourne le roi de la résolution violente qu'il avoit prise contre la reine & les Italiens de sa maison, 111-114. N. 3. Précautions qu'il prend contre Biron, 117. 118. Conseil qu'il donne au roi sur la maniere d'arrêter Biron; entretien où Sully cherche encore à le ramener, 125-128. Part qu'il a à la détention de Biron & d'Auvergne, 128-132. N. 11. Il les fait conduire à l' Arsenal, 134. prend des mesures contre leur évasion, 134-136. fait instruire leur procès, 136. Pourquoi il refuse de parler à Biron; comment Biron parle de lui, 139-143. N. 16. Grace qu'il obtient de changer le lieu de l'exécution, 144. Il engage une partie des conjurés à demander pardon au roi, 145. 146. Il porte Henri IV à la douceur, & justifie le connétable, 150. 151. Sa conversation avec ce prince sur les motifs du pardon accordé au comte d'Auvergne, 154. 157. Il intercède pour le prince de Joinville, 159. 160. Lettre qu'il reçoit du duc de Bouillon, 163. Il tâche inutilement de faire venir Bouillon à la cour, 165. Son entretien singulier avec le roi sur les bornes qu'il vouloit mettre aux bienfaits qu'il lui accordoit, 169-173. Son mécontentement de l'opposition que ce prince mettoit quelquefois à ses desseins; & précautions qu'il prend contre ses calomnieurs, 174-177. Discours qu'il fait tenir à Sigogne dans l'affaire des Avocats, 177-182. N. 26. 27. Sévérité dont il use à l'égard des financiers malversateurs, 183. 184. Il hausse les espèces d'or & d'argent, & rétablit le compte par livres, 184-189. Réflexions

sur ces opérations , & principes sur la monnoie, 184. N. 29. Son sentiment sur l'édit porté contre le duel , 195. 196. Il traite avec les ambassadeurs Suisses , 196. 197. N. 32. Ses plaintes contre d'Offat , 219. & *suiv.* auquel il refuse le paiement de sa pension , 228. pourquoi , 229. Ses lettres à Henri IV , sur différens sujets , 231. & *suiv.* Il rassure le roi contre les cabales des séditieux , 239. 240. Entretiens secrets avec ce prince sur la mort d'Elisabeth , 241 - 244. dans lesquels son ambassade à Londres est résolue malgré l'opposition des courtisans , 245. 246. Importance de cette ambassade , pour laquelle il se fait autoriser par un écrit secret de sa majesté , 250-252. Il va voir Henri IV malade à Fontainebleau ; marques de confiance & d'amitié qu'il reçoit de ce prince , 254-256. Sa lettre à l'Archevêque de Glasco , 258. N. 13. Teneur des instructions qu'il reçoit en plein conseil pour son ambassade en Angleterre ; objets de cette ambassade , 260. 261. Il s'embarque avec sa suite ; son séjour à Calais , 272. Il est insulté par le vice-amiral Anglois , 273. N. 16. Comment reçu à Douvres , 276. & *suiv.* Impolitesse des Anglois à son égard , 277-278. Sa réception à Cantorbery , 279. à Rochester , 282. à Londres , 282. 283. Il loge chez Beaumont , ambassadeur de France , 284. Ordre qu'il met dans sa maison , & sévérité qu'il montre dans l'affaire de *Combaut* , 286-290. Réflexions de ce ministre sur le caractère des Anglois , & sur la manière dont la France doit traiter & se comporter avec eux , 291-293. N. 18. Autres sur la France , sur les puissances de l'Europe & sur la guerre , 294-296. N. 19. Son arrivée à Londres , 282. 283. Sa description de l'état , de la cour & du gouvernement d'Angleterre ,

DES MATIÈRES. 451

300. Difficultés & obstacles dans la négociation, 300. 301. Son premier entretien avec Cécil, 306-308. Son entretien avec les députés des Provinces-Unies, & mesures qu'ils concertent ensemble, 308-314. avec l'envoyé de Venise, qui l'instruit des démarches de Bouillon auprès du roi d'Angleterre, 315-318. Politesses entre Sully & le comte d'Aremberg, 318. Présent qu'il reçoit de Jacques, 318. Peine qu'il ressent de ne pouvoir se présenter devant ce prince en habit de deuil, 320. 322. Détail de ce qui se passa à sa première audience, 323-324. Sa réponse au roi Jacques sur ce qu'il le reprochoit de traiter le Pape de Sainteté, 333. Louanges qu'on lui donne dans Londres, 338. 339. Obstacles qu'il a à vaincre, 340-342. Il pénètre les dispositions des cours du Nord, 343-346. Son sentiment sur les prétendues propositions faites au roi d'Angleterre par l'Espagne contre la France, 346-350. Il rassure Henri IV sur la prétendue union de l'Espagne & de l'Angleterre, 353. 354. conseille Henri IV de veiller à la sûreté de ses provinces, 354. Seconde audience & entretien secret où il fait goûter à Jacques son plan & ses raisons en faveur des Provinces-Unies, 355-362. Voyez JACQUES, roi. Sa conférence avec Barneveld, 381-385. avec les ministres Anglois & les députés Flamands; opiniâtreté des Anglois, fermeté avec laquelle il leur parle, 383-391. Troisième audience & conversation secrète où Sully fait connoître au roi d'Angleterre ses ministres, 395. 396. Ses plaintes contre ses ministres, 397. 398. Il expose à ce roi le grand dessein, 399-415. & le lui fait goûter, 417-419. Son remerciement

à ce monarque, 420.

SURINTENDANCE des mines, voyez BELLE-GARDE.

SOUTHAMPTON (comte de) 299. 419. reçoit & escorte Sully dans Londres, 282, 284. Amitié du roi d'Angleterre, 342.

SIDNEY (milord) ou S.afford, 39. 284. 321. vient à Calais apporter à Henri IV des lettres d'Elisabeth, 33. est nommé pour recevoir Sully dans Londres, 281. & l'escorter à son départ, 420.

## T.

TAXIE (Jean) comte de Villamediana, ambassadeur d'Espagne à Londres, 332.

TERRAIL (du) suit Sully à Londres, 287.

THEMINES (Pons de de Lausieres de Cardailac de) sollicite la grace de Biron, 143. N. 18.

THURIN (Philibert de) instruit le procès de Biron, 136. N. 13.

TIRON (le comte de) chef des rebelles

d'Irlande, est défait par milord Persy, 88.

TOUR (baron du) envoyé en France par le roi Jacques, pour notifier son avènement au trône d'Angleterre, 258. 259. Il manda en France que son roi étoit résolu de secourir Ostende, 266.

TRAINEL, officier de la maison de la reine, 112.

TRÉSOR - ROYAL. Réglemens & états pour cette partie, 4. 5.

## V.

VARENNE (Guillaume Fouquet de la) un de ceux qui avoient du pouvoir sur l'esprit de Henri IV, 20. Il est employé dans l'affaire

de la détention de Biron & d'Auvergne, 132.

Il présente au roi à Metz les Jésuites de Verdun, 219. N. 6.

VELASQUE (Jean Ferdinand de) connétable de Castille, est envoyé ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Londres, 332.



## DES MATIERES. 453

**VENISE.** Réception & présens faits à ses ambassadeurs, 31. Elle s'unit avec les Grisons contre l'Espagne 197. *Voy.* SULLY. Avantage pour cette république dans le grand dessein, 415.

**VENTADOUR** ( Anne de Levis, duc de ) intercede auprès de Henri IV pour le comte d'Auvergne, 155.

**VERNEUIL** ( Henri de Bourbon, duc de ) légitimé, 199. N. 35.

**VERNEUIL** ( Catherine-Henriette de Balzac d'Entragues, marquise de ) maîtresse de Henri IV, accouche d'un enfant mort, 112. fait accorder grace de la vie & de la liberté au comte d'Auvergne, 151-153.

**VIC** ( Dominique de ) vice-amiral de France, 234. nommé pour traiter avec les ambassadeurs Suisses, 196. Son ressentiment de l'insulte faite au pavillon de France par le vice-amiral d'Angleterre, 276.

278. N. 15.16.

**VILLEROY** ( Nicolas de Neufville de ) ministre d'état. Sa politique sur la maison d'Autriche contraire à celle de Sully, 28. 29. Il soutient contre ce ministre le traité fait par d'Offat avec le grand duc de Toscane pour les isles d'If, &c. 59. s'oppose à l'ambassade du comte de Béthune à Rome, 61-63. reçoit les dépositions & examine les papiers de la Fin, 87. est appelé au conseil secret tenu à Blois, pour arrêter les chefs des séditieux, 106. sur le roi à Metz, 213. Ses sollicitations pour les Jésuites, & ses liaisons avec d'Offat blâmées par Sully, 219. Discussion à ce sujet, 220. N. 7. Sa lettre à Sully par ordre du roi, 257-259. Il est appelé au conseil où Sully reçoit ses instructions pour son ambassade à Londres, 259. 260.

**VINTA** ( le chevalier ) Chancelier de Savoye.

est employé dans l'affaire des Isles entre le roi & le duc de Florence, 58.

VINTI, Italien, de la suite de la reine, 112.

VITRY (Louis de l'Hôpital de) arrête le maréchal de Biron. 132.

N. 12.

VOIRIE (Grande) Etats & reglemens pour cette partie, 5.

W.

WILLEM, voyez BLANC (le)

WILMES (Thomas) gouverneur de Douvres. Impolitesse qu'il commet à l'égard de Sully, 278.

Z.

ZAMET (Sébastien) Son pouvoir sur l'esprit de Henri IV, 20.

*Fin de la Table du quatrième Volume.*



